

Comptes annuels consolidés 2019

Bilan consolidé	
Etat consolidé du résultat global	
Tableau consolidé des flux de trésorerie	
Tableau consolidé des variations des fonds propres	

Annexes

1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT	11
1.1. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU BILAN	11
1.2. OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR L'ÉVOLUTION DU COMPTE DE RÉSULTAT	12
1.3. PROJET D'ACQUISITION D'AXA BANQUE BELGIQUE PAR LE GROUPE CRELAN	13
2. INFORMATION GÉNÉRALE	15
2.1. DÉNOMINATION OFFICIELLE ET FORME JURIDIQUE DE L'ENTITÉ	15
2.2. LE DOMICILE ET LE PAYS DANS LEQUEL ELLE A ÉTÉ ENREGISTRÉE ET L'ADRESSE DE SON SIÈGE SOCIAL	15
2.3. ACTIVITÉS PRINCIPALES	15
2.4. STRUCTURE DU GROUPE CRELAN	15
2.5. LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE	17
2.6. LES COLLABORATEURS DU GROUPE	17
2.7. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	17
2.7.1. <i>Dividende</i>	17
2.7.2. <i>Événements importants survenus après la date de clôture du bilan</i>	17
3. DÉCLARATION DE CONFORMITÉ IAS/IFRS	19
3.1. APPLICATION DE NOUVELLES NORMES ET INTERPRÉTATIONS	19
4. NOTES RELATIVES AU BILAN	20
4.1. TRÉSORERIE ET COMPTES À VUE AUPRÈS DES BANQUES CENTRALES	20
4.2. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	20
4.3. PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT	21
4.4. PRÊTS ET CRÉANCES	23
4.4.1. <i>Prêts et créances</i>	23
4.4.2. <i>Forbearance</i>	26
4.4.3. <i>Expositions performantes et non-performantes</i>	27
4.4.3.1. <i>Par performance</i>	27
4.4.3.2. <i>Par stage</i>	28
4.5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30
4.6. GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31
4.7. ACTIFS ET PASSIFS D'IMPÔTS EXIGIBLES ET DIFFÉRÉS	33
4.8. AUTRES ACTIFS ET PASSIFS	36
4.9. IFRS 16	36
4.10. BILAN DE CRELAN INSURANCE SA	39
4.11. PASSIFS FINANCIERS ÉVALUÉS AU COÛT AMORTI	40
4.11.1. <i>Dépôts</i>	40
4.11.2. <i>Dettes représentées par un titre, y compris les obligations</i>	41
4.11.3. <i>Passifs subordonnés</i>	41
4.11.4. <i>Autres passifs financiers</i>	42
4.12. PROVISIONS	42
4.13. AVANTAGES DU PERSONNEL	43
4.13.1. <i>Engagements de retraite</i>	43
4.14. DÉRIVÉS ET TRAITEMENT COMPTABLE	49
4.15. JUSTE VALEUR DES ACTIFS FINANCIERS ET PASSIFS FINANCIERS	52
4.15.1. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti</i>	53

4.15.2. <i>Évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur</i>	55
4.16. COMPENSATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	58
4.17. FONDS PROPRES	59
4.18. CONTRATS D'ASSURANCE	60
4.19. ACTIFS GREVÉS	62
5. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT	64
5.1. PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊT.....	64
5.2. PRODUITS ET CHARGES D'HONORAIRES ET DE COMMISSIONS	65
5.3. DIVIDENDES	66
5.4. PROFITS ET PERTES RÉALISÉS SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS NON ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT	66
5.5. PROFITS ET PERTES SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION	67
5.6. PROFITS ET PERTES SUR ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS DÉSIGNÉS À LA JUSTE VALEUR AVEC TRAITEMENT DES FLUCTUATIONS DE VALEUR DANS LE COMPTE DE RÉSULTAT	67
5.7. PROFITS ET PERTES SUR LA DÉ-COMPTABILISATION D'ACTIFS AUTRES QUE CEUX DESTINÉS À LA VENTE	67
5.8. AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	68
5.9. CHARGES ADMINISTRATIVES	68
5.9.1. <i>Charges de personnel</i>	68
5.9.2. <i>Dépenses générales et administratives</i>	69
5.10. DÉPRÉCIATIONS.....	69
5.11. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	70
5.12. HONORAIRES DES COMMISSAIRES.....	71
5.13. INFORMATIONS RELATIVES AUX PARTIES LIÉES	71
6. NOTES RELATIVES AUX TRANSACTIONS HORS BILAN	72
7. GESTION DES RISQUES.....	73
7.1. ORGANISATION GÉNÉRALE AU SEIN DU GROUPE.....	73
7.1.1. <i>Les comités de risque</i>	73
7.1.2. <i>Bâle</i>	74
7.2. RISQUE DE CRÉDIT	74
7.2.1. <i>La maîtrise du risque de crédit</i>	75
7.2.1.1. Prêts et créances	75
7.2.1.2. Portefeuille d'investissement	90
7.2.1.3. Dérivés	92
7.2.2. <i>Risque de crédit maximal</i>	92
7.2.3. <i>Risque de concentration</i>	93
7.3. RISQUE DE MARCHÉ	94
7.3.1. <i>ALM risque de taux</i>	94
7.3.2. <i>Risque de marché dans le portefeuille Trading</i>	97
7.3.3. <i>Risque de marché dans le portefeuille non-Trading</i>	97
7.3.4. <i>Risque de change</i>	99
7.4. RISQUE DE LIQUIDITÉ	99
7.5. RISQUE OPÉRATIONNEL.....	103
7.5.1. <i>Cartographie</i>	103
7.5.2. <i>Incidents</i>	103
7.5.3. <i>Indicateurs de risque clés</i>	103
7.6. GESTION DE RISQUES DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE.....	104
7.6.1. <i>Risque de liquidité</i>	104
7.6.2. <i>Sensibilité aux risques d'assurance</i>	104
7.6.3. <i>Risque de crédit</i>	105
7.6.4. <i>Risque d'assurance technique</i>	105
7.6.4.1. Politique de souscription.....	105
7.6.4.2. Politique de réassurance	105
7.6.4.3. Politique de réservation.....	106
7.6.4.4. Politique de tarification	106
7.6.5. <i>Solvency II</i>	106
7.7. CAPITAL MANAGEMENT.....	106

8. SOMMAIRE DES PRINCIPALES BASES D'ÉVALUATION POUR LE REPORTING FINANCIER	110
8.1. GÉNÉRALITÉS	110
8.2. LA CONSOLIDATION	110
8.3. ENREGISTREMENT DANS LE BILAN	110
8.3.1. <i>Enregistrer / ne pas enregistrer dans le bilan</i>	110
8.3.2. <i>Date de transaction et date de règlement</i>	110
8.4. ACTIFS FINANCIERS	111
8.4.1. <i>Business model</i>	111
8.4.2. <i>Flux de trésorerie contractuels de l'actif financier</i>	111
8.4.3. <i>Règles spécifiques</i>	111
8.4.4. <i>Classifications</i>	112
8.4.4.1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction	112
8.4.4.2. Actifs financiers non détenus à des fins de transaction obligatoirement à la juste valeur par le biais du résultat net	112
8.4.4.3. Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	112
8.4.4.4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (Other Comprehensive Income)	113
8.4.4.5. Actifs financiers désignés au coût amorti	113
8.4.5. <i>Réductions de valeur</i>	113
8.4.5.1. Estimation du risque de crédit	113
8.4.5.2. Détermination de la perte de valeur	114
8.4.5.3. Défaut	114
8.4.5.4. Dépréciation collective	114
8.5. PASSIFS FINANCIERS	114
8.5.1. <i>Passifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	115
8.5.2. <i>Autres passifs financiers</i>	115
8.5.3. <i>Juste valeur des actifs et passifs financiers</i>	115
8.5.4. <i>Cessions-rétrocessions de titres</i>	115
8.5.5. <i>Compensation d'un actif et d'un passif financiers</i>	115
8.6. DÉRIVÉS ET TRANSACTIONS DE COUVERTURE	116
8.6.1. <i>Comptabilisation et évaluation</i>	116
8.6.2. <i>Couverture</i>	116
8.7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	117
8.8. AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	118
8.9. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES (IFRS 3)	118
8.10. DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS	119
8.11. PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	119
8.12. PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊT	119
8.13. PRODUITS ET CHARGES DE PROVISIONS ET DE COMMISSIONS	120
8.14. DIVIDENDES	120
8.15. GAINS ET PERTES RÉALISÉS ET NON RÉALISÉS	120
8.16. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	120
8.17. CONTRATS DE LOCATION	121
8.18. AVANTAGES DU PERSONNEL	122
8.19. TRÉSORERIE, ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET FLUX DE TRÉSORERIE	123
8.20. EFFETS DES VARIATIONS DE TAUX DE CHANGE	123
8.21. FONDS PROPRES	123
8.22. PROVISIONS TECHNIQUES	123
8.23. CONTRATS D'ASSURANCE IFRS 4	124
8.24. PRINCIPALES SOURCES D'INCERTITUDE DE L'ESTIMATION	124

Comptes Annuels Consolidés 2019

Bilan Consolidé

Actifs (en EUR)	Note	31/12/2019	31/12/2018
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	4.1.	1.876.717.846	1.465.049.160
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	22.882.716	20.583.404
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	4.3.	6.953.077	6.569.002
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	4.3.	8.705.691	12.373.300
Actifs financiers évalués au coût amorti		18.869.961.526	18.328.590.084
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux banques</i>	4.4.	113.917.039	87.009.319
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux clients</i>	4.4.	17.560.864.241	16.593.860.795
<i>Titres de dette</i>	4.3.	1.195.180.246	1.647.719.970
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	28.577.911	37.189.365
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.15.	598.799.289	456.291.644
Immobilisations corporelles	4.5.	34.827.565	20.263.812
Goodwill et immobilisations incorporelles	4.6.	32.825.049	33.783.994
Actifs d'impôts	4.7.	43.711.950	51.623.007
Autres actifs	4.8.	12.571.559	13.534.545
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	4.10.	59.007.085	
Total actifs		21.595.541.264	20.445.851.317
Passifs (en EUR)	Note	31/12/2019	31/12/2018
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	4.2.	23.908.344	20.146.379
Passifs financiers évalués au coût amorti		19.451.833.322	18.524.875.085
<i>Dépôts</i>		18.233.847.899	17.210.138.934
<i>d'établissements de crédit</i>	4.11.1.	24.576.488	43.460.909
<i>d'établissements autres que de crédit</i>	4.11.1.	18.209.271.411	17.166.678.025
<i>Dettes représentées par un titre, y compris les obligations</i>	4.11.2.	906.798.610	967.945.453
<i>Dettes subordonnées</i>	4.11.3.	177.956.787	242.011.474
<i>Autres dettes financières</i>	4.11.4.	133.230.027	104.779.224
Dérivés, comptabilité de couverture	4.14.	682.810.463	555.456.248
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	4.15.	8.884.620	5.490.076
Provisions	4.12.	21.201.429	82.030.811
Passifs d'impôts	4.7.	7.036.535	14.337.068
Autres passifs	4.8.	101.393.590	76.478.170
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	4.10.	35.463.778	
Total passifs		20.332.532.081	19.278.813.837
Fonds Propres (en EUR)	Note	31/12/2019	31/12/2018
Capital émis		871.767.914	818.709.492
<i>Capital libéré</i>	4.17.	871.767.914	818.709.492
<i>Capital appelé non libéré</i>		0	0
Agio		0	0
Autres fonds propres		-51.730	3.074.721
<i>Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés</i>	4.17.	2.123.414	3.603.753
<i>Réserve de réévaluation: gains et pertes actuariels sur les plans de pensions</i>	4.17.	-2.175.144	-529.032
Réserves (y compris les résultats non distribués)	4.17.	320.995.423	279.458.538
Résultat de l'exercice	4.17.	70.297.576	65.794.729
Intérêts minoritaires		0	0
Total des capitaux propres		1.263.009.183	1.167.037.480
Total des passifs et des fonds propres		21.595.541.264	20.445.851.317

* Suite à la décision de vendre Crelan Insurance en 2020, les actifs et passifs de Crelan Insurance sont reclassés au 31/12/2019 sur une ligne séparée comme groupe d'actifs et de passifs détenus en vue de la vente (voir paragraphe 4.10.)

Etat consolidé du résultat global

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en EUR)	Note	31/12/2019	31/12/2018
Activités ordinaires			
Produits et charges financiers et opérationnels		333.585.967	324.879.952
Produits d'intérêt	5.1.	430.806.923	445.951.130
Charges d'intérêt	5.1.	-156.170.110	-180.454.339
Dividendes	5.3.	1.207.908	441.346
Produits d'honoraires et de commissions	5.2.	99.319.133	100.993.996
Charges d'honoraires et de commissions	5.2.	-99.916.140	-93.921.070
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	5.4.	4.796.646	2.886.870
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	5.5.	-1.461.377	-246.949
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	5.6.	506.192	325.122
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture		-859.493	692.931
Réévaluation des différences de taux de change		988.656	880.169
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	5.7.	-12.671	-25.328
Autres produits opérationnels	5.8.	54.537.836	47.356.074
Autres charges opérationnelles		-157.536	0
Charges administratives		-240.116.996	-223.146.082
Dépenses de personnel	5.9.1.	-93.266.361	-90.642.254
Dépenses générales et administratives	5.9.2.	-146.850.635	-132.503.828
Amortissements		-11.983.515	-10.077.522
Immobilisations corporelles	4.5.	-8.033.322	-5.159.413
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	4.6.	-3.950.193	-4.918.109
Provisions	4.12.	3.426.139	-1.137.438
Dépréciations	5.10.	1.225.109	-5.659.572
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat		1.225.109	-5.659.572
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>		0	0
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>		1.225.109	-5.659.572
Dépréciations sur immobilisations corporelles		0	0
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat		0	0
Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente		0	0
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS		86.136.704	84.859.338
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	5.11.	-15.839.128	-19.064.609
<i>Impôts exigibles</i>		-13.705.565	-13.950.105
<i>Impôts différés</i>		-2.133.563	-5.114.504
PROFIT OU PERTE (NET)		70.297.576	65.794.729
Etat des résultats non-réalisés			
Résultats non réalisés pouvant être reclassés à l'avenir dans les résultats réalisés			
<i>Réévaluation des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>		-1.480.339	-53.224
Résultats non réalisés qui ne seront jamais inclus dans les résultats obtenus			
<i>Gains/(Pertes) actuariels sur régimes à prestations définies</i>		-1.646.112	324.854
Total des résultats non-réalisés (net)		-3.126.451	271.630
Total des résultats réalisés et non-réalisés de l'année		67.171.125	66.066.359

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net	70.297.576	65.794.729
Rapprochement entre le résultat net et les flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles	19.510.171	35.355.928
Charges d'impôts exigibles et différés, comptabilisés en résultat	15.839.128	19.064.609
Gains ou pertes de change latents	-988.656	-880.169
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Amortissements	11.983.515	10.077.522
Dépréciations	-1.225.109	5.659.572
Provisions nettes (reprises)	-2.984.927	1.137.438
Résultat net sur vente d'immobilisations corporelles	12.671	25.328
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Profits nets latents sur les investissements disponibles à la vente	-1.480.339	0
Autres ajustements	-1.646.112	271.628
Flux de trésorerie résultant de résultats opérationnels avant variations des actifs et passifs opérationnels	89.807.747	101.150.657
Augmentation (diminution) des actifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):	733.989.505	351.032.405
Augmentation (diminution) des prêts et créances	0	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers au coût amorti	741.280.292	339.654.563
Augmentation (diminution) des actifs disponibles à la vente	0	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés	-3.667.609	-2.031.997
Augmentation (diminution) des actifs financiers détenus à des fins de transaction	2.299.312	-1.919.467
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.432.694	232.292
Augmentation (diminution) des dérivés d'actifs, comptabilité de couverture	-8.611.454	13.494.825
Augmentation (diminution) des produits d'actifs financiers	0	0
(Augmentation) diminution des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente	0	0
Augmentation (diminution) des autres actifs	1.256.270	1.602.189
Augmentation (diminution) des passifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):	1.129.046.282	508.028.123
Augmentation (diminution) des dépôts d'établissements de crédit	-18.884.421	18.472.590
Augmentation (diminution) des dépôts (autres que d'établissements de crédit)	1.021.808.308	761.796.401
Augmentation (diminution) des titres de dette	-61.146.843	-207.361.332
Augmentation (diminution) des passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.761.965	-1.670.366
Augmentation (diminution) des dérivés de passifs, comptabilité de couverture	127.354.215	-46.556.830
Augmentation (diminution) des autres passifs (définition du bilan)	56.153.058	-16.652.340
(Diminution) augmentation du capital d'exploitation net	395.056.777	156.995.718
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	484.864.524	258.146.375
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	-15.702.881	-13.569.506
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	469.161.643	244.576.869
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'actifs corporels)	22.600.999	5.798.312
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs corporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles)	3.026.817	1.527.713
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs incorporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition des actifs détenus jusqu'à leur échéance)	0	0
Autres entrées de trésorerie liées à des activités d'investissement	19.823	208.747
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-25.607.993	-7.117.278
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
(Dividendes versés)	24.257.034	24.726.180
(Sorties de trésorerie pour rembourser des dettes subordonnées)	64.054.687	34.513.226
Entrées de trésorerie provenant de l'émission ou de remboursement d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres	53.058.378	-10.424.146
(Autres sorties de trésorerie liées à des activités d'investissement)	0	39.365
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-35.253.343	-69.702.917
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie ou les équivalents de trésorerie	312.122	292.501
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	408.612.430	168.049.175
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	1.493.289.730	1.325.240.555
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	1.901.902.160	1.493.289.730
Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Fonds en caisse	51.451.730	54.412.661
Avoirs auprès des banques centrales	1.825.266.116	1.410.636.497
Prêts et créances	25.184.314	28.240.572
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fin d'exercice	1.901.902.160	1.493.289.730
Dont : montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par l'entreprise, mais non disponibles pour le groupe	164.044.510	168.793.733
Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie opérationnels:		
Produits d'intérêts reçus	442.074.926	447.128.372
Dividendes reçus	1.207.908	441.346
Charges financières payées	363.515.818	190.200.792

Tableau consolidé des variations des fonds propres

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Résultat net	70.297.576	65.794.729
<u>Rapprochement entre le résultat net et les flux de trésorerie nets relatifs aux activités opérationnelles</u>	<u>19.510.171</u>	<u>35.355.928</u>
Charges d'impôts exigibles et différés, comptabilisés en résultat	15.839.128	19.064.609
Gains ou pertes de change latents	-988.656	-880.169
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT		
Amortissements	11.983.515	10.077.522
Dépréciations	-1.225.109	5.659.572
Provisions nettes (reprises)	-2.984.927	1.137.438
Résultat net sur vente d'immobilisations corporelles	12.671	25.328
ACTIVITES OPERATIONNELLES		
Profits nets latents sur les investissements disponibles à la vente	-1.480.339	0
Autres ajustements	-1.646.112	271.628
Flux de trésorerie résultant de résultats opérationnels avant variations des actifs et passifs opérationnels	89.807.747	101.150.657
<u>Augmentation (diminution) des actifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>733.989.505</u>	<u>351.032.405</u>
Augmentation (diminution) des prêts et créances	0	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers au coût amorti	741.280.292	339.654.563
Augmentation (diminution) des actifs disponibles à la vente	0	0
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés	-3.667.609	-2.031.997
Augmentation (diminution) des actifs financiers détenus à des fins de transaction	2.299.312	-1.919.467
Augmentation (diminution) des actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.432.694	232.292
Augmentation (diminution) des dérivés d'actifs, comptabilité de couverture	-8.611.454	13.494.825
Augmentation (diminution) des produits d'actifs financiers	0	0
(Augmentation) diminution des actifs non courants et des groupes destinés à être cédés, détenus en vue de la vente	0	0
Augmentation (diminution) des autres actifs	1.256.270	1.602.189
<u>Augmentation (diminution) des passifs opérationnels (à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie):</u>	<u>1.129.046.282</u>	<u>508.028.123</u>
Augmentation (diminution) des dépôts d'établissements de crédit	-18.884.421	18.472.590
Augmentation (diminution) des dépôts (autres que d'établissements de crédit)	1.021.808.308	761.796.401
Augmentation (diminution) des titres de dette	-61.146.843	-207.361.332
Augmentation (diminution) des passifs financiers détenus à des fins de transaction	3.761.965	-1.670.366
Augmentation (diminution) des dérivés de passifs, comptabilité de couverture	127.354.215	-46.556.830
Augmentation (diminution) des autres passifs (définition du bilan)	56.153.058	-16.652.340
(Diminution) augmentation du capital d'exploitation net	395.056.777	156.995.718
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	484.864.524	258.146.375
Impôts sur le résultat (payés) remboursés	-15.702.881	-13.569.506
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	469.161.643	244.576.869
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'actifs corporels)	22.600.999	5.798.312
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs corporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations incorporelles)	3.026.817	1.527.713
Entrées de trésorerie provenant de la vente d'actifs incorporels	0	0
(Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition des actifs détenus jusqu'à leur échéance)	0	0
Autres entrées de trésorerie liées à des activités d'investissement	19.823	208.747
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	-25.607.993	-7.117.278
ACTIVITES DE FINANCEMENT		
(Dividendes versés)	24.257.034	24.726.180
(Sorties de trésorerie pour rembourser des dettes subordonnées)	64.054.687	34.513.226
Entrées de trésorerie provenant de l'émission ou de remboursement d'actions ou d'autres instruments de capitaux propres	53.058.378	-10.424.146
(Autres sorties de trésorerie liées à des activités d'investissement)	0	39.365
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	-35.253.343	-69.702.917
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie ou les équivalents de trésorerie	312.122	292.501
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	408.612.430	168.049.175
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN DÉBUT D'EXERCICE	1.493.289.730	1.325.240.555
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	1.901.902.160	1.493.289.730
<u>Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :</u>		
Fonds en caisse	51.451.730	54.412.661
Avoirs auprès des banques centrales	1.825.266.116	1.410.636.497
Prêts et créances	25.184.314	28.240.572
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en fin d'exercice	1.901.902.160	1.493.289.730
Dont : montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie détenus par l'entreprise, mais non disponibles pour le groupe	164.044.510	168.793.733
<u>Informations supplémentaires concernant les flux de trésorerie opérationnels:</u>		
Produits d'intérêts reçus	442.074.926	447.128.372
Dividendes reçus	1.207.908	441.346
Charges financières payées	363.515.818	190.200.792

Abréviations

ABS	: Asset-Backed Securities
ALM	: Asset & Liability Management
ATM	: Automated Teller Machine
BCE	: Banque Centrale Européenne
BNB	: Banque Nationale Belge
CAD	: Capital Adequacy
CDS	: Credit Default Swap
CIR	: Crelan Insurance
COREP	: Common Solvency Ratio Reporting
CRO	: Chief Risk Officer
CSA	: Credit Support Annex
CVA	: Credit Valuation Adjustment
DBO	: Defined Benefit Obligation
DVA	: Debit Valuation Adjustment
EAD	: Exposure At Default
EB	: Europabank
EBA	: European Banking Authority
ECB	: European Central Bank
EMIR	: European Market Infrastructure Regulation
ERM	: External Risk Management
ETP	: Equivalent Temps Plein
EUR	: Euro
FVOCI	: Fair Value through Other Comprehensive Income
FVPL	: Fair Value through Profit and Loss
GMRA	: Global Repurchase Master Agreement
HTC	: Hold-to-Collect
IAS	: International Accounting Standards
IBNR	: Incurred But Not Reported
ICAAP	: Internal Capital Adequacy Assessment Process
IFRIC	: International Financial Reporting Interpretations Committee
IFRS	: International Financial Reporting Standards
IRB	: Internal Ratings Based
IRS	: Interest Rate Swap
ISDA	: International Swap and Derivatives Association
LCH	: London Clearing House
LCR	: Liquidity Coverage Ratio
LGD	: Loss Given Default
LL	: Lease Liabilities
MBS	: Mortgage-Backed Securities
NSFR	: Net Stable Funding ratio
OCI	: Other Comprehensive Income
OLO	: Obligation Linéaire Obligations
OR	: Operational Risk
ORM	: Operational Risk Management
OTC	: Over-The-Counter
PD	: Probability of Default
PME	: Petite ou Moyenne Entreprise
PUC	: Projected Unit Credit
RMSA	: Risk & Monitoring Self-Assessment
RoU	: Right-of-Use
RWA	: Risk-Weighted Asset
SA	: Société Anonyme
SCRL	: Société Coopérative à Responsabilité Limitée
SPPI	: Solely Payments of Principal and Interest
USD	: US Dollar
VaR	: Value-at-Risk

Annexes

1. Observations générales sur l'évolution du bilan et du compte de résultat

1.1. Observations générales sur l'évolution du bilan

L'actif total du Groupe a progressé de 5,6%¹ au cours de l'exercice. Les actifs financiers évalués au coût amorti restent toujours la composante principale, s'élevant à 87,4% de l'actif total pour une croissance de +2,95% en 2019. Cette croissance s'explique par la très bonne production de crédits dans le segment clé des retraits au cours de l'année. Grâce à une bonne performance commerciale et à l'influence de la fin du "Woonbonus" en Flandre, le Groupe a réussi à faire croître son encours de crédits de manière significative.

Le deuxième élément le plus important concerne la trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales – représentant 8,7% du bilan (2018 : 7,17%). Celles-ci ont fortement progressé (+28,1%) du fait, d'une part, de l'augmentation des fonds provenant du passif et d'autre part, de la réduction du portefeuille de titres.

Pour l'analyse des actifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées, nous renvoyons à la note 1.3.

Le passif se compose pour 90,1% des passifs évalués au coût amorti. La majorité d'entre eux (84,4% du total du bilan) concerne les dépôts des clients. Tout comme l'augmentation des crédits aux particuliers, la progression par rapport à 2018 (+6,1%) est due aux bons résultats commerciaux engrangés tout au long de l'année dans notre segment clé des particuliers. Nous pouvons cependant constater la tendance toujours baissière concernant les "dettes représentées par un titre" ainsi que les "dettes subordonnées" (respectivement -6,3% et -26,5%), ce qui se traduit par un transfert de ces fonds vers les dépôts. En raison des faibles taux d'intérêt, les clients ne choisissent plus d'investir leurs fonds à long terme.

La forte baisse des provisions est principalement due à la déconsolidation de Crelan Insurance SA (voir notes 1.3. et 4.10.). Si l'on exclut le reclassement des provisions techniques de Crelan Insurance, le mouvement s'élève à 4,7 millions d'EUR.

Pour l'analyse des passifs détenus en vue de la vente et des activités abandonnées, nous renvoyons à la note 1.3.

Les fonds propres ont connu une belle progression cette année. Celle-ci est due à une excellente production de parts coopératives (+53 millions d'EUR) ainsi que d'une augmentation de +41,5 millions d'EUR des réserves (résultat 2018 après déduction du dividende versé en 2018). Le dividende versé aux coopérateurs s'est quant à lui élevé à 24,3 millions d'EUR.

Le ratio CAD à la fin de 2019 est de 21,85% contre 19,19% à la fin de 2018. Le ratio TIER I est de 21,03% contre 17,76% à la fin de 2018. Ces ratios de capital figurent une fois de plus parmi les meilleurs du marché belge et confirment la solidité financière du Groupe.

L'entrée en vigueur de la nouvelle norme IFRS 16 a eu un léger impact sur la structure du bilan et du compte de résultat. Cette nouvelle norme IFRS exige que les entreprises présentent leurs obligations de location sous une rubrique à l'actif (le droit d'usage – "Right of Use" – c'est-à-dire la situation des actifs loués) et une rubrique au passif (l'obligation de location – "Lease Liabilities" – qui reflète la situation des engagements de l'entreprise envers ses bailleurs). La réduction de ces deux comptes du bilan impacte le compte de résultat au travers des amortissements (pour le droit d'usage) et des frais et des charges intérêts (pour l'obligation de location).

Dans la mesure où les affaires du Groupe ne sont pas axées autour de telles activités de location, l'impact de l'arrivée de cette nouvelle norme sur les différents éléments comptables ne fut que très limité (l'impact

¹ Sauf mention contraire, les chiffres mentionnés dans cette partie ne tiennent pas compte des actifs de Crelan Insurance SA.

sur le compte de résultat provenant de la différence de timing entre la réduction de l'actif et du passif ne s'est élevé qu'à -26.485 EUR). Voir la note 4.9. du bilan.

1.2. Observations générales sur l'évolution du compte de résultat

La progression du revenu net d'intérêt (+9,1 millions d'EUR) est principalement due à une baisse supérieure des charges d'intérêt (-24 millions d'EUR) par rapport à la baisse de revenu à laquelle le Groupe a dû faire face (-15,1 millions d'EUR). Malgré les belles performances commerciales réalisées par le Groupe, la faiblesse des taux d'intérêt continue d'affaiblir la rentabilité en réduisant la marge d'intermédiation des banques.

Le principal facteur ayant conduit à la baisse des charges est la forte réduction des frais liés aux opérations de couverture (-11,8 millions d'EUR). Cette baisse provenant d'une part de la faiblesse des taux du marché et d'autre part, du fait que le Groupe ait compressé moins de swaps (-4,4 millions d'EUR par rapport à 2018).

La ligne des gains et pertes réalisés sur les actifs et les passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur dans le compte de résultat concerne principalement la vente de titres arrivant à échéance au cours de l'exercice afin de générer ainsi un rendement additionnel limité ainsi qu'une plus-value enregistrée sur la participation du Groupe dans un fond de capital-investissement ("private equity").

Les recettes des activités de commissions sont restées relativement stables par rapport à 2018 (-1 million d'EUR). Les commissions versées aux agents ont augmenté de 6 millions d'EUR, d'une part en raison de l'augmentation de l'activité hors bilan et d'autre part en raison d'une augmentation de la circulation des dépôts. Voir la note 5.2. du compte de résultat.

Enfin, les autres produits d'exploitation ont connu une belle progression (+7,1 millions d'EUR) grâce principalement à la hausse des primes nettes sur les contrats d'assurance (+3 millions d'EUR) d'une part et du recouvrement exceptionnel suite à la fraude au CEO de 2016 (+2,14 millions d'EUR) d'autre part.

Charges administratives et amortissements

Les charges administratives ont augmenté de manière significative en 2019 (+14,3 millions d'EUR). Il y a eu une augmentation limitée des rémunérations (+2,3 millions d'EUR), mais surtout une augmentation significative des coûts liés aux développements informatiques (+7,3 millions d'EUR).

Les coûts liés à l'éventuelle acquisition d'AXA Banque Belgique ont également contribué de manière significative à l'augmentation des frais administratifs et s'élèvent à 6,7 millions d'EUR.

L'augmentation de la charge d'amortissement est principalement liée à l'introduction de l'IFRS 16 (voir note 4.9.).

Le coefficient d'exploitation ou Cost-Income Ratio (CIR) s'élève à 73,59%² en 2019 contre 71,79% à la fin de 2018.

Provisions et dépréciations

Le Groupe a procédé à une reprise de 1,2 millions d'EUR de ses dépréciations. Cette reprise de dépréciations provient de l'approbation prudente des crédits des années passées. Le Groupe a également procédé à des reprises de provisions pour environ 3,4 millions d'EUR. La principale raison de cette reprise est la

² Attention, ce ratio ne tient pas compte des frais exceptionnels de 6,7 millions d'EUR liés à la transaction avec AXA Banque Belgique. En incluant ces coûts, le CIR s'élèverait à 75,57%.

réévaluation des provisions pour réorganisation constituées en 2016, qui a entraîné une reprise nette (sans utilisation) de 5,9 millions EUR (voir note 4.12.).

Résultat global

L'augmentation des coûts informatiques et des frais exceptionnels liés à l'éventuelle acquisition d'AXA Banque Belgique ont eu un impact important. Les reprises de provisions et de dépréciations ont toutefois entraîné une augmentation du résultat avant impôts.

Le rendement des fonds propres à la fin de 2019 était de 6,02% contre 5,59% un an plus tôt.

1.3. Projet d'acquisition d'AXA Banque Belgique par le Groupe Crelan

En date du 24 octobre 2019, le Groupe Crelan et le Groupe AXA ont conclu un accord sur l'acquisition d'AXA Banque Belgique par le Groupe Crelan dans le cadre d'un partenariat stratégique à long terme à travers lequel les produits d'assurances dommages et d'assurances de solde restant dû seront commercialisés dans les réseaux Crelan et AXA Banque Belgique. Le partenariat stratégique est accompagné d'un investissement stratégique de 90 millions d'EUR par le Groupe AXA dans le Groupe Crelan.

Le Conseil d'Administration de CrelanCo estime que l'acquisition d'AXA Banque Belgique représente une opportunité stratégique unique pour Crelan qui permettra en particulier de renforcer le Groupe Crelan dans le futur (notamment par la mutualisation des investissements informatiques) et d'améliorer les services aux clients. Le conseil d'administration de CrelanCo a décidé de procéder à l'acquisition envisagée au terme d'une revue détaillée de l'opportunité et de l'équilibre financier de la transaction.

AXA Banque Belgique est la 6ème banque belge en termes d'actifs (27 milliards d'EUR, dont 20 milliards d'EUR de prêts à la clientèle). Elle offre une gamme de produits bancaires aux particuliers et d'investissement à près de 860.000 clients, principalement sous forme de prêts, de solutions d'investissement, d'opérations bancaires courantes et de comptes de dépôts. Au 1er janvier 2019, la société comptait 790 employés et distribuait ses produits à travers un réseau d'environ 550 agences bancaires à travers la Belgique.

L'exécution effective de cette transaction est sujette à l'approbation des autorités de contrôle, dont la Banque Centrale Européenne, la Banque Nationale de Belgique, la Banque de France et l'Autorité Belge de la Concurrence, et est attendue pour fin 2020.

La transaction se déroulera de la manière suivante.

CrelanCo paye 620 millions d'EUR à AXA SA (maison mère en France) pour 100% des actions d'AXA Banque Belgique.

CrelanCo et Crelan SA vendent à leur tour 100% des actions qu'elles détiennent dans Crelan Insurance SA (la compagnie d'assurances du Groupe Crelan qui vend surtout des assurances de solde restant dû liées à des crédits) à AXA Belgique pour un montant de 80 millions d'EUR.

De cette manière, seul un montant de 540 millions d'EUR en cash sera transféré au moyen des liquidités disponibles.

AXA Belgium souscrira une augmentation de capital de 60 millions d'EUR dans AXA Banque Belgique et une augmentation de capital de 30 millions d'EUR dans la SA Crelan, ce qui correspondra à une augmentation totale de capital de 90 millions d'EUR pour le Groupe Crelan.

Cette augmentation de capital se fera par l'émission de nouvelles actions ordinaires qui représenteront 9,9% du capital d'AXA Banque Belgique et 9,9% du capital de Crelan SA.

Crelan SA accueillera ainsi un investisseur "institutionnel", AXA Banque Belgique, au sein de son actionariat. CrelanCo SC restera actionnaire de Crelan SA à hauteur de 90,1% et sera également actionnaire d'AXA Banque Belgique à hauteur de 90,1%.

Crelan a également conclu un accord de distribution de longue durée pour la vente d'assurances dommages et d'assurances de solde restant dû d'AXA par le biais de ses réseaux.

Après le closing (= exécution effective de l'accord avec AXA), Crelan mettra en oeuvre son plan d'intégration et de migration informatique qui devrait s'étendre sur une période prévue de 24 mois au terme de laquelle AXA Banque Belgique pourrait le cas échéant fusionner avec Crelan SA. Toutes les activités seront alors exercées sous la marque Crelan.

Dans un premier temps, peu de choses changeront pour les clients et les deux banques continueront à coexister. Cela devrait permettre de coordonner les produits et les processus des deux banques afin d'offrir un soutien rapide à tous les clients et à toutes les agences via un système unique et uniforme.

Avec la reprise d'AXA Banque Belgique, le Groupe Crelan doublera de taille.

Suite à cette transaction, il a été décidé de présenter les actifs et passifs liés à Crelan Insurance SA sur deux lignes distinctes (Actifs : "Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées"; Passifs : "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées"). En conséquence, la comparaison de l'évolution des différents postes du bilan entre l'exercice 2019 et l'exercice 2018 est légèrement "faussée". Il reste cependant possible au lecteur de reconstituer un bilan intégrant les activités de Crelan Insurance SA grâce aux précisions données dans la note 4.10. (Bilan de Crelan Insurance SA).

Les résultats de CRI pour 2019 font partie intégrante des résultats du Groupe Crelan, par conséquent aucun ajustement n'a été apporté au compte de résultat.

2. Information Générale

2.1. Dénomination officielle et forme juridique de l'entité

Le Groupe Crelan (ci-après appelé "le Groupe") comprend Crelan SA, Crelan Insurance SA, la caisse coopérative CrelanCo SC, Europabank SA et sa filiale EB-Lease SA.

2.2. Le domicile et le pays dans lequel elle a été enregistrée et l'adresse de son siège social

Crelan SA fut créée et est située en Belgique, son siège principal se trouve au Boulevard Sylvain Dupuis 251 à 1070 Bruxelles.

2.3. Activités principales

Le Groupe Crelan compte à présent 2.772 collaborateurs (2018 : 2.873 collaborateurs), 583 points de vente (2018 : 633 points de vente), 915.492 clients (2018 : 919.887 clients) et 275.054 actionnaires (2018 : 275.675 actionnaires).

Crelan SA est une banque de détail belge de taille moyenne qui, grâce à ses 275.054 actionnaires, possède un solide ancrage coopératif. La banque propose un service bancaire complet aux agriculteurs, horticulteurs, particuliers, indépendants et entreprises grâce à un réseau d'agents indépendants.

En 2007, la compagnie d'assurance Crelan Insurance SA a été créée. Le Groupe commercialise, via Crelan Insurance SA, une assurance solde restant dû, une assurance solde de financement et une assurance décès temporaire. En outre, le Groupe commercialise des produits d'assurance financiers (branches 21, 23 et 26) sur la base d'un accord de distribution avec des compagnies d'assurance.

Europabank SA est une banque de niche par son offre de produits et de services spécifiques. L'activité d'Europabank SA est l'octroi de crédits à des clients ayant un autre profil de risque que celui de la clientèle de Crelan SA. Les prêts sont effectués par l'intermédiaire d'un réseau d'agences distinct et par l'intermédiaire de courtiers indépendants. Du côté des dépôts, l'accent est mis sur les produits d'épargne traditionnels. En plus, Europabank SA parvient à attirer de plus en plus d'entreprises et de commerçants avec son cards-business unique : Europabank SA possède d'ailleurs une licence Visa et Mastercard internationale. Les entreprises et commerçants sont également attirés par la formule de leasing d'EB-Lease SA. En plus, Europabank SA et EB-Lease SA agissent également comme courtiers d'assurance.

Le Groupe a décidé de donner à la banque de niche Europabank SA une grande autonomie dans le développement de ses activités spécialisées.

2.4. Structure du Groupe Crelan

Crelan SA et la Caisse coopérative agréée CrelanCo SC, dont les engagements sont solidaires entre elles, forment ensemble, conformément à l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 sur l'état des établissements de crédit et leur surveillance, une fédération d'établissements de crédits au sens de l'article 61 de la loi du 22 mars 1993 sur le statut des établissements de crédit, Crelan SA assumant le rôle d'établissement central. Il y a une solidarité totale entre les différentes entités du Groupe.

CrelanCo SC a été fondée le 5 novembre 2015 suite à la fusion de Lanbokas SC, de Agricaïsse SC et de huit sociétés coopératives régionales. De cette manière, les valeurs coopératives sont regroupées dans une société coopérative solide et solvable.

Le capital coopératif de CrelanCo SC est détenu par 275.054 actionnaires, agriculteurs et particuliers. La gestion opérationnelle de CrelanCo SC est assurée par le Comité de Direction de Crelan SA.

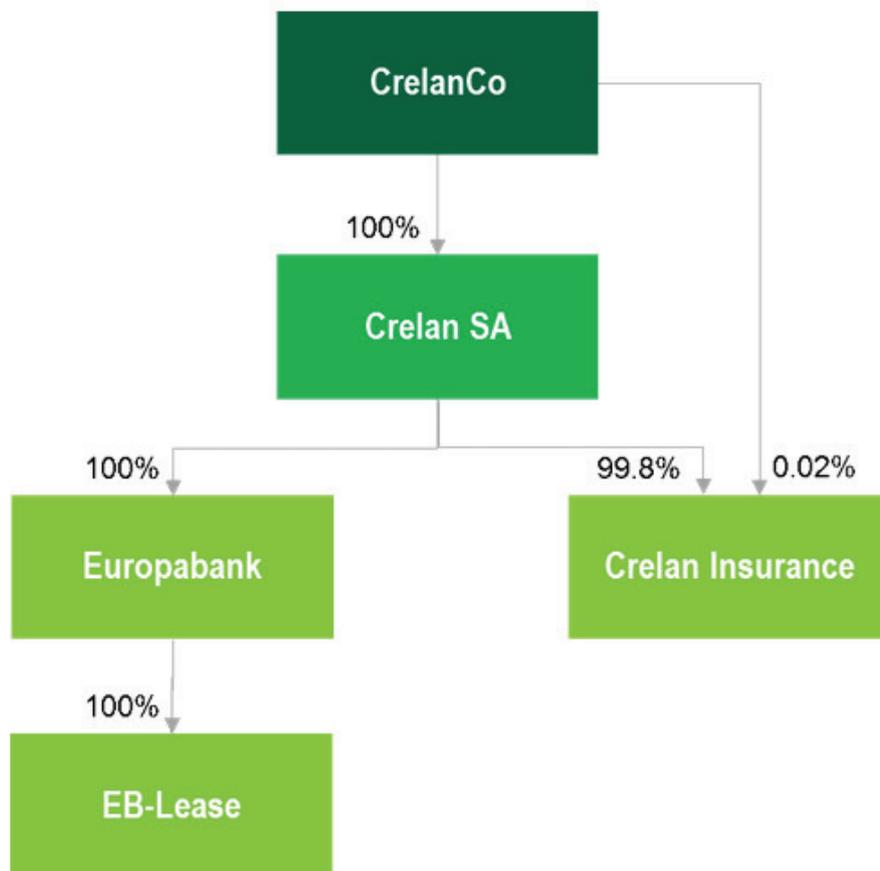
Depuis la mi-2015 la caisse coopérative agréée CrelanCo SC détient 100% du nombre total d'actions et des droits de vote dans Crelan SA.

Crelan SA détient 100% des actions de la société d'assurance Crelan Insurance SA et d'Europabank SA. Europabank SA et sa filiale EB-Lease SA font partie du Groupe Crelan depuis 2004.

Les comptes annuels consolidés du Groupe Crelan comprennent par conséquent les chiffres de la Caisse coopérative agréée CrelanCo SC, de Crelan SA ainsi que de ses filiales (i.e. Europabank SA et EB-Lease SA et Crelan Insurance SA).

Aucune restriction importante ne s'applique au Groupe quant à sa capacité d'accès ou d'utilisation des actifs au sein du Groupe ; ni à procéder au règlement des passifs au sein du Groupe.

Le schéma ci-dessous donne une vue simplifiée de la structure du Groupe.



2.5. Localisation géographique

Le Groupe Crelan se concentre uniquement sur le marché belge.

2.6. Les collaborateurs du Groupe

Fin décembre 2019, le Groupe emploie 2.772 collaborateurs, dont 1.120 employés et 1.652 agents indépendants et employés d'agences, contre 2.873 collaborateurs fin 2018 (respectivement 1.145 employés et 1.728 agents indépendants et employés d'agences). Cela signifie une diminution du nombre d'employés de -3,52%. Sur les 2.772 collaborateurs, il y a 1.396 hommes et 1.376 femmes.

En ce qui concerne les engagements de retraite, le Groupe dispose de différents régimes à prestations définies (cf. note 4.13.1).

2.7. Événements postérieurs à la date de clôture

2.7.1. Dividende

Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 juin 2020 que CrelanCo SC verse un dividende de 3% ou de 0,37 EUR par action aux coopérateurs pour un montant total de 24,5 millions d'EUR (2019 : 24,3 millions d'EUR). Dans le contexte actuel des taux d'intérêt, ce dividende constitue une rémunération très attractive pour ce type d'investissement. Etant donné que la BCE a demandé au secteur bancaire de ne pas verser de dividende pour le moment (crise de Corona, voir ci-dessus), celui-ci sera versé au plus tôt en octobre 2020 et uniquement sous réserve de l'approbation de la Banque nationale.

2.7.2. Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

L'année 2020 sera principalement caractérisée comme l'année du coronavirus. L'épidémie de coronavirus a commencé au début de l'année comme un problème chinois isolé, mais s'est rapidement transformée en une pandémie avec pour conséquence une crise économique mondiale. Cette pandémie a un impact sans précédent sur l'économie et les marchés financiers, mais n'affecte pas les résultats publiés dans ce rapport pour l'exercice 2019.

Cependant, il est clair que l'épidémie de coronavirus et les mesures prises pour contrôler sa propagation affecteront les résultats de 2020. Les influences suivantes, entre autres, pourraient se manifester en 2020:

- Une diminution des volumes vendus pour les crédits et les produits hors bilan car seuls les déplacements urgents sont autorisés, ce qui a un impact sur les revenus des commissions.
- Une diminution des activités dans le domaine des opérations de paiement et du traitement des cartes de crédit, car les magasins et les restaurants resteront fermés pendant un certain temps, ce qui entraînera une baisse des recettes de la banque.
- La fermeture temporaire d'entreprises et l'introduction du chômage technique parmi les salariés peuvent entraîner des problèmes de paiement tant pour les entreprises que pour les clients de détail, ce qui se traduit par une perte potentiellement plus élevée sur les prêts en cours. Le remboursement tardif ou le non-remboursement (temporaire) des prêts peut avoir un effet négatif sur la position de liquidité de la banque.
- Les mesures prises par le secteur bancaire en concertation avec le gouvernement – pour apporter un soutien aux entreprises et aux particuliers qui ont rencontré des problèmes de paiement à la suite de la crise du coronavirus – pèseront également sur la rentabilité et la position de liquidité de la banque en 2020.

La liste non exhaustive ci-dessus peut nécessiter des ajustements importants de l'évaluation de certains postes du bilan en 2020.

3. Déclaration de conformité IAS/IFRS

Les comptes annuels consolidés des sociétés cotées en bourse au sein de l'Union Européenne doivent être rédigés, depuis le 1er janvier 2005 avec bilan d'ouverture le 1er janvier 2004, conformément aux normes de l'International Financial Reporting Standards ("IFRS") adoptées par l'Union Européenne. Dans plusieurs pays, dont la Belgique, les régulateurs nationaux ont déterminé que toutes les institutions financières établissant des comptes annuels consolidés devaient également les rédiger selon les normes IFRS, indépendamment du fait qu'elles soient cotées en bourse ou non. Par conséquent, le Groupe Crelan présente également les états financiers consolidés (rapports périodiques) établis conformément aux normes IAS et IFRS applicables à la date de clôture, telles qu'adoptées par l'Union européenne.

Le 30 avril 2020, le Conseil d'Administration a examiné les états financiers et les a approuvés pour publication. Les comptes annuels seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 juin 2020.

3.1. Application de nouvelles normes et interprétations

Normes et interprétations applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2019 :

- IFRS 16 Contrats de location
- IFRIC 23 Incertitude relative aux traitements des impôts sur le résultat
- Amendements à IAS 19 Modification, réduction ou liquidation d'un régime
- Amendements à IAS 28 Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises
- Amendements à IFRS 9 Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative
- Améliorations annuelles des IFRS cycle 2015-2017

IFRS 16 :

Pour plus d'informations relatives à l'introduction de la nouvelle norme IFRS 16, veuillez vous référer aux points "1. Observations générales sur l'évolution du bilan et du compte de résultat" et "4.9. IFRS 16".

Normes et interprétations émises, mais non encore applicables pour la période annuelle ouverte à compter du 1er janvier 2019³ :

- Amendements à IAS 1 et IAS 8 Modification de la définition du terme "significatif";
- Amendements à IFRS 3 Regroupements d'entreprises;
- Amendements à IFRS 9, IAS 39 et IFRS 7 Réforme des taux d'intérêt de référence;
- Amendements des références au Cadre conceptuel de l'information financière dans les normes IFRS;
- IFRS 17 Contrats d'assurance.

Seule l'introduction de l'IFRS 16 a eu un impact. L'impact a été examiné en détail dans les commentaires généraux sur l'évolution du bilan et du compte de résultat. Également sous le point "4.9 IFRS 16".

³ : Les ajustements suivants sont applicables pour les périodes annuelles ouvertes à compter du 1er janvier 2020 (hormis pour IFRS 17: à partir du 1er janvier 2021), mais non encore adoptée au niveau européen.

4. Notes relatives au bilan

4.1. Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales

La trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales au 31 décembre 2019 se présentent comme suit :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Espèces	51.451.730	54.412.660
Dépôts auprès des banques centrales	1.661.221.606	1.241.842.767
Dépôts de réserves monétaires à la Banque Nationale de Belgique	164.044.510	168.793.733
Total trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	1.876.717.846	1.465.049.160
dont repris en trésorerie et équivalents de trésorerie	1.876.717.846	1.465.049.160

Les espèces correspondent aux encaisses présentes dans les agences.

A côté de cela, cette rubrique comprend les dépôts auprès de banques centrales ainsi que les dépôts de réserve monétaire auprès de la Banque Nationale de Belgique.

Les dépôts auprès des banques centrales ont augmenté de 419,38 millions d'EUR et constituent toujours la catégorie la plus importante de cette rubrique. L'augmentation est le résultat de l'afflux de dépôts de clients au passif qui n'ont pas été entièrement convertis en crédits ou en portefeuille d'investissement. Le surplus est donc placé à la BCE. Pour plus d'informations sur la gestion de la liquidité de la banque, nous renvoyons à la note 7.4 (Risque de liquidité).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie dans le cadre du tableau des flux de trésorerie comprennent la trésorerie et les comptes courants auprès des banques centrales (voir tableau ci-dessus) et les comptes courants auprès d'autres banques, qui s'élevaient à 25,2 millions d'EUR à la fin de 2019 (2018 : 28,2 millions d'EUR). Les comptes courants avec d'autres banques font partie des crédits interbancaires dans les prêts et créances.

4.2. Actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le Groupe Crelan n'exerce aucune activité de trading. Cependant, au moment du rachat de Centea SA, Crelan SA fut confrontée à des dérivés ne pouvant être identifiés comme instruments de couverture en vertu des règles IFRS. Ces dérivés durent donc être placés dans le portefeuille d'actifs/passifs détenus à des fins de transaction ; l'encours de ces dérivés diminuant donc au fur et à mesure des échéances.

Pour plus d'informations sur les dérivés du Groupe, nous renvoyons à la note 4.14.

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Actifs		
Derivés détenus à des fins de transaction	22.882.716	20.583.404
Titres de dette	0	0
Total actifs détenus à des fins de transaction	22.882.716	20.583.404
Passifs		
Derivés détenus à des fins de transaction	23.908.344	20.146.379
Titres de dette	0	0
Total passifs détenus à des fins de transaction	23.908.344	20.146.379

4.3. Portefeuille d'investissement

Les tableaux ci-dessous détaillent la composition du portefeuille titres au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018 :

(en EUR)		2019		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat	
Obligations d'Etat				
- cotées	835.167.635	0	0	
- non cotées	20.006.832	0	0	
Obligations et autres titres à revenu fixe				
- cotés	340.005.779	0	0	
- non cotés	0	0	0	
Actions et autres titres à revenu variable				
- cotés	0	0	0	
- non cotés	0	0	6.863.077	
Immobilisations financières				
- cotées	0	0	0	
- non cotées	0	8.705.691	90.000	
Total	1.195.180.246	8.705.691	6.953.077	

(en EUR)		2018		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat	
Obligations d'Etat				
- cotées	1.180.334.908	0	0	
- non cotées	24.008.583	0	0	
Obligations et autres titres à revenu fixe				
- cotés	427.721.081	3.519.229	0	
- non cotés	15.655.398	0	0	
Actions et autres titres à revenu variable				
- cotés	0	0	0	
- non cotés	0	0	6.569.002	
Immobilisations financières				
- cotées	0	0	0	
- non cotées	0	8.854.071	0	
Total	1.647.719.970	12.373.300	6.569.002	

Les portefeuilles du Groupe sont classés sur la base des directives IFRS 9 pour le classement et l'évaluation des actifs financiers. La catégorie de classification est basée sur le business model et le test des paiements du principal et des intérêts (test SPPI, i.e. "Solely Payments of Principal and Interest"). Sur la base du business model documenté dans la stratégie financière du Groupe, le portefeuille est alloué dans sa quasi-totalité à la catégorie HTC ("Hold-to-Collect"), ceci au coût amorti. Le business model de Crelan consiste à investir dans des actifs à faible risque, pour ensuite les conserver jusqu'à l'échéance. Les ventes dans le portefeuille de placements n'ont lieu que dans des cas exceptionnels (e.g. risque de crédit accru, date d'échéance au cours de la même année civile, etc.). L'analyse des ventes d'obligations sera effectuée sur une base annuelle où les ventes inférieures à 5% du portefeuille global sont considérées comme acceptables (mais à l'exclusion des obligations qui comportent un risque de crédit fortement accru ou expirent dans l'année).

Un prêt subordonné TIER I a été catalogué comme instrument de capital dans la catégorie FVOCI ("Fair Value through Other Comprehensive Income"). Les investissements dans le portefeuille de private equity

et un certain nombre de participations limitées ont également été placés dans cette catégorie. Enfin, les certificats immobiliers et un investissement dans un fonds d'obligations et d'actions ont dû être catalogués comme FVPL ("Fair Value through Profit and Loss"), car non conformes aux critères du SPPI. Cette dernière comprend également la joint-venture Jofico, créée pour la gestion des terminaux ATM et classée en actifs financiers non cotés.

À la fin de 2019, la valeur comptable des actifs financiers disponibles à la vente donnés en garantie dans le cadre de divers accords de rachat (repo) s'élevait à 40,6 millions d'EUR (2018 : 42,5 millions d'EUR).

Le tableau ci-dessous détaille les titres grevés de sûretés :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Titres grevés de garanties :		
- mis en gage	36.421.767	36.934.167
- repo	4.204.773	5.537.545
Durée maximale des transactions repo	3 mois	3 mois

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du portefeuille financier au cours des exercices 2018 et 2019:

(en EUR)	2019		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat
Solde d'ouverture	1.647.719.970	12.373.300	6.569.002
Vente de l'entité Crelan Insurance	-58.905.754	0	0
Nouvelle solde d'ouverture	1.588.814.216	12.373.300	6.569.002
Acquisitions	7.164.481	1.372.677	90.000
Ventes et arrivés à échéance	-379.835.142	-3.152.000	0
Fluctuations de la juste valeur	0	0	0
- via résultat	-3.865.797	0	-12.029
- via fonds propres	0	-1.788.978	0
Mutations des provisions (stage 1)	7.610	0	0
Utilisation et reprise des réductions de valeur (stage 3)	0	0	369.125
Fluctuations du taux de change	0	0	0
Autres mouvements	-17.105.122	-99.308	-63.021
Solde de clôture	1.195.180.246	8.705.691	6.953.077

(en EUR)	2018		
	Au coût amorti	À la juste valeur via OCI	À la juste valeur via le compte de résultat
Solde d'ouverture	1.498.255.432	14.405.296	6.336.709
Acquisitions	365.672.090	0	0
Ventes et arrivés à échéance	-191.101.806	-1.004.685	0
Fluctuations de la juste valeur	0	0	0
- via résultat	0	-38.797	232.293
- via fonds propres	-6.285.890	-988.514	0
Ajout de réductions de valeur	-35.874	0	0
Utilisation et reprise des réductions de valeur	0	0	0
Fluctuations du taux de change	0	0	0
Autres mouvements	-18.783.982	0	0
Solde de clôture	1.647.719.970	12.373.300	6.569.002

Au cours de l'année 2019, seul un montant total de 8,6 millions d'EUR a été investi en raison du faible niveau des taux d'intérêt. La plus grande partie de cette somme est constituée d'investissements en dollars dans des obligations d'entreprise. Un montant limité de 1,4 million d'EUR a été investi dans le portefeuille de private equity.

En raison des taux d'intérêt fortement négatifs sur certaines obligations d'État, certaines de ces dernières arrivant à échéance en 2019 ont été vendues début janvier.

Outre les lignes directrices susmentionnées, la norme IFRS 9 contient également des exigences relatives à un nouveau modèle de provisionnement dans lequel les pertes de crédit potentielles sont comptabilisées sur la base d'un modèle de perte attendue (expected loss model). La perte estimée est calculée sur tous les titres de créance classés en coût amorti ou à la juste valeur via OCI. L'application de ce modèle a permis d'obtenir une réduction de valeur supplémentaire de 7.610 EUR.

La macro-couverture est appliquée à une partie du portefeuille financier. Le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'obligations ayant des caractéristiques similaires est couvert en utilisant un portefeuille de swaps de taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'obligations attribuables au risque couvert donnent lieu à un ajustement de la valeur comptable de ces obligations par rapport au compte de résultat. Les variations de la juste valeur du portefeuille d'instruments de couverture donnent lieu à un mouvement inverse dans le compte de résultat. Toute inefficacité dans la relation de couverture reste dans le compte de résultat sous la rubrique "Ajustements à la juste valeur dans la comptabilité de couverture".

La macro-couverture est appliquée à une partie du portefeuille financier. Pour plus d'informations à ce sujet, reportez-vous à la note 4.14.

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt du portefeuille d'investissement, nous renvoyons à la note 7.3.1. Pour une analyse du risque de marché du portefeuille d'investissement, nous renvoyons à la note 7.3.3.

4.4. Prêts et créances

4.4.1. Prêts et créances

Les catégories pour la ventilation des prêts et créances sont modifiées afin de les aligner sur les segments jugés comme commercialement importants au sein de la banque. En conséquence, la catégorie "Autres prêts et avances" est considérablement réduite par rapport aux comptes annuels de l'année dernière.

La nouvelle ventilation des prêts et créances est exprimée comme suit :

(en EUR)	31/12/2019			
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Encours total	16.666.901.494	838.853.703	313.563.319	17.819.318.516
Crédits interbancaires	113.922.367	0	0	113.922.367
Crédits logement	10.628.847.004	513.487.650	76.512.703	11.218.847.357
Crédits particuliers court terme	49.846.031	3.156.020	1.226.710	54.228.761
Crédits particuliers long terme	647.505.856	68.398.360	56.089.598	771.993.814
Crédits agricoles court terme	87.273.325	5.941.508	5.652.147	98.866.980
Crédits agricoles long terme	1.805.130.295	74.800.286	73.497.790	1.953.428.371
Crédits entreprises court terme	109.831.497	6.991.965	8.624.424	125.447.886
Crédits entreprises long terme	1.539.915.496	129.243.841	61.115.776	1.730.275.113
Prêts à tempérament	617.352.980	12.461.338	3.556.838	633.371.156
Crédits confort et de caisse	56.039.634	12.114.060	10.496.105	78.649.799
Crédits de garantie	53.896	0	769.063	822.959
Contrats de location	140.693.906	11.271.953	9.760.757	161.726.616
Garanties en espèces déposées	736.956.001	0	0	736.956.001
Autres prêts et avances	133.533.206	986.722	6.261.408	140.781.336
Pertes de valeur	-19.000.913	-8.712.317	-116.824.006	-144.537.236
Crédits interbancaires	-5.328	0	0	-5.328
Crédits logement	-964.104	-3.234.282	-22.672.605	-26.870.991
Crédits particuliers court terme	-4.861	-2.814	-544.872	-552.547
Crédits particuliers long terme	-3.828.477	-2.117.964	-19.178.261	-25.124.702
Crédits agricoles court terme	-17.721	-6.485	-1.995.342	-2.019.548
Crédits agricoles long terme	-9.486.862	-516.299	-26.995.976	-36.999.137
Crédits entreprises court terme	-63.098	-11.256	-3.121.051	-3.195.405
Crédits entreprises long terme	-2.730.745	-1.658.411	-22.505.061	-26.894.217
Prêts à tempérament	-457.159	-78.379	-1.364.379	-1.899.917
Crédits confort et de caisse	-564.969	-417.521	-6.976.219	-7.958.709
Crédits de garantie	0	0	-636.373	-636.373
Contrats de location	-850.527	-577.874	-4.759.778	-6.188.179
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
Autres prêts et avances	-27.062	-91.032	-6.074.089	-6.192.183
Total des prêts et créances	16.647.900.581	830.141.386	196.739.313	17.674.781.280

(en EUR)	31/12/2018			
	Stage 1	Stage 2	Stage 3	Total
Encours total	15.652.521.831	825.593.221	364.504.879	16.842.619.931
Crédits interbancaires	87.017.561	0	0	87.017.561
Crédits logement	10.109.443.785	480.966.512	93.574.975	10.683.985.272
Particuliers à court terme	47.599.813	2.722.896	1.270.553	51.593.262
Particuliers à long terme	592.690.823	51.985.634	56.747.230	701.423.687
Crédits agricoles court terme	85.650.943	5.578.713	7.678.280	98.907.936
Crédits agricoles long terme	1.784.349.838	84.240.605	86.841.697	1.955.432.140
Entreprises à court terme	96.442.156	10.817.867	14.335.560	121.595.583
Entreprises à long terme	1.400.623.220	152.239.516	71.049.892	1.623.912.628
Prêts à tempérament	550.536.948	13.720.346	4.006.683	568.263.977
Crédits confort et de caisse	55.862.528	14.863.124	12.133.419	82.859.071
Crédits de garantie	56.399	0	764.954	821.353
Contrats de location	125.328.438	6.995.718	8.655.520	140.979.676
Garanties en espèces déposées	594.454.232	0	0	594.454.232
Autres prêts et avances	122.465.147	1.462.290	7.446.116	131.373.553
Pertes de valeur	-21.057.226	-7.289.247	-133.403.344	-161.749.817
Crédits interbancaires	-8.242	0	0	-8.242
Crédits logement	-465.912	-816.561	-25.797.738	-27.080.211
Particuliers à court terme	-4.068	-1.199	-799.503	-804.770
Particuliers à long terme	-3.198.645	-1.961.868	-18.306.535	-23.467.048
Crédits agricoles court terme	-22.114	-6.519	-2.637.806	-2.666.439
Crédits agricoles long terme	-9.497.273	-560.898	-30.243.778	-40.301.949
Entreprises à court terme	-64.633	-39.433	-5.560.266	-5.664.332
Entreprises à long terme	-2.433.238	-1.920.580	-28.405.442	-32.759.260
Prêts à tempérament	-421.458	-69.733	-1.624.360	-2.115.551
Crédits confort et de caisse	-712.905	-1.357.066	-7.662.020	-9.731.991
Crédits de garantie	0	0	-597.373	-597.373
Contrats de location	-1.200.634	-412.768	-4.591.758	-6.205.160
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
Autres prêts et avances	-3.028.104	-142.622	-7.176.765	-10.347.491
Total des prêts et créances	15.631.464.605	818.303.974	231.101.535	16.680.870.114

La macro-couverture est appliquée à une partie du portefeuille de crédit. Pour plus d'informations à ce sujet, reportez-vous à la note 4.14.

Nous avons réalisé une excellente production de crédits à la clientèle⁴ en 2019, avec une forte croissance des crédits de détail (prêts à tempérament et prêts au logement) et des crédits professionnels aux PME et aux indépendants et une légère croissance pour le segment agricole. Tout cela signifie qu'en 2019, notre encours de crédits a augmenté de 4,9%.

Notre politique d'acceptation prudente et notre faible appétit pour le risque portent leurs fruits, et les amortissements et commissions continuent de baisser, et ce pour la troisième année consécutive.

Les garanties en espèces déposées auprès d'une contrepartie centrale – auparavant incorporées dans les autres prêts et avances – s'élèvent à 737 millions d'EUR (2018 : 594,5 millions d'EUR). Les prêts interbancaires comptent quant à eux pour 46,9 millions d'EUR de garanties (2018 : 40,7 millions d'EUR). Ces montants correspondent au collatéral payé par le Groupe dans le cadre de ses transactions liées aux dérivés.

Pour plus de détails sur les dépréciations, nous renvoyons à la note 5.10. et à la note 7.2.1.1.

⁴ Tous les crédits à l'exclusion des crédits interbancaires, des garanties en espèces déposées et des autres prêts et avances.

La catégorie "Autres prêts et créances" comprend 74,5 millions d'EUR relatifs au financement des cartes de crédit. Le solde provient de comptes transitoires et autres.

4.4.2. Forbearance

Les créances faisant l'objet de mesures de renégociation (i.e. "forbearance") sont définies par l'EBA ("European Banking Authority") comme des contrats par lesquels le client ne peut plus ou ne sera plus en mesure de faire face à ses obligations en raison de difficultés financières, ce qui implique que l'institution prend l'une des mesures suivantes :

- Un ajustement de la durée ou des conditions du contrat afin que le client puisse rembourser sa dette
- Un refinancement total ou partiel du contrat

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des prêts et créances considérés au sein du Groupe comme "restructurés" (forborne):

(en EUR)	31/12/2019					
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées	
	Performantes renégociées	Non performantes renégociées	Sur les expositions performantes renégociées	Sur les expositions non performantes renégociées	Performantes renégociées	Non performantes renégociées
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0	0
Crédits logement	30.431.004	12.307.848	-96.052	-2.125.275	16.533.338	12.394.050
Crédits particuliers court terme	695.820	396.801	-573	-337.989	0	0
Crédits particuliers long terme	7.839.558	3.035.873	-103.836	-332.984	7.448.585	2.424.839
Crédits agricoles court terme	100.158	285.927	0	-58.249	0	1.603.044
Crédits agricoles long terme	13.682.445	42.368.221	-80.516	-14.266.880	8.911.965	9.260.257
Crédits entreprises court terme	585.053	1.493.457	-585	-1.487.497	581.043	0
Crédits entreprises long terme	10.993.786	20.284.983	-147.677	-4.969.862	7.840.930	6.509.732
Prêts à tempérament	97.992	0	-458	0	0	1.386.258
Crédits confort et de caisse	1.471.266	506.160	-68.586	-244.620	1.224.225	3.041.680
Crédits de garantie	0	0	0	0	0	296.286
Contrats de location	478.252	222.362	-6.120	-32.634	242.924	83.609
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	0	0	0	0	749.271
Total forborne des prêts et créances	66.375.334	80.901.632	-504.403	-23.855.990	42.783.010	37.749.026

(en EUR)	31/12/2018					
	Valeur comptable brute/montant nominal des expositions faisant l'objet de mesures de renégociation		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés reçues et garanties financières reçues sur les expositions renégociées	
	Performantes renégociées	Non performantes renégociées	Sur les expositions performantes renégociées	Sur les expositions non performantes renégociées	Performantes renégociées	Non performantes renégociées
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0	0
Crédits logement	36.556.448	15.223.868	-26.038	-2.135.968	16.899.392	8.897.047
Crédits particuliers court terme	109.751	683.467	-19	-392.599	80.225	0
Crédits particuliers long terme	9.045.389	2.540.541	-148.884	-485.149	8.364.739	1.885.197
Crédits agricoles court terme	194.906	587.720	-127	-136.839	50.959	0
Crédits agricoles long terme	14.801.512	43.688.851	-76.322	-14.111.150	9.722.629	15.630.394
Crédits entreprises court terme	877.095	1.559.585	-9.443	-1.495.858	865.083	0
Crédits entreprises long terme	13.353.889	21.151.891	-194.261	-6.087.235	9.349.852	10.737.109
Prêts à tempérament	65.379	52.348	-288	-7.868	0	0
Crédits confort et de caisse	2.130.604	503.736	-144.559	-297.264	1.645.781	70.250
Crédits de garantie	0	0	0	0	0	0
Contrats de location	106.770	0	-1.156	0	53.467	0
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	0	0	0	0	0
Total forborne des prêts et créances	77.241.743	85.992.007	-601.097	-25.149.930	47.032.127	37.219.997

L'exposition de crédits concernés par les mesures de renégociation est en diminution en 2019 par rapport à 2018, et ce tant dans les classes de performing que dans les classes de non performing.

Avec la diminution de l'exposition, la valeur des provisions est également en diminution ainsi que la valeur des garanties reçues.

Dans le courant de l'année 2019, 379 contrats pour un montant de 33 millions d'EUR sont entrés dans le statut forbearance, tandis que 576 contrats pour un montant de 36 millions d'EUR en sont sortis.

Les réductions de valeur sur les crédits restructurés/forborne ne sont reprises que lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat n'a aucun jour d'arriérés et il n'existe plus aucun indice de problème avec le remboursement.
- Au moins 1 an s'est écoulé depuis la prise de mesures de renégociation (forbearance).

Si les deux conditions sont remplies et que la perte de valeur est reprise, le contrat reste sous surveillance accrue pendant 2 ans. Cela signifie que si le contrat a plus de 30 jours d'arriérés, une perte de valeur est à nouveau déterminée.

Les prêts et créances ne sont plus considérés comme faisant l'objet de mesures de renégociation lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Aucune réduction de valeur n'a été comptabilisée durant les 2 dernières années sur des créances impayées du débiteur.
- Le débiteur n'a aucune créance en suspens avec un arriéré de plus de 30 jours.

4.4.3. Expositions performantes et non-performantes

4.4.3.1. Par performance

La composition des expositions performantes et non-performantes au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2019				
	Valeur comptable brute / montant nominal				
	Expositions performantes		Expositions non-performantes		
	Non en souffrance ou en souffrance ≤ 30 jours	En souffrance > 30 jours ≤ 90 jours	Paiement improbable, mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 1 an	En souffrance > 1 an mais ≤ 5 ans	En souffrance > 5 ans
Crédits interbancaires	113.922.367	0	0	0	0
Crédits logement	11.114.951.975	27.382.679	50.019.669	15.988.155	10.504.879
Crédits particuliers court terme	52.742.707	259.344	668.723	131.411	426.576
Crédits particuliers long terme	685.500.774	35.902.046	42.488.084	7.070.990	1.031.920
Crédits agricoles court terme	93.214.799	34	5.098.219	304.369	249.559
Crédits agricoles long terme	1.879.014.021	916.560	55.906.818	11.215.167	6.375.805
Crédits entreprises court terme	116.435.513	239.228	5.101.509	2.535.788	1.135.848
Crédits entreprises long terme	1.648.131.954	11.711.740	38.990.012	13.903.244	17.538.163
Prêts à tempérament	628.153.705	1.011.039	2.446.555	600.810	1.159.047
Crédits confort et de caisse	67.484.522	465.201	6.658.332	2.667.816	1.373.928
Crédits de garantie	53.896	0	37.775	502.985	228.303
Contrats de location	147.303.700	4.155.512	9.470.343	706.395	90.666
Garanties en espèces déposées	736.956.001	0	0	0	0
Autres prêts et avances	134.519.742	186	6.261.408	0	0
Total des expositions performances et non-performantes en fonction des arriérés	17.418.385.676	82.043.569	223.147.447	55.627.130	40.114.694

(en EUR)	31/12/2018				
	Valeur comptable brute / montant nominal				
	Expositions performantes		Expositions non-performantes		
	Non en souffrance ou en souffrance ≤ 30 jours	En souffrance > 30 jours ≤ 90 jours	Paiement improbable, mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 1 an	En souffrance > 1 an mais ≤ 5 ans	En souffrance > 5 ans
Crédits interbancaires	87.017.561	0	0	0	0
Crédits logement	10.560.997.690	29.412.607	63.766.257	18.525.978	11.282.740
Crédits particuliers court terme	49.444.834	877.875	385.807	690.371	194.375
Crédits particuliers long terme	613.094.034	35.128.911	42.040.199	9.943.461	1.217.082
Crédits agricoles court terme	91.229.656	0	7.056.605	456.241	165.434
Crédits agricoles long terme	1.868.356.848	233.595	66.183.312	12.572.336	8.086.049
Crédits entreprises court terme	106.433.419	26.400	8.668.209	3.141.118	3.326.437
Crédits entreprises long terme	1.534.719.318	11.097.491	38.226.721	16.810.985	23.058.113
Prêts à tempérament	562.597.543	1.065.123	2.336.182	426.360	1.838.769
Crédits confort et de caisse	70.707.361	593.410	7.575.735	2.279.404	1.703.161
Crédits de garantie	56.399	0	54.585	629.158	81.211
Contrats de location	127.952.340	3.919.155	8.255.076	619.262	233.843
Garanties en espèces déposées	594.454.232	0	0	0	0
Autres prêts et avances	123.927.597	0	7.446.116	0	0
Total des expositions performantes et non-performantes en fonction des arriérés	16.390.988.832	82.354.567	251.994.804	66.094.674	51.187.214

L'évolution des expositions entre 2018 et 2019 nous permet de constater l'excellente qualité du portefeuille de crédit du Groupe. En effet, les expositions classées comme non-performantes (i.e. de "Paiement improbable" à "En souffrance > 5 ans") se sont réduites de -50,7 millions d'EUR entre 2018 et 2019. La catégorie rencontrant la plus forte baisse concerne les "paiements improbables, mais non en souffrance ou en souffrance ≤ 1 an".

Cette constatation est également vérifiée par la baisse de -17 millions d'EUR des "pertes de valeur" au point 4.4.1. (Prêts et créances par rapport à l'exercice précédent).

4.4.3.2. Par stage

Ci-dessous, la présentation des expositions performantes et non-performantes par stage en 2019 :

(en EUR)	31/12/2019				
	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
PERFORMANTES	dont Stage 1	dont Stage 2	dont Stage 1	dont Stage 2	
Encours total					
Crédits interbancaires	113.922.367	0	-5.328	0	0
Crédits logement	10.628.847.004	513.487.650	-964.104	-3.234.282	6.980.432.581
Crédits particuliers court terme	49.846.031	3.156.020	-4.861	-2.814	14.293.545
Crédits particuliers long terme	655.331.633	65.720.240	-3.698.956	-2.007.503	512.790.438
Crédits agricoles court terme	87.273.325	5.941.508	-17.721	-6.485	405.638
Crédits agricoles long terme	1.805.130.295	74.800.286	-9.486.862	-516.299	474.731.484
Crédits entreprises court terme	109.643.244	7.031.497	-65.843	-11.277	7.657.565
Crédits entreprises long terme	1.532.711.967	127.131.727	-2.730.165	-1.594.062	636.794.117
Prêts à tempérament	616.703.406	12.461.338	-457.159	-78.379	73.100
Crédits confort et de caisse	56.193.559	11.756.164	-613.415	-381.771	9.234.365
Crédits de garantie	53.896	0	0	0	0
Contrats de location	140.755.560	10.703.652	-929.437	-532.602	68.257.260
Garanties en espèces déposées	736.956.001	0	0	0	0
Autres prêts et avances	133.533.206	986.722	-27.062	-91.032	0
Total des expositions performantes par stages	16.666.901.494	833.176.804	-19.000.913	-8.456.506	8.704.670.093

(en EUR)		31/12/2019			
NON-PERFORMANTES	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
	dont Stage 2	dont Stage 3	dont Stage 2	dont Stage 3	
Encours total					
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0
Crédits logement	0	76.512.703	0	-22.672.605	26.821.338
Crédits particuliers court terme	0	1.226.710	0	-544.872	84.051
Crédits particuliers long terme	2.665.958	48.275.983	-110.680	-19.307.563	29.417.038
Crédits agricoles court terme	0	5.652.147	0	-1.995.342	1.630.857
Crédits agricoles long terme	0	73.497.790	0	-26.995.976	22.904.627
Crédits entreprises court terme	521	8.772.624	-19	-3.118.266	1.304.330
Crédits entreprises long terme	2.108.586	68.322.833	-63.966	-22.506.024	22.269.857
Prêts à tempérament	0	4.206.412	0	-1.364.379	8.212.017
Crédits confort et de caisse	319.232	10.380.844	-35.712	-6.927.811	10.104.759
Crédits de garantie	0	769.063	0	-636.373	1.090.423
Contrats de location	582.602	9.684.802	-45.434	-4.680.706	1.732.027
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	6.261.408	0	-6.074.089	1.995.351
Total des expositions non-performantes par stages	5.676.899	313.563.319	-255.811	-116.824.006	127.566.675

Ci-dessous, la présentation des expositions performantes et non-performantes par stage en 2018 :

(en EUR)		31/12/2018			
PERFORMANTES	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
	dont Stage 1	dont Stage 2	dont Stage 1	dont Stage 2	
Encours total					
Crédits interbancaires	87.017.561	0	-8.242	0	0
Crédits logement	10.109.443.785	480.966.512	-465.912	-816.561	6.815.889.157
Crédits particuliers court terme	47.599.813	2.722.896	-4.068	-1.199	3.755.207
Crédits particuliers long terme	598.996.532	49.811.041	-2.895.243	-1.868.467	467.989.143
Crédits agricoles court terme	85.650.943	5.578.713	-22.114	-6.519	242.990
Crédits agricoles long terme	1.784.349.838	84.240.605	-9.497.273	-560.898	487.414.611
Crédits entreprises court terme	95.505.345	10.954.474	-67.009	-39.421	2.668.997
Crédits entreprises long terme	1.394.934.118	150.882.690	-3.061.141	-1.860.024	606.968.809
Prêts à tempérament	549.953.660	13.709.006	-421.458	-69.721	167.579
Crédits confort et de caisse	56.744.740	14.520.600	-599.205	-1.340.961	9.417.445
Crédits de garantie	56.399	0	0	0	0
Contrats de location	125.349.718	6.521.776	-987.457	-389.892	60.811.668
Garanties en espèces déposées	594.454.232	0	0	0	0
Autres prêts et avances	122.465.305	1.462.292	-3.028.264	-142.622	0
Total des expositions performantes	15.652.521.989	821.370.605	-21.057.386	-7.096.285	8.455.325.606

(en EUR)	31/12/2018				
	Valeur comptable brute/montant nominal		Dépréciations cumulées, variations négatives cumulées de la juste valeur dues au risque de crédit et provisions		Sûretés et garanties financières reçues
NON-PERFORMANTES	dont Stage 2	dont Stage 3	dont Stage 2	dont Stage 3	
Encours total					
Crédits interbancaires	0	0	0	0	0
Crédits logement	0	93.574.975	0	-25.797.738	51.548.285
Crédits particuliers court terme	0	1.270.553	0	-799.503	11.441
Crédits particuliers long terme	2.104.416	50.511.698	-90.339	-18.612.999	30.698.549
Crédits agricoles court terme	0	7.678.280	0	-2.637.806	0
Crédits agricoles long terme	0	86.841.697	0	-30.243.778	32.596.297
Crédits entreprises court terme	3.476	15.132.288	-152	-5.557.750	1.326.096
Crédits entreprises long terme	1.347.883	76.747.937	-60.691	-27.777.404	30.017.727
Prêts à tempérament	11.340	4.589.971	-11	-1.624.361	3.851
Crédits confort et de caisse	205.463	11.388.268	-15.986	-7.775.839	2.107.771
Crédits de garantie	0	764.954	0	-597.373	0
Contrats de location	550.040	8.558.142	-25.783	-4.802.028	1.309.229
Garanties en espèces déposées	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	0	7.446.116	0	-7.176.765	-6.217.942
Total des expositions non-performantes	4.222.618	364.504.879	-192.962	-133.403.344	143.401.304

Nous notons une hausse +11,8 millions d'EUR de l'encours des expositions performantes classées en Stage 2 entre 2018 et 2019. Dans le même temps, le Groupe a enregistré un renforcement de +249,3 millions d'EUR des sûretés et garanties financières reçues – le principal contributeur étant les crédits logement (+164,5 millions d'EUR).

Concernant les expositions non-performantes, les crédits classés en Stage 3 se sont réduits de -50,9 millions d'EUR (de 364,5 millions d'EUR fin 2018 vers 313,5 millions d'EUR fin 2019), avec pour corollaire une baisse des garanties.

4.5. Immobilisations corporelles

La composition des immobilisations corporelles au 31 décembre 2019 eu au 31 décembre 2018 est la suivante :

(en EUR)	2019					
	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel	IFRS 16	Total
Solde d'ouverture 1 janvier 2019						
Prix d'acquisition	35.033.177	37.279.991	15.145.145	30.631.115	0	118.089.428
Amortissements cumulés	26.062.022	34.274.690	12.131.178	25.357.726	0	97.825.616
Valeur comptable nette	8.971.155	3.005.301	3.013.967	5.273.389	0	20.263.812
Variations 2019						
Entrées	401.286	567.435	529.578	1.483.792	19.606.237	22.588.328
Sorties	721.441	2.491	107.568	2.272.351	0	3.103.851
Amortissements	18.457	1.211.938	-566.216	569.312	3.556.890	1.616.017
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	721.440	2.491	107.453	2.266.564	-8.327	3.089.621
Autres	0	0	-3.674	3.674	0	0
Solde de clôture 31 décembre 2019	8.980.259	2.065.896	2.743.612	4.996.778	16.041.020	34.827.565
Solde de clôture 31 décembre 2019						
Prix d'acquisition	34.713.022	37.499.530	15.516.395	29.703.065	19.594.561	137.026.573
Amortissements cumulés	25.732.763	35.433.634	12.772.783	24.706.287	3.553.541	102.199.008
Valeur comptable nette	8.980.259	2.065.896	2.743.612	4.996.778	16.041.020	34.827.565

(en EUR)	2018					IFRS 16	Total
	Terrains et constructions	Infrastructure informatique	Matériel de bureau	Autre matériel			
Solde d'ouverture 1 janvier 2018							
Prix d'acquisition	35.245.753	34.940.346	13.874.252	28.955.969	-	-	113.016.320
Amortissements cumulés	25.289.895	32.346.920	11.556.747	23.963.771	-	-	93.157.333
Valeur comptable nette	9.955.858	2.593.426	2.317.505	4.992.198	-	-	19.858.987
Variations 2018							
Entrées	71.492	2.339.645	1.428.312	1.933.537	-	-	5.772.986
Sorties	170.424	0	0	22.983	-	-	193.407
Autres	0	0	0	0	-	-	0
Amortissements	885.770	1.927.771	730.078	1.615.797	-	-	5.159.416
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	0	0	-1.775	-13.563	-	-	-15.338
Autres	0	0	0	0	-	-	0
Solde de clôture 31 décembre 2018	8.971.156	3.005.300	3.013.964	5.273.392	-	-	20.263.812
Solde de clôture 31 décembre 2018							
Prix d'acquisition	35.033.177	37.279.991	15.145.145	30.631.115	-	-	118.089.428
Amortissements cumulés	26.062.022	34.274.691	12.131.178	25.357.725	-	-	97.825.616
Valeur comptable nette	8.971.155	3.005.300	3.013.967	5.273.390	-	-	20.263.812

Les droits d'usage reconnus en IFRS 16 furent classifiés dans les immobilisations corporelles. Par souci de clarté, nous avons séparé les mouvements liés au leasing pour les regrouper dans une même colonne (sans tenir compte de leur nature).

Etant donné l'entrée en vigueur de la norme au 1er janvier 2019, nous avons comptabilisé les droits existant dans les entrées et non dans le prix d'acquisition. Les détails relatifs aux différents mouvements sont décrits plus en détails au point 4.9. (IFRS 16).

Le Groupe n'a fourni aucune immobilisation corporelle en garantie de ses passifs.

4.6. Goodwill et autres immobilisations incorporelles

La composition du goodwill et des immobilisations incorporelles au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 est la suivante :

(en EUR)	Logiciels développés en			Autres immobilisations		Total
	Goodwill	interne	Logiciels acquis	incorporelles		
Solde d'ouverture 1 janvier 2019						
Prix d'acquisition	23.642.632	20.136.100	37.701.507	1.143.487	82.623.726	
Amortissements cumulés	0	14.730.201	33.032.748	1.076.784	48.839.733	
Valeur comptable nette	23.642.632	5.405.899	4.668.759	66.703	33.783.993	
Variations 2019						
Entrées						
- acquises séparément/générées en interne	0	1.299.933	1.726.884	0	3.026.817	
- résultant de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0	
Sorties	0	0	44.716	0	44.716	
Amortissements	0	1.963.545	1.919.945	66.703	3.950.193	
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	0	0	9.145	0	9.145	
Autres	3	0	0	0	3	
Solde de clôture 31 décembre 2019	23.642.635	4.742.287	4.440.127	0	32.825.049	
Solde de clôture 31 décembre 2019						
Prix d'acquisition	23.642.632	21.436.033	39.265.173	1.143.487	85.487.325	
Amortissements cumulés	0	16.693.746	34.825.046	1.143.487	52.662.279	
Valeur comptable nette	23.642.632	4.742.287	4.440.127	0	32.825.046	

Solde d'ouverture 1 janvier 2018					
Prix d'acquisition	23.642.632	20.136.100	36.173.796	1.143.486	81.096.014
Amortissements cumulés	0	12.099.403	30.859.786	962.435	43.921.624
Valeur comptable nette	23.642.632	8.036.697	5.314.010	181.051	37.174.390
Variations 2018					
Entrées					
- acquises séparément/générées en interne	0	0	1.527.712	1	1.527.713
- résultant de regroupements d'entreprises	0	0	0	0	0
Sorties					
Amortissements	0	2.630.798	2.172.962	114.349	4.918.109
Annulées à la suite de cessions et désaffectations	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0
Solde de clôture 31 décembre 2018	23.642.632	5.405.900	4.668.759	66.703	33.783.994
Solde de clôture 31 décembre 2018					
Prix d'acquisition	23.642.632	20.136.100	37.701.507	1.143.487	82.623.726
Amortissements cumulés	0	14.730.201	33.032.748	1.076.784	48.839.733
Valeur comptable nette	23.642.632	5.405.900	4.668.759	66.703	33.783.994

Hormis le Goodwill, toutes les immobilisations incorporelles ont une durée de vie économique limitée. Contrairement aux immobilisations incorporelles, le Goodwill ne fait pas l'objet d'amortissements, mais est soumis chaque année à un test de dépréciation (i.e. "impairment test") résultant de l'application de la norme IAS 36. Si la valeur comptable de l'entité concernée excède l'estimation de la valeur de réalisation faite par cette entité, une perte de valeur (i.e. "impairment") est comptabilisée dans le résultat.

La norme IAS 36 paragraphe 134 exige des informations à fournir par unité génératrice de trésorerie pour laquelle la valeur comptable du goodwill et/ou des actifs incorporels ayant une durée de vie illimitée est significative par rapport au total.

Actuellement, seul le goodwill de 23,6 millions d'EUR résultant de l'achat d'Europabank SA, est repris dans cette rubrique en date 31 décembre 2019.

Le montant recouvrable est estimé à partir de la juste valeur moins les coûts liés à la vente (i.e. "Fair Value less costs to sell"). Ce montant est déterminé selon la méthode des flux de trésorerie actualisés (i.e. "Discounted Cash Flow Model"). Selon cette méthode, le montant recouvrable est calculé comme étant la valeur actuelle nette de tous les flux de trésorerie futurs de l'unité d'exploitation concernée.

La méthode repose sur un certain nombre d'hypothèses :

Hypothèses de flux de trésorerie Europabank SA

Sur le plan financier, le faible taux d'intérêt s'est maintenu en 2019, ce qui a entraîné une pression à la baisse sur les marges d'intérêt.

La Direction suppose que, pour 2020, 2021 et 2022, le produit bancaire net progressera respectivement de 3,8%, 3,2% et 3,8%. Entre 2023 et 2025, on s'attend à une croissance annuelle de 0,5% du produit bancaire net d'Europabank SA.

Les charges d'exploitation pour les années 2020 à 2022 sont basées sur l'évolution attendue des coûts. Pour les années suivantes, on suppose que les coûts d'exploitation évolueront sur la base du ratio coûts d'exploitation / produit net bancaire de 2019.

Une prévision détaillée est faite des activités pour les 5 prochaines années. Après la période de prévision explicite de 5 ans, la valeur terminale de la société est prise en compte au moyen d'une extrapolation des flux de trésorerie à l'infini. Ceci est basé sur un taux de croissance final après 5 ans de 1,5 % sur une base annuelle. Ce taux de croissance final est déterminé par la direction en fonction de la croissance moyenne attendue à long terme du marché pour chaque activité.

Le taux d'actualisation

La valeur actuelle nette des flux de trésorerie attendus d'Europabank SA est calculée sur la base du taux d'actualisation applicable. Le taux d'actualisation reflète l'exigence de rendement pour les capitaux propres. Ce taux d'actualisation est basé sur la théorie du modèle de valorisation du capital CAPM (Capital Asset Pricing Model) et se compose d'un taux d'intérêt du marché sans risque et d'une prime de risque du marché multipliée par un bêta dépendant de l'activité. Le taux d'intérêt du marché sans risque est basé sur le taux de l'IRS à 10 ans. Il s'élevait à 0,15% au 31 décembre 2019 (en 2018 : 0,77%). La prime de risque du marché s'est élevée à 5% en 2019 (5% en 2018). Bêta est le risque systématique d'un investissement par rapport au marché dans son ensemble. Le bêta de chaque unité déclarante a été déterminé en fonction de son profil de risque spécifique. En 2019, le bêta était de 1,5 (1,5 en 2018). Cela se traduit par un taux d'actualisation de 7,6% pour Europabank SA (2018 : 8,3%).

Sensibilité

La sensibilité de la valeur actuelle nette ou de la valeur recouvrable de l'entité est également calculée. Dans ce cas, l'impact sur la valeur actuelle nette de l'entité du fait d'une diminution et d'une augmentation respectives du bêta du taux d'intérêt sans risque et du bêta dépendant de l'activité est simulé. L'impact d'une baisse de la prévision de croissance des flux de trésorerie est également simulé à l'infini. Enfin, un test de résistance est réalisé en appliquant un taux de croissance annuel négatif de 0,25 % aux flux de trésorerie futurs à l'infini et en actualisant la valeur nette des flux de trésorerie futurs avec un taux d'actualisation sous contrainte de 11,8 %. Les tests de sensibilité et le test de résistance indiquent que les valeurs de réalisation ainsi obtenues sont supérieures aux valeurs comptables pour Europabank SA.

4.7. Actifs et passifs d'impôts exigibles et différés

Après la modification du taux d'impôt sur les sociétés, les impôts différés inclus dans le bilan IFRS (différence de temps) ont été réévalués en tenant compte de leur date de règlement. Pour la période allant de janvier 2018 à décembre 2019, ils ont été évalués à 29,58% et à partir de 2020 à 25%.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs et passifs d'impôts courants et différés au 31 décembre 2019. Les actifs et passifs d'impôt différé sont répartis par entité juridique du Groupe.

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Impôts exigibles		
Actifs	1.104.136	700.698
Passifs	506.001	745.696
Total impôts exigibles	598.135	-44.998
Impôts différés		
Actifs	42.607.814	50.922.310
Passifs	6.530.534	13.591.374
Total impôts différés	36.077.280	37.330.937

Le tableau ci-dessous détaille la composition des actifs et passifs d'impôts différés au bilan au 31 décembre 2019 :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Repris dans le compte de résultat	36.170.228	38.803.036
<i>Lissage des commissions d'après le taux d'intérêt effectif</i>	-14.130.778	-13.736.227
<i>Provisions sur crédits</i>	3.423.469	4.283.723
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	1.099.867	1.536.808
<i>Dérivés et transactions de couverture</i>	13.858.319	14.625.148
<i>Avantages du personnel</i>	2.063.250	2.477.488
<i>Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles</i>	9.317	173.855
<i>Réductions de valeur sur immobilisations corporelles</i>	0	0
<i>Provisions</i>	1.505.132	1.396.939
<i>Impact revenus définitivement taxés (RDT)</i>	33.801.464	34.653.429
<i>Goodwill</i>	0	0
<i>Impact acquisition Centea</i>	-5.466.408	-6.608.127
<i>Autres</i>	6.596	0
Repris dans les réserves de réévaluation	-92.948	-1.472.099
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-707.804	-1.244.877
<i>Avantages du personnel</i>	614.856	-227.222
Total impôts différés	36.077.280	37.330.937

Les impôts différés ont peu varié par rapport à l'année passée. Tout comme 2018, les revenus définitivement taxés (RDT) constituent le principal poste pour un montant de 33,8 millions d'EUR. Cela comprend les actifs d'impôts différés sur les pertes reportées.

Au cours de l'année 2018, les conditions d'utilisation des revenus définitivement taxés et des pertes transférables ont été renforcées. Désormais, seuls 70 % de ces crédits d'impôt peuvent être appliqués à des résultats supérieurs à 1 million d'EUR. Cela peut conduire à l'avenir à une réévaluation du stock. Les impôts différés ne sont comptabilisés que s'ils peuvent être compensés par des bénéfices futurs.

L'évolution des actifs et passifs d'impôts différés en 2019 et 2018 peut être représentée comme suit :

(en EUR)	2019	2018
Solde d'ouverture	37.330.937	42.284.646
Inclus dans le résultat de l'exercice	-2.133.564	-5.114.504
<i>Lissage des commissions d'après le taux d'intérêt effectif</i>	-394.554	-250.252
<i>Provisions sur crédits</i>	-851.250	-1.658.468
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	-436.941	-516.799
<i>Dérivés et transactions de couverture</i>	-766.828	-1.374.251
<i>Avantages du personnel</i>	119.754	-106.841
<i>Amortissements sur immobilisations corporelles et incorporelles</i>	-164.538	-33.626
<i>Réductions de valeur sur immobilisations corporelles</i>	0	0
<i>Provisions</i>	64.472	-277.373
<i>Impact revenus définitivement taxés (RDT)</i>	-851.965	-3.026.955
<i>Goodwill</i>	0	0
<i>Suivi de l'acquisition de Centea</i>	1.141.719	2.124.274
<i>Autres</i>	6.800	5.787
Repris dans les réserves de réévaluation	879.674	160.795
<i>Ajustement portefeuille d'investissement</i>	571.587	211.797
<i>Avantages du personnel</i>	308.086	-54.950
<i>Autres</i>	1	3.948
Solde de clôture	36.077.047	37.330.937
<i>Vente CRI</i>	233	0
Solde de clôture	36.077.280	37.330.937

Au niveau global, le Groupe a rencontré une légère baisse de ses impôts différés. L'évolution des impôts différés sur le résultat de l'année montre une baisse d'environ 3 millions d'EUR entre les deux exercices. Cela est presque entièrement à mettre sur le compte d'une plus faible utilisation en 2019 ; ayant un impact sur les revenus définitivement imposés de seulement 0,9 millions d'EUR. En 2018, l'utilisation du stock était de 3 millions d'EUR.

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que s'il est probable que l'actif d'impôt différé sera compensé par des bénéfices imposables futurs.

Au 31 décembre 2019, les actifs d'impôts différés suivants n'étaient pas comptabilisés au bilan en raison d'incertitudes quant au bénéfice imposable futur :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Réductions de valeur sur crédits	7.838.313	12.799.870
Provisions	0	0
Pertes fiscales	13.135.689	15.542.147
Impact non reconnu du revenu définitivement imposé (IDE)	6.192.429	5.936.903
Intérêts notionnels	0	0
Total des actifs d'impôts différés non inclus dans le bilan	27.166.431	34.278.920

4.8. Autres actifs et passifs

La composition des autres actifs au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Charges payées d'avance	1.371.786	823.107
Produits à recevoir	7.873.524	8.113.869
Métaux précieux, biens et marchandises	145.387	124.735
Autres avances	2.173.218	3.825.231
Impôts à récupérer	0	0
Autres	1.007.644	647.603
Total autres actifs	12.571.559	13.534.545

La composition des autres passifs au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Régimes de pension à prestations définies	11.986.275	9.210.968
Autres avantages du personnel	5.013.395	5.428.630
Charges sociales	12.519.521	12.235.812
Charges à payer	30.376.353	23.492.402
Produits à reporter	1.561	1.553
Dettes fiscales	4.669.132	3.888.293
Autres passifs	20.752.850	22.220.512
Passifs de Leasing (IFRS 16 - Leasing)	16.074.503	0
Total autres passifs	101.393.590	76.478.170

Les autres actifs se sont réduits de 962.986 EUR dans le courant de 2019. Cette baisse est attribuable à une baisse des autres avances toutefois légèrement compensée par une hausse des charges payées d'avance.

Les autres passifs consistent principalement en factures à recevoir ou à payer.

Le total des autres passifs a augmenté de 24,9 millions d'EUR en 2019. La principale raison de cette augmentation est l'application de la nouvelle norme IFRS 16, qui oblige les entreprises à inclure dorénavant au bilan les obligations relatives à leurs leasing opérationnels. Cela a conduit Crelan à reconnaître 16 millions d'EUR comme engagements de leasing ("Lease Liabilities") à la date de transition.

Les commentaires en lien avec IFRS 16 et les avantages du personnel figurent respectivement aux notes 4.9. et 4.13.

4.9. IFRS 16

Cette norme est introduite pour améliorer l'information financière sur les contrats de location. La norme IFRS 16 est entrée en vigueur le 1er janvier 2019 et a modifié le traitement actuel des contrats de location (i.e. "leasing") dans l'environnement des entreprises.

Les preneurs de contrats de location devront dorénavant comptabiliser ces contrats au bilan au moyen d'un droit d'utilisation (actifs – ventilés dans les "Immobilisations Corporelles") et d'une obligation de location (passifs – "Autres Obligations"). Il y a cependant deux exceptions. D'une part, les baux à court terme sont exclus (moins de 12 mois) ; d'autre part, les contrats de location de faible valeur sont également exclus (moins de 5.000 USD).

Pour les contrats de location qui relèvent de la réglementation de l'IFRS 16, nous déterminons ensuite la durée du contrat de location. Les contrats de location ont une certaine durée mais contiennent souvent la possibilité de prolonger le contrat. L'entité décide de prolonger ou non le contrat sur la base de toutes les informations disponibles. Si le contrat est susceptible d'être prolongé, cela entraînera une augmentation de la durée ; le cas inverse étant bien entendu également envisageable.

La méthode d'évaluation choisie par Crelan est la méthode rétrospective modifiée ("Modified Retrospective Method"). Selon cette méthode, le droit d'usage et l'obligation de location sont recalculés à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 et au taux d'intérêt marginal au 1er janvier 2019.

Impact sur le bilan

En vertu d'IFRS 16, nous reconnaissons le droit d'utilisation et l'obligation de location dans le bilan. L'actif et le passif financier augmenteront dès lors tous les deux. De plus, la valeur comptable du droit d'utilisation diminue normalement plus rapidement que la valeur comptable de l'obligation de location ; résultant en une diminution des capitaux propres par rapport à la norme précédente IAS 17.

Le Groupe a identifié trois grandes classes d'actifs étant sujettes à des contrats de location :

- Les bâtiments ;
- Les voitures de société ;
- Les distributeurs d'argent (i.e. "ATM").

Pour chacun de ces actifs, Crelan a également du identifier le taux d'intérêt implicite devant être appliqué pour le financement de ces contrats :

- Bâtiments : taux d'intérêt d'un crédit hypothécaire d'une maturité de 10 ans (+/- 1,9%) ;
- Voitures de société : taux d'intérêt sur un prêt auto de 5 ans (+/- 3%) ;
- Les distributeurs d'argent : taux d'intérêt sur crédits professionnels avec une maturité de 7 ans (+/- 3,3%).

Ci-dessous, le détail de l'évolution des droits d'utilisation en date du 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2019				Solde de clôture
	Solde d'ouverture	Entrées	Dépréciations	Impairment	
Crelan	9.139.557	1.044.296	-1.969.708	0	8.214.145
<i>Bâtiments</i>	4.196.749	0	-585.593	0	3.611.156
<i>Voitures</i>	2.005.119	1.044.296	-727.807	0	2.321.608
<i>ATM</i>	2.937.689	0	-656.308	0	2.281.381
Europabank	8.734.737	687.647	-1.587.182	-8.327	7.826.875
<i>Bâtiments</i>	7.852.823	511.915	-1.270.328	0	7.094.410
<i>Voitures</i>	881.914	175.732	-316.854	-8.327	732.465
<i>ATM</i>	0	0	0	0	0
CRI	39.897	0	-32.898	0	6.999
<i>Voitures</i>	39.897	0	-32.898	0	6.999
Résultat	17.914.190	1.731.943	-3.589.788	-8.327	16.048.018

Ci-dessous, le détail de l'évolution des obligations de location en date du 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2019			Total
	Crelan	Europabank	CRI	
Solde d'ouverture	9.139.557	8.734.737	39.897	17.914.190
Ajouts	1.044.296	687.647	0	1.731.943
Retraits	0	-8.327	0	-8.327
Paiement du leasing	-2.099.900	-1.675.815	-33.345	-3.809.060
Intérêt	225.405	19.802	549	245.757
Solde de clôture	8.309.358	7.758.044	7.101	16.074.503

Impact sur le résultat

L'intérêt relatif à l'obligation de location sera comptabilisé comme une charge d'intérêt augmentant donc la charge financière. Sur la base de la norme IAS 17, la totalité du coût associé au bail a été liée aux coûts d'exploitation.

Ci-dessous, le détail de l'impact sur le compte de résultat en date du 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2019	2018
Amortissements sur le droit d'utilisation	-3.589.788	0
Intérêts sur les obligations de location	-245.757	0
Paiement leasing	3.809.060	0
Total	-26.485	0

Ci-dessous, le détail de l'impact sur les flux de trésorerie en date du 31 décembre 2019 :

(en EUR)	2019	2018
Total des flux de trésorerie sortants liés au leasing	-3.809.060	2.018

Comme décrit ci-dessus, l'impact de l'entrée en vigueur de cette nouvelle norme est très limité pour le Groupe. La différence entre les droits d'usage et les obligations de location a entraîné un impact sur le compte de résultat de -26.485 EUR.

4.10. Bilan de Crelan Insurance SA

La composition du bilan sur une base "Stand Alone" de Crelan Insurance SA au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2019		
	Crelan Insurance	Eliminations	Total
Actifs			
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1.048.619	0	1.048.619
Actifs financiers évalués au coût amorti	81.491.060	-26.233.126	55.257.934
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux banques	24.179.622	-25.114.782	-935.160
Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux clients	87.953	-1.118.344	-1.030.391
Titres de dette	57.223.485	0	57.223.485
Immobilisations corporelles	6.999	0	6.999
Goodwill et immobilisations incorporelles	0	0	0
Actifs d'impôts	474.277	0	474.277
Autres actifs	2.332.256	-113.000	2.219.256
Total actifs	85.353.211	-26.346.126	59.007.085
Passifs			
Passifs financiers évalués au coût amorti	47.829	-24.179.623	-24.131.794
Depôts	0	-24.179.623	-24.179.623
Autres dettes financières	47.829	0	47.829
Provisions	56.084.339	0	56.084.339
Passifs d'impôts	0	0	0
Autres passifs	5.677.736	-2.166.503	3.511.233
Total passifs	61.809.904	-26.346.126	35.463.778
Valeur comptable nette	23.543.307	0	23.543.307

La vente de la branche assurance de Crelan (Crelan Insurance SA) fait partie des négociations relatives à la transaction entre Crelan et AXA.

La colonne "Eliminations" comprend l'ensemble des transactions intergroupes ayant eu lieu entre Crelan Insurance SA et les autres entités. La colonne "Total" représente quant à elle les montants devant être ajoutés au "Bilan Consolidé" (voir page 5) afin d'inclure les activités d'assurance dans le périmètre du Groupe.

La première colonne "Crelan Insurance" représente la situation comptable de la filiale sur une base indépendante.

4.11. Passifs financiers évalués au coût amorti

4.11.1. Dépôts

La composition des dépôts au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts d'établissements de crédit	24.576.488	43.460.909
- dépôts des banques centrales	101.931	1.279.614
- dépôts à vue	3.791.121	5.478.615
- dépôts à terme	15.720.871	30.265.771
- passifs financiers liés aux actifs transférés (repo's)	4.962.565	6.436.909
Dépôts (autres que d'établissements de crédit)	18.209.271.411	17.166.678.025
- dépôts à vue	3.639.213.180	3.145.305.176
- dépôts à terme	811.855.673	779.200.740
- dépôts d'épargne	13.626.800.297	13.115.678.864
- autres dépôts	131.402.261	126.493.245
Total dépôts	18.233.847.899	17.210.138.934

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Dépôts de garantie dans le cadre du CSA	5.719.441	20.265.673

Tout comme l'année passée, les dépôts ont fortement augmenté au cours de 2019 (+1,02 milliards d'EUR). Une fois de plus, l'augmentation est principalement à mettre sur le compte de la hausse des dépôts propres à la clientèle – comptes à vue : +494 millions d'EUR ; comptes d'épargne : +511 millions d'EUR – provenant d'une excellente production commerciale. Pour les comptes d'épargne, l'augmentation est toutefois à nuancer. Comme nous le verrons aux points suivants (4.11.2. et 4.11.3.), les bons de caisse et les obligations subordonnées ont respectivement diminué de -61,1 millions d'EUR et -64,1 millions d'EUR – venant en partie alimenter les comptes d'épargne.

Le Groupe a conclu diverses conventions de cession de titres (Repo) à compter du 31 décembre 2019 d'une durée maximale de 3 mois. Ces passifs s'élèvent à 4,9 millions d'EUR (2018 : 6,4 millions d'EUR). En vertu de ces contrats, des actifs évalués au coût amorti ont été vendus et livrés pour une valeur comptable totale de 5 millions d'EUR (2018 : 6,5 millions d'EUR). Les actifs financiers concernés restent au bilan et le Groupe reste soumis au risque d'intérêt et de crédit sur ces titres. Étant donné que le Groupe vend les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à ces titres, il ne peut pas utiliser ces titres pendant la durée de la convention de cession de titres (Repo). La différence entre la valeur comptable des passifs et actifs financiers s'explique par le fait que les actifs financiers sont comptabilisés au coût amorti, mais que la valeur de marché est utilisée pour déterminer le montant des dépôts.

Enfin, le Groupe a reçu 5,7 millions d'EUR de collatéral en espèces en lien avec ces transactions de dérivés.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de la valeur des actifs financiers transférés du Groupe :

31/12/2019	<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	<i>Titres de dette au coût amorti</i>	<i>Prêts et créances</i>
(en EUR)			
Valeur comptable des actifs transférés	0	5.021.463	0
Valeur comptable du passif correspondant	0	4.962.565	0

31/12/2018	<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	<i>Titres de dette au coût amorti</i>	<i>Prêts et créances</i>
(en EUR)			
Valeur comptable des actifs transférés	0	6.507.257	0
Valeur comptable du passif correspondant	0	6.436.910	0

4.11.2. Dettes représentées par un titre, y compris les obligations

Les dettes représentées par un titre sont composées exclusivement de bons de caisse au 31 décembre 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Bons de caisse	906.798.610	967.945.453
Obligations	0	0
Total titres de dette	906.798.610	967.945.453

La diminution de l'encours de -61,1 millions d'EUR (2018 : -207,4 millions d'EUR) est moins prononcée que lors de l'exercice précédent. Cette prolongation de la tendance baissière du volume s'explique par la perte d'intérêt de ce type de produit auprès de la clientèle. En effet, celle-ci voit son capital immobilisé pour une période déterminée contre un taux plus avantageux. Ce taux préférentiel s'est toutefois fortement amenuisé au cours de ces dernières années suite à la baisse continue des taux du marché ; détournant par conséquent le client de ces produits d'épargne.

La macro couverture est appliquée à une partie du portefeuille des bons de caisse. Pour plus d'informations à ce sujet, nous nous reportons à la note 4.14.

4.11.3. Passifs subordonnés

Les passifs subordonnés se composent exclusivement de certificats subordonnés. La durée restante au 31 décembre 2019 peut être détaillée comme suit :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Echéance	0	0
Exercice en cours	0	0
Exercice en cours +1	100.980.627	64.511.146
Exercice en cours +2	50.144.924	100.725.109
Exercice en cours +3	17.370.591	50.010.758
Exercice en cours +4	3.842.932	17.324.882
Au delà de l'exercice en cours +4	5.617.713	9.439.579
Total dettes subordonnées	177.956.787	242.011.474

Le passif subordonné a continué à connaître une baisse en 2019 (-64 millions d'EUR). La baisse de l'encours est due à l'échéance des certificats et au non-renouvellement de ceux-ci. La raison est similaire à celle exposée

au point précédent. La baisse des taux du marché réduit la rémunération de ce type de produit et par conséquent l'intérêt de la clientèle.

4.11.4. Autres passifs financiers

Les montants figurant dans les "autres passifs financiers" nous donnent un cliché à la date de clôture. Cela concerne principalement les "comptes en attente" en rapport avec les transactions liées aux clients et agents.

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Comptes d'attente	133.230.027	104.779.224
Total autres passifs financiers	133.230.027	104.779.224

4.12. Provisions

Les provisions peuvent être détaillées par type pour les années 2019 et 2018 comme suit :

31/12/2019 (en EUR)	Réorganisation	Litiges en cours	Provision technique Crelan Insurance	Autres provisions	Total
Solde d'ouverture	23.365.163	5.948.823	51.888.190	828.634	82.030.810
Vente de l'entité Crelan Insurance	0	0	-51.888.190	0	-51.888.190
Nouveau solde d'ouverture	23.365.163	5.948.823	0	828.634	30.142.620
Ajouts	0	2.140.280	0	158.787	2.299.067
Montants utilisés	-4.555.784	-814.628	0	0	-5.370.412
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	-5.766.846	-83.161	0	-19.839	-5.869.846
Reclassement comme détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0
Solde de clôture	13.042.533	7.191.314	0	967.582	21.201.429

31/12/2018 (en EUR)	Réorganisation	Litiges en cours	Provision technique Crelan Insurance	Autres provisions	Total
Solde d'ouverture	27.485.351	4.996.741	46.233.862	781.378	79.497.332
Ajouts	0	1.818.505	26.063.168	47.257	27.928.930
Montants utilisés	-4.120.188	-568.786	-20.408.840	0	-25.097.814
Montants non utilisés repris au cours de l'exercice	0	-297.637	0	0	-297.637
Reclassement comme détenus en vue de la vente	0	0	0	0	0
Autres mouvements	0	0	0	0	0
Solde de clôture	23.365.163	5.948.823	51.888.190	828.635	82.030.811

En octobre 2016, le Conseil d'Administration de Crelan SA a approuvé le plan stratégique "Fit for the Future" pour la réorganisation des services centraux et du réseau d'agents. Les provisions pour ce projet s'élevaient à 38 millions d'EUR et étaient liées à la diminution progressive du nombre d'emplois à temps plein sur une période de 4 ans et à la restructuration du réseau d'agents. Après les différents transferts, utilisations et affectations au cours des années précédentes, ces provisions s'élevaient à 23,4 millions d'EUR fin 2018. En 2019, l'utilisation de ces provisions a été comptabilisée pour un montant de 4,6 millions d'EUR et la revalorisation des besoins en provisionnement a conduit à reprendre 5,8 millions d'EUR.

Les litiges en cours concernent divers sinistres et affaires juridiques. Le montant de la provision est calculé individuellement par dossier par le service juridique ou le service du personnel s'il s'agit d'un sinistre impliquant un collaborateur. La variation de 1,3 millions d'EUR concerne à la fois les nouveaux dossiers et les dossiers existants. La majorité de ces dossiers concerne principalement des litiges juridiques avec des agents.

Les autres provisions concernent les passifs et garanties donnés sur les lignes de crédit et les comptes courants du Stage 1. Celles-ci ont été établies depuis 2018 conformément à la norme IFRS 9.

Enfin la provision technique de l'activité d'assurance n'apparaît plus dans les comptes de manière séparée mais à la ligne "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées" puisque l'intention est de vendre la compagnie d'assurance en 2020.

Suite à la déconsolidation des actifs et passifs de la filiale Crelan Insurance SA, les mouvements liés aux provisions techniques de celle-ci ne sont plus mentionnés dans le tableau. On peut toutefois retrouver le solde de fin d'année au point 4.10. Les provisions de Crelan Insurance SA s'élèvent à 56 millions d'EUR, ce qui représente une variation d'approximativement +4,2 millions d'EUR par rapport à 2018.

4.13. Avantages du personnel

4.13.1. Engagements de retraite

Les passifs au titre des régimes de pension à prestations définies sont inclus dans la rubrique "Autres passifs". Crelan SA a deux "régimes de pension à prestations définies" qui couvrent les employés de l'ancien Crédit Agricole SA et de l'ancien Centea SA. Les autres entités du Groupe ont mis en place des régimes belges à cotisations définies.

Depuis 2012, il n'est plus intéressant d'adhérer aux régimes de pension à prestations définies. Ceux-ci sont financés par des contrats d'assurance de groupe ou des engagements de pension individuels conclus avec des assureurs belges. La méthode de financement choisie par l'employeur prévoit une dotation annuelle au fonds de financement qui prend en compte les hypothèses d'augmentations salariales, d'inflation, de taux d'actualisation, d'âge de départ à la retraite et de rotation du personnel, dans le respect du financement minimum légal.

À l'âge de la retraite, les employés reçoivent un certain capital, calculé sur la base de la rémunération annuelle et de l'ancienneté.

Les régimes de pension à prestations définies couvrent le risque actuariel, principalement le risque de taux d'intérêt, le risque de marché et le risque d'inflation.

Le Groupe compte quatre "régimes à cotisations définies", un pour les anciens employés de Crédit Agricole entrés en service depuis 2008, deux pour les anciens employés de Centea SA, entrés en service avant 1999 et un pour Europabank SA. En outre, les employés de l'ancien Crédit Agricole affiliés aux régimes de pension à prestations définies sont transférés vers les régimes à cotisations définies s'ils restent actifs après l'âge de la retraite. La filiale Europabank SA dispose également de son propre régime à cotisations définies pour tous ses employés. Tous ces régimes de retraite sont financés par des assurances de groupe, l'assureur garantissant un rendement minimum.

Les régimes belges à cotisations définies étaient jusqu'à récemment soumis à un taux de rendement minimum légal de 3,25% sur les contributions de l'employeur et de 3,75% sur les contributions personnelles à garantir par l'employeur. Ce rendement garanti pouvait être modifié par un arrêté royal. Dans ce cas, il était prévu que les nouveaux rendements seraient appliqués aux cotisations cumulées du passé et aux cotisations futures. Compte tenu du risque limité, ces régimes de retraite ont été considérés comme des régimes à cotisations définies et comptabilisés comme tels en vertu de la norme IAS 19.

La loi belge a été modifiée le 1er janvier 2016 : le rendement minimum à garantir par l'employeur varie en fonction du rendement de l'OLO sur 10 ans, avec un minimum de 1,75% et un maximum de 3,75%. Pour les cotisations versées à partir de 2016, le rendement minimum garanti est de 1,75%.

Toutefois, pour les régimes de retraite financés par des contrats d'assurance de groupe selon lesquels l'assureur garantit un taux d'intérêt contractuel, le pourcentage de 3,25% ou 3,75% reste applicable aux cotisations cumulées au 31 décembre 2015, jusqu'à la date de départ à la retraite de l'employé actif. De facto, à partir de 2016, ces régimes belges à cotisations définies peuvent être classés en tant que régimes de pension à prestations définies selon IAS 19.

À partir de 2016, le Groupe effectue le calcul complet des passifs au titre des régimes à cotisations définies conformément à la norme IAS 19. Les passifs bruts au titre des droits de pension à prestations définies sont évalués selon la "méthode PUC"⁵ (i.e. "Projected Unit Credit method").

La "méthode PUC" est une technique actuarielle dans laquelle les passifs bruts résultant des droits à prestations définies sont évalués via une prévision des futures prestations actualisées. La valeur actuelle du passif brut au titre des prestations définies est ensuite comparée à la juste valeur des placements. Une provision est créée pour tout découvert. En tenant compte des coûts de pension imputables à l'année de service, la variation du passif est comptabilisée via les réserves de réévaluation. L'évaluation des actifs au titre de régimes à cotisations définies est fondée sur l'application du paragraphe 115⁶ de la norme IAS 19, en tenant compte du risque standard des institutions d'assurance. Les régimes de pension à prestations définies sont évalués selon la méthode de la juste valeur des actifs (IFRS 13), selon laquelle les actifs sont égaux à la valeur au comptant des flux de trésorerie futurs, compte tenu du risque de défaut.

Pour déterminer la juste valeur des actifs, une estimation du risque de défaut est effectuée :

- Pour la juste valeur des actifs dans la limite des réserves mathématiques, le risque de défaut est considéré comme identique au risque de défaut des obligations d'entreprises notées AA. Par conséquent, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actuelle est identique au taux d'actualisation utilisé pour calculer le DBO (i.e. "Defined Benefit Obligation" - obligation de prestation définie).
- Pour la juste valeur des actifs excédant les réserves mathématiques, un risque de défaut supplémentaire est pris en compte, qui est inclus dans le taux d'actualisation de la manière suivante : la prime de risque ajoutée est égale aux rendements des obligations d'entreprises notées AA moins les rendements des institutions financières avec la notation des compagnies d'assurance concernées.

Cette méthode prend donc en compte le risque que la compagnie d'assurance ne respecte pas ses obligations, c'est-à-dire qu'elle ne puisse pas atteindre son rendement garanti convenu contractuellement.

⁵ La méthode "Projected Unit Credit" est utilisée pour déterminer la valeur actuelle, le passif brut lié au régime de pension à prestations définies et le coût des services rendus. Selon cette méthode, une "prestation accumulée projetée" est calculée en fonction du service à la date d'évaluation, mais lorsque la formule de calcul des prestations est fondée sur les niveaux de salaire et de sécurité sociale futurs, en utilisant des hypothèses sur la croissance de ces montants projetés à l'âge auquel l'employé est supposé quitter le service actif. Normalement, la "prestation accumulée projetée" est fondée sur la formule du régime. Toutefois, si les services dans les années futures causent des prestations matériellement plus élevées que dans les années précédentes, les "prestations accumulées projetées" sont calculées en affectant les prestations de façon linéaire sur la période considérée.

⁶ Cela signifie que l'actif est égal à la valeur actualisée des capitaux assurés des contrats d'assurance de groupe prévoyant un taux d'intérêt garanti par l'assureur (Branche 21).

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur actuelle de l'engagement brut des régimes à prestations définies et des régimes de pension belges à cotisations définies :

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Solde d'ouverture	65.907.721	74.730.585	64.866.424	73.754.654
Coût des services rendus au cours de la période	2.563.353	2.813.918	2.694.029	2.638.892
Coût financier	900.921	1.072.961	835.707	1.158.850
Cotisations des participants au régime	176.966	836.997	180.400	798.882
Impôts	-340.444	-347.473	-392.889	-348.631
Écarts actuariels - ajustements liés à l'expérience	-504.542	0	-314.452	0
Écarts actuariels - hypothèses démographiques	0	0	0	0
Écarts actuariels - hypothèses financières	5.425.228	7.894.836	-457.848	1.266.585
Prestations payées	-2.860.125	-4.312.648	-1.503.650	-4.538.646
Coût des services rendus au cours de la période précédente - réductions	0	0	0	0
Avantages de la cessation d'emploi	0	0	0	0
Reclassements de régime des cotisations définies	0	0	0	0
Solde de clôture	71.269.078	82.689.176	65.907.721	74.730.585

L'importante hausse des écarts actuariels liés aux hypothèses financières est entièrement due à la baisse des taux d'actualisation.

L'augmentation des prestations payées provient quant à elle en grande partie du plan de départ en pension anticipée proposé par le Groupe à ses employés de plus de 58 ans.

La répartition de l'engagement brut des régimes de pension à prestations définies et des régimes à cotisations définies belges peut être composée comme suit :

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Actifs	61.350.273	69.364.509	57.163.970	62.492.244
Dormants	8.845.112	13.114.146	7.853.783	12.029.908
Retraités	64.545	0	67.774	0
Impôts	1.009.149	210.522	822.195	208.433
Solde	71.269.079	82.689.177	65.907.722	74.730.585

Les actifs sont détenus en contrepartie de régimes de pension à prestations définies et de régimes à cotisations définies.

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la juste valeur des actifs concernés :

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Solde d'ouverture	58.686.984	72.950.261	55.722.167	73.250.690
Revenus d'intérêts sur des actifs du régime	815.598	1.069.818	732.944	1.127.140
Rendement des actifs du régime supérieur/(inférieur) aux taux d'actualisation	3.075.402	8.003.854	708.064	-51.913
Cotisations de l'employeur (taxe comprise)	2.800.438	2.690.198	3.239.948	2.712.741
Cotisations des participants au régime	176.966	836.997	180.400	798.882
Prestations payées	-2.860.125	-4.312.648	-1.503.650	-4.538.646
Impôts	-340.443	-347.473	-392.889	-348.631
Reclassements de régime des cotisations définies	0	0	0	0
Solde de clôture	62.354.820	80.891.007	58.686.984	72.950.261

Le rendement observé des actifs des régimes de pension à prestations définies au cours de 2019 s'est élevé à 3,9 millions d'EUR (2018 : 1,4 millions d'EUR). La forte hausse est principalement à mettre sur le compte des rendements excédentaires des intérêts (+2,4 millions d'EUR) – ceux-ci pouvant eux-mêmes être expliqués par la forte progression des marchés financiers durant l'exercice 2019.

Les actifs ne comprennent pas d'instruments financiers émis par le Groupe, ni d'investissements immobiliers ou d'actifs utilisés par le Groupe. Tous les actifs sont investis dans des contrats d'assurance de groupe qui prévoient un taux d'intérêt contractuel garanti par l'assureur (contrats dans la Branche 21).

Le tableau ci-dessous donne le détail du rapprochement entre la valeur actuelle du passif brut et la juste valeur de l'actif lié aux régimes de pension à prestations définies et des régimes à cotisations définies belges, ainsi que des actifs et passifs figurant au bilan :

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Obligations au titre des régimes à prestations définies	71.269.078	82.689.176	65.907.721	74.730.585
Juste valeur des actifs du régime définis	-62.354.820	-80.891.007	-58.686.984	-72.950.262
Obligation nette au titre des régimes à prestations/cotisations définies	8.914.258	1.798.169	7.220.737	1.780.323
Montants comptabilisés au bilan				
Passifs pour régimes à prestations définies	8.914.258	1.798.169	7.220.737	1.780.323
Actifs pour régimes à prestations définies	-2	-1	0	0
Obligation nette au titre des régimes à prestations/cotisations définies	8.914.256	1.798.168	7.220.737	1.780.323

Le tableau ci-dessous détaille les charges totales comptabilisées dans le résultat global au cours de l'exercice :

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Coût des services rendus au cours de la période	2.563.353	2.813.918	2.694.029	2.638.892
Coût financier	900.921	1.072.962	835.707	1.158.850
Coût des services rendus au cours de la période précédente - réductions	0	0	0	0
Coût des avantages de la cessation d'emploi	0	0	0	0
Revenus d'intérêts sur des actifs du régime	-815.599	-1.069.817	-732.944	-1.127.140
Charge totale comptabilisée en résultat	2.648.675	2.817.063	2.796.792	2.670.602
Effets de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	1.845.284	-109.019	-1.480.364	1.318.497
Coût total comptabilisé dans le résultat global	4.493.959	2.708.044	1.316.428	3.989.099

Les principales hypothèses actuarielles relatives aux régimes de pension à prestations définies et aux régimes belges à cotisations définies sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2019		2018	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Taux d'actualisation	0,59%-0,96%	0,59%-1,11%	1,37%-1,72%	1,40%-1,79%
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%
Taux attendus d'inflation	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%

Les principales hypothèses actuarielles permettant de déterminer le total des charges comptabilisées dans le compte de résultat au cours de l'exercice sont présentées dans le tableau ci-dessous :

	2019		2018	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Taux d'actualisation	1,37%-1,72%	0,59%-1,11%	1,27%-1,74%	1,40%-1,79%
Taux attendus d'augmentation des salaires	2,80%	2,80%	2,80%	2,80%
Taux attendus d'inflation	1,80%	1,80%	1,80%	1,80%

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur des passifs concernant les régimes de retraite est différent pour ex-Centea SA, Crelan SA et pour les régimes belges de pension à prestations définies et les régimes belges à cotisations définies. Dans le plan de retraite à prestations définies de Crelan SA se trouvent des employés (relativement) plus âgés. Le "Defined Benefit Plan" (régime à prestations définies) d'ex-Centea SA n'a été mis en place qu'en 2009 et s'applique à tous ceux qui sont rentrés en service après 1998. La période de financement moyenne étant plus longue pour ex-Centea SA que pour Crelan SA, le taux d'actualisation utilisé pour le calcul de l'obligation au titre des prestations définies est plus élevé pour ex-Centea SA que pour Crelan SA. La même affirmation s'applique aux régimes belges à cotisations définies.

Les flux de trésorerie attendus en 2020 pour les régimes de pension à prestations définies et les régimes belges à cotisations définies du Groupe sont présentés dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2020	
	Régimes des pensions à prestations définies	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Cotisations de l'employeur aux actifs du régime (taxes comprises)	2.990.578	2.668.079
Cotisations des participants au régime	181.921	830.121
Prestations payées	7.262.402	2.023.876
Prestations payées par employeur	18.161	0
Impôts	349.976	0

La durée moyenne des obligations relatives aux régimes à prestations définies est de 9 ans pour Crelan SA et de 16 ans pour ex-Centea SA. La durée moyenne des engagements vis-à-vis des différents régimes à cotisations définies est comprise entre 9 et 15 ans.

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles de +/-50pb sur l'obligation brute des régimes de pension à prestations définies à la fin de la période est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2019
	Régimes des pensions à prestations définies
1	Obligation brute de la fin de période basée sur les hypothèses de l'année passée
a.	Obligation brute - Montant Nominal 65.843.850
2	Sensibilité aux taux d'actualisation
a.	Hypothèse Centrale 0
b.	Obligation brute 71.269.079
a.	Hypothèse - Variation 1 2,55%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 67.669.637
a.	Hypothèse - Variation 2 0,55%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 75.164.761
3	Sensibilité aux taux attendus d'augmentation des salaires
a.	Hypothèse Centrale 5,60%
b.	Obligation brute 71.269.079
a.	Hypothèse - Variation 1 6,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 76.484.975
a.	Hypothèse - Variation 2 4,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 66.653.842
4	Sensibilité aux taux de mortalité
a.	Hypothèse Centrale MR/FR -3
b.	Obligation brute 71.269.079
a.	Hypothèse - Variation 1 MR/FR
b.	Obligation brute - Montant Nominal 71.030.155
5	Sensibilité aux taux attendus d'inflation
a.	Hypothèse Centrale 3,60%
b.	Obligation brute 71.269.079
a.	Hypothèse - Variation 1 4,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 73.872.877
a.	Hypothèse - Variation 2 2,60%
b.	Obligation brute - Montant Nominal 68.837.635

L'analyse de sensibilité des hypothèses actuarielles de +/-50pb sur la valeur du passif brut et de l'actif des régimes de pension belges à cotisations définies à la fin de la période est présentée dans le tableau ci-dessous:

(en EUR)	31/12/2019
	Ex-régimes des pensions à cotisations définies
Taux d'actualisation +50bp	
L'obligation brute	77.683.557
Les actifs du régime	76.028.340
Taux d'actualisation -50bp	
L'obligation brute	88.186.062
Les actifs du régime	86.228.327
Taux d'actualisation +25bp	
L'obligation brute	80.128.461
Les actifs du régime	78.403.705
Taux d'actualisation -25bp	
L'obligation brute	85.372.590
Les actifs du régime	83.496.859

4.14. Dérivés et traitement comptable

Un dérivé est un instrument financier dont la valeur dépend de la valeur d'un actif sous-jacent (e.g. taux d'intérêt, taux de change, cours d'une action, indice, etc.), requérant un investissement initial limité et dont le règlement se fait à une date ultérieure.

Le Groupe ne détient des dérivés que dans le cadre d'opérations de couverture. Les types de dérivés suivants sont utilisés dans le Groupe :

- Un **swap de taux** d'intérêt est un accord par lequel deux parties conviennent d'échanger périodiquement des paiements d'intérêts.
- Un **cap** est une option d'intérêt qui limite l'intérêt maximal pour l'acheteur du cap à un niveau prédéterminé pour différentes périodes.
- Un **swaption** est une option sur un swap de taux d'intérêt par lequel le propriétaire du swaption a le droit, mais non l'obligation, de conclure un swap.

Le Groupe applique uniquement une couverture de juste valeur, qui couvre le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif.

En ce qui concerne la couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille d'actifs ou de passifs financiers, trois portefeuilles ont été constitués par Crelan SA, chacun d'eux étant couvert séparément par un portefeuille de swaps de taux d'intérêt :

- (1). Portefeuille d'actifs composé de crédits à la consommation, de crédits hypothécaires et de crédits d'investissement
- (2). Portefeuille d'investissement
- (3). Portefeuille de passifs composé de bons de caisse et de comptes à terme

Les portefeuilles d'actifs (1) ou de passifs (3) font l'objet de relations de couverture via macro-couverture. La macro-couverture implique que le risque de taux d'intérêt d'un portefeuille présentant des caractéristiques analogues est couvert à l'aide d'un portefeuille de swaps de taux d'intérêt. Les variations de la juste valeur du portefeuille sous-jacent, imputables au risque couvert, donnent lieu à un ajustement de la valeur comptable du portefeuille sous-jacent par rapport au compte de résultat.

Les variations au niveau du bilan sont comptabilisées dans la rubrique "Variations de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille" à l'actif ou au passif du bilan (selon que le portefeuille couvert soit du côté actif ou passif).

Les variations du compte de résultat ainsi que toute inefficacité de la relation de couverture sont comptabilisées dans la rubrique "Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture".

Depuis 2011, le Groupe applique également une couverture de juste valeur avec des caps et des swaptions. Pour cela, Crelan SA a implicitement placé des portefeuilles synthétiques de caps liés aux emprunts hypothécaires à taux révisable comme position couverte à laquelle la couverture de juste valeur est appliquée.

Pour toutes les couvertures de juste valeur, les tests d'efficacité requis sont effectués à chaque date de clôture.

Le tableau ci-dessous détaille la juste valeur des instruments de couverture détenus au 31 décembre 2019:

31/12/2019				
(en EUR)	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	2.849.641.324	4.954.723.259	28.577.911	682.810.463
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	0	0	0	0
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	2.849.641.324	4.954.723.259	28.577.911	682.810.463
31/12/2018				
(en EUR)	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Couverture de juste valeur (macro-hedging)	3.807.598.784	5.066.092.389	37.189.365	555.456.248
Couverture de juste valeur (micro-hedging)	0	0	0	0
Total dérivés utilisés à des fins de couverture	3.807.598.784	5.066.092.389	37.189.365	555.456.248

Le tableau suivant nous donne un aperçu de la valeur comptable des éléments couverts pour 2019 et 2018 :

31/12/2019			
(en EUR)	Valeur Comptable		Basis
	Actif	Passif	Adjustment
Valeur comptable de l'élément couvert	0	0	0
dont prêts clients au coût amorti	-609.186.904	0	-4.211.352
dont titres de dette au coût amorti ACTIF	-18.498.402	0	-91.992
dont titres de dette au coût amorti PASSIF	0	10.387.630	13.600
Total	-627.685.306	10.387.630	-4.289.744
31/12/2018			
(en EUR)	Valeur Comptable		Basis
	Actif	Passif	Adjustment
Valeur comptable de l'élément couvert	0	0	0
dont prêts clients au coût amorti	-482.866.433	0	-2.514.951
dont titres de dette au coût amorti ACTIF	-21.003.003	0	-82.672
dont titres de dette au coût amorti PASSIF	0	9.847.315	5.219
Total	-503.869.436	9.847.315	-2.592.405

Comme expliqué précédemment, le Groupe couvre ses positions uniquement via une couverture de juste valeur. Pour ce faire, des actifs partageant les mêmes caractéristiques (e.g. date de maturité/révision et le

taux du contrat) sont regroupés dans des portefeuilles synthétiques. Chacun de ces portefeuilles est pleinement couvert par leurs dérivés respectifs ; la différence de valeur résultant principalement de la différence de benchmarks employés entre l'instrument de couverture et l'élément couvert.

Le tableau suivant donne un aperçu du résultat net dû à l'inefficacité du traitement des transactions de couverture :

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
	Gains	Pertes	Gains	Pertes
Couverture à la juste valeur d'un actif ou d'un passif individuel				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	0	0	0	0
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	0	0	0	0
Couverture à la juste valeur du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille				
- variations de la juste valeur de l'élément couvert	138.134.938	0	0	-29.773.432
- variations de la juste valeur des dérivés de couverture	0	-139.868.886	29.919.683	0
- amortissements et autres ajustements de valeur	874.455	0	546.680	0
Total des pertes et profits	139.009.393	-139.868.886	30.466.363	-29.773.432
Résultat net du traitement administratif des transactions de couverture	-859.493		692.931	

L'impact total sur le résultat au 31 décembre 2019 s'élève à -0,86 millions d'EUR (2018 : + 0,69 millions d'EUR).

Lors de l'acquisition de Centea SA, Crelan SA a été confrontée à des dérivés qu'il n'était pas possible de documenter comme couverture sur base des règles IFRS (bien qu'ils soient économiquement liés à une couverture). Ces dérivés durent donc être placés dans le portefeuille de négociation ("Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction"). Cela concerne des contrats de swaps de taux d'intérêt, des caps et des swaptions.

Le tableau ci-dessous détaille la composition des actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2019 et consiste donc entièrement en dérivés pour lesquels aucune couverture n'a pu être documentée conformément aux règles IFRS :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Actifs		
Dérivés détenus à des fins de transaction	22.882.716	20.583.404
Titres de dette	0	0
Total actifs détenus à des fins de transaction	22.882.716	20.583.404
Passifs		
Dérivés détenus à des fins de transaction	23.908.344	20.146.379
Titres de dette	0	0
Total passifs détenus à des fins de transaction	23.908.344	20.146.379

En 2019 comme en 2018, aucun actif financier n'a été détenu à des fins de transaction en tant que garantie pour des passifs ou des passifs conditionnels.

Le tableau ci-dessous détaille la composition des dérivés détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2019. Pour le montant notionnel, une scission est effectuée entre "à recevoir" (receiver) et "à payer" (payer).

(en EUR)	31/12/2019			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (contrat de swaps de taux d'intérêt)	60.000.000	47.000.000	22.852.862	23.884.253
- Caps	371.600.539	522.500.000	29.855	24.091
- Swaptions	7.300.000	8.000.000	0	0
Total dérivés détenus à des fins de transaction	438.900.539	577.500.000	22.882.717	23.908.344
	31/12/2018			
	Notionnel		Valeur comptable	
	A recevoir	A payer	Actif	Passif
Taux d'intérêt				
- IRS (contrat de swaps de taux d'intérêt)	60.000.000	47.000.000	20.190.859	19.799.976
- Caps	455.596.859	745.000.000	392.414	346.137
- Swaptions	7.300.000	8.000.000	131	266
Total dérivés détenus à des fins de transaction	522.896.859	800.000.000	20.583.404	20.146.379

Les baisses des montants notionnels résultent de l'arrivée à maturité des instruments de couverture.

Des garanties en espèces sont reçues de/payées à la contrepartie en tant que garantie du risque de crédit liée à la valeur de marché positive/négative des dérivés. Ces garanties s'élevaient à 783,9 millions d'EUR au 31 décembre 2019 (2018 : 635,1 millions d'EUR). Celles-ci sont comptabilisées sous la rubrique "Prêts et créances / Prêts interbancaires & Garanties déposées en espèces" (cf. note 4.4.1.).

4.15. Juste valeur des actifs financiers et passifs financiers

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou qui serait payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Sur base de l'observabilité des paramètres, la juste valeur est divisée en 3 catégories :

Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques ;

Niveau 2 : utilisation de paramètres autres que les prix cotés, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement ;

Niveau 3 : utilisation de paramètres non observables, ou lorsqu'un input observable nécessite un ajustement utilisant un input non observable et que cet ajustement entraîne une variation significative de la juste valeur.

4.15.1. Juste valeur des actifs et passifs financiers évalués au coût amorti

Le tableau ci-dessous indique la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs inclus dans le bilan au coût amorti :

(en EUR)	31/12/2019				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Prêts et créances	17.674.781.280	18.175.801.790	0	0	18.175.801.790
<i>Crédits interbancaires</i>	113.917.039	113.952.216	0	0	113.952.216
<i>Crédits logement</i>	11.191.976.366	11.524.663.237	0	0	11.524.663.237
<i>Crédits particuliers court terme</i>	53.676.214	53.623.131	0	0	53.623.131
<i>Crédits particuliers long terme</i>	746.869.112	747.684.535	0	0	747.684.535
<i>Crédits agricoles court terme</i>	96.847.432	96.860.546	0	0	96.860.546
<i>Crédits agricoles long terme</i>	1.916.429.234	2.013.604.175	0	0	2.013.604.175
<i>Crédits entreprises court terme</i>	122.252.481	122.433.584	0	0	122.433.584
<i>Crédits entreprises long terme</i>	1.703.380.896	1.772.924.578	0	0	1.772.924.578
<i>Prêts à tempérament</i>	631.471.239	633.038.463	0	0	633.038.463
<i>Crédits confort et de caisse</i>	70.691.090	70.691.090	0	0	70.691.090
<i>Crédits de garantie</i>	186.586	186.587	0	0	186.587
<i>Contrats de location</i>	155.538.437	154.594.494	0	0	154.594.494
<i>Garanties en espèces déposées</i>	736.956.001	736.956.001	0	0	736.956.001
<i>Autres prêts et avances</i>	134.589.153	134.589.153	0	0	134.589.153
Titres	1.195.180.246	1.248.807.248	1.229.417.163	19.390.084	0
<i>Au coût amorti</i>	1.195.180.246	1.248.807.248	1.229.417.163	19.390.084	0
Passifs					
Dépôts	18.233.847.899	18.246.562.820	0	16.632.958.711	1.613.604.109
Dettes constituées en titres de dette	906.798.610	918.148.086	0	0	918.148.086
Passifs subordonnés	177.956.787	182.488.519	0	0	182.488.519

(en EUR)	31/12/2018				
	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs					
Prêts et créances	16.680.870.114	17.245.937.420	0	0	17.245.937.420
<i>Crédits interbancaires</i>	87.009.319	87.110.064	0	0	87.110.064
<i>Crédits logement</i>	10.656.905.061	11.061.349.088	0	0	11.061.349.088
<i>Crédits particuliers court terme</i>	50.788.493	50.743.667	0	0	50.743.667
<i>Crédits particuliers long terme</i>	677.956.639	675.940.585	0	0	675.940.585
<i>Crédits agricoles court terme</i>	96.241.497	96.218.067	0	0	96.218.067
<i>Crédits agricoles long terme</i>	1.915.130.191	2.006.131.816	0	0	2.006.131.816
<i>Crédits entreprises court terme</i>	115.931.251	115.948.203	0	0	115.948.203
<i>Crédits entreprises long terme</i>	1.591.153.368	1.661.182.496	0	0	1.661.182.496
<i>Prêts à tempérament</i>	566.148.426	567.860.152	0	0	567.860.152
<i>Crédits confort et de caisse</i>	73.127.080	73.127.080	0	0	73.127.080
<i>Crédits de garantie</i>	223.980	223.980	0	0	223.980
<i>Contrats de location</i>	134.774.516	134.621.928	0	0	134.621.928
<i>Garanties en espèces déposées</i>	594.454.232	594.454.232	0	0	594.454.232
<i>Autres prêts et avances</i>	121.026.060	121.026.061	0	0	121.026.061
Titres	1.647.719.970	1.697.564.461	1.676.741.815	19.155.753	1.666.893
<i>Au coût amorti</i>	1.647.719.970	1.697.564.461	1.676.741.815	19.155.753	1.666.893
Passifs					
Dépôts	17.210.138.934	17.230.921.947	0	15.618.552.265	1.612.369.682
Dettes constituées en titres de dette	967.945.453	983.592.402	0	0	983.592.402
Passifs subordonnés	242.011.474	250.243.353	0	0	250.243.353

Pour les dépôts à un an au plus, la juste valeur est supposée égale à la valeur comptable. Pour les autres actifs et passifs, une juste valeur est déterminée sur base de :

- L'évolution du taux d'intérêt sans risque : il s'agit d'examiner la différence entre le taux d'intérêt historique et le taux d'intérêt actuel. En tant que taux d'intérêt sans risque, le taux d'intérêt IRS est prélevé sur une structure de flux de trésorerie similaire.
- L'évolution des marges sur les actifs et passifs : nous examinons ici la différence entre les marges historiques et actuelles sur les différents produits. La marge est calculée comme le taux d'intérêt que le client paie, moins le taux d'intérêt sans risque. C'est la moyenne pondérée des marges sur la production des différents produits au cours des 12 derniers mois qui est prise comme marge actuelle.

Afin d'obtenir l'impact sur la juste valeur, l'évolution de la marge est multipliée par l'encours restant et actualisée avec le taux d'intérêt sans risque. La même marge est utilisée pour la durée restante du crédit / passif et ne tient donc pas compte des variations de taux d'intérêt.

En 2019 comme en 2018, il n'y a pas eu de transfert significatif d'actifs ou de passifs financiers entre les différents Niveaux.

4.15.2. Évaluation des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur

Les tableaux ci-dessous donnent le classement de la juste valeur des actifs et passifs financiers aux Niveaux 1, 2 et 3 en fonction de l'observabilité des paramètres utilisés :

Juste valeur des actifs financiers 2019				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>À la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultat</i>				
Crédits	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	22.882.716	0	22.882.716	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	22.882.716	0	22.882.716	0
<i>À la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (OCI)</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	8.705.691	0	0	8.705.691
TOTAL	8.705.691	0	0	8.705.691
<i>À la juste valeur par le résultat</i>				
Titres de dette	5.429.792	0	0	5.429.792
Fonds	1.433.285	1.433.285	0	0
Autres	90.000	0	0	90.000
TOTAL	6.953.077	1.433.285	0	5.519.792
<i>Au coût amorti</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	22.839.430	0	22.839.430	0
Swaptions	4.031.237	0	4.031.237	0
Caps	1.707.244	0	1.707.244	0
TOTAL	28.577.911	0	28.577.911	0
<i>Détenus pour la vente</i>				
Terrains et constructions	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
Juste valeur des passifs financiers 2019				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	23.908.344	0	23.908.344	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	23.908.344	0	23.908.344	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	682.810.463	0	682.810.463	0
Swaptions	0	0	0	0
Caps	0	0	0	0
TOTAL	682.810.463	0	682.810.463	0

Juste valeur des actifs financiers 2018				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>À la juste valeur avec comptabilisation des variations de valeur dans le compte de résultat</i>				
Crédits	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	20.583.404	0	20.583.404	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	20.583.404	0	20.583.404	0
<i>À la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (OCI)</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	3.519.229	3.519.229	0	0
Autres	8.854.071	0	0	8.854.071
TOTAL	12.373.300	3.519.229	0	8.854.071
<i>À la juste valeur par le résultat</i>				
Titres de dette	5.219.047	0	0	5.219.047
Fonds	1.349.954	1.349.954	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	6.569.001	1.349.954	0	5.219.047
<i>Au coût amorti</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Fonds	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	0	0	0	0
Swaptions	37.189.365	0	37.189.365	0
Caps	0	0	0	0
TOTAL	37.189.365	0	37.189.365	0
<i>Détenus pour la vente</i>				
Terrains et constructions	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	0

Juste valeur des passifs financiers 2018				
	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>Détenus à des fins de transaction</i>				
Titres de dette	0	0	0	0
Dérivés	20.146.379	0	20.146.379	0
Autres	0	0	0	0
TOTAL	20.146.379	0	20.146.379	0
<i>Dérivés de couverture</i>				
Interest Rate Swaps	555.456.248	0	555.456.248	0
Swaptions	0	0	0	0
Caps	0	0	0	0
TOTAL	555.456.248	0	555.456.248	0

Les actifs et passifs financiers pour lesquels aucun prix coté n'est disponible sont évalués sur base des évaluations de marché de contreparties financières externes réputées. Ces évaluations de marché sont systématiquement vérifiées par le département des marchés financiers et par le Back-office. En raison de l'absence de prix du marché, deux obligations sont évaluées sur base d'un prix modèle. Pour ces obligations, les flux de trésorerie des obligations sont évalués sur base de l'écart des obligations liquides du même émetteur.

En ce qui concerne les dérivés, la valeur de marché est déterminée comme suit : depuis 2013, la valorisation des swaps de taux d'intérêt est basée sur la courbe EONIA. Pour les caps et les swaptions, on utilise les volatilités de marché de différentes contreparties. Par la suite, la valeur de marché de l'option est basée sur les caractéristiques du dérivé sous-jacent.

Une analyse de sensibilité du portefeuille global est effectuée sur une base mensuelle. Le risque de taux d'intérêt et le risque de spread sont mesurés et testés par rapport aux limites imposées par les Conseils d'Administration. Le risque de taux d'intérêt est mesuré au moyen d'un écart d'intérêt nominal cumulatif. Le risque de spread est calculé sur base d'un spread de valeur à risque (Spread VaR) avec un intervalle de confiance de 99,5%, une période de risque de 3 mois et sur base des spreads de crédit historiquement mesurés par classe d'obligations sur plusieurs années. Au 31 décembre 2019, nous avons mesuré une VaR de 20,4 millions d'EUR sur la globalité du portefeuille.

En raison de la nature de l'investissement, les obligations inférieures au Niveau 3 ne sont pas soumises au risque de taux d'intérêt et au risque de spread.

Enfin, il existe des investissements dans le portefeuille de capital-investissement et catalogués à la juste valeur par le biais de l'OCI pour un montant de 8,7 millions d'EUR (Niveau 3) et des investissements en fonds pour un montant de 1,4 millions d'EUR (Niveau 1).

En ce qui concerne les hypothèses utilisées pour les calculs de Niveau 3, aucun ajustement significatif n'a été effectué en 2019, en plus des ajustements normaux de la valeur de marché.

En 2019 et 2018, il n'y a pas eu de transfert significatif d'actifs ou de passifs financiers entre les différents Niveaux.

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du Niveau 3 en 2019 :

31/12/2019	Actifs financiers détenus à des fins		À la juste valeur via OCI		A la juste valeur par le compte	
	Titres de dette	Dérivés	Autres	Fonds	Titres de dette	Fonds
Solde d'ouverture	0	0	8.854.071	0	5.219.047	0
Résultats						
<i>via des résultats obtenus</i>	0	0	0	0	0	0
<i>via des résultats non réalisés</i>	0	0	-148.380	0	0	0
Achats	0	0	0	0	300.745	0
Ventes	0	0	0	0	0	0
Arrivés à échéance finale	0	0	0	0	0	0
Transferts in/out Niveau 3	0	0	0	0	0	0
Solde de clôture	0	0	8.705.691	0	5.519.792	0

Le tableau ci-dessous montre l'évolution du Niveau 3 en 2018 :

31/12/2018	Actifs financiers détenus à des fins		À la juste valeur via OCI		A la juste valeur par le compte	
	Titres de dette	Dérivés	Autres	Fonds	Titres de dette	Fonds
Solde d'ouverture	0	0	0	0	0	0
Résultats						
<i>via des résultats obtenus</i>	0	0	515.000	0	369.125	0
<i>via des résultats non réalisés</i>	0	0	-169.570	0	-92.830	0
Achats	0	0	938.511	0	0	0
Ventes	0	0	-1.836.676	0	0	0
Arrivés à échéance finale	0	0	0	0	0	0
Transferts in/out Niveau 3	0	0	9.406.806	0	4.942.752	0
Solde de clôture	0	0	8.854.071	0	5.219.047	0

4.16. Compensation des actifs et passifs financiers

Pour limiter les risques lors de la conclusion de dérivés, un contrat-cadre ISDA, une Credit Support Annex (CSA) et un Global Master Repurchase Agreement (GMRA) sont conclus avec chaque contrepartie financière. Ces contrats stipulent qu'en cas de défaillance, une compensation peut avoir lieu sur tous les droits et obligations découlant des produits dérivés négociés avec cette contrepartie. Le risque est en outre limité par l'obligation contractuelle de constituer une garantie en espèces en cas de valeur de marché nette négative du portefeuille de dérivés. Si la valeur nette de marché est positive, cela entraînera la réception de garanties en trésorerie.

Un risque résiduel subsiste à tout moment puisque, en cas de défaillance d'une contrepartie avec laquelle des dérivés ont été conclus, il faut trouver une nouvelle contrepartie permettant éventuellement au coût de remplacement de dépasser la garantie en trésorerie.

Pour limiter davantage le risque lié à la négociation de produits dérivés, les nouvelles transactions sont réglées par l'intermédiaire d'une contrepartie centrale (Clearing Member). C'est principalement le risque de contrepartie qui s'en retrouve ainsi fortement réduit.

Le tableau suivant donne un aperçu des actifs et passifs financiers auxquels s'applique un contrat-cadre de compensation ISDA exécutoire. Ceci s'applique aux transactions sur produits dérivés et aux conventions de cession-rétrocession de titres. La convention ISDA ne répond pas aux critères de compensation des actifs et des passifs financiers au bilan, mais elle permet de régler tous les droits et obligations envers une contrepartie en cas de défaillance de celle-ci.

31/12/2019 (en EUR)	Montants bruts		Montants net présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
	comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts effectivement compensés comptablement		Montants bruts des actifs/passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Actifs financiers						
Dérivés	51.460.627	0	51.460.627	45.716.382	5.543.297	200.948
Repo's & reverse repo's	0	0	0	0	0	0
Total actif	51.460.627	0	51.460.627	45.716.382	5.543.297	200.948
Passifs financiers						
Dérivés	706.881.917	0	706.881.917	45.716.383	661.165.534	0
Repo's & reverse repo's	4.962.565	0	4.962.565	0	4.962.565	0
Total passif	711.844.482	0	711.844.482	45.716.383	666.128.099	0

31/12/2018 (en EUR)	Montants bruts		Montants net présentés dans les états de synthèse	Autres montants compensables sous conditions		Montant net après l'ensemble des effets de compensation
	comptabilisés avant tout effet de compensation	Montants bruts effectivement compensés comptablement		Montants bruts des actifs/passifs financiers relevant de convention cadre de compensation	Montants des autres instruments financiers reçus en garantie, dont dépôt de garantie	
Actifs financiers						
Dérivés	57.772.769	0	57.772.769	37.128.629	20.258.062	386.076
Repo's & reverse repo's	0	0	0	0	0	0
Total actif	57.772.769	0	57.772.769	37.128.629	20.258.062	386.076
Passifs financiers						
Dérivés	575.803.604	0	575.803.604	37.128.629	538.555.338	119.637
Repo's & reverse repo's	6.436.910	0	6.436.910	0	6.507.257	0
Total passif	582.240.514	0	582.240.514	37.128.629	545.062.595	49.290

Les garanties obtenues et données consistent entièrement en des garanties en trésorerie. Le montant de la garantie est réglementé et est donc juridiquement exécutoire sur base d'un accord CSA qui est ajouté à l'accord ISDA.

4.17. Fonds propres

La composition des fonds propres au 31 décembre 2019 est la suivante :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Capital	871.767.914	818.709.492
Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés	2.123.414	3.603.753
Gains / pertes actuariels sur les régimes de retraite	-2.175.144	-529.032
Réserves	320.995.423	279.458.538
Bénéfice net de l'année	70.297.576	65.794.729
Intérêts minoritaires	0	0
Total fonds propres	1.263.009.183	1.167.037.480

Les fonds propres ont connu une solide progression en 2019 suite à l'effet combiné d'un bénéfice net en hausse de +4,5 millions d'EUR et d'une forte augmentation de l'encours de parts coopératives.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du capital en 2019 et 2018 :

(en EUR)	2019		2018	
	nombre d'actions	capital	nombre d'actions	capital
Solde d'ouverture	66.024.959	818.709.492	66.865.616	829.133.638
- actions nominatives	0	0	0	0
- actions coopératives	66.024.959	818.709.492	66.865.616	829.133.638
Variations	4.278.905	53.058.422	-840.657	-10.424.146
- entrées/sorties de coopérateurs	4.278.905	53.058.422	-840.657	-10.424.146
- autres	0	0	0	0
Solde de clôture	70.303.864	871.767.914	66.024.959	818.709.492
- actions nominatives	0	0	0	0
- actions coopératives	70.303.864	871.767.914	66.024.959	818.709.492

Les parts sociales ont une valeur nominale de 12,40 EUR par part ; le capital de Crelan étant uniquement constitué de parts sociales. Toutes les actions sont entièrement libérées. Le Groupe a annoncé dans le courant du mois de juillet 2019 avoir relevé le plafond du montant de souscription pour les parts coopératives. Celui-ci s'élève dorénavant à 5.009,6 EUR pour un nombre maximum de 404 parts (contre respectivement 4.005,2 EUR et 323 parts auparavant). Cette augmentation s'est traduite par une forte production de capital coopératif au cours du second semestre de l'année. Les catégories de coopérateurs ayant le plus contribué à la hausse de l'encours étant les coopérateurs existants ayant relevé le nombre de parts détenues de 323 à 404 et les nouveaux coopérateurs ayant directement souscrit au maximum de parts pouvant être détenues (coopérateurs ne détenant jusque-là aucune part coopérative mais ayant souscrit pour le plafond).

Les demandes de remboursement faites en cours d'année ne sont exécutées qu'après approbation par l'assemblée générale annuelle. Ces demandes sont exécutées de la manière suivante :

Date d'introduction de la demande de remboursement	Date de paiement
Entre le 01/01 et le 30/06 de l'année X	Après l'Assemblée Générale de l'année X+1
Entre le 01/07 et le 31/12 de l'année X	Après l'Assemblée Générale de l'année X+2

Il n'existe qu'une exception à la règle générale pour le remboursement des parts coopératives :
Au décès du coopérateur ou du conjoint, le remboursement des parts coopératives a lieu immédiatement avec date valeur 1er janvier.

Pour l'année 2020, on peut prévoir qu'un montant de 14.211.850 d'EUR sera remboursé aux clients et sera déduit du capital après remboursement.

Pour l'année 2021, le montant connu au 31 décembre 2019 s'élève à 3.706.149 d'EUR.

Évolution des réserves de réévaluation

Les réserves de réévaluation se rapportent aux variations de la juste valeur des titres de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés et aux écarts actuariels sur les régimes de retraite. Les autres réserves concernent les réserves statutaires et les bénéfices non distribués. L'évolution des variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	Brut	Impôts différés	Total
Solde d'ouverture 01/01/2019	5.102.752	-1.498.999	3.603.753
Réévaluation des actifs	-1.963.614	714.214	-1.249.400
Titres vendus et échus	-307.919	76.980	-230.939
Dépréciations	0	0	0
Couverture de juste valeur micro-hedge	0	0	0
Couverture de juste valeur macro-hedge	0	0	0
Autres	0	0	0
Solde de clôture 31/12/2019	2.831.219	-707.805	2.123.414

Lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 juin 2020, le Conseil d'Administration proposera que CrelanCo SC verse aux coopérateurs 3% de leur part dans le capital coopératif. Le dividende total pour l'exercice 2019 (payé en 2020) s'élèvera ainsi à 24,5 millions d'EUR (exercice 2018 payé en 2019 : 24,3 millions d'EUR).

4.18. Contrats d'assurance

Depuis septembre 2007, Crelan Insurance SA ne commercialise que des assurances de risque du type "assurance solde restant dû", "assurance décès temporaire" et "assurance solde de financement".

Le groupe cible de l'assurance solde restant dû est l'ensemble des personnes ou des entreprises qui contractent un emprunt et souhaitent assurer le remboursement total ou partiel de celui-ci en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des chefs d'entreprise (dans le cas où le crédit est contracté par une entreprise).

En cas de décès de l'assuré ou du premier décès de deux assurés, l'assurance solde restant dû prévoit le versement d'un montant fixe qui correspondra à (un pourcentage de) l'évolution attendue du solde restant dû d'un prêt⁷. En outre, le preneur d'assurance peut également souscrire une ou plusieurs polices d'assurances complémentaires. Ces assurances complémentaires éventuelles couvrent les risques de "décès accidentel", "décès successif" et "incapacité de travail".

Le groupe cible d'une assurance de solde de financement est l'ensemble des personnes ou entreprises qui contractent un emprunt (prêt à tempérament) et qui veulent assurer le remboursement intégral de l'emprunt à tempérament en cas de décès (de l'un) des emprunteurs ou des dirigeants d'entreprises (dans le cas où l'emprunt est contracté par une entreprise). En cas de décès de l'assuré ou du premier décès de deux assurés, l'assurance de solde de financement prévoit le versement d'un montant fixe qui sera aligné sur la somme des remboursements du prêt à tempérament. Le capital assuré diminue chaque mois d'une mensualité.

⁷ : Peut également être inférieur à 100% de l'emprunt

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des passifs d'assurance, des actifs de réassurance, des produits et des charges résultant des contrats d'assurance :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Provisions techniques brutes		
Provision contrats d'assurance	55.944.596	50.354.756
Provision pour sinistres	911.970	1.533.432
Parts des réassureurs		
Provision contrats d'assurance	0	0
Provision pour sinistres	772.227	1.314.256
Primes		
Primes brutes	31.929.895	28.110.768
Primes cédées aux réassureurs	6.685.311	5.816.044
Indemnités		
Brut	8.311.120	6.448.939
Parts des réassureurs	6.726.837	5.060.124

Les provisions techniques brutes, ainsi que la quote-part du réassureur, sont inscrites au bilan dans la rubrique "Provisions" jusqu'en 2018. Cette année, ils ont été classés dans les "Passifs associés aux groupes d'actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées".

Le tableau ci-dessous détaille les modifications apportées aux provisions techniques au cours des exercices 2019 et 2018 :

(en EUR)	2019		2018	
	Brut	Réassureurs	Brut	Réassureurs
Solde d'ouverture	51.888.189	1.314.256	47.998.406	1.764.545
Primes brutes	31.938.912	0	28.110.768	0
Décomptes sur primes	-5.052.632	0	-4.538.727	0
Primes de risque prélevées	-20.571.265	0	-18.480.579	0
Frais prélevés	-1.157.157	0	-1.053.557	0
Produits d'intérêts assignés	1.245.631	0	1.176.872	0
Indemnités (mouvements de réserves)	-1.408.465	-542.028	-1.441.004	-450.289
Autres	-26.647	0	116.010	0
Solde de clôture	56.856.566	772.227	51.888.189	1.314.256

La provision technique a été jugée suffisante à la fin de 2019. Pour l'assurance solde restant dû, les Conditions Générales prévoient que les tarifs (y compris ceux des primes de risque, des différents coûts tarifaires et des taux d'intérêt techniques) peuvent être ajustés par l'assureur dans le cadre d'une révision générale de tarif pour la catégorie d'assurance à laquelle le contrat appartient ou si les obligations légales ou réglementaires l'imposent.

Cette révision est possible :

- si l'assureur estime que le solde du portefeuille assuré est compromis par une augmentation du degré de risque du ou des événements assurés concernés dans la population, la population du marché belge de l'assurance ou son propre portefeuille;
- si des circonstances permettent à l'assureur, conformément à la loi, de procéder à un ajustement de taux ;
- s'il peut démontrer que le coût de gestion d'un contrat a augmenté depuis la date de souscription du contrat;

- si le taux d'intérêt appliqué n'est plus en ligne avec le marché.

Cela signifie qu'en cas d'inadéquation des provisions pour couvrir les flux de trésorerie contractuels futurs, la société a la possibilité de procéder à une révision tarifaire.

Pour rappel, en cas d'avis positif des autorités (BCE, BNB, etc.) sur la transaction entre AXA et Crelan, les activités d'assurance du Groupe Crelan seront vendues à AXA et sortiront dès lors du périmètre consolidé du Groupe Crelan.

4.19. Actifs grevés

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs grevés et non grevés en 2019 et 2018 :

31/12/2019 (en EUR)	Valeur comptable des biens grevés	Valeur comptable des actifs non grevés
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	172.478.517	1.704.239.329
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des ajustements de valeur dans le compte de résultat	0	6.953.077
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	8.705.691
Actifs financiers évalués au coût amorti	817.876.197	18.052.085.329
Autres actifs	7.346.645	825.856.479
Total actif	997.701.359	20.597.839.905

31/12/2018 (en EUR)	Valeur comptable des biens grevés	Valeur comptable des actifs non grevés
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	162.873.940	1.289.628.495
Actifs financiers évalués à la juste valeur avec comptabilisation des ajustements de valeur dans le compte de résultat	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
Actifs financiers évalués au coût amorti	674.536.202	17.574.911.769
Autres actifs	0	688.242.996
Total actif	837.410.142	19.552.783.260

À la fin de 2019, 3,94% du total des actifs étaient considérés comme grevés (2018 : 4,11%). Ces actifs ne peuvent pas être utilisés immédiatement par le Groupe pour soutenir des financements futurs. Les principaux actifs grevés au sein du Groupe en 2019 concernent :

- La réserve monétaire placée à la Banque Nationale de Belgique (172,5 millions d'EUR)
- Des valeurs mobilières constituant des sûretés dans des conventions de cession de titres (Repo) reprises à la valeur de marché (5 millions d'EUR)
- Des titres donnés en garantie auprès de la Banque Nationale de Belgique dans le cadre d'opérations de paiement (32,4 millions d'EUR)
- Des garanties en espèces versées dans le cadre de la "Credit Support Annex" (CSA) de la documentation ISDA sur les produits dérivés (785,5 millions d'EUR)

Aucune garantie reçue au sein du Groupe n'est grevée ou disponible pour grèvement.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des actifs grevés et les passifs connexes :

31/12/2019		Passifs correspondants ou passifs éventuels	Actifs grevés et garanties reçues grevées
(en EUR)			
Dérivés		706.718.807	785.458.646
Dépôts		0	0
Dettes représentées par un titre, y compris les obligations		0	0
Autres dettes financières		0	0
Repo's		4.962.565	4.254.032
Autres passifs (éventuels)		197.756.332	207.988.680
Total		909.437.704	997.701.358

31/12/2018		Passifs correspondants ou passifs éventuels	Actifs grevés et garanties reçues grevées
(en EUR)			
Dérivés		575.602.626	636.349.062
Dépôts		0	0
Dettes représentées par un titre, y compris les obligations		0	0
Autres dettes financières		0	0
Repo's		6.436.910	5.601.390
Autres passifs (éventuels)		181.719.129	195.459.690
Total		763.758.665	837.410.142

Les autres passifs sont tous conditionnels et ne sont donc pas inclus dans le bilan. Ceux-ci incluent les passifs éventuels liés aux réserves monétaires et aux titres en garantie avec la Banque Nationale de Belgique.

5. Notes relatives au compte de résultat

5.1. Produits et charges d'intérêt

La ventilation des produits et charges d'intérêt au 31 décembre 2019 est indiquée dans le tableau ci-dessous :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Produits d'intérêts		
Produits d'intérêt calculés via la méthode du taux d'intérêt effectif	327.427.786	327.913.529
<i>Prêts et créances évalués au coût amorti</i>	401.264.602	407.861.662
<i>Titres évalués au coût amorti</i>	15.303.621	21.023.776
<i>Produits dérivés utilisés à des fins de couverture - Charges</i>	-100.499.958	-115.108.948
<i>Produits dérivés utilisés à des fins de couverture - Produits</i>	11.359.521	14.137.039
Autres intérêts et revenus similaires	2.879.179	2.928.653
<i>Actifs financiers détenus à des fins de transaction</i>	2.382.500	2.410.099
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur avec corrections de valeur comptabilisées dans le compte de résultat</i>	449.736	464.884
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>	0	0
<i>Autres</i>	46.943	53.670
Total produits d'intérêts	330.306.965	330.842.182
Charges d'intérêts		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	1.919.570	1.940.494
Dépôts	26.468.364	30.504.369
Dettes représentées par un titre (y compris les obligations)	9.834.285	14.613.068
Dettes subordonnées	8.372.201	11.014.938
Charges d'intérêt sur actifs financiers	8.829.976	7.272.522
Autres	245.756	0
Total charges d'intérêts	55.670.152	65.345.391
Revenu net d'intérêts	274.636.813	265.496.791

L'année 2019 fut également une année difficile pour le secteur bancaire. La marge d'intérêt s'est retrouvée fortement impactée par l'importante baisse des taux enclenchée fin 2018 et qui a connu un bas historique dans le courant du mois d'août 2019 ; avant de tout doucement se résorber en fin d'année.

Dans ce contexte difficile, le Groupe a malgré tout réussi à profiter de la baisse des taux pour réduire ses charges d'intérêt et dégager un revenu net d'intérêts de 274,6 millions d'EUR en 2019 (2018 : 265,5 millions d'EUR). La hausse de ce dernier est effectivement, au niveau consolidé, attribuable à une baisse des charges supérieure à la baisse des revenus (-24,2 millions d'EUR contre -15,1 millions d'EUR). La filiale Europabank SA a quant à elle même réussi à dégager une croissance de son produit d'intérêt au cours de 2019. La niche dans laquelle la filiale est active lui permet de garder une marge d'intérêt qui immunise presque son revenu d'intérêt contre les conditions actuelles du marché.

Le tableau ci-dessus indique clairement qu'aucun compartiment ne fut épargné par la baisse des taux. Nous pouvons cependant souligner que la baisse rencontrée pour les titres évalués au coût amorti est directement associée à la réduction du portefeuille de titres détenus. Le Groupe a également procédé à moins de compressions de swaps en 2019, réduisant ces charges par rapport à l'exercice précédent (-4,4 millions d'EUR par rapport à 2018 - inclus dans la ligne "Dérivés utilisés à des fins de couverture").

D'autres éléments permettent aussi d'expliquer ces résultats positifs :

- Des marges historiquement élevées en fin d'année pour les crédits hypothécaires ;
- Les effets positifs du Tiering réduisant la pression sur les dépôts des banques auprès de la Banque Nationale.

5.2. Produits et charges d'honoraires et de commissions

Les produits nets d'honoraires et de commissions s'établissent comme suit au 31 décembre 2019 :

(in EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Valeurs mobilières		
- titres émis	16.887.327	15.608.467
- ordres de transferts	3.284.250	4.651.474
- autres	20.636	215.942
Garde, surveillance et gestion des actifs	0	0
- gestion d'actifs	464.886	534.046
- garde	1.026.149	1.222.265
Engagements de crédit et garanties financières	690.935	660.305
Services de paiement	36.453.023	38.580.190
Commissions de gestion reçues	32.048.658	28.886.509
Commissions reçues des compagnies d'assurance	4.844.225	6.967.498
Autres services financiers	3.599.044	3.667.300
Total produits d'honoraires et de commissions	99.319.133	100.993.996
Commissions versées aux agents (frais d'acquisition)	99.642.641	93.129.667
<i>dont commissions sur crédits et dépôts</i>	<i>57.903.170</i>	<i>55.215.764</i>
Compensation et règlement	0	0
Autres services financiers	273.499	791.403
Total charges d'honoraires et de commissions	99.916.140	93.921.070
Revenu net d'honoraires et de commissions	-597.007	7.072.926

Le revenu net d'honoraires et de commissions a fortement diminué par rapport à 2018. Cela s'explique d'une part par une faible baisse des produits d'honoraires et de commissions (-1,6 millions d'EUR) ; et d'autre part par l'augmentation des charges liées à ceux-ci (+6 millions d'EUR).

Les bons résultats rencontrés dans les commissions de gestion reçues (+3,2 millions d'EUR) furent cependant annulés par de fortes baisses dans les services de paiement (-2,1 millions d'EUR), les commissions reçues des compagnies d'assurance (-2,1 millions d'EUR) et des ordres de transferts sur valeurs mobilières (-1,4 millions d'EUR). Nous détaillerons ci-dessous les raisons sous-jacentes à ces baisses.

Concernant les services de paiements, la baisse se justifie par un ajustement des tarifs au début de 2019, qui a accordé un avantage supplémentaire aux coopérateurs. La décision d'accorder un avantage supplémentaire aux coopérateurs fait partie de la stratégie de la banque d'apporter un service différencié à ceux-ci. En outre, le Groupe considère que ce type d'avantage représente également un incitant encourageant les clients à entrer dans le capital ; et ainsi contribuer à l'amélioration des fonds propres de la banque.

Pour les commissions reçues des compagnies d'assurance (nettes des commissions intra-groupes) les commissions touchées par Crelan Insurance SA ont baissé de -1,7 millions d'EUR entre 2018 et 2019 conduisant à une baisse au niveau consolidé de -1,2 millions d'EUR.

Suite au rachat de Fidea par le Groupe Baloise, Crelan a décidé de mettre un terme à leur collaboration comme le permettait la convention signée entre les deux Groupes en vue des négociations devant avoir lieu pour la transaction avec AXA. Cet événement eu pour conséquence une réduction de la voilure sur la vente de produits de Fidea ; cette dernière s'en retrouvant dès lors impactée à partir du 2ème trimestre 2019.

La progression des commissions versées aux agents est liée, entre autres, à la production de 53 millions d'EUR de capital coopératif. Il y a également une hausse d'environ +2,5 millions d'EUR des commissions sur les crédits et dépôts, celles-ci s'élevant à 57,9 millions d'EUR en 2019 (2018 : 55,2 millions d'EUR).

5.3. Dividendes

Le tableau ci-dessous détaille les dividendes reçus en 2019 et 2018 :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	0	0
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	1.432.908	441.346
Total dividendes	1.432.908	441.346

Les dividendes ont progressé de manière substantielle suite à la comptabilisation d'un dividende exceptionnel de 0,68 millions d'EUR provenant d'une participation dans VISA Belgium.

5.4. Profits et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Le tableau ci-dessous détaille la composition des pertes et profits réalisés sur les actifs et les passifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat au 31 décembre 2019 :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Profits réalisés		
Actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	2.366.733	528.585
Actifs / passifs financiers évalués au coût amorti		
Titres de dette	1.568.458	1.216.563
Prêts et créances	903.086	1.189.487
Total profits réalisés	4.838.277	2.934.635
Pertes réalisées		
Actifs / passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
Actifs / passifs financiers évalués au coût amorti		
Titres de dette	41.631	47.765
Prêts et créances	0	0
Total pertes réalisées	41.631	47.765
Profits réalisés nets	4.796.646	2.886.870

L'amélioration constatée se rapporte à des boni liés à des transactions effectuées par Crelan dans son portefeuille. Le Groupe a par ailleurs enregistré une plus-value de 1,7 millions d'EUR sur une participation dans un fond de private equity.

Les gains réalisés sur les prêts et créances se rapportent au produit de la vente des dossiers de crédit amortis à une agence de recouvrement. Il s'agit principalement des crédits de caisse et des prêts à tempérament amortis ayant été définitivement dé-comptabilisés dans le passé. Ces fichiers sont vendus à une agence de recouvrement.

5.5. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des gains et des pertes sur les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction au 31 décembre 2019.

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Instruments sur taux d'intérêt	-1.461.377	-246.949
Commerce de devises	0	0
Total	-1.461.377	-246.949

Comme expliqué précédemment, le Groupe ne détient pas d'actifs ni de passifs à des fins de transaction. Les seuls actifs détenus à cette fin concernent des dérivés provenant du rachat de Centea SA mais n'ayant pu être documentés comme tels.

5.6. Profits et pertes sur actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur avec traitement des fluctuations de valeur dans le compte de résultat

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
Variations de valeur	de la période	cumulées	de la période	cumulées
Total	506.192	0	325.122	0
en raison de :				
- risque de marché	506.192	0	325.122	0
- risque de crédit	0	0	0	0
Variations liées aux dérivés de crédit	0	0	0	0

Depuis l'introduction d'IFRS 9, certains fonds (certificats immobiliers) et SICAV (Crelan fund) ont été classés en actifs financiers évalués à la juste valeur avec valorisation via le compte de résultat. Le Fonds Crelan Fund était évalué à 83.330 EUR de plus qu'à la fin de 2018.

Dans le montant total de la période, 53.537 EUR sont attribués au fonds Econostocks comptabilisé chez Crelan Insurance SA.

5.7. Profits et pertes sur la dé-comptabilisation d'actifs autres que ceux destinés à la vente

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des gains et des pertes réalisés sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux destinés à la vente :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Profits		
Immobilisations corporelles	12.968	31.079
Pertes		
Immobilisations corporelles	25.639	56.407
Total profits et pertes	-12.671	-25.328

La perte de 2018 concerne la vente d'un bâtiment chez Europabank SA et la vente de matériel roulant. La perte comptabilisée pour cet exercice concerne à nouveau des transactions ayant eu lieu dans la filiale Europabank SA et reste d'un montant négligeable.

5.8. Autres produits et charges d'exploitation

Les produits et charges d'exploitation peuvent être détaillés au 31 décembre 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Récupération de frais sur crédits	10.612.716	9.623.450
Contributions dépôts	3.974.553	3.815.263
Primes nettes sur contrats d'assurance	25.266.650	22.294.724
Commissions reçues par la compagnie d'assurances	218.921	113.134
Récupération sur créances irrécouvrables	4.840.813	4.062.933
Autres produits d'exploitation	9.624.183	7.446.570
Total autres produits d'exploitation	54.537.836	47.356.074
Autres charges d'exploitation	157.536	0
Total autres charges d'exploitation	157.536	0
Autres produits nets d'exploitation	54.380.300	47.356.074

De l'évolution de +8,97 millions d'EUR, +3 millions d'EUR concernent l'augmentation des primes nettes reçues en assurance.

La récupération sur les créances irrécouvrables rapporte +0,79 millions d'EUR par rapport à l'année passée. Ce résultat est majoritairement attribuable à Europabank SA qui a pu récupérer +0,6 millions d'EUR dans le courant de l'année.

Les autres produits d'exploitation ont augmenté principalement en raison d'un recouvrement lié à la fraude au CEO de 2016 (+2,14 millions d'EUR).

L'année dernière, les récupérations sur créances irrécouvrables étaient principalement reprises à la ligne "Récupération de frais sur crédits". Par souci de clarté et de détail nous les avons transférées sur une ligne à part "Récupération sur créances irrécouvrables". Les autres produits d'exploitation ont également été quelque peu impactés par cette nouvelle présentation.

5.9. Charges administratives

5.9.1. Charges de personnel

À la fin de décembre 2019, le Groupe employait 2.772 employés contre 2.873 employés à la fin de 2018.

Malgré la réduction du nombre d'ETP, les charges du personnel sont légèrement reparties à la hausse en 2019. Cette hausse de rémunération est en grande partie due à des augmentations ayant eu lieu chez Crelan et Europabank SA, Crelan Insurance SA ayant quant à elle connu une légère baisse de ses frais de personnel.

Le total des charges de personnel peut être décomposé comme suit :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Rémunérations	66.314.640	63.978.885
Charges sociales	17.191.182	17.584.582
Primes patronales pour assurances extralégales	6.396.322	5.803.848
Pensions de retraite et de survie et dépenses assimilées	229.146	275.014
Autres	3.135.071	2.999.925
Total dépenses de personnel	93.266.361	90.642.254

5.9.2. Dépenses générales et administratives

Les frais généraux et administratifs peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Dépenses de marketing	8.333.754	8.576.017
Honoraires	7.589.543	7.994.847
Dépenses IT	38.737.839	31.460.735
Loyers	1.370.666	2.886.029
Charges fiscales d'exploitation	23.679.073	22.871.240
Protection des dépôts et fonds de résolution	16.708.650	16.748.720
Autres	50.431.110	41.966.240
Total	146.850.635	132.503.828

Deux postes ont particulièrement contribué à la forte hausse des charges administratives (+14 millions d'EUR).

Suite à la décision du Groupe Crelan de racheter les activités bancaires d'AXA (AXA Banque Belgique – ABB), le Groupe a entrepris un ensemble de démarches administratives afin de présenter la transaction auprès des différentes autorités de tutelle. En outre, différentes études furent déjà entreprises pour déterminer la stratégie du futur Groupe en cas de décision positive quant à la fusion. Dans ce contexte, Crelan a comptabilisé pour 6,7 millions d'EUR de charges exceptionnelles liées au projet. Celles-ci furent ventilées dans les autres frais administratifs. Etant donné le caractère et le montant exceptionnels de ces frais, le résultat final du Groupe se trouve significativement impacté⁸ par ceux-ci ; et aurait été nettement supérieur si le projet n'avait été entrepris.

Au-delà de ces autres frais, les dépenses IT ont progressé de +7,3 millions d'EUR au niveau de Crelan entre 2018 et 2019 (soit une hausse de 23%). Le relèvement des dépenses liées aux différents projets a conduit à un accroissement des charges de +2 millions d'EUR entre les deux exercices. La partie restante de l'augmentation est principalement due aux coûts supplémentaires pour le soutien externe, car il est difficile d'attirer des spécialistes en IT compétents sur un marché du travail compétitif.

5.10. Dépréciations

Les dépréciations peuvent être détaillées au 31 décembre 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Dépréciations sur actifs financiers	0	0
- titres de dette évalués à la juste valeur avec corrections de valeur comptabilisées au compte de résultat	0	0
- titres de dette évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	0	0
- titres de dette évalués au coût amorti	5.880	-29.760
- prêts et créances	1.219.229	-5.629.812
Dépréciations sur actifs non financiers	0	0
- immobilisations corporelles	0	0
- immeubles de placement	0	0
- immobilisations incorporelles	0	0
- autres	0	0
Total	1.225.109	-5.659.572

⁸ Cette charge s'élève respectivement à 8,4% et 11% du résultat opérationnel et du résultat final. A l'exclusion de celle-ci, le Cost Income Ratio du Groupe s'élèverait à 74,2%.

Avec l'introduction d'IFRS 9, les pertes de valeur ne sont pas uniquement déterminées selon un nouveau modèle de dépréciation, mais des pertes de valeur sont également enregistrées sur de nouveaux types de créances. Plus spécifiquement, il s'agit des soldes créditeurs auprès d'établissements de crédit, des titres du portefeuille d'investissement et des obligations hors bilan (lignes de crédit accordées et demandes approuvées). Cependant, l'impact de ces produits supplémentaires sur le résultat est très limité. Aucune perte de valeur n'a été enregistrée sur les actifs non financiers en 2019, tels que les actifs corporels et incorporels.

Durant l'exercice 2019, le Groupe a procédé à des reprises de dépréciations pour un montant consolidé de 1,2 millions d'EUR. De fait, Crelan SA a repris pour 8,9 millions d'EUR de dépréciations (contre une reprise de 1,6 millions d'EUR en 2018), là où Europabank a, pour sa part, augmenté ses dotations de 7,7 millions d'EUR (contre 7,2 millions d'EUR en 2018).

Pour l'évolution des réductions de valeur nous nous référons à la note 7.2.1.

Pour plus d'informations sur les réductions de valeur des actifs financiers, nous référons aux notes 4.3. et 4.4.

5.11. Impôts sur le résultat

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des impôts exigibles et des impôts différés :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Impôts exigibles	13.705.566	13.950.106
Impôts différés	2.133.562	5.114.503
Total impôts sur le résultat	15.839.128	19.064.609

Pour plus d'informations sur les impôts différés inclus dans le résultat, veuillez vous reporter à la note 4.7.

Le bénéfice imposable comprend les dépenses non déductibles fiscalement, ainsi que les bénéfices non soumis à l'impôt sur le résultat.

Le tableau suivant illustre la relation entre les impôts légaux et les impôts effectifs sur le résultat :

(en EUR)	31/12/2019		31/12/2018	
	Taux d'impôt	Charge d'impôt	Taux d'impôt	Charge d'impôt
Résultat net avant impôt		86.136.701		84.859.338
Taux d'impôt légal	29,58%	25.479.236	29,58%	25.101.392
Effets fiscaux des taux d'imposition dans d'autres juridictions fiscales	0,00%	0	0,00%	0
Effets fiscaux de la déduction des intérêts notionnels	-0,19%	-166.623	-0,77%	-657.208
Effets fiscaux des produits non imposables	-7,97%	-6.863.249	-8,00%	-6.788.962
Effets fiscaux des charges non fiscalement déductibles	1,12%	969.028	1,61%	1.366.694
Effets fiscaux de l'utilisation d'actifs d'impôts non comptabilisés antérieurement	-8,04%	-6.928.277	-10,43%	-8.846.935
Effets fiscaux des mouvements de provisions ou de réserves	-3,65%	-3.141.274	-1,03%	-877.579
Eliminations comptables	8,66%	7.461.093	11,12%	9.435.453
Différence de taux de taxation IFRS 25% au lieu de 29,58%	-1,57%	-400.671	0,00%	0
Plus-values imposées séparément	0,00%	0	0,00%	0
Autres	-0,66%	-570.135	0,39%	331.754
Taux d'impôt effectif de l'exercice	18,39%	15.839.128,00	22,47%	19.064.609

Le taux d'imposition est basé sur le taux d'imposition statutaire belge de 29,58%, composé d'un taux nominal de 29% majoré d'une contribution complémentaire de crise de 2%. Le taux d'imposition effectif est de 18,39%, ce qui représente une diminution par rapport à l'année dernière.

Cette diminution du taux effectif d'imposition est principalement due aux reprises sur provisions taxées (voir ligne Effets fiscaux des mouvements de provisions ou de réserves).

Les dividendes perçus ont pu être intégralement déduits du résultat de l'année et une partie du stock Revenus Définitivement Taxés a également pu être imputée (voir ligne Effets fiscaux de l'utilisation d'actifs d'impôts non comptabilisés antérieurement).

5.12. Honoraires des commissaires

Le tableau ci-dessous détaille les honoraires du collège des commissaires du Groupe pour l'exercice :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
1. Emoluments du (des) commissaire(s)	359.014	381.522
2. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)	44.030	276.879
a. Autres missions d'audit	5.055	15.100
b. Missions de conseil fiscal	0	23.765
c. Autres missions extérieures à la mission révisoriale	38.975	238.014
3. Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)	470.380	0
a. Autres missions d'audit	0	0
b. Missions de conseil fiscal	84.133	0
c. Autres missions extérieures à la mission révisoriale	386.247	0
Total honoraires payés aux réviseurs	873.424	658.401

Les services fournis par Ernst & Young ont été approuvés par le Comité d'Audit.

5.13. Informations relatives aux parties liées

Les parties liées au Groupe désignent les membres du Conseil d'Administration (y compris les membres du Comité de Direction) et les sociétés liées au Groupe. Depuis l'acquisition des actions par les actionnaires belges en 2015 (cf. note 2.4.), il n'y a plus de sociétés liées au Groupe.

Fin 2019, l'encours des prêts et créances envers les membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction de Crelan SA était de 2,9 millions d'EUR garantis à hauteur de 1,2 millions d'EUR d'emprunts, de garanties financières et d'autres engagements pris. Toutes les transactions avec des parties liées ont eu lieu aux conditions du marché.

Les honoraires suivants ont été versés aux membres du Conseil d'Administration en 2019 et 2018 :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Avantages à court terme	3.683.683	3.557.874
Indemnité de sortie	886.474	983.636
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnité de rupture	0	0
Avantages sur base d'actions	0	0
Total	4.570.157	4.541.510

La politique de rémunération est conforme à la réglementation de la BNB.

6. Notes relatives aux transactions hors bilan

Le tableau ci-dessous donne le détail des engagements hors bilan du Groupe au 31 décembre 2019 :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Engagements résultant d'emprunts		
- octroyés	1.015.411.473	1.030.109.123
- reçus	35.000.000	35.000.000
Garanties financières		
- octroyées	43.633.516	41.722.627
- reçues	358.553.013	371.141.280
Garanties		
- octroyées	859.310.855	710.259.026
- reçues	18.990.311.404	18.145.267.077
Engagements résultant de contrats de location-financement		
- octroyés à une autre contrepartie	4.350.838	5.855.068
- reçus d'une autre contrepartie	17.460.013	13.736.490

Les engagements octroyés en vertu de prêts se rapportent à des lignes de crédit accordées à des clients, qui n'ont pas (encore) été prélevées. Les engagements reçus en vertu de prêts sont les lignes de crédit non (encore) prélevées que le Groupe détient envers d'autres contreparties financières et auxquelles il pourrait être fait appel dans le cadre d'une pénurie de liquidité.

Les garanties financières et sûretés reçues servent de garanties aux engagements des clients dans le cadre de l'octroi de crédits. La majeure partie concerne les hypothèques reçues. La garantie allouée se compose essentiellement de dépôts de garantie versés dans le cadre de la "Credit Support Annex" (CSA) de la documentation de l'ISDA sur les produits dérivés (cf. note 4.4.).

Les engagements à l'égard de toute autre contrepartie dans le cadre de contrats de location-financement concernent les engagements d'achat envers les fournisseurs. Les engagements d'une autre contrepartie dans le cadre de contrats de location-financement concernent les options d'achat des clients.

7. Gestion des risques

Le Groupe Crelan est exposé à divers risques, notamment le risque de crédit, le risque opérationnel, le risque de marché et le risque de liquidité. Le risque de marché comprend le risque de taux d'intérêt, le risque de spread et le risque de change.

Les procédures de gestion de risques du Groupe sont axées sur l'identification, la mesure et la gestion de ces risques.

Ce chapitre fait suite à une analyse de l'organisation de la gestion des risques et des différents types de risques auxquels le Groupe est exposé.

7.1. Organisation générale au sein du Groupe

En général, ce sont les différents secteurs d'activité de la banque qui gèrent leurs propres risques. Le Risk Management intervient en tant que 2^{ème} ligne de défense. Le rôle du Risk Management est de s'assurer que l'identification, la mesure et la gestion des risques soient correctes.

Le Risk Management mène ses activités de manière indépendante et relève directement du Chief Risk Officer (CRO) qui siège au Comité de Direction.

Les activités principales du Risk Management se composent de :

- Calcul et suivi des ratios de solvabilité (fonds propres et RWA)
- Elaboration d'un capital planning
- Définition d'une stratégie de risque
- Rédaction de certains rapports officiels (ICAAP, COREP, ILAAP, Recovery plan, RACI, ...)
- Exécution et calcul de l'impact de certains stress tests
- Développement et validation interne de modèles de notation du crédit, y compris ceux développés selon IFRS 9
- Conseil sur les demandes de crédits dont les décisions sont du ressort du Comité de Direction
- Suivi des évolutions dans les domaines du risque de crédit, du risque financier et du risque opérationnel sur la base des tableaux de bord internes.
- Mise en œuvre des exigences de Solvency II au sein de Crelan Insurance SA.

7.1.1. Les comités de risque

Depuis plusieurs années, Risk Management a mis en place divers comités de risques internes :

Le comité Coméri traite des modèles internes utilisés dans les processus décisionnels opérationnels et dans le calcul des exigences de fonds propres. Tous les aspects de la modélisation et de la validation sont présentés et décidés dans ce comité.

Le comité CredRisk traite du risque de crédit et s'intéresse principalement à la politique d'acceptation des crédits de la banque, au suivi des améliorations apportées à la gestion des risques, aux tableaux de bord et à la mise en œuvre des limites.

Le comité FinRisk traite du risque financier, du risque de taux d'intérêt et du risque de liquidité de la banque. Il assure également la mise en œuvre de certaines limites financières. Il valide également la politique financière et les choix méthodologiques proposés par les métiers.

Le comité OpRisk traite des risques opérationnels et du contrôle permanent. Il surveille l'évolution des incidents et valide la politique de risque opérationnel.

Le comité ITRisk s'occupe de la sécurité des systèmes informatiques.

Le comité FilRisk surveille les risques concernant la filiale Europabank SA.

En 2015, le Comité des Risques a été créé en vertu de la nouvelle loi sur les banques. Ce comité est composé de 4 membres du Conseil d'administration, dont 2 administrateurs indépendants. Son rôle et ses responsabilités ont été décrits dans une charte.

7.1.2. Bâle

La Banque a mis au point et implémenté une série de mesures relatives à la gestion des risques conformément à la réglementation sur les fonds propres en méthode avancée (IRB). C'est ainsi qu'une notation est attribuée à chaque débiteur et à chaque transaction. Ces paramètres servent à mesurer les exigences de fonds propres réglementaires et économiques (ICAAP) en fonction des risques auxquels la banque est exposée, autant en situation normale qu'en situation de conjoncture économique défavorable (stress).

Ce système de notation est également utilisé pour gérer le risque opérationnel des crédits et dans la mise en œuvre de la politique actuelle en matière de risque de crédit.

Les résultats du système de notation sont contrôlés régulièrement et validés une fois par an.

Le tableau suivant donne un aperçu historique de la méthode de rapportage sous les normes de Bâle pour chaque entité au sein du Groupe Crelan :

Roll-out Bâle III pillar 1	2010	2011	2012	2013	2014 ⁽³⁾	2016 ⁽⁴⁾ -2019
Approche IRB avancée		Crédit Agricole ⁽¹⁾	Crédit Agricole	Crelan ⁽²⁾	Crelan ⁽²⁾	Crelan ⁽²⁾
Approche standard	Crédit Agricole					
	Centea	Centea	Centea			
	Keytrade	Keytrade	Keytrade	Keytrade	Keytrade	
	Europabank	Europabank	Europabank	Europabank	Europabank	Europabank

(1) Depuis 31/12/2011

(2) Encours crédits ex-Centea restent en méthode Standard

(3) Reporting suivant CRD IV (normes Bâle III)

(4) Vente Keytrade

7.2. Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie, lors d'une transaction, manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le Groupe est exposé au risque de crédit résultant de l'octroi de prêts et crédits et le maintien d'un portefeuille d'investissement. La principale cause de ce type de risque est le non-paiement par la contrepartie.

Le risque de crédit est de loin le risque principal auquel est exposé le Groupe et il est suivi de près par le comité compétent au sein de chaque entité (cf. note 7.1.1. Les comités de risque). En plus, le risque de crédit est rapporté en détail chaque trimestre. Les rapports sont présentés et discutés au sein du Comité de Direction via le CRO de Crelan SA.

Dans cette section, seul le risque de crédit sur les prêts et créances et les actifs financiers disponibles à la vente sera débattu. Pour de l'information concernant le risque de crédit de l'actif de réassurance, nous référons à la note 7.6.3.

7.2.1. La maîtrise du risque de crédit

7.2.1.1. Prêts et créances

Au sein de chaque entité du Groupe, la maîtrise active du risque de crédit suite à l'octroi de prêts et créances se fait à l'aide de systèmes informatiques adaptés à l'entité, spécialement développés, et de méthodes de valorisation des contreparties. Avant d'octroyer un crédit, la demande est soumise à un examen approfondi de la contrepartie, du projet à financer et de la structure de la transaction. L'analyse est menée à l'aide d'un système décisionnel formel. Finalement, la décision de crédit est prise par les personnes autorisées ou le niveau autorisé au sein des business lines.

Pour le suivi des crédits, le Groupe investit chaque année dans l'informatisation des données de qualité en temps réel venant de sources de données internes et externes. Cette information se trouve à la base de l'élaboration de tableaux de bord pour le suivi de l'activité crédit et pour l'alimentation des systèmes de suivi de risques divers.

Le risque de crédit est géré au sein du Groupe de différentes façons. Chaque entité opérationnelle est responsable de la sélection et du suivi du risque de crédit de sa propre clientèle. Les différentes entités du Groupe opèrent donc aussi dans des segments et niches de marché complètement différents. Les risques importants sont toutefois rapportés au Comité de Direction par le biais des comités de risque de crédit compétents. Le Risk Management du Groupe peut imposer des limites complémentaires et adapter les risques existants sur demande.

C'est en raison de la nature spécifique des risques et de leur suivi que le Groupe Crelan a décidé de laisser sa filiale Europabank SA dans la méthode STA (Standardised approach) sur le plan réglementaire. Seul le périmètre retail de Crelan SA est géré en méthode IRBA (IRB Advanced Approach).

Les ratings sont calculés dans le département crédits lors de la demande de crédit. Ils y sont également actualisés en fonction des événements dans la vie du crédit et de la typologie des risques.

Par courrier du 13 mars 2019, la BNB a autorisé Crelan à traiter une partie des crédits de l'ex-Centea SA en méthode IRB (plan de roll-out). Pour ce faire, Crelan a développé des modèles spécifiques pour gérer le risque de crédit sur ce portefeuille en run-off racheté en 2013 et traité initialement en méthode standard. Ces modèles ont fait l'objet d'une inspection par la Banque Nationale dans le courant de 2018, portant notamment sur leur niveau de performance.

Le passage en IRB pour cette partie des crédits de l'ex-Centea SA a été mis en œuvre par Crelan pour le calcul des fonds propres sur la situation du 31 mars 2019. Un plan de roll-out subsiste pour la dernière partie du portefeuille de l'ex-Centea SA (crédits hypothécaires aux indépendants).

Actuellement, nous pouvons segmenter l'activité de crédit du Groupe Crelan en différentes classes d'actifs:

- Europabank SA investit essentiellement dans la dette publique, les prêts hypothécaires et les prêts à la consommation
- Crelan SA investit principalement dans des prêts aux particuliers, notamment des prêts hypothécaires mais également dans des crédits aux agriculteurs et aux petites entreprises

Chaque entité dispose de filières opérationnelles spécifiques avec leurs propres spécialistes et les instruments pour la gestion de risques. Au sein de Crelan SA, des systèmes de rating sont utilisés pour le marché des particuliers, agriculteurs et petites entreprises et indépendants, de même qu'un système de credit-scoring pour les crédits à la consommation.

Les crédits en cours sont suivis en permanence et classés en fonction de leur degré de risque tenant compte des événements qui influencent la qualité de crédit. Un suivi standard a été incorporé dans le système informatique des crédits qui se charge de l'envoi automatique de rappels en cas d'arriérés. Les indicateurs qualitatifs sont également suivis à l'aide de fournisseurs d'informations commerciales. En outre, des

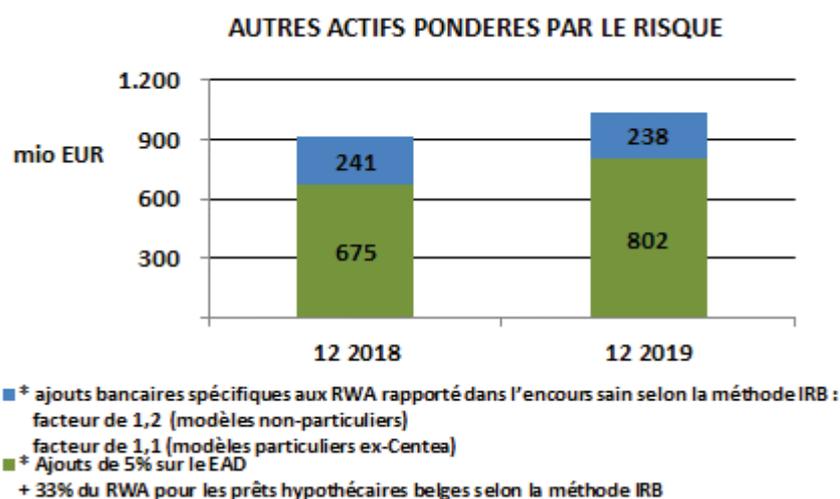
techniques de réduction du risque sont appliquées par toutes les entités du Groupe, dont la plus courante est la prise de garanties. Les garanties principales pour l'octroi de prêts et créances sont les biens immobiliers, les biens mobiliers et les actifs financiers. Pour les sûretés, des normes d'évaluation explicites qui tiennent compte tant des aspects juridiques de la garantie que des caractéristiques économiques des biens grevés, ont été déterminées. Il est également tenu compte des concours avec les autres créanciers pour déterminer la valeur de récupération.

Quand il est probable que la contrepartie ne pourra pas satisfaire à ses obligations, les crédits sont considérés comme individuellement dépréciés. Ceux-ci sont ensuite suivis individuellement dans le but de maintenir le risque à un niveau acceptable, et de tenter de récupérer à l'amiable les sommes impayées. Si ceci ne semble pas être possible, les crédits sont transférés au département des affaires juridiques pour l'exécution des garanties.

Les dépréciations sur les encours crédits sont fixées au travers de modèles de mesure fondés sur des données historiques, ainsi que sur le jugement professionnel des experts réunis au sein d'un comité de provisionnement.

Les tableaux suivants donnent un aperçu pour le Groupe Crelan de l'EAD (Exposure at default), du RWA (Risk Weighted Assets) et du Risk Weight (RW) moyen en pourcentage au 31 décembre 2019 et 31 décembre 2018, selon le rapportage dans le cadre des normes Bâle. Le RWA et le RW moyen sont basés sur les chiffres présentés dans le tableau 7 COREP (i.e. approche standard), le tableau 8 (i.e. approche de notation interne) et le tableau 12 (i.e. titrisation basée sur une approche standard). Le tableau 8 ne tient pas compte de l'add-on de 5% imposé par le régulateur belge aux banques belges qui déclarent les prêts hypothécaires belges selon la méthode IRB, conformément à la directive de la BNB. Par ailleurs, depuis le 30 juin 2018, 33% supplémentaires du RWA sur les prêts hypothécaires belges selon la méthode IRB doivent être pris en compte. Le tableau 8 ne tient pas compte non plus, conformément aux lignes directrices de la BNB, des facteurs spécifiquement imposés par le régulateur belge aux RWA en encours sain rapporté par Crelan SA selon la méthode IRB. Ces mesures prudentielles supplémentaires sont présentées séparément dans le tableau 2 du COREP sous la rubrique "Autres encours de risques".

Le tableau ci-dessous donne un aperçu de l'évolution des "Montants d'exposition aux autres risques". Ce montant s'élève à 916 millions d'EUR au 31 décembre 2018 et à 1.040 millions d'EUR au total au 31 décembre 2019. Cela représente une augmentation de 124 millions d'EUR et est principalement dû au passage du portefeuille de prêts hypothécaires de l'ex-Centea SA à l'approche basée sur la méthode IRB.



Approche Standard

En million EUR - 31 12 2018	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	8.089	204	156	0		8.450
RWA Totale	2.224	148	32	0		2.404
RW Moyenne en %	27,5%	72,6%	20,4%	20,0%		28,4%

En million EUR - 31 12 2019	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	7.123	210	143	0		7.476
RWA Totale	1.782	149	22	0		1.952
RW Moyenne en %	25,0%	70,7%	15,1%	20,0%		26,1%

Approche Notation Interne

En million EUR - 31 12 2018	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	12.247	842	-	-		13.089
RWA Totale	1.769	184	-	-		1.952
RW Moyenne en %	14,4%	21,8%	NA	NA		14,9%

En million EUR - 31 12 2019	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en		Total
				pensions livrées		
EAD Totale	14.374	832	-	-		15.206
RWA Totale	1.685	164	-	-		1.849
RW Moyenne en %	11,7%	19,7%	NA	NA		12,2%

Au 31 décembre 2019, la pondération moyenne du risque des expositions qui sont rapportées selon l'approche standard est de 26,1%. Cela représente une diminution par rapport à la pondération moyenne du risque de 28,4 % au 31 décembre 2018. La baisse des expositions totales dans l'approche standard est principalement due à l'encours des prêts hypothécaires de ex-Centea SA, qui sont déclarés selon la méthode de notation interne à partir du 31 mars 2019. La pondération moyenne du risque des expositions rapportée sous l'approche Internal Ratings/ Based a diminué, passant de 14,9% au 31 décembre 2018 à 12,2% au 31 décembre 2019.

Le tableau suivant indique la part de chaque modèle de notation de crédit dans l'évolution de la pondération pour la période du 31 décembre 2018 au 31 décembre 2019 :

Moyenne pondérée RW	31/12/2018	14,9%
Agriculteurs/Horticulteurs		-1,3%
Indépendants		-0,5%
Particuliers		-0,3%
Petites Entreprises		-1,2%
Groupes Homogènes de Risques		0,5%
Moyenne pondérée	31/12/2019	12,2%

Une diminution de la pondération du risque est perceptible dans tous les modèles de notation de crédit, sauf pour le groupe homogène de risques. Ce dernier se compose des indépendants débutants pour lesquels il n'existe pas encore de notation individuelle, des contreparties ayant un retard de paiement d'au moins 90 jours et des contreparties dont le crédit a été dénoncé.

Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, des RWA et de la pondération moyenne de risque par type de contrepartie qui sont rapportés selon l'approche standard, respectivement au 31 décembre 2019 et au 31 décembre 2018 :

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2019	EAD	RWA	RW
Total	7.464	1.934	25,9%
Institutions	1.022	102	10,0%
Entreprises	284	207	73,0%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	2.650	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	1.393	562	40,4%
Créances sur la clientèle	929	639	68,7%
Gouvernements régionaux	20	-	0,0%
Institutions administratives et non commerciales	19	4	20,0%
Banques de développement	51	-	0,0%
Organisations internationales	9	-	0,0%
Éléments échus	123	137	111,3%
Éléments à haut risque	1	1	100,0%
Obligations sécurisées	89	9	10,0%
Créances sur OPCVM	24	24	100,0%
Autres	848	248	29,2%
Titrisation	-	-	NA

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2018	EAD	RWA	RW
Total	8.450	2.404	28,4%
Institutions	892	110	12,4%
Entreprises	276	207	74,8%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	2.540	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	2.749	1.061	38,6%
Créances sur la clientèle	893	614	68,8%
Gouvernements régionaux	20	-	0,0%
Institutions administratives et non commerciales	20	4	20,0%
Banques de développement	-	-	NA
Organisations internationales	80	-	0,0%
Éléments échus	146	160	109,8%
Éléments à haut risque	-	-	NA
Obligations sécurisées	142	14	10,0%
Créances sur OPCVM	30	30	100,0%
Autres	651	200	30,7%
Titrisation	11	3	24,1%

Au cours de l'année 2019, Crelan SA a vendu le reste de son investissement dans les produits MBS et ABS. Au 31 décembre 2019, le Groupe Crelan ne déclare donc plus les expositions dans le tableau 12 (c'est-à-dire la titrisation basée sur l'approche standard).

Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, de la RWA et de la pondération de risque moyenne par type de contrepartie déclarés dans le cadre de l'approche fondée sur les notations internes pour le 31 décembre 2019 et le 31 décembre 2018 respectivement :

En million EUR - 31 12 2019	mio EUR		RW
	EAD	RWA	
Approche Notation Interne (IRB)	15.206	1.849	12,2%
<i>IRB approche - pas de propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
<i>IRB approche - propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	15.206	1.849	12,2%
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	1.182	512	43,3%
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
Retail - Garanties sur biens immobiliers SME	3.877	605	15,6%
Retail - Garanties sur biens immobiliers non-SME	8.506	554	6,5%
Retail - Qualifying revolving	-	-	NA
Autres Retail - SME	1.454	171	11,7%
Autres Retail - non-SME	187	8	4,3%
Actions	-	-	NA
Titrisation	-	-	NA

En million EUR - 31 12 2018	mio EUR		RW
	EAD	RWA	
Approche Notation Interne (IRB)	13.089	1.952	14,9%
<i>IRB approche - pas de propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	1.060	666	62,8%
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	1.060	666	62,8%
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
<i>IRB approche - propres estimations de LGD et/ou CCF</i>	12.029	1.286	10,7%
Gouvernements et banques centrales	-	-	NA
Institutions	-	-	NA
Entreprises - SME	-	-	NA
Entreprises - Specialised Lending	-	-	NA
Entreprises - Autres	-	-	NA
Retail - Garanties sur biens immobiliers SME	3.499	571	16,3%
Retail - Garanties sur biens immobiliers non-SME	6.584	501	7,6%
Retail - Qualifying revolving	-	-	NA
Autres Retail - SME	1.583	196	12,4%
Autres Retail - non-SME	364	17	4,8%
Actions	-	-	NA
Titrisation	-	-	NA

Depuis le 31 mars 2019, la RWA sur les expositions des petites et moyennes entreprises est calculée sur la base de valeurs de LGD dérivées de modèles internes et non plus avec les valeurs de LGD imposées par la réglementation dans l'approche de la Fondation IRB.

Les expositions totales et actifs pondérés au sein du Groupe Crelan rapportés sous l'approche standard et l'approche Internal Rating Based sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Approches Standard & Notation Interne

En million EUR - 31 12 2018	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en pensions livrées	Total
EAD Totale	20.337	1.046	156	0	21.539
RWA Totale	3.992	332	32	0	4.356
RW Moyenne en %	19,6%	31,7%	20,4%	20,0%	20,2%

En million EUR - 31 12 2019	Bilan	Hors-Bilan	Dérivés	Titres en pensions livrées	Total
EAD Totale	21.497	1.042	143	0	22.682
RWA Totale	3.467	313	22	0	3.801
RW Moyenne en %	16,1%	30,0%	15,1%	20,0%	16,8%

Afin de rendre les différentes classes de risque et les différents segments comparables, le Groupe Crelan utilise une Masterscale. Grâce à cette Masterscale, le portefeuille peut être comparé aux standards internationaux.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation du portefeuille crédit en termes de EAD et d'actifs pondérés en utilisant les diverses catégories de risques utilisées par la Masterscale. Cela ne concerne ici que le segment de retail de Crelan SA qui est rapporté selon la méthode IRB.

En million EUR				
PD Echelle Maître	Exposition brute (EAD)	31/12/2018	31/12/2019	
	RWA		Retail	Retail
	RW Moyenne en %			
A+	Somme EAD	-	-	-
0,001	Somme RWA	-	-	-
0	RW Moyenne pondérée	NA	NA	NA
A	Somme EAD	-	-	-
0,010	Somme RWA	-	-	-
0	RW Moyenne pondérée	NA	NA	NA
B+	Somme EAD	1.157	4.390	
[0,02 - 0,04]	Somme RWA	14	63	
0	RW Moyenne pondérée	1%	1%	
B	Somme EAD	3.182	2.679	
] 0,04 - 0,08]	Somme RWA	106	92	
0	RW Moyenne pondérée	3%	3%	
C+	Somme EAD	2.189	2.037	
] 0,08 - 0,16]	Somme RWA	95	105	
0	RW Moyenne pondérée	4%	5%	
C	Somme EAD	768	1.201	
] 0,16 - 0,32]	Somme RWA	56	93	
0	RW Moyenne pondérée	7%	8%	
C-	Somme EAD	2.980	2.047	
] 0,32 - 0,64]	Somme RWA	612	377	
0	RW Moyenne pondérée	21%	18%	
D+	Somme EAD	610	605	
] 0,64 - 0,85]	Somme RWA	233	172	
0	RW Moyenne pondérée	38%	28%	
D	Somme EAD	489	350	
] 0,85 - 1,28]	Somme RWA	101	87	
0	RW Moyenne pondérée	21%	25%	
D-	Somme EAD	780	1.046	
] 1,28 - 2,56]	Somme RWA	214	312	
0	RW Moyenne pondérée	27%	30%	
E+	Somme EAD	289	371	
] 2,56 - 5,12]	Somme RWA	167	191	
0	RW Moyenne pondérée	58%	51%	
E	Somme EAD	401	261	
] 5,12 - 15]	Somme RWA	257	192	
0	RW Moyenne pondérée	64%	74%	
E-	Somme EAD	21	23	
] 15 - 99,999]	Somme RWA	13	18	
0	RW Moyenne pondérée	64%	79%	
F/Z	Somme EAD	224	196	
100	Somme RWA	83	148	
0	RW Moyenne pondérée	37%	75%	
Exposition brute Total		13.089	15.206	
Risk-Weighted Assets Total		1.952	1.849	
RW Moyenne Pondérée (%)		14,9%	12,2%	

Le tableau ci-dessus montre que l'EAD, rapporté en vertu de l'approche IRB, a augmenté, passant de 13,1 milliards d'EUR au 31 décembre 2018 à un niveau de 15,2 milliards d'EUR au 31 décembre 2019. Cette augmentation de l'EAD est due d'une part à la production accrue de prêts hypothécaires en 2019, mais aussi d'autre part au portefeuille de prêts hypothécaires des anciens clients de Centea SA déclarés selon la méthode de notation interne à partir du 31 mars 2019. En termes d'actifs à risques pondérés cela représente une légère baisse de 1,95 milliards d'EUR au 31 décembre 2018 à 1,85 milliards d'EUR au 31 décembre 2019. Ainsi, le risque pondéré moyen des expositions a diminué pour passer d'un niveau de 14,9% au 31 décembre 2018 à un niveau de 12,2% au 31 décembre 2019.

Lorsque la Masterscale est traduite en une notation externe équivalente, on obtient la répartition suivante des EAD suivant ratings :

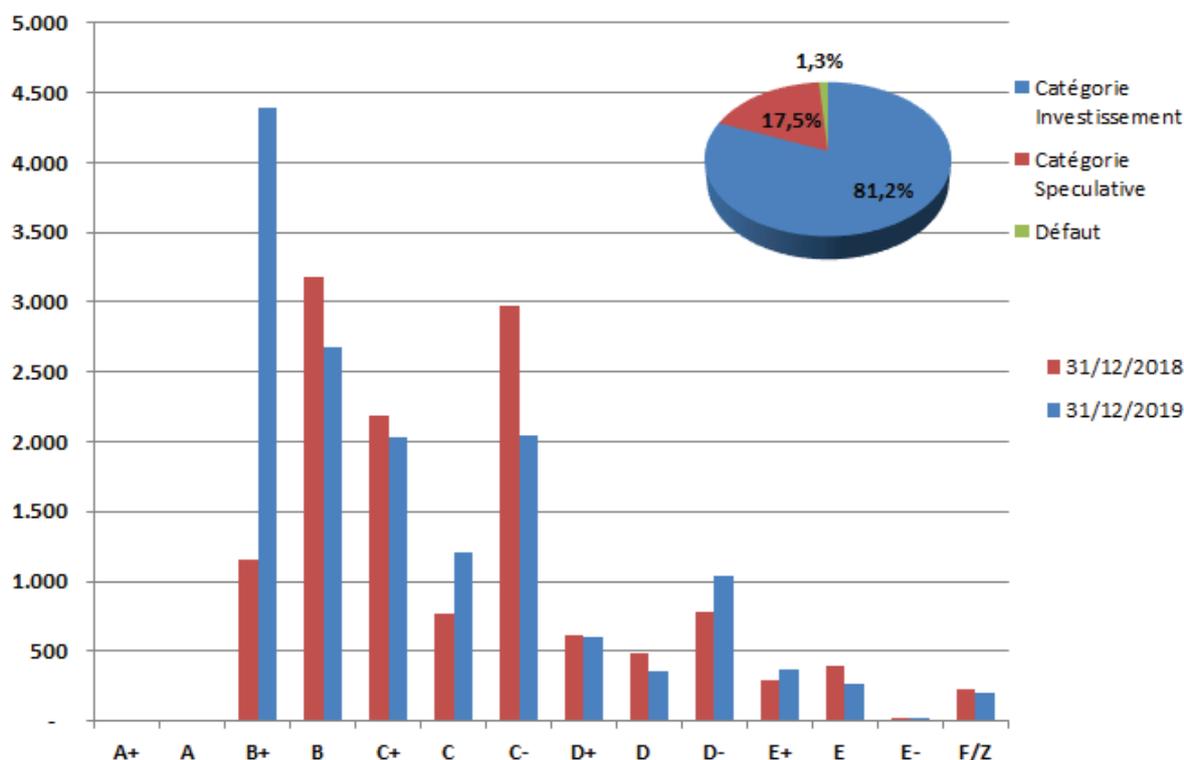
		31/12/2018		31/12/2019		
Notation Externe	Echelle Maître			Exposition Brute (EAD) (mio EUR)	Exposition Brute (EAD) (mio EUR)	
	Notation	Référence PD (pourcentage)	Intervalle PD (pourcentage)			
Cat. Inv.	AAA	A+	0,001	0,001	-	-
	AA+ to AA	A	0,01	0,01	-	-
	AA- to A+	B+	0,02] 0,02 - 0,04]	1.157	4.390
	A to A-	B	0,06] 0,04 - 0,08]	3.182	2.679
	BBB+	C+	0,16] 0,08 - 0,16]	2.189	2.037
	BBB	C	0,30] 0,16 - 0,32]	768	1.201
Cat. Spec.	BBB-	C-	0,60] 0,32 - 0,64]	2.980	2.047
	BB+	D+	0,75] 0,64 - 0,85]	610	605
	BB	D	1,25] 0,85 - 1,28]	489	350
	BB-	D-	1,90] 1,28 - 2,56]	780	1.046
	B+ to B	E+	5,00] 2,56 - 5,12]	289	371
Défaut	B-	E	12,00] 5,12 - 15]	401	261
	CCC to C	E-	20,00] 15 - 99,999]	21	23
				13.089	15.206	

	31/12/2018	31/12/2019
Catégorie Investissement	78,5%	81,2%
Catégorie Speculative	19,8%	17,5%
Défaut	1,7%	1,3%
Total en IRB	100%	100%

De ces expositions rapportées le 31 décembre 2019 selon l'approche IRB, 81,5% concernent donc l'investissement grade (par rapport à 78,5% au 31 décembre 2018), 17,5% concernent le speculative grade (par rapport à 19,8% au 31 décembre 2018) et 1,3% sont en défaut (par rapport à 1,7% au 31 décembre 2018). La définition du défaut est celle utilisée dans la réglementation de Bâle, c'est-à-dire un délai de paiement d'au moins 90 jours.

La note est calculée pour chaque nouvelle demande de crédit ou lors de révisions périodiques du portefeuille, comme décrit ci-dessus. Il agit comme un outil d'aide à la décision, entre autres pour fixer les conditions de taux d'intérêt et les conditions de garantie. Pas à pas, le processus de décision de crédit est ajusté de telle sorte que les garanties requises soient conformes à la note du client concerné.

Le graphique ci-dessous donne un aperçu de la répartition du portefeuille de retail de Crelan SA par notation Masterscale, au 31 décembre 2019 par rapport au 31 décembre 2018 :



F/Z concernent respectivement les crédits en défaut (F) et les crédits dénoncés (Z). Nous remarquons en effet une augmentation dans l'Investment Grade et une légère baisse dans les catégories spéculative et de défaut.

Le tableau suivant fournit, par Masterscale rating, un aperçu de l'EAD, le montant du bilan, le montant du hors bilan, le facteur moyen de conversion de crédit (CCF %) appliqué à la partie non utilisée d'un prêt et le pourcentage Loss Given Default (LGD) pondéré EAD :

En mio EUR 31 décembre 2018

Notation Echelle Maître	A+	A	B+	B	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-	F/Z	Total
EAD	-	-	1.157	3.182	2.189	768	2.980	610	489	780	289	401	21	224	13.089
Montant Bilan	-	-	1.118	3.036	2.114	712	2.752	546	441	672	240	380	20	216	12.247
Montant Hors Bilan	-	-	39	144	74	56	223	62	48	107	48	21	1	8	831
CCF Moyenne en %	0,0%	0,0%	100,1%	101,4%	100,2%	100,0%	102,0%	103,2%	100,5%	100,7%	101,3%	101,6%	101,6%	103,3%	101,3%
LGD%	0,0%	0,0%	13,0%	16,0%	13,0%	13,0%	20,0%	31,0%	14,0%	17,0%	22,0%	16,0%	15,0%	27,0%	17,0%

En mio EUR 31 décembre 2019

Notation Echelle Maître	A+	A	B+	B	C+	C	C-	D+	D	D-	E+	E	E-	F/Z	Total
EAD	-	-	4.390	2.679	2.037	1.201	2.047	605	350	1.046	371	261	23	196	15.206
Montant Bilan	-	-	4.293	2.530	1.946	1.130	1.881	550	325	917	348	246	20	188	14.374
Montant Hors Bilan	-	-	96	147	91	69	162	53	25	127	23	14	2	8	818
CCF Moyenne en %	0,0%	0,0%	101,7%	101,6%	100,4%	102,1%	102,0%	104,1%	101,1%	100,9%	102,5%	102,2%	100,3%	102,8%	101,7%
LGD%	0,0%	0,0%	14,0%	17,0%	16,0%	16,0%	19,0%	25,0%	18,0%	19,0%	18,0%	18,0%	18,0%	21,0%	16,8%

Le taux CCF moyen appliqué au 31 décembre 2019 est de 101,7 %, soit pratiquement le même que le taux CCF moyen appliqué au 31 décembre 2018 qui s'élevait à 101,3%. Le pourcentage moyen pondéré de LGD au 31 décembre 2019 est de 16,8% et est donc légèrement inférieur au pourcentage moyen pondéré de LGD au 31 décembre 2018 (17,0%).

Europabank SA :

Les expositions d'Europabank SA sont rapportées sous Bâle III selon l'approche standard. La pondération de risque moyenne (RW) donne une indication de la qualité des actifs sous-jacents. Plus la pondération de risque est élevée, plus le risque des expositions est élevé. Les tableaux suivants donnent un aperçu de l'EAD, des RWA et des pondérations des risques par type de contrepartie :

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2019	EAD	RWA	RW
Total	1.561	644	41,3%
Institutions	35	7	20,8%
Entreprises	13	10	76,2%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	315	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	684	263	38,4%
Créances sur la clientèle	290	199	68,7%
Gouvernements régionaux	-	-	NA
Institutions administratives et non commerciales	-	-	NA
Banques de développement	-	-	NA
Organisations internationales	-	-	NA
Éléments échus	57	60	105,7%
Éléments à haut risque	-	-	NA
Obligations sécurisées	-	-	NA
Créances sur OPCVM	-	-	NA
Autres	167	105	62,7%
Titrisation	-	-	NA

Approche Standard

En million EUR - 31 12 2018	EAD	RWA	RW
Total	1.442	585	40,6%
Institutions	64	13	20,7%
Entreprises	11	9	76,2%
Créances à court terme sur institutions et entreprises	-	-	NA
Gouvernements et banques centrales	282	-	0,0%
Garanties sur biens immobiliers	618	233	37,6%
Créances sur la clientèle	262	180	68,8%
Gouvernements régionaux	-	-	NA
Institutions administratives et non commerciales	-	-	NA
Banques de développement	-	-	NA
Organisations internationales	-	-	NA
Éléments échus	61	64	105,0%
Éléments à haut risque	-	-	NA
Obligations sécurisées	-	-	NA
Créances sur OPCVM	-	-	NA
Autres	142	86	60,4%
Titrisation	-	-	NA

La pondération de risque moyenne au 31 décembre 2019 est de 41,3 % et est légèrement supérieure à la pondération de risque au 31 décembre 2018 (40,6 %). La qualité de crédit du portefeuille de crédits d'Europabank SA est donc plus ou moins comparable à celle de l'année dernière.

Aperçu des prêts et créances du Groupe Crelan :

Les tableaux ci-dessous montrent la répartition au 31 décembre 2019 du portefeuille consolidé des prêts et créances à encours sain, des prêts et créances déjà en souffrance mais qui ne font pas (encore) l'objet d'une dépréciation et des prêts et créances pour lesquels une perte de valeur a été établie.

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Encours sain	16.386.391.134	15.337.798.832
Echu	1.119.364.063	1.140.219.040
Déprécié	313.563.319	364.602.059
Total	17.819.318.516	16.842.619.931
Dépréciations	-144.537.236	-161.749.817
Total prêts et créances	17.674.781.280	16.680.870.114

Pour les prêts et créances, nous avons utilisé une ventilation différente pour améliorer la lisibilité.

Les crédits à encours sain peuvent être détaillés comme suit :

(en EUR)	31/12/2019
Prêts et créances - encours sain	
- Crédits interbancaires	113.922.367
- Crédits logement	10.548.008.178
- Crédits particuliers court terme	47.852.277
- Crédits particuliers long terme	459.542.458
- Crédits agricoles court terme	92.825.300
- Crédits agricoles long terme	1.813.852.948
- Crédits entreprises court terme	114.236.813
- Crédits entreprises long terme	1.530.099.715
- Prêts à tempérament	616.179.343
- Crédits confort et de caisse	65.025.347
- Crédits de garantie	53.896
- Contrats de location	113.316.749
- Garanties en espèces déposées	736.956.001
- Autres prêts et avances	134.519.742
Total encours sain	16.386.391.134
Dépréciations	-20.669.747
Total des prêts et créances sains	16.365.721.387

(en EUR)	31/12/2018
Prêts et créances - encours sain	
- Crédits interbancaires	87.017.561
- Crédits logement	9.950.174.218
- Crédits particuliers court terme	45.865.729
- Crédits particuliers long terme	396.587.230
- Crédits agricoles court terme	90.974.840
- Crédits agricoles long terme	1.801.648.063
- Crédits entreprises court terme	107.570.934
- Crédits entreprises long terme	1.417.303.149
- Prêts à tempérament	552.160.432
- Crédits confort et de caisse	68.606.276
- Crédits de garantie	56.399
- Contrats de location	101.452.334
- Garanties en espèces déposées	594.454.232
- Autres prêts et avances	123.927.435
Total encours sain	15.337.798.832
Dépréciations	-22.154.644
Total des prêts et créances sains	15.315.644.188

Les crédits avec arriérés de paiement pour lesquels aucune dépréciation individuelle n'a (encore) été établie peuvent être détaillés au 31 décembre 2019 comme suit :

(en EUR)	31/12/2019			
	<= 30 jours	> 30 jours en <= 90 jours	> 90 jours et <= 180 jours	> 180 jours
Prêts en souffrance				
- Crédits interbancaires	0	0	0	0
- Crédits logement	566.943.797	27.382.679	0	0
- Crédits particuliers court terme	4.890.430	259.344	0	0
- Crédits particuliers long terme	229.484.894	34.670.181	20.298	0
- Crédits agricoles court terme	389.499	34	0	0
- Crédits agricoles long terme	65.161.073	916.560	0	0
- Crédits entreprises court terme	2.972.935	214.228	0	0
- Crédits entreprises long terme	118.451.134	12.652.717	0	0
- Prêts à tempérament	11.656.094	1.329.307	0	0
- Crédits confort et de caisse	2.527.290	606.443	109.875	0
- Crédits de garantie	0	0	0	0
- Contrats de location	34.300.322	4.423.966	777	0
- Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
- Autres prêts et avances	0	186	0	0
Total Prêts en souffrance	1.036.777.468	82.455.645	130.950	0
Dépréciations	-4.802.283	-2.223.255	-17.945	0
Total des prêts et créances en souffrance	1.031.975.185	80.232.390	113.005	0

(en EUR)	31/12/2018			
	<= 30 jours	> 30 jours en <= 90 jours	> 90 jours et <= 180 jours	> 180 jours
Prêts en souffrance				
- Crédits interbancaires	0	0	0	0
- Crédits logement	610.823.472	29.412.607	0	0
- Crédits particuliers court terme	3.579.105	877.875	0	0
- Crédits particuliers long terme	217.710.622	36.479.452	37.506	0
- Crédits agricoles court terme	254.816	0	0	0
- Crédits agricoles long terme	66.708.785	233.595	0	0
- Crédits entreprises court terme	271.504	28.139	0	0
- Crédits entreprises long terme	116.509.822	11.724.530	219.909	0
- Prêts à tempérament	10.448.451	1.065.123	0	0
- Crédits confort et de caisse	2.145.140	628.736	90.651	0
- Crédits de garantie	0	0	0	0
- Contrats de location	26.878.120	4.091.080	0	0
- Garanties en espèces déposées	0	0	0	0
- Autres prêts et avances	0	0	0	0
Total Prêts en souffrance	1.055.329.837	84.541.137	348.066	0
Dépréciations	-3.847.477	-2.315.405	-28.947	0
Total des prêts et créances en souffrance	1.051.482.360	82.225.732	319.119	0

Au début de l'IFRS 9 (début 2018), la provision IBNR existante a été remplacée par des provisions calculées pour les prêts des Stages 1 et 2. La provision totale pour cet IBNR au 31 décembre 2017 s'élevait à 20 millions d'EUR, contre 13 millions d'EUR pour Stage 1, 2 et 3 au 1er janvier 2018. Conformément à la norme IFRS 9, cette reprise et cette constitution ont été comptabilisées dans les capitaux propres. En conséquence, une reprise nette de 7 millions d'EUR a eu lieu.

Comme précédemment souligné dans le point 4.4., l'évolution des prêts en souffrance s'est significativement améliorée. Nous constatons une baisse effective de -13 millions d'EUR des prêts en souffrance depuis moins de 30 jours. Cette diminution eu lieu dans le segment principal du Groupe – à savoir les crédits logements (baisse de -43 millions d'EUR entre 2019 et 2018). Il est donc, dans ce contexte, très intéressant de noter que la forte progression des crédits octroyés en 2019 par le Groupe ne s'est pas faite au dépend de leur qualité.

Les crédits particuliers à long terme en souffrance depuis moins de 30 jours se sont toutefois accru de +17 millions d'EUR sur la même période.

Enfin, nous pouvons mentionner le fait que les autres catégories soient restées relativement stables entre les deux exercices.

Le tableau ci-dessous reprend en détail les prêts et créances qui font l'objet d'une dépréciation (Stage 3) :

(en EUR)	31/12/2019	
Prêts et créances dépréciés	Brut	Dépréciations individuelles
- Crédits interbancaires	0	0
- Crédits logement	76.512.703	-22.672.605
- Crédits particuliers court terme	1.226.710	-544.872
- Crédits particuliers long terme	48.275.983	-14.020.960
- Crédits agricoles court terme	5.652.147	-1.995.342
- Crédits agricoles long terme	73.497.790	-26.995.976
- Crédits entreprises court terme	8.023.910	-3.160.960
- Crédits entreprises long terme	69.071.547	-27.409.445
- Prêts à tempérament	4.206.412	-1.704.867
- Crédits confort et de caisse	10.380.844	-6.927.811
- Crédits de garantie	769.063	-636.373
- Contrats de location	9.684.802	-4.680.706
- Garanties en espèces déposées	0	0
- Autres prêts et avances	6.261.408	-6.074.089
Total Prêts et créances dépréciés	313.563.319	-116.824.006

(en EUR)	31/12/2018	
Prêts et créances dépréciés	Brut	Dépréciations individuelles
- Crédits interbancaires	0	0
- Crédits logement	93.574.975	-25.797.738
- Crédits particuliers court terme	1.270.553	-799.503
- Crédits particuliers long terme	50.608.879	-14.673.975
- Crédits agricoles court terme	7.678.280	-2.637.806
- Crédits agricoles long terme	86.841.697	-30.243.778
- Crédits entreprises court terme	13.725.006	-5.607.690
- Crédits entreprises long terme	78.155.218	-31.915.788
- Prêts à tempérament	4.589.971	-1.964.723
- Crédits confort et de caisse	11.388.268	-7.501.680
- Crédits de garantie	764.954	-597.373
- Contrats de location	8.558.142	-4.486.525
- Garanties en espèces déposées	0	0
- Autres prêts et avances	7.446.116	-7.176.765
Total Prêts et créances dépréciés	364.602.059	-133.403.344

La tendance baissière observée en 2018 du Stage 3 – tant pour le capital que pour la dépréciation – s'est prolongée dans le courant de l'année 2019. Le total des prêts et créances dépréciés s'est de fait réduit de -50,9 millions d'EUR (et les dépréciations de -16,6 millions d'EUR). Hormis les contrats de location, toutes les autres catégories ont vu leur allocation de Stage 3 se réduire. La catégorie ayant à nouveau connu la plus forte baisse concerne notre segment principal – les crédits logement.

Les pertes de valeur sont constatées lorsqu'il existe des indications objectives que le client ne peut pas (plus) respecter ses obligations de paiement. Les instructions objectives incluent, par exemple, les arriérés de paiement et le recours à la procédure de faillite. Les pertes de valeur représentent la perte que le Groupe s'attend à subir. Ce montant correspond au risque de crédit maximal du client, diminué de la juste valeur de la garantie reçue et des autres améliorations du crédit.

Si une contrepartie fait défaut après plusieurs tentatives répétées du Groupe pour parvenir à un règlement à l'amiable, les cautionnements reçus seront recouverts. Lorsque tous les efforts normaux pour recouvrer la créance ont été utilisés, le solde restant est amorti.

Le tableau ci-dessous montre les mouvements des réductions de valeur :

	Solde d'ouverture 01/01/2019	Ajouts	Récupération et Amortissements	Autres	Solde de clôture 31/12/2019
Crédits interbancaires	8.242	-3.148	-1	235	5.328
Stage 1	8.242	-3.148	-1	235	5.328
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
Crédits logement					
Stage 1	465.912	341.099	-28.913	186.006	964.104
Stage 2	816.561	421.254	-72.998	2.069.465	3.234.282
Stage 3	25.797.738	174.717	-3.137.283	-162.567	22.672.605
Particuliers à court terme					
Stage 1	4.068	4.861	-3.260	-808	4.861
Stage 2	1.199	2.814	-791	-408	2.814
Stage 3	799.503	0	-78.943	-175.688	544.872
Particuliers à long terme					
Stage 1	3.198.645	629.832	0	0	3.828.477
Stage 2	1.961.868	156.096	0	0	2.117.964
Stage 3	18.306.535	4.425.550	-3.553.824	0	19.178.261
Crédits agricoles court terme					
Stage 1	22.114	17.714	-21.844	-263	17.721
Stage 2	6.519	6.485	-6.472	-47	6.485
Stage 3	2.637.806	1.547.362	-2.031.857	-157.969	1.995.342
Crédits agricoles long terme	40.301.949	695.124	-1.101.636	-2.896.300	36.999.137
Stage 1	9.497.273	113.493	-15.696	-108.208	9.486.862
Stage 2	560.898	19.662	-12.545	-51.716	516.299
Stage 3	30.243.778	561.969	-1.073.395	-2.736.376	26.995.976
Entreprises à court terme	5.664.332	1.026.076	-2.638.337	-856.666	3.195.405
Stage 1	64.633	32.064	-33.483	-116	63.098
Stage 2	39.433	-14.546	-13.632	1	11.256
Stage 3	5.560.266	1.008.558	-2.591.222	-856.551	3.121.051
Entreprises à long terme	32.759.260	1.299.464	-3.470.945	-3.693.562	26.894.217
Stage 1	2.433.238	331.488	-29.084	-4.897	2.730.745
Stage 2	1.920.580	130.040	-84.232	-307.977	1.658.411
Stage 3	28.405.442	837.936	-3.357.629	-3.380.688	22.505.061
Prêts à tempérament	2.115.551	449.516	-287.346	-377.804	1.899.917
Stage 1	421.458	182.431	-31.230	-115.500	457.159
Stage 2	69.733	18.950	-3.724	-6.580	78.379
Stage 3	1.624.360	248.135	-252.392	-255.724	1.364.379
Crédits confort et de caisse	9.731.991	245.025	-1.446.071	-572.236	7.958.709
Stage 1	712.905	-91.064	-11.051	-45.821	564.969
Stage 2	1.357.066	-36.126	-92.985	-810.434	417.521
Stage 3	7.662.020	372.215	-1.342.035	284.019	6.976.219
Crédits de garantie	597.373	0	-3.777	42.777	636.373
Stage 1	0	0	0	0	0
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	597.373	0	-3.777	42.777	636.373
Contrats de location	6.205.160	1.401.155	-1.418.136	0	6.188.179
Stage 1	1.200.634	-350.107	0	0	850.527
Stage 2	412.768	165.106	0	0	577.874
Stage 3	4.591.758	1.586.156	-1.418.136	0	4.759.778
Garanties en espèces déposée	0	0	0	0	0
Stage 1	0	0	0	0	0
Stage 2	0	0	0	0	0
Stage 3	0	0	0	0	0
Autres prêts et avances	10.347.489	35.532	-94.036	-4.096.802	6.192.183
Stage 1	3.028.102	17.826	-13.656	-3.005.210	27.062
Stage 2	142.622	17.706	-80.380	11.084	91.032
Stage 3	7.176.765	0	0	-1.102.676	6.074.089
Total	161.749.815	12.876.528	-19.396.470	-10.692.637	144.537.236
Stage 1	21.057.224	1.226.489	-188.218	-3.094.582	19.000.913
Stage 2	7.289.247	887.441	-367.759	903.388	8.712.317
Stage 3	133.403.344	10.762.598	-18.840.493	-8.501.443	116.824.006

Le tableau ci-dessus montre clairement que les réductions de valeur des Stages 1 et 3 sont en baisse et que celles du Stage 2 augmentent légèrement.

7.2.1.2. Portefeuille d'investissement

La qualité de crédit des titres de placement est contrôlée sur la base d'une notation interne qui reflète la notation externe des agences de notation connues. Une notation interne minimale de 3B (correspondant à BBB chez Fitch et à S&P et Baa2 chez Moody's) est imposée pour les investissements dans le portefeuille financier. Les titres moins bien notés ne sont achetés que sur décision expresse et spécifique du Comité de Direction. Si un titre est classé au-dessous du niveau 3B à la suite d'un déclassement, une décision concernant la conservation ou la vente du titre en question est nécessaire. Les titres non notés concernent principalement des fonds et des immobilisations financières.

31/12/2019	3A	2A	1A	Inférieur à 1A	Not rated	TOTAL
Titrisation	0	0	0	0	0	0
Secteur financier	45.978.684	22.198.685	25.668.372	24.576.334	8.588.976	127.011.051
Secteur privé	3.032.472	37.654.921	66.125.560	26.127.600	1.662.524	134.603.077
Titres du gouvernement	110.847.842	674.439.445	0	69.887.180	5.407.268	860.581.735
Covered Bonds	88.643.151	0	0	0	0	88.643.151
Total Portefeuille	248.502.149	734.293.051	91.793.932	120.591.114	15.658.768	1.210.839.014
31/12/2018	3A	2A	1A	Inférieur à 1A	Not rated	TOTAL
Titrisation	2.417.643	7.409.451	828.143	0	0	10.655.237
Secteur financier	45.927.200	43.961.469	29.018.067	30.252.709	8.692.121	157.851.566
Secteur privé	3.037.120	39.676.514	70.228.790	31.925.653	1.336.173	146.204.250
Titres du gouvernement	97.452.644	1.011.525.645	0	95.365.202	5.394.779	1.209.738.270
Covered Bonds	142.212.949	0	0	0	0	142.212.949
Total Portefeuille	291.047.556	1.102.573.079	100.075.000	157.543.564	15.423.073	1.666.662.272

En 2019, l'encours global du portefeuille a diminué de 455,8 millions d'EUR pour s'établir à 1,21 milliards d'EUR. Une partie de la baisse provient de la vente attendue de Crelan Insurance SA en 2020. En 2019, les achats ont été limités en raison de la faiblesse des taux d'intérêt. La qualité du portefeuille d'investissement reste très élevée puisqu'il concerne 81,2% de titres avec une note d'au moins 2A, contre 83,6% fin 2018.

La part des obligations d'État dans le portefeuille est passée de 72,5% en 2018 à 71,1% du portefeuille total. Sur l'ensemble du portefeuille d'obligations d'État, un montant de 428 millions d'EUR a été investi en obligations d'État belges, 99 millions d'EUR en obligations d'État autrichiennes, 85 millions d'EUR en obligations d'État françaises, 106 millions d'EUR en obligations d'État finlandaises, 67 millions d'EUR en obligations d'État néerlandaises, 10 millions d'EUR en obligations d'État italiennes et enfin 61 millions d'EUR en obligations d'État espagnoles. Le montant restant a été investi dans les autorités régionales belges.

Nous déclarons également des ventes dans le portefeuille financier pour un montant de 168 millions d'EUR. Il s'agit d'obligations d'État à court terme arrivées à échéance au cours du même exercice et affichant des rendements de marché fortement négatifs. Le portefeuille RMBS pour une valeur totale de 4,7 millions d'EUR a également été vendu.

Le Groupe Crelan a greffé sa politique d'investissement dans les classes d'actifs qualifiés d'actifs liquides au sens de la réglementation Bâle III. À l'exception des obligations émises par des gouvernements et des institutions supranationales, seules les obligations sécurisées (covered bonds) et les obligations d'entreprises sont prises en compte. Le volume en obligations sécurisées s'élève à 88,6 millions d'EUR, contre 134,6 millions d'EUR pour les obligations de sociétés. Enfin, nous notons un montant de 127 millions d'EUR dans le secteur financier. Il s'agit pour l'essentiel de véhicules financiers mis en place par des entreprises et, dans une moindre mesure, d'investissements directs dans des établissements financiers.

La répartition géographique de la totalité du portefeuille est indiquée dans le tableau suivant :

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Belgique	475.758.306	821.400.042
Zone Euro	544.048.971	591.850.189
Autres pays de l'UE	25.509.200	28.312.787
Reste du monde	107.321.369	147.293.061
Institutions supra-national	58.201.168	77.806.193
Total	1.210.839.014	1.666.662.272

Pour le contrôle du risque de crédit lié aux activités d'investissement, des limites uniformes par groupe de produits et par contrepartie ont été définies par entité et au niveau du Groupe. Les limites relatives aux contreparties professionnelles et aux banques sont surveillées au Back-office de la salle des marchés. Les limites et les notations des contreparties et les utilisations sont surveillées en permanence par le Back-office. En cas de dépassement éventuel de limite, un rapport est soumis à la direction et au service de gestion des risques.

Le risque de contrepartie et de règlement avant règlement reste limité car toutes ces activités sont réglées avec d'autres institutions financières. La surveillance du risque de crédit après règlement est contrôlée quotidiennement sur base des dispositions de la politique d'investissement du Groupe.

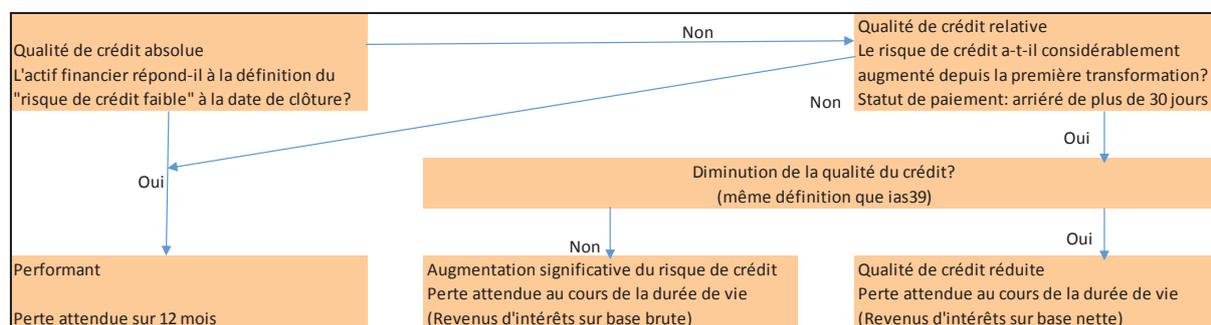
Une perte de valeur doit être comptabilisée conformément aux critères énoncés dans IFRS 9. Aucune perte de valeur n'est comptabilisée pour les titres évalués à la juste valeur, les variations de valeur étant comptabilisées dans le compte de résultat.

Pour les instruments de capitaux propres, une dépréciation durable ou significative du titre concerné est une indication objective.

Pour les titres de dette classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'OCI, les réductions de valeur sont effectuées selon le modèle de perte attendue.

Pour les instruments de capitaux propres, le Groupe Crelan utilise des facteurs quantitatifs comme indicateur de pertes de valeur potentielles. Cela concerne principalement une diminution de valeur d'au moins 30% sur une période de 6 mois consécutifs. Des facteurs tels que les difficultés financières de l'émetteur, les perspectives à court terme, etc. sont également pris en compte. Outre les critères susmentionnés, une dépréciation est appliquée si une valeur chute de plus de 50% ou pendant une période d'au moins 3 ans.

Pour les titres de dette classés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais de l'OCI, le schéma ci-après explique le processus sur lequel est fondé le calcul :



Le calcul de la perte attendue sur 12 mois est le produit des valeurs suivantes :

- Si un traitement en FVOCI a été choisi : EAD = valeur de marché de l'actif plus le coupon brut
- Si un traitement en AC a été choisi = valeur comptable augmentée des intérêts courus, calculée sur la base du rendement actuariel
- LGD = Perte par défaut
- PD estimé 12 mois (EPD12) = Probabilité de défaut estimée à 12 mois

Le calcul de la perte attendue sur la durée de vie de l'investissement doit être estimé sur base de la différence entre la valeur réelle du flux de trésorerie contractuel et la valeur réelle des flux de trésorerie attendus. Selon la qualité du crédit, les intérêts créditeurs doivent être prélevés bruts ou nets. Le résultat final est obtenu en calculant la perte attendue mise à jour pour chaque flux de trésorerie contractuel sur la base de LGD et de la PD estimée pour la période en question.

7.2.1.3. Dérivés

Afin de limiter les risques lors de la conclusion de dérivés, un contrat-cadre ISDA et une CSA (Credit Support Annex) sont conclus avec chaque contrepartie financière. Ces contrats stipulent en effet qu'en cas de défaillance, une compensation peut avoir lieu de tous les droits et obligations découlant des produits dérivés négociés avec cette contrepartie. Le risque est en outre limité par l'obligation contractuelle de placer une garantie en espèces en cas d'une valeur de marché nette négative du portefeuille de dérivés.

L'application de la norme IFRS 13 implique que, lors de la détermination de la valeur des dérivés, le risque que la contrepartie ou Crelan SA ne se conforme pas à ses obligations doit être inclus. Cela conduit au calcul d'une CVA (Credit Valuation Adjustment – ajustement de la valeur du crédit) et d'une DVA (Debit Valuation Adjustment – ajustement de la valeur du débit). Le calcul est basé sur la valeur de remplacement des dérivés et sur une augmentation potentielle de celle-ci (add-on). La solvabilité est déterminée sur base de swaps sur risque de crédit cotés. Nous mesurons la solvabilité de Crelan SA sur la base des CDS (Credit Default Swap - Contrat dérivé sur défaut) d'entités du marché représentatives de Crelan SA. La valorisation des dérivés en IFRS doit être ajustée avec les résultats du calcul en CVA / DVA. L'impact sur le résultat de l'exercice est de -37.866,85 EUR.

En 2013, le Groupe Crelan a décidé de mettre en place le nouveau règlement sur les dérivés, comme décrit au règlement de l'EMIR (European Market Infrastructure Regulation). L'objectif de ce règlement est de renforcer le cadre réglementaire de l'Union Européenne en matière de transactions sur produits dérivés en améliorant la stabilité, la transparence et l'efficacité des marchés des produits dérivés. Il vise à réduire les risques de crédit, de liquidité et opérationnels des contreparties lors de la compensation de transactions sur produits dérivés de gré à gré (OTC – Over-The-Counter). Dans ce contexte, Crelan SA a rejoint une contrepartie centrale pour le règlement des swaps de taux d'intérêt.

7.2.2. Risque de crédit maximal

Le tableau ci-dessous reprend pour chaque catégorie d'instruments financiers le montant qui reflète le mieux le risque de crédit maximal auquel l'entité est exposée à la date du bilan, sans tenir compte d'éventuelles constitutions de sûretés ou autres rehaussements de crédit.

Le risque de crédit maximal correspond à la valeur comptable nette moins les pertes de valeur déjà comptabilisées au titre des éléments du bilan. Pour les lignes de crédit non utilisées, le risque de crédit maximal est égal au montant non utilisé et pour les garanties bancaires au montant de la garantie.

(en EUR)	31/12/2019	31/12/2018
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	1.876.717.846	1.465.049.160
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	22.882.716	20.583.404
Prêts et créances		
- Crédits interbancaires	113.917.039	87.009.319
- Crédits logement	11.191.976.366	10.656.905.061
- Crédits particuliers court terme	53.676.214	50.788.492
- Crédits particuliers long terme	746.869.112	677.956.639
- Crédits agricoles court terme	96.847.432	96.241.497
- Crédits agricoles long terme	1.916.429.234	1.915.130.191
- Crédits entreprises court terme	122.252.481	115.931.251
- Crédits entreprises long terme	1.703.380.896	1.591.153.368
- Prêts à tempérament	631.471.239	566.148.426
- Crédits confort et de caisse	70.691.090	73.127.080
- Crédits de garantie	186.586	223.980
- Contrats de location	155.538.437	134.774.516
- Garanties en espèces déposées	736.956.001	594.454.232
- Autres prêts et avances	134.589.153	121.026.062
Portefeuille titres		
- Titres de gouvernement	855.174.467	1.204.343.491
- Obligations et autres titres à revenu fixe	340.005.779	446.895.708
- Actions et autres titres à revenu variable	6.863.077	6.569.002
- Immobilisations financières	8.795.691	8.854.071
Actifs de réassurance	772.227	1.314.256
Lignes de crédit non utilisées	1.016.141.373	1.030.680.239
Garanties bancaires	43.633.516	41.722.627
Risque de crédit pour les actifs classés comme destinés à la vente	56.306.553	0
Risque de crédit maximal	21.902.074.525	20.906.882.072

Les autres prêts et créances concernent principalement des avances en compte courant.

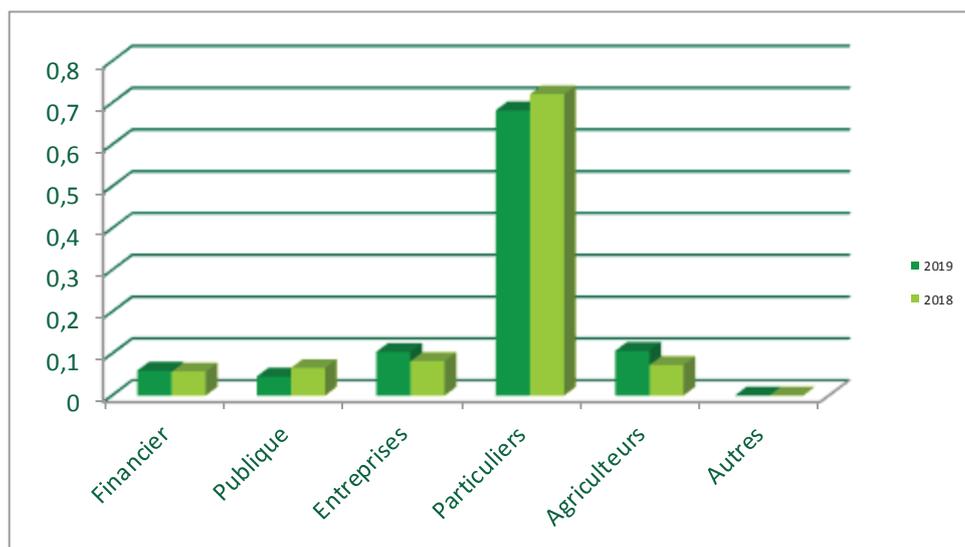
Pour limiter le risque de crédit, le Groupe reçoit certaines sûretés ou garanties. Pour les prêts et avances à la clientèle (hors crédits à la consommation et avances en compte courant), il s'agit principalement d'hypothèques, de fonds de commerce et de privilèges agricoles.

Le Groupe reçoit également des garanties en espèces pour la plupart des dérivés avec une valeur de marché nette positive.

7.2.3. Risque de concentration

Dans le cadre de la gestion des risques de concentration, les politiques des différentes entités du Groupe visent à établir et à suivre de manière optimale les limites individuelles et sectorielles afin de se conformer à la réglementation applicable.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des concentrations de risques auxquelles le Groupe est soumis au 31 décembre 2019 :



Le risque de crédit est principalement situé en Belgique, l'activité de crédit du Groupe y étant concentrée.

7.3. Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché.

Le risque de marché se situe à 3 niveaux au sein du Groupe :

1. La position structurelle du bilan, gérée au sein de l'Asset & Liability Management (risque de taux ALM)
2. Autres risques de prix sur le portefeuille de la banque
3. Le risque de change sur les positions de bilan détenues en devises

7.3.1. ALM risque de taux

Le risque de taux ALM est géré et contrôlé par le Comité Financier (FinCom), qui se réunit tous les mois. Le FinCom est composé des membres du Comité de Direction et des départements Financier, Risk et Commercial. Ce comité fournit les mandats nécessaires à la direction financière en ce qui concerne la gestion du risque de taux d'intérêt et le risque de liquidité.

Un comité FinCom Groupe a été fondé en 2009. Des membres du Comité de Direction et des départements financiers de Crelan SA et d'Europabank SA se réunissent trimestriellement dans le but d'optimiser les relations intra-groupes financières et de déterminer une vision consolidée des risques financiers.

Le Comité Financier traite les sujets suivants :

- Contexte économique
- Risques de liquidité
- Risques de taux d'intérêt (y compris le risque de taux d'intérêt optionnel)
- Suivi des remboursements anticipés et arbitrages de prêts hypothécaires (PH)
- Portefeuille financier
- Mandats de couverture ou d'investissement (suivi des mandats accordés et nouvelles propositions)
- Limites

Le Comité Financier considère en première instance le changement des principaux indicateurs financiers (taux d'intérêt, bourses, spreads de crédit) depuis le précédent comité et les données macro-économiques de l'Europe, des États-Unis et de l'Asie. Après ceci, les prévisions de taux sont brièvement discutées.

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux d'intérêt du marché.

L'instrument de base utilisé par la banque est un rapport de "reversed cumulative gap" donnant un aperçu des gaps moyens respectifs par intervalle de temps, égaux à la différence entre tous les actifs à taux fixe et tous les passifs à taux fixe. Tous les actifs et passifs productifs d'intérêt y sont classés de manière chronologique selon la durée résiduelle jusqu'au mois pendant lequel les intérêts viennent à échéance ou pendant lequel une révision d'intérêt aura lieu. Les surplus ou déficits par période future d'actifs nets à taux fixe (actifs à taux fixe – passifs à taux fixe) sont ainsi déterminés et constituent la position du risque de taux non optionnel de la banque.

La sensibilité au taux d'intérêt calculée par le "reversed cumulative gap" est complétée par la sensibilité des positions optionnelles de taux de type "caps" pour le calcul des limites de risque de taux.

Compte tenu de l'ampleur des remboursements anticipés de prêts hypothécaires observés entre fin 2014 et fin 2016, les variations négatives en cas de stress-tests de taux (qui ne peuvent dépasser les limites de risque) se basent, depuis 2016, sur des encours de prêts hypothécaires dépendant eux-mêmes du stress de taux simulé.

Cela signifie que, dans nos modèles de "reversed cumulative gap", en cas de stress de forte remontée des taux, la durée à taux fixe des prêts hypothécaires s'allongera : les remboursements anticipés de prêts hypothécaires avec taux historiques plus élevés auront tendance à baisser (moindre avantage financier pour les clients à contracter un nouveau prêt hypothécaire pour rembourser anticipativement l'ancien). Cet allongement dans nos modèles de la durée à taux fixe d'actifs, en cas de stress de forte hausse des taux, a un impact négatif sur la valeur de la banque (maintien d'actifs à un taux fixe historique qui souvent sera inférieur au taux de la nouvelle production de ce type d'actifs).

Cela signifie aussi que, dans nos modèles de "reversed cumulative gap", en cas de stress de baisse des taux, la durée à taux fixe des prêts hypothécaires se raccourcira : les remboursements anticipés de prêts hypothécaires avec taux historique plus élevé auront tendance à augmenter (avantage financier accru pour les clients à contracter un nouveau prêt hypothécaire pour rembourser anticipativement l'ancien). Cette réduction dans nos modèles de la durée à taux fixe d'actifs, en cas de stress de forte baisse des taux, a un impact négatif sur la valeur de la banque (sorties plus rapides d'actifs à un taux fixe historique qui souvent sera supérieur au taux de la nouvelle production de ce type d'actifs).

Le modèle (dont les paramètres sont annuellement revus) utilisé pour les stress-tests de taux depuis 2016 tente donc d'intégrer la convexité négative des prêts hypothécaires à taux fixe en Belgique (remboursements anticipés par le client permis sans justification, moyennant paiement de 3 mois d'intérêt à la banque) : moindre plus-value qu'un portefeuille obligataire similaire en cas de baisse des taux et moins-value plus pénalisante qu'un portefeuille obligataire similaire en cas de hausse des taux.

L'impact des six chocs sur la courbe des taux, obligatoires par l'EBA depuis le 30 juin 2019 (dont +2% et -2% avec un plancher EBA linéaire (-1% overnight à 0% sur 20 ans)) sur les revenus d'intérêt annuels futurs de la banque (y compris les positions d'intérêt optionnelles) ne peut dépasser certaines limites. Ces limites (en millions d'EUR), fixées sur base des fonds propres et du produit net bancaire, sont déterminées annuellement et approuvées par le Conseil d'Administration.

Pour la gestion du risque de taux d'intérêt ALM, des produits dérivés financiers sont utilisés. Outre les options achetées dans le marché pour couvrir les caps dans les prêts hypothécaires à taux révisables, le risque de taux non optionnel peut être couvert par des swaps de taux d'intérêt.

Il s'agit de couverture dans la mesure où, en cas de variation de la courbe des taux d'intérêt de référence, la variation de la valeur actuelle nette des positions de taux de la banque est réduite par une variation inverse de la valeur actuelle nette de l'instrument de couverture.

Crelan SA a constitué trois portefeuilles d'actifs et de passifs bilantaires, en tant que position couverte sur laquelle la couverture de la juste valeur du risque de taux (portfolio hedge accounting) est appliquée avec des contrats de swap de taux d'intérêt. Pour toutes les couvertures de juste valeur, les tests d'efficacité nécessaires sont effectués à chaque date de clôture. (cf. note 4.14.).

Le département ALM calcule la sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt exclusivement sur base du Banking Book du Groupe. Le risque de marché du portefeuille Trading est suivi au moyen d'un modèle Value-at-Risk.

Cette analyse est menée à partir d'un solde à l'échéance des actifs et passifs productifs d'intérêt en analogie avec la méthode de l'écart de taux fixe, avec une échéance d'un mois sur un horizon de 12 mois. On suppose un mouvement immédiat du taux d'intérêt avec +/- 1% pendant 12 mois, sans que les taux ne puissent devenir négatifs (ou qu'ils ne puissent devenir plus négatifs que le niveau le plus négatif observé en EUR jusqu'à la date de clôture le cas échéant).

Lors du calcul, les éléments suivants ont également été pris en compte :

- Remboursements anticipés de crédits prévus selon modèle interne utilisé
- Tirages prévus de crédits approuvés mais non encore prélevés complètement
- Coût d'opportunité lié à l'exercice, en cas de hausse de taux, de caps (plafonds) de taux sur crédits à taux révisable
- Variation des réévaluations IFRS des IRS no hedge

La réévaluation des IRS de hedging génère peu d'impact sur le résultat et les fonds propres lors d'un mouvement du taux d'intérêt de +/- 100pb. En effet, la réévaluation des instruments financiers couverts génère une variation presque identique mais de sens opposé (sauf sur l'inefficacité).

Dans le calcul de la sensibilité du résultat aux taux d'intérêt ci-dessus, les taux des livrets et des comptes à vue semi-sensibles sont adaptés dès le premier jour en fonction du stress-test. Dans le stress-test -1%, le taux des comptes à vue semi-sensibles ne peut baisser sous 0% et le taux des livrets ne peut baisser sous 0,11%.

Le tableau ci-dessous reprend la sensibilité du résultat et des fonds propres du Groupe (hors Crelan Insurance SA) au 31 décembre 2019 pour un choc de la courbe des taux de +/- 100pb.

(en 000 EUR)	31/12/19		31/12/18	
	+100 bp	-100 bp	+100 bp	-100 bp
Impact sur le résultat	-36.064	-1.526	-40.163	-1.966

Le calcul de l'impact des taux d'intérêt flottants sur les comptes d'épargne (avec des fluctuations égales à 70% des fluctuations simulées des taux d'intérêt du marché (limité au plus bas niveau observé en EUR) et un plancher réglementaire absolu à 0,11%) et les projections sont ajustés pour le plancher EBA (également au 31 décembre 2018).

Dans le précédent rapport annuel, les taux d'intérêt (si application de -1%) était le minimum entre 0 et le niveau négatif observé à la date de reporting (même méthode que celle du tableau de risque de taux d'intérêt de la BNB (90.30)).

L'application du plancher EBA crée plus d'espace vers le bas entre autres pour les coûts des dépôts à vue. Cela a finalement peu d'impact puisque les charges d'intérêts de nos passifs ont déjà atteint le plancher réglementaire (sur 0% des comptes courants et sur 0,11% des comptes d'épargne réglementaires).

Depuis début 2018 (conformément à IFRS 9), la sensibilité des fonds propres aux taux d'intérêt a disparu chez Crelan SA et Europabank SA, le portefeuille de titres de l'actif étant exclusivement composé de Hold-To-Collect.

7.3.2. Risque de marché dans le portefeuille Trading

En 2013, un terme a été progressivement mis à toutes les positions dans le portefeuille de négociation du Groupe Crelan. Par conséquent, aucun risque de marché n'est rapporté dans le cadre des normes de Bâle III.

7.3.3. Risque de marché dans le portefeuille non-Trading

Le risque de marché dans les portefeuilles autres que de négociation (y compris le portefeuille de détail) est suivi par une méthodologie uniforme pour toutes les entités du Groupe Crelan, et inclut les facteurs de risque suivants :

- Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur d'un instrument financier fluctue en raison de variations des taux d'intérêt du marché. L'écart du rendement fixe est la base pour la détermination du taux d'intérêt.
- Le risque de "credit spread" sur le portefeuille, lié à l'évolution de la solvabilité d'un émetteur.
- Le risque-option provenant des options liées aux crédits hypothécaires à taux variable et avec cap et la couverture de celui-ci au moyen de caps et swaptions achetés.
- Autres risques sous la forme de fonds d'investissement.

En 2015 il a été décidé de surveiller le risque global par une approche de scénario de stress. Une contrainte spécifique est appliquée à chaque type de facteur de risque dans le risque global de la banque:

- Pour déterminer le risque de taux d'intérêt, la perte de marge est calculée sur la base de l'écart de revenu fixe, à l'aide de 6 scénarios différents de taux d'intérêt, notamment :
 - un choc ascendant parallèle de 2%
 - un choc descendant parallèle de 2%
 - une pentification de la courbe des taux (moins 1,0% du taux d'intérêt à court terme et plus 2,5% du taux d'intérêt à long terme)
 - un aplatissement de la courbe des taux (plus 2,5% du taux d'intérêt à court terme et moins 1,0% du taux d'intérêt à long terme)
 - un choc ascendant de 2% du taux d'intérêt à court terme
 - un choc descendant de 2% du taux d'intérêt à court terme

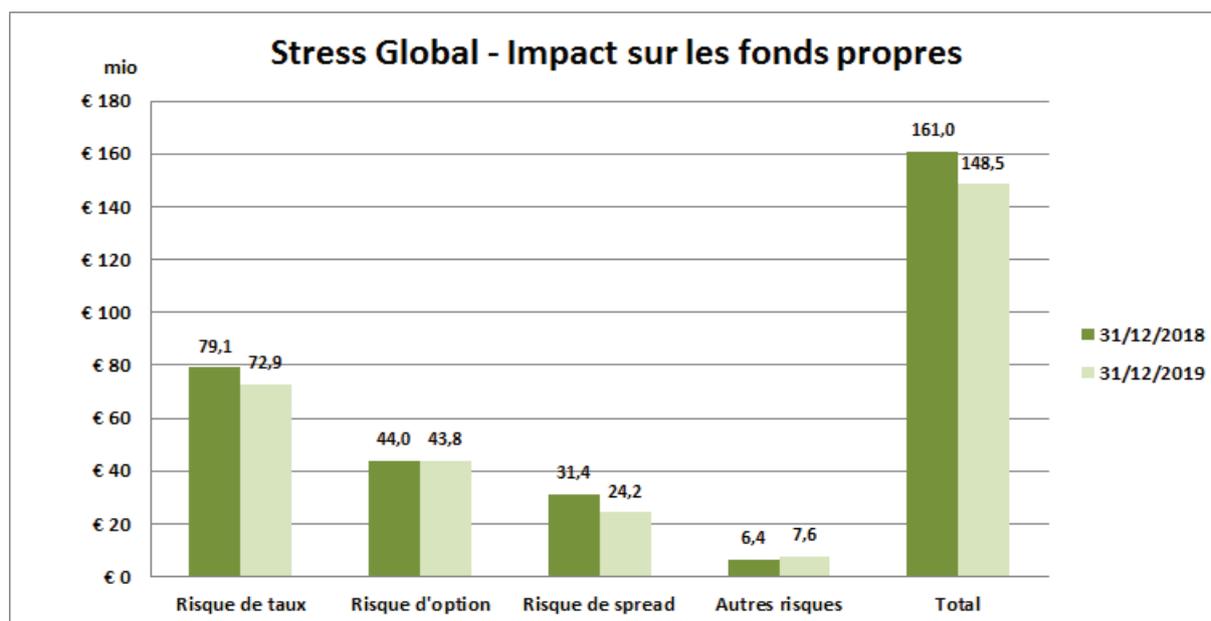
Le scénario de taux d'intérêt avec le plus grand impact négatif sur la valeur actuelle nette de la banque est retenu comme le risque de taux d'intérêt. Le risque d'option est surveillé de manière similaire au risque de taux d'intérêt en calculant la perte de marge dans les scénarios de taux d'intérêt mentionnés ci-dessus.

- Le risque de "crédit spread" sur le portefeuille est calculé sur la base d'une méthode value-at-risk à l'aide d'une VaR paramétrique avec un intervalle de confiance de 99,5% et pour un horizon temporel de 3 mois.
- La résistance au stress du prix de marché des placements en fonds avec garantie de capital est évaluée par une baisse de valeur de 20% et une baisse de valeur de 30% pour des fonds sans garantie de capital. Les investissements dans private equity, private debt et l'immobilier sont soulignés par une baisse de valeur de 50%, 30% et 10% respectivement.

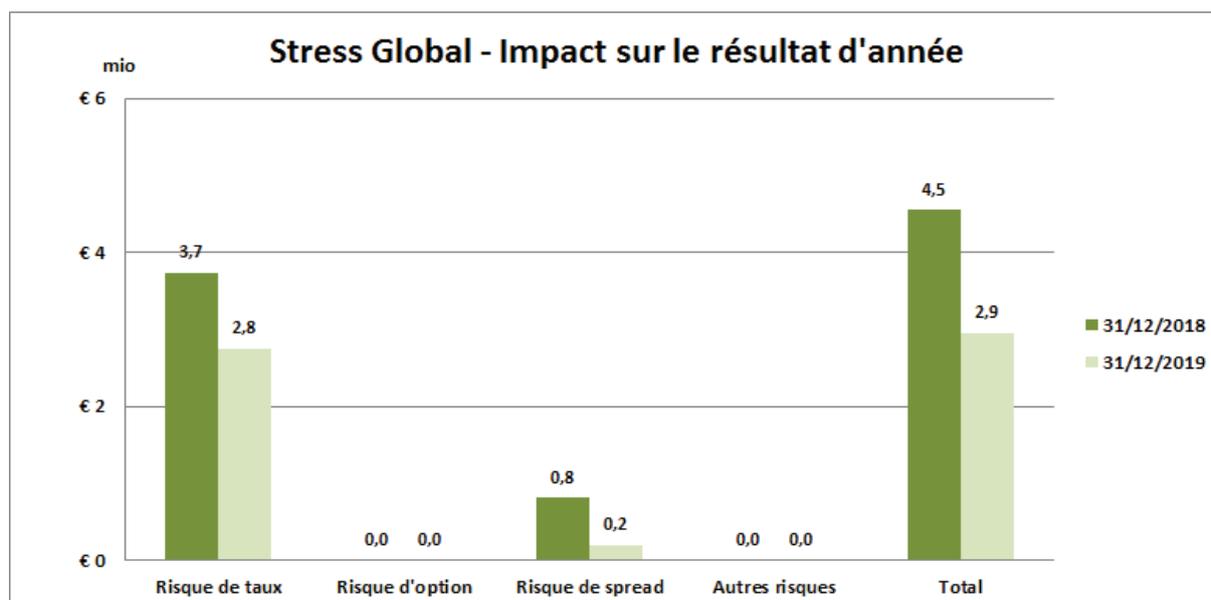
Les stress ainsi calculés sur les différents facteurs de risque sont additionnés pour obtenir un stress global. Il n'est donc pas tenu compte des effets de diversification mutuels entre les facteurs de risque.

D'une part, l'impact sur les fonds propres de la banque doit être calculé à partir des divers facteurs de risque sur l'ensemble du portefeuille de la banque en cas de stress (y compris dans le portefeuille de détail). D'autre part, il est également calculé un stress global qui calcule l'impact sur l'exercice en cours des différents facteurs de risque sur l'ensemble du portefeuille de la banque.

Les graphiques suivants montrent l'évolution du stress global pour le Groupe Crelan au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019 :

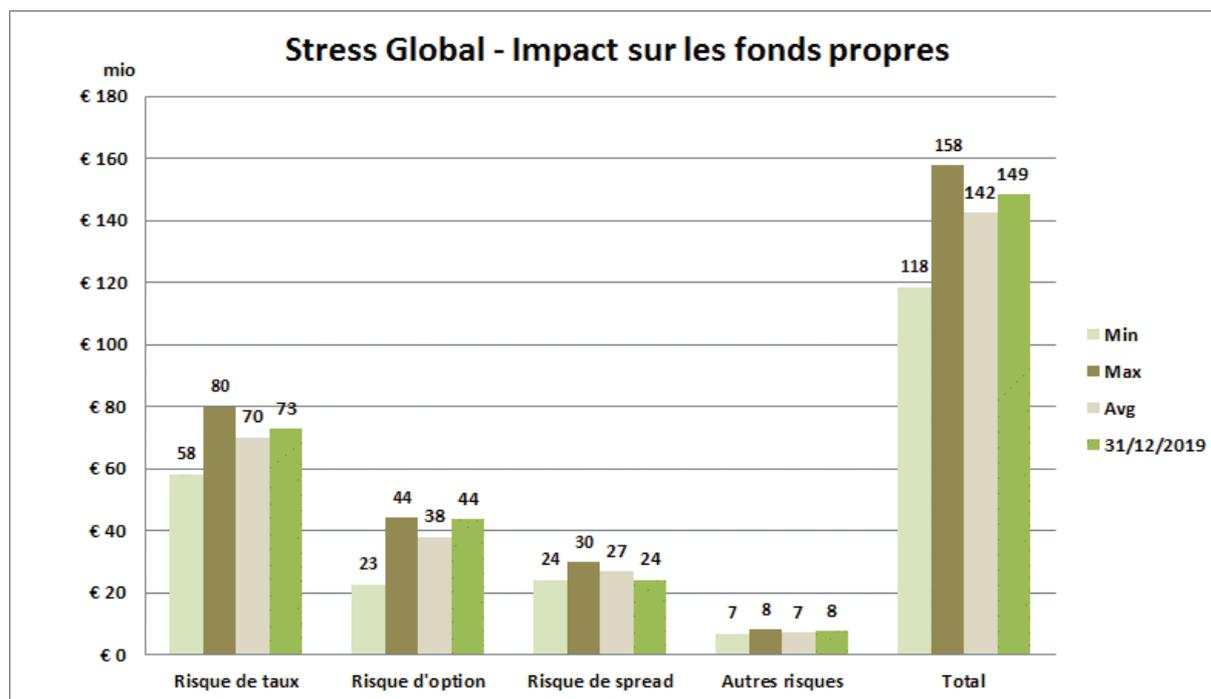


Le stress global qui calcule l'impact sur les fonds propres s'élève à 148,5 millions d'EUR au 31 décembre 2019. Par rapport au 31 décembre 2018 ceci représente une diminution de 12,5 millions d'EUR. Le plus grand risque dans le stress global provient du risque de taux suivi du risque d'option.



Le stress global qui calcule l'impact sur le résultat annuel est de 2,9 millions d'EUR au 31 décembre 2019. Par rapport au 31 décembre 2018, il s'agit d'une baisse de 1,6 millions d'EUR. La partie principale de ce test global provient du risque de taux d'intérêt.

Le graphique suivant donne également un aperçu de respectivement le minimum, le maximum et la moyenne des valeurs de stress pour les différents facteurs de risque qui ont été identifiés au cours de l'année 2019 :



Les deux indicateurs de stress global sont calculés mensuellement et rapportés au FinCom. En cas de dépassement des limites fixées par la direction, le FinCom doit prendre les mesures nécessaires afin de réduire ce risque.

7.3.4. Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux de change.

L'exposition du Groupe au risque de change est limitée. Les positions du bilan en devises étrangères sont tout de suite couvertes par un financement en devises correspondantes. En plus, les positions en devises étrangères du bilan sont suivies et rapportées quotidiennement par le Back-office et la position globale en devises étrangères ne peut dépasser la limite déterminée par le Management.

7.4. Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Lors des Comités Financiers (FinCom), la position journalière ainsi que le rapportage interne mensuel de liquidité dynamique sont suivis dans l'aperçu des liquidités. Cela permet d'estimer les besoins de liquidités de la Banque à court et à moyen terme.

Ces rapportages internes ainsi que les ratios de stress-test de liquidité imposés par la réglementation de l'Autorité Bancaire Européenne (LCR (horizon à 1 mois), NSFR (horizon à 1 an)) y sont discutés et surveillés. Le respect des limites et clignotants approuvés annuellement par le Conseil d'Administration en matière de liquidité y est contrôlé.

La stratégie du Groupe en matière de liquidité comprend quatre composantes importantes.

La première concerne l'entretien de bonnes relations avec les investisseurs, en étant, par exemple, présent tous les jours sur le marché monétaire.

La deuxième composante concerne le maintien d'un mélange adéquat de sources de financement. Le Groupe vise un "funding-mix" bien diversifié en ce qui concerne les produits financiers ou les contreparties. Il dispose d'un "funding" assez large auprès de particuliers, constitué essentiellement de comptes courants, de livrets d'épargne, de dépôts à terme et de bons de caisse. Bien que ces comptes soient pour une large part exigibles à vue ou à court terme, ils sont considérés comme une source stable de "funding", étant donné l'étendue de la clientèle.

Des reportages réglementaires mensuels complémentaires en matière de liquidité (Additional Liquidity Monitoring Metrics) en vigueur depuis la situation au 30 avril 2016 confirment ce grand nombre de déposants puisqu'aucun créancier du Groupe Crelan ne représente plus de 1% du total du funding (tableau EBA C67.00).

Le troisième élément de la stratégie du Groupe en matière de liquidités concerne la préservation d'un large portefeuille d'actifs négociables et mobilisables, qui peuvent être utilisés pour équilibrer les perturbations dans la trésorerie. Le Groupe a des portefeuilles relativement importants d'actifs négociables libres, qui peuvent être aisément convertis en liquidités au moyen de conventions de cession de titres (Repo) ou par la vente. La plus grande part des actifs négociables du Groupe est formée de titres qui sont acceptés en garantie par la Banque Centrale Européenne.

En raison des faibles taux d'intérêt sur les titres en EUR émis par les principaux pays européens (même inférieurs au taux de dépôt à la BCE pour les titres à court terme) et des écarts historiquement bas pour les obligations de sociétés, les réinvestissements et les achats d'obligations ont été limités en 2019. Après une augmentation de \pm 98 millions d'EUR en 2018, l'encours des titres a diminué de 384 millions d'EUR en 2019 compte tenu du volume des obligations du portefeuille titres arrivés à échéance en 2019.

Globalement, le stock de liquidité disponible (tampon de liquidité LCR) a augmenté de 42 millions d'EUR en 2019 (2.799 millions d'EUR au 31 décembre 2019 contre 2.757 millions d'EUR au 31 décembre 2018). Outre la baisse du portefeuille titres (largement LCR niveau 1), il y a également eu une augmentation de 415 millions d'EUR du dépôt à vue à la BCE.

Comme quatrième composante, il y a l'importance accordée à la mesure du risque de liquidité non seulement à court terme (base journalière) mais aussi sur base mensuelle avec un horizon jusqu'à 24 mois à travers un processus dynamique, de sorte que les développements bilantaires futurs prévus soient financés, tout en maintenant le futur niveau des indicateurs de liquidité au sein des limites réglementaires ou internes.

Malgré la légère augmentation de nos stocks de liquidité disponibles en 2019, notre ratio LCR (liquidité sur un mois sous stress) est plus faible au 31 décembre 2019 qu'au 31 décembre 2018. Ceci résulte en grande partie d'une augmentation de 163 millions d'EUR des sorties nettes de LCR en raison de :

- les sorties LCR réglementaires sur les dépôts des clients à échéance résiduelle inférieure à un mois (qui ont augmenté de 975 millions d'EUR entre le 31 décembre 2018 et le 31 décembre 2019 avant multiplication par les pondérations des sorties de ces dépôts (entre 5% (clients de détail stables) et 100% (clients financiers)).
- l'augmentation des sorties de LCR réglementaires liées aux dépôts bloqués CSA de Crelan en garantie auprès de LCH (London Clearing House pour les transactions IRS) de 56 millions d'EUR. Le plus grand mouvement en un mois de ces garanties CSA sur les 2 dernières années est la sortie LCR pour ces transactions. Compte tenu de la forte baisse des taux d'intérêt en août 2019, les dépôts bloqués CSA de Crelan ont augmenté de 112 millions d'EUR. C'est 56 millions d'EUR de plus que le plus grand mouvement mensuel du CSA en 2017 et 2018 (2 années les plus récentes au 31 décembre 2018).

En ce qui concerne le ratio LCR consolidé (ratio de liquidité EBA sur 1 mois), on observe les évolutions suivantes :

	31/12/2019	31/12/2018
Liquidity buffer	2.799.023.556	2.756.691.221
Total net cash outflows	1.670.018.733	1.507.500.719
LCR (%)	167,6%	182,9%

Consolidated	Total weighted value	Total weighted value	Total weighted value	Total weighted value
EUR				
Quarter ending on	31 3 2019	30 6 2019	30 9 2019	31 12 2019
Number of data points used in the calculation of averages	3	3	3	3

21	LIQUIDITY BUFFER	2.888.935.883	2.861.548.391	2.584.711.213	2.661.765.246
22	TOTAL NET CASH OUTFLOWS	1.520.456.121	1.633.939.756	1.688.903.250	1.668.866.332
23	LIQUIDITY COVERAGE RATIO (%)	190,0%	175,1%	153,0%	159,5%

La répartition dans le temps ainsi que les sources de financement de nos passifs financiers sont présentées sur la base de l'analyse de la durée résiduelle ci-dessous :

31/12/2019 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	3.830.272								3.830.272
Livrets non-réglés	534.995								534.995
Livrets réglés	13.025.079								13.025.079
Comptes à terme de clients	127.327	-10.252	52.842	107.827	116.910	383.407	57.907	0	835.967
Dettes interbancaires	17.304	91	137	274	10.524	40	17	0	28.386
Titres EUR émis (bons de caisse et certif. sub.)	11.812	80.392	33.495	233.362	173.670	454.632	116.207	0	1.103.570
Autres dettes	286.628								286.628
Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés	17.833.418	70.232	86.473	341.462	301.104	838.079	174.130	0	19.644.897
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	3.228	17.103	19.952	41.159	82.673	222.371	216.666	46.870	650.023
Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés	3.228	17.103	19.952	41.159	82.673	222.371	216.666	46.870	650.023

31/12/2018 (en 000 EUR)	<= 1 mois	>1 mois et <=3mois	>3 mois et <=6mois	>6 mois et <=1 an	>1 an et <=2 ans	>2 ans et <=5 ans	>5 ans et <=10 ans	>10 ans	TOTAL
Comptes à vue	3.290.070								3.290.070
Livrets non-réglés	4.687								4.687
Livrets réglés	13.104.564								13.104.564
Comptes à terme de clients	60.256	62.484	84.595	68.126	173.169	270.452	83.858	0	802.940
Dettes interbancaires	33.218	91	137	274	547	10.542	22	0	44.830
Titres EUR émis (bons de caisse et certif. sub.)	27.754	51.129	56.020	88.754	358.645	490.072	168.636	0	1.241.011
Autres dettes	246.892								246.892
Total échéances contractuelles des passifs hors dérivés	16.767.441	113.704	140.752	157.154	532.361	771.067	252.516	0	18.734.995
Intérêts nets des IRS (sur base Euribor Forward)	2.858	17.806	21.310	45.390	77.911	207.231	141.146	23.833	537.485
Total échéances contractuelles des passifs de type dérivés	2.858	17.806	21.310	45.390	77.911	207.231	141.146	23.833	537.485

Cet échéancier de nos passifs inclut les comptes à vue et les comptes d'épargne réglementés. Ceux-ci représentent au 31 décembre 2019 respectivement 22% et 66% du passif, au lieu de respectivement 18% et 70% au 31 décembre 2018. Malgré la migration, le 2 janvier 2019, de 566 millions d'EUR des comptes d'épargne réglementés vers les comptes d'épargne non réglementés (faisant partie des comptes courants dans BGAAP) les comptes d'épargne réglementés n'ont baissé que de 80 millions d'EUR en 2019.

Le tableau ci-dessus, préparé conformément aux exigences de l'IFRS 7, place les comptes courants et les comptes d'épargne réglementés dans la tranche ≤ 1 mois. En pratique, les soldes de remboursement observés sur les comptes courants et les livrets réglementés s'écarteront de ces dates de remboursement théoriques.

Tant dans la méthodologie des ratios de liquidité (LCR et NSFR) de l'ABE (Autorité Bancaire Européenne) que dans la méthodologie utilisée pour le rapportage interne, une estimation plus réaliste des dates de remboursement est effectuée.

La structure de liquidité de nos actifs est détaillée dans l'échéancier en capital ci-dessous :

31/12/2019 (en 000 EUR)	≤ 1 mois	>1 mois et ≤ 3 mois	>3 mois et ≤ 6 mois	>6 mois et ≤ 1 an	>1 an et ≤ 2 ans	>2 ans et ≤ 5 ans	>5 ans et ≤ 10 ans	>10 ans	TOTAL
Créances overnight BNB (réserve monétaire comprise)	1.825.266								1.825.266
Autres créances interbancaires	14.298	34	26	0	10.000	0	0	46.875	71.233
Crédits hypothécaires	79.402	148.784	221.723	438.400	855.906	2.418.948	3.430.238	3.862.693	11.456.093
Autres crédits accordés à la clientèle	160.933	250.248	265.278	555.481	696.811	1.427.066	1.263.245	1.322.954	5.942.016
Titres éligibles BCE - livres de mobilisation	24.035	2.007	11.070	245.301	169.884	280.739	367.535	0	1.100.570
Titres éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	29.469	0	29.469
Titres autres que éligibles BCE - livres de mobilisation	0	2.224	6.830	7.503	9.191	49.022	31.866	5.145	111.781
Titres autres que éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	0	4.972	4.972
Autres actifs	965.639								965.639
Total échéances contractuelles des actifs	3.069.573	403.297	504.926	1.246.684	1.741.791	4.175.775	5.122.353	5.242.639	21.507.040

31/12/2018 (en 000 EUR)	≤ 1 mois	>1 mois et ≤ 3 mois	>3 mois et ≤ 6 mois	>6 mois et ≤ 1 an	>1 an et ≤ 2 ans	>2 ans et ≤ 5 ans	>5 ans et ≤ 10 ans	>10 ans	TOTAL
Créances overnight BNB (réserve monétaire comprise)	1.410.636								1.410.636
Autres créances interbancaires	15.483	99	322	0	0	10.000	0	40.675	66.579
Crédits hypothécaires	71.972	137.523	206.519	408.484	800.920	2.294.573	3.247.400	3.734.212	10.901.602
Autres crédits accordés à la clientèle	188.113	241.439	275.631	548.356	691.443	1.378.327	1.037.390	1.126.272	5.486.971
Titres éligibles BCE - livres de mobilisation	12.009	130.276	114.382	75.574	291.098	397.743	445.931	8.174	1.475.187
Titres éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	26.285	0	0	0	0	1.903	0	28.188
Titres autres que éligibles BCE - livres de mobilisation	0	873	870	10.409	15.448	32.897	51.182	9.197	120.875
Titres autres que éligibles BCE - mobilisés/bloqués	0	0	0	0	0	0	0	6.443	6.443
Autres actifs	830.817								830.817
Total échéances contractuelles des actifs	2.529.030	536.494	597.724	1.042.823	1.798.909	4.113.539	4.783.806	4.924.973	20.327.298

Les dépôts CSA déposés auprès de la London Clearing House (respectivement 594 et 737 millions d'EUR au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019) figurent sous la rubrique "Autres prêts accordés à des clients", car LCH n'est pas un établissement de crédit. Comme ils ne sont pas liquides, ils se retrouvent dans le tableau ci-dessus avec un horizon de maturité > 10 ans.

Le portefeuille (1.110 millions d'EUR) de titres éligibles BCE pouvant être mobilisés à tout moment et les créances interbancaires sur la BNB ($\pm 1,8$ milliards d'EUR en plus de la réserve monétaire obligatoire) ont constitué au 31 décembre 2019 notre réserve de liquidités pour permettre d'éventuels retraits de dépôts.

Par ailleurs, avec 53% des actifs du Groupe constitués de prêts hypothécaires au 31 décembre 2019, le Groupe dispose, le cas échéant, de garanties pour l'émission d'obligations sécurisées. Conformément aux dispositions de la loi belge sur les obligations sécurisées, le Groupe pourrait émettre ce type d'obligations sécurisées à hauteur de 8% du total du bilan (soit $\pm 1,7$ milliards d'EUR pour Crelan SA).

7.5. Risque opérationnel

Le risque opérationnel (RO) est le risque de subir des pertes dues à la défaillance de procédures internes, de personnes, de systèmes ou d'événements causés par des facteurs externes.

Le risque opérationnel est géré et contrôlé par le Département Operational Risk Management (ORM) et est piloté par le Comité OpRisk à l'appui de reportages trimestriels.

La gestion des risques opérationnels est basée sur :

1. Une stratégie RO revue annuellement et un corpus de normes comportant notamment la politique RO avec fixation d'une tolérance aux risques et de limites d'alertes et d'escalade;
2. Un processus de RMSA (Risk & Monitoring Self-Assessment) par les propriétaires des principales activités clés de la banque, sous la forme d'une cartographie des risques;
3. La déclaration online des incidents par les correspondants dans un outil décentralisé, ainsi que leur examen, suivi et reporting par ORM au Comité OpRisk;
4. Des KORI (Key Operational Risk Indicators) basés sur les contrôles permanents réalisés dans les métiers et remontés par les correspondants d'ORM;
5. Le suivi par ORM des plans d'actions adossés par les métiers à leurs risques majeurs, incidents significatifs ou indicateurs dégradés.

7.5.1. Cartographie

Une cartographie multirisque de type ERM a été livrée en février 2017 par un bureau spécialisé et a fait l'objet de divers ajustements par ORM qui l'a ensuite intégrée courant 2018 dans un nouvel outil intégré. Le nouvel exercice de cartographie des risques, sous la forme du RMSA orienté sur les risques opérationnels, a été entamé en 2019 à l'appui de cet outil qui permet de rehausser progressivement la responsabilité de la première ligne dans la gestion de ses risques.

Au 31 décembre 2019 il restait des plans d'actions métiers ouverts pour 4 risques sur les 62 qui avaient été considérés comme significatifs à l'issue de la cartographie ERM.

7.5.2. Incidents

Les incidents sont remontés par le réseau de correspondants ORM via un outil spécifique. Le coût des incidents est ventilé en pertes financières directes (rapportées à la NBB dans le cadre du Corep C17) et/ou de coûts indirects liés aux prestations des collaborateurs et/ou d'externes pour régulariser les incidents (suivi analytique). Les pertes financières directes nettes consolidées (Crelan + Europabank SA) se sont élevées en 2019 à 1.123.943,28 d'EUR pour un total de 238 incidents. Les incidents de plus de 20.000 EUR font l'objet d'un suivi rapproché et d'un reporting récurrent au Comité OpRisk.

7.5.3. Indicateurs de risque clés

Un référentiel d'environ 180 indicateurs de risque est produit chaque trimestre sur base des contrôles permanents remontés à ORM par les métiers. Ces indicateurs sont construits de manière à donner une appréciation sur le design des contrôles sous-jacents, leur exécution effective, les résultats qu'ils ont donnés et, le cas échéant, les actions de remédiation prévues et mises en place par les métiers concernés. A fin 2019, une quarantaine de plans d'action restaient ouverts et suivis par ORM pour les indicateurs dégradés et pour les autres indicateurs pour lesquels des améliorations sont également souhaitées ou proposées.

7.6. Gestion de risques des activités d'assurance

7.6.1. Risque de liquidité

En raison des caractéristiques des produits d'assurance utilisés, le principal risque de liquidité est le règlement des sinistres. En particulier lors de la réalisation d'un risque assuré, des montants considérables doivent parfois être versés par rapport aux provisions techniques du contrat d'assurance. Les capitaux de risque décès au 31 décembre 2019 s'élèvent à 10,0 milliards d'EUR (2018 : 9,2 milliards d'EUR) et les provisions techniques à 56,9 millions d'EUR (2018 : 51,9 millions d'EUR). Les autres risques assurés (invalidité, décès par accident) ont une portée limitée.

Crelan Insurance SA a réassuré les risques des groupes de produits suivants comme suit :

- Les polices d'assurance du solde de financement sont réassurées avec une retenue de 2.000 EUR.
- Les assurances de solde restant dû et les assurances temporaires de décès à capital constant sont réassurées avec une retenue de 10.000 EUR.

Le contrat de réassurance a été renouvelé pour un an fin 2019 pour tous les produits, compte tenu du fait que Crelan a l'intention de céder l'activité à AXA Banque Belgique courant 2020. Le risque de liquidité reste relativement limité dans ce domaine même après cette révision.

L'accord de réassurance prévoit que pour les sinistres majeurs, le réassureur effectue un paiement en espèces. Pour les sinistres mineurs et en particulier pour tous les sinistres de l'assurance du solde de financement, un règlement est effectué périodiquement, ce qui se traduit par un décalage temporel de quelques mois maximum.

Les provisions techniques sont actuellement investies dans un certain nombre de catégories d'investissement (obligations d'État, obligations de sociétés, covered bonds, fonds d'actions, comptes à terme et comptes courants). Un problème de liquidité pourrait survenir si une grande partie des assurés demandaient la valeur de rachat de leur contrat à un moment où une faible valeur marchande (temporaire) des instruments d'investissement rendrait difficile, voire impossible, le respect de cette exigence de liquidité. Il semble plausible que ce risque soit assez limité du fait de la gamme de produits traités (assurances risques), puisque les assurances ne sont pas souscrites dans une "perspective de placement", de sorte que le comportement de rachat est moins en corrélation avec l'évolution sur les marchés financiers.

7.6.2. Sensibilité aux risques d'assurance

Le résultat technique et les capitaux propres sont principalement influencés par le rapport entre les marges du taux d'assurance et les produits et charges réels.

- Le résultat de l'incident est formé par la marge entre les lois sur les incidents utilisées (décès, invalidité) dans le tarif et les incidents survenus
- Le résultat de gestion est constitué par les coûts inclus dans les primes et les divers coûts d'exploitation (administration & commissions)
- Le résultat d'investissement est constitué du taux d'intérêt technique inclus dans le tarif par rapport au revenu d'investissement.

La sensibilité aux évolutions défavorables est contrôlée par un certain nombre de mesures, notamment :

- Du fait d'une politique de réassurance qui vise une réassurance (quasi) complète des risques assurés, de sorte que le résultat d'incidence à court terme soit dans une moindre mesure sensible à une évolution négative.
- En raison de la possibilité pour les assurances solde restant dû de réviser les taux des contrats d'assurance existants et nouveaux afin d'absorber l'impact négatif possible de la détérioration des circonstances.

Les provisions techniques et les fonds propres sont actuellement placés dans un certain nombre de catégories de placements (obligations d'Etat, obligations de sociétés, covered bonds, comptes à terme et comptes courants). En raison de la gamme actuelle de produits (assurances de risque) et du fait que la société a commencé ses activités à la fin de 2007, le montant total des investissements est actuellement plutôt limité. Bien que le résultat de placement en tant que tel ne soit pas l'élément le plus important du résultat technique, une chute brutale du résultat de placement peut avoir un impact sur la solvabilité (les capitaux de risque décès au 31 décembre 2019 s'élevaient à 10,0 milliards d'EUR (2018 : 9,2 milliards d'EUR) et les provisions techniques à 56,9 millions d'EUR (2018 : 51,9 millions d'EUR)), la marge entre les investissements d'une part et les provisions techniques et la marge de solvabilité requise d'autre part étant encore limitée. La stratégie d'investissement est pour cette raison un point d'attention qui est suivi de très près.

7.6.3. Risque de crédit

Le risque de crédit concerne principalement la solvabilité des émetteurs des titres de créance faisant partie du portefeuille d'investissement, ainsi que la solvabilité du réassureur.

Pour la gestion du risque de crédit du portefeuille d'investissement de Crelan Insurance SA, une politique d'investissement distincte a été élaborée, en tenant compte des directives légales applicables. Entre autres choses, les effets autorisés, les restrictions par effet, les restrictions par émetteur et la notation minimale lors de l'émission y ont été fixés. Tout écart par rapport à la politique d'investissement est soumis sans délai au Comité de Direction sur base d'une note documentée.

Un aperçu mensuel du portefeuille d'investissement est présenté au Comité Financier de Crelan Insurance SA. Dès qu'un titre perd un pourcentage de sa valeur fixée dans la politique d'investissement, cela est signalé au Comité de Direction. La stratégie à suivre est ensuite discutée en Comité Financier.

Le risque de crédit du réassureur est suivi sur la base de la notation attribuée par les agences de notation. S'il existe des indications objectives que la solvabilité du réassureur se détériore, une perte de valeur sera enregistrée en conséquence pour les actifs de réassurance. Ce n'est pas le cas à ce jour. Le risque de crédit maximal des actifs de réassurance au 31 décembre 2019 était de 3 millions d'EUR (2018 : 3,1 millions d'EUR).

7.6.4. Risque d'assurance technique

Le risque technique d'assurance est constitué d'une part de l'incertitude quant à la fréquence de survenance des sinistres et, d'autre part, de leur ampleur. Ce risque est maîtrisé grâce à une politique de souscription, une politique de réassurance, une politique de réservation et une politique tarifaire adaptées à Crelan Insurance SA.

7.6.4.1. Politique de souscription

Crelan Insurance SA vend, par le biais de son réseau d'agents, des assurances solde restant dû, des assurances temporaires décès et des assurances solde de financement, principalement pour la clientèle de la banque. En 2009, une distribution supplémentaire via Europabank SA a été lancée pour les assurances solde de financement. Une vaste procédure d'acceptation client a été mise en place en collaboration avec le réassureur.

7.6.4.2. Politique de réassurance

La compagnie d'assurance se protège contre le risque de sinistres nombreux et / ou majeurs via la réassurance. Il a été choisi de réassurer l'intégralité du portefeuille d'assurance pour l'assurance solde restant dû, l'assurance décès temporaire et l'assurance solde de financement. À partir de 2011 pour l'assurance solde restant dû et de 2017 pour l'assurance solde de financement, une rétention limitée est prise (à court terme, la rétention est inférieure à 10% du capital-risque assuré).

7.6.4.3. Politique de réservation

Les réserves techniques sont calculées sur la base des principes actuariels applicables et évaluées par un actuaire reconnu.

7.6.4.4. Politique de tarification

Les tarifs sont déterminés en fonction du risque assuré d'une part et du profil du client qui ressort de la procédure d'acceptation d'autre part. De plus, les tarifs (y compris ceux des primes de risque, des différents coûts de taux et des taux d'intérêt techniques) peuvent être ajustés par l'assureur dans le cadre d'une révision générale des taux pour la catégorie d'assurance à laquelle le contrat appartient ou si les obligations légales ou réglementaires l'exigent. Les taux des polices d'assurance solde restant dû et d'assurance solde de financement existantes n'ont pas été modifiés.

7.6.5. Solvency II

Crelan Insurance SA est soumise à la législation Solvency II. Son ratio Solvency II non audité était de 215,44% à la fin de 2019 (2018 : 173,05%).

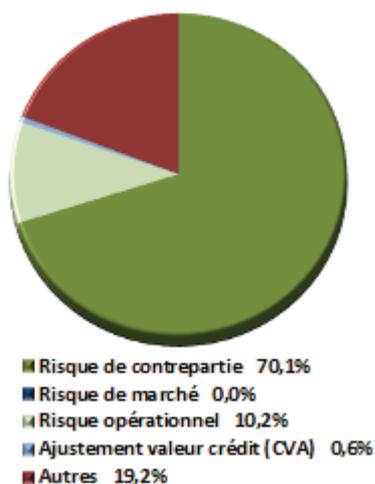
7.7. Capital Management

Les risques et les capitaux affectés à ces risques font l'objet d'un suivi trimestriel.

Le contrôle des exigences de fonds propres s'effectue dans le cadre réglementaire. La Banque Nationale de Belgique nous impose un SREP TIER I de 12,65%.

Au niveau consolidé, la composition et l'affectation des fonds propres aux différents risques se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

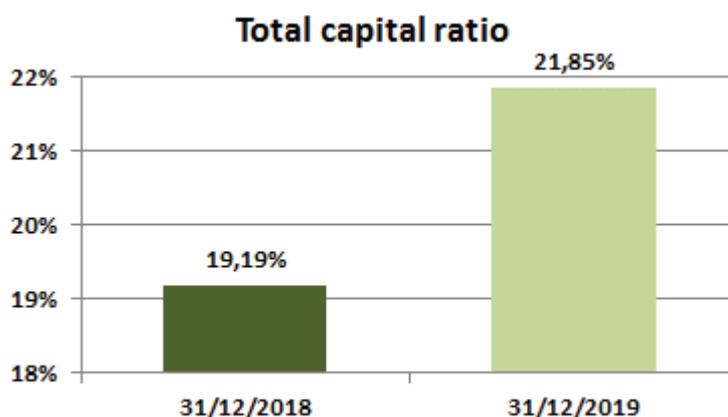
Consommation en fonds propres par risque Bâlois



Ce risque de contrepartie représente le plus grand risque pour le Groupe avec 70,1%. A côté de cela, le risque opérationnel représente 10,2% du risque total rapporté selon les normes de Bâle. La "Credit Value

Adjustment" est un tampon de capital supplémentaire qui doit être constitué pour les dérivés qui ne sont pas conclus par une partie centrale de compensation. Il n'y a pas de risque de marché rapporté. 19,2 % du capital requis va aux "autres" risques, qui se composent du capital supplémentaire requis pour, d'une part, les prêts hypothécaires belges déclarés selon la méthode IRB et, d'autre part, les facteurs spécifiques au Crelan avec lesquels les actifs pondérés en fonction des risques déclarés selon la méthode IRB doivent être multipliés

Le Capital



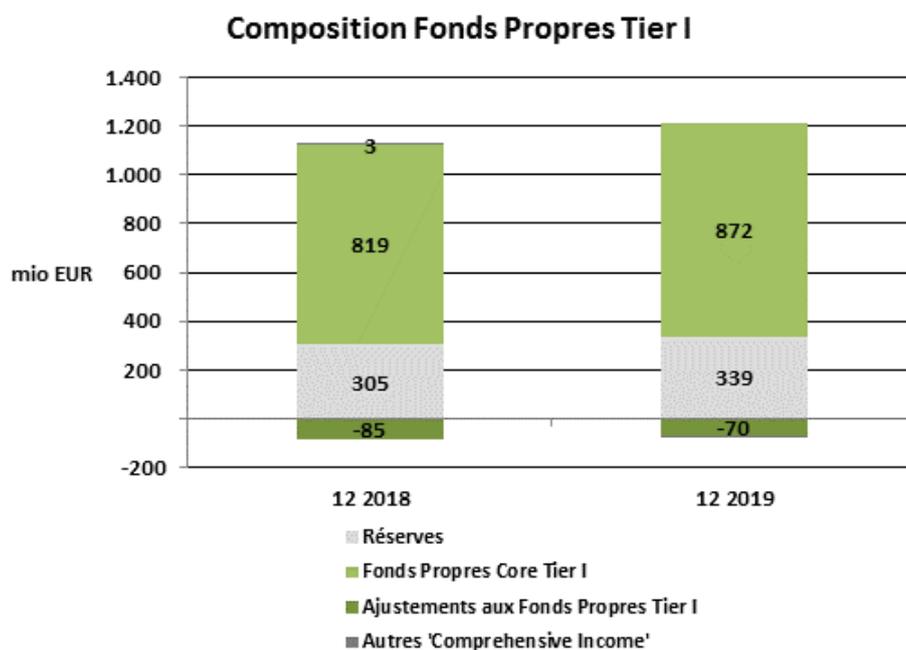
Au 31 décembre 2019, le Total Capital Ratio ou ratio CAD était de 21,85%, par rapport à un ratio CAD de 19,19% au 31 décembre 2018.

Les fonds propres disponibles s'élèvent à 1,18 milliards d'EUR au 31 décembre 2019 et sont composés comme suit :

(en EUR)	30/12/2019	31/12/2018
Capital	871.767.958	818.709.491
Réserves	348.794.255	305.257.009
Ajustements apportés aux réserves suite à la réévaluation dans les fonds propres	-51.731	3.074.720
Actifs d'impôt différé dépendant de bénéfices futurs	-33.801.464	-34.653.429
Ajustements transitoires Bale III	0	0
Excédent/déficit sur provision IRB	-11.595.931	-16.767.150
Goodwill et autres immobilisations incorporelles	-32.825.049	-33.783.994
Certificats subordonnés	44.108.766	83.414.515
Autres ajustements	-1.674.436	-40.730
Fonds propres disponibles	1.184.722.368	1.125.210.432

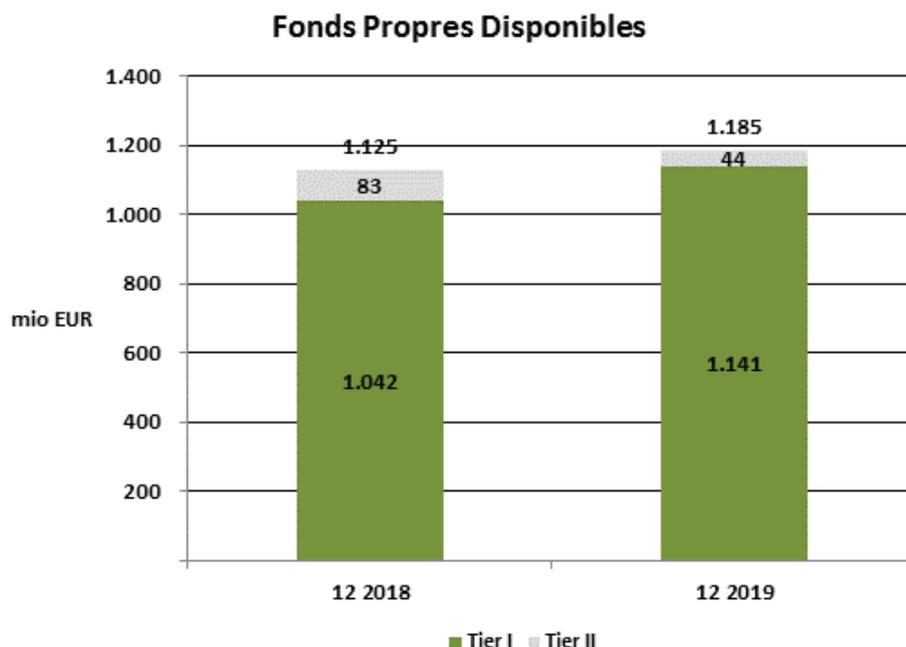
Selon la définition du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, le capital TIER I comprend le capital social entièrement libéré, toutes les réserves, y compris la réserve de réévaluation, à l'exclusion du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, les actifs de retraite fondés sur les paiements fixes et une partie des actifs d'impôts différés. Le capital TIER I est également désigné comme le capital principal du Groupe Crelan.

Le graphique suivant illustre la composition du capital de TIER I :



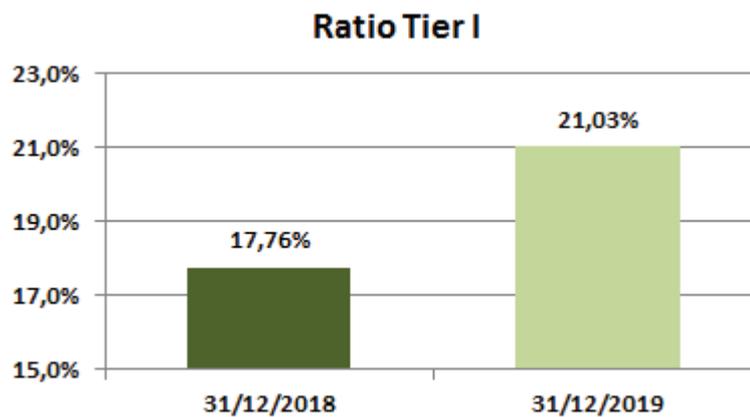
Le capital TIER II, ou capital supplémentaire, se compose principalement de titres subordonnés qui répondaient aux exigences du Comité de Bâle, et fait également partie de la position de capital du Groupe Crelan.

Le capital TIER I et TIER II forment ensemble les fonds propres disponibles.

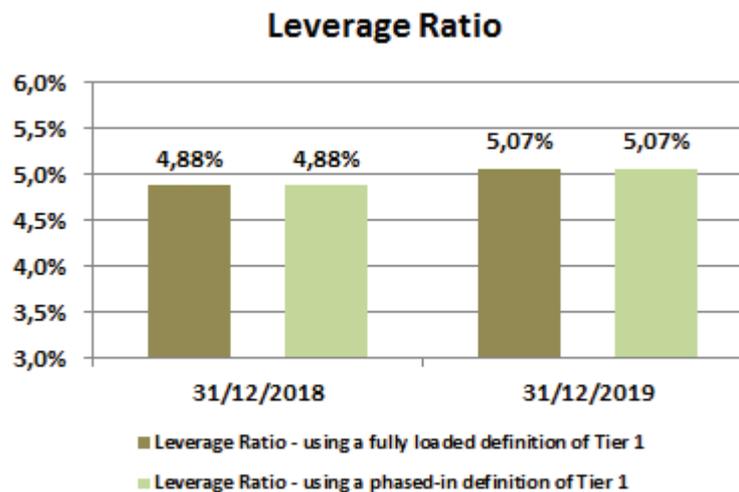


Le ratio TIER I représente le capital TIER I du Groupe Crelan en pourcentage du total de ses actifs pondérés en fonction des risques. Le régulateur a déterminé que ce taux doit être d'au moins 12,65 % pour 2019 pour le Groupe Crelan.

Le ratio TIER I était de 21,03% au 31 décembre 2019 par rapport à un ratio TIER I de 17,76% au 31 décembre 2018.



Le ratio de levier est une mesure simple de la solvabilité des banques. Il fait partie de Bâle III et est défini comme le capital de TIER I divisé par le total des positions de risque des éléments au bilan et hors bilan définis conformément à Bâle III. Ce pourcentage doit être d'au moins 3 %. Le ratio de levier financier est présenté au titre du Pilier I depuis le 1er janvier 2018. Au 31 décembre 2019, le ratio de levier était de 5,07 % contre 4,88 % au 31 décembre 2018.



8. Sommaire des principales bases d'évaluation pour le reporting financier

8.1. Généralités

Les règles d'évaluation suivantes s'appliquent au Groupe Crelan (ci-après "Crelan" ou "le Groupe" ou "le Groupe Crelan"). Ces règles d'évaluation sont basées sur les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) telles qu'elles ont été adoptées par l'Union européenne.

8.2. La consolidation

Un investisseur contrôle une entité faisant l'objet d'un investissement lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité faisant l'objet d'un investissement et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Dans la préparation des états financiers consolidés, le Groupe Crelan intègre les états financiers individuels de toutes les entités à consolider, poste par poste, en additionnant des éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.

Afin d'obtenir que les états financiers consolidés du Groupe fournissent des informations comme s'il s'agissait des états financiers d'une entité économique distincte, les étapes suivantes sont suivies :

- La valeur comptable de la participation dans chaque filiale et la quote-part dans les capitaux propres de chaque filiale sont intégralement éliminées;
- Les positions de bilan et les gains et pertes résultant de transactions intra-groupes (y compris produits, charges et dividendes) sont entièrement éliminés;
- Les différences temporaires résultant de l'élimination des gains et des pertes sur les transactions intra-groupes sont soumises à IAS 12, Impôts sur le résultat.

8.3. Enregistrement dans le bilan

8.3.1. Enregistrer / ne pas enregistrer dans le bilan

Les actifs ou passifs financiers sont comptabilisés au bilan dès que le Groupe est concerné par les dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers ne sont plus repris dans le bilan dès que les droits contractuels sur les flux de trésorerie de l'actif financier arrivent à échéance ou que le Groupe transfère les droits contractuels sur les flux de trésorerie, de sorte que tous les risques et avantages liés au bien sont transférés.

8.3.2. Date de transaction et date de règlement

Tous les passifs financiers du Groupe Crelan sont toujours comptabilisés au bilan à la date de règlement.

Tous les achats et ventes d'actifs financiers, qui doivent être réglés dans les délais impartis par la réglementation ou une convention de marché, sont comptabilisés au bilan à la date de règlement, la date à laquelle un actif est livré au ou par le Groupe Crelan.

8.4. Actifs financiers

Le Groupe Crelan évalue les actifs financiers sur la base des règles définies dans la norme IFRS 9. La classification dépend des éléments suivants :

- Le business model
- Les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier
- Des règles spécifiques

8.4.1. Business model

La première étape du processus de classification consiste à déterminer le Business Model dans lequel l'actif est acheté. Les modèles commerciaux suivants sont distingués :

- Hold To Collect : le modèle économique vise à recevoir des flux de trésorerie contractuels
- Hold To Collect and Sell : l'objectif du modèle d'entreprise est de recevoir à la fois des flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers
- Autres modèles commerciaux (y compris le Trading)

8.4.2. Flux de trésorerie contractuels de l'actif financier

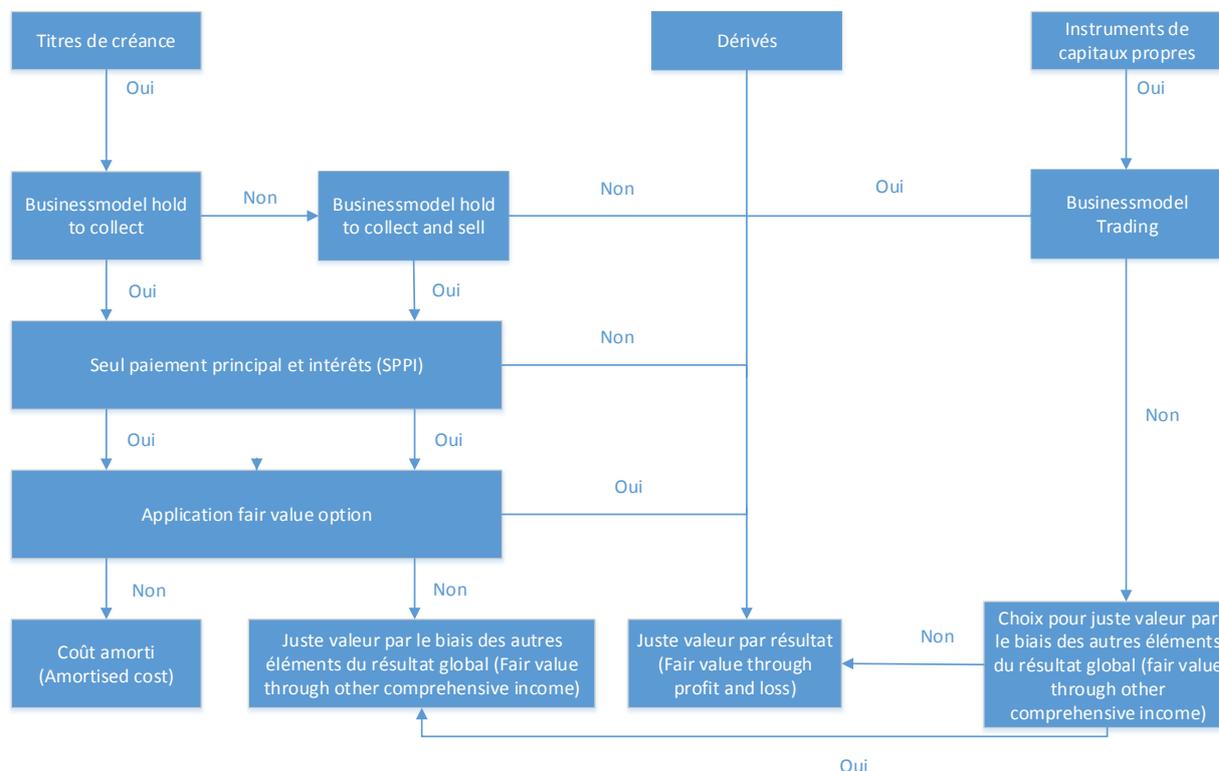
En ce qui concerne les flux de trésorerie contractuels, il est évalué si les flux de trésorerie concernent uniquement des remboursements et des paiements d'intérêts sur le principal restant dû : le terme "Solely Payment of Principal and Interest" (SPPI) est utilisé.

8.4.3. Règles spécifiques

- Le Groupe peut choisir de traiter initialement, via les OCI (réserves de réévaluation directement en fonds propres), les fluctuations de valeur qui sont normalement traitées via le résultat lors de l'acquisition des instruments de capitaux propres. Ce choix est irrévocable.
- Lors de la comptabilisation initiale et de manière irrévocable, le Groupe peut choisir d'évaluer un actif à la juste valeur avec des fluctuations de valeur en résultat si un tel choix élimine une asymétrie comptable ou la réduit considérablement ("Option de Juste Valeur").

8.4.4. Classifications

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des différentes classifications pouvant s'appliquer :



Sur la base de la classification ci-dessus, on distingue les rubriques suivantes dans le bilan :

8.4.4.1. Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Cette catégorie est évaluée à la juste valeur ("Fair Value") avec fluctuations de valeur via le compte de résultat. A priori, Crelan n'effectue pas d'opérations de Trading. Les dérivés pour lesquels aucune relation de couverture efficace ne peut être définie selon les règles IFRS sont inclus dans cette catégorie.

8.4.4.2. Actifs financiers non détenus à des fins de transaction obligatoirement à la juste valeur par le biais du résultat net

Cette catégorie est valorisée à la juste valeur avec fluctuations de valeur via le compte de résultat. Les titres de dette n'ayant pas passé le test SPPI sont classés dans cette catégorie.

8.4.4.3. Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie est valorisée à la juste valeur avec des fluctuations de valeur via le compte de résultat. Cela inclut les titres pour lesquels Crelan opérerait pour une valorisation de ceux-ci à la FV avec des fluctuations de valeur via le compte de résultat.

8.4.4.4. Actifs financiers à la juste valeur par le biais des réserves de réévaluation directement en fonds propres (Other Comprehensive Income)

Cette catégorie est valorisée à la juste valeur avec des fluctuations de valeur via OCI. Dans cette catégorie, les instruments de capitaux propres sont classés pour lesquels Crelan a choisi de les évaluer par le biais de la Fair Value avec des fluctuations de valeur par le biais des autres éléments de l'OCI car il s'agit de participations durables à long terme.

8.4.4.5. Actifs financiers désignés au coût amorti

Les titres de dette selon le modèle de gestion Hold To Collect qui ont réussi le test SPPI sont inclus dans cette catégorie.

8.4.5. Réductions de valeur

Les dépréciations sont déterminées sur la base d'un modèle interne qui calcule la perte attendue. Les actifs financiers sont subdivisés en 3 stages conformément à IFRS 9 :

- Stage 1 : Cette catégorie comprend les actifs qui n'ont pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation de l'actif au bilan. Une perte de valeur est calculée pour ces actifs sur la base de la perte attendue sur un horizon de temps de 1 an.
- Stage 2 : Cette catégorie comprend les actifs qui ont connu une augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation de l'actif au bilan. Pour ces actifs, une perte de valeur est calculée sur la base de la perte attendue sur un horizon temporel de la totalité de la durée de l'actif.
- Stage 3 : Cette catégorie concerne les actifs étant en défaut / non performants.

Les paramètres Macro-économiques utilisés pour le provisionnement IFRS 9 (Stage 1 + 2) sont les suivants:

- La croissance du PIB en Belgique (prévision sur 3 ans) ;
- Taux de chômage en Belgique (prévision sur 3 ans) ;
- L'évolution du prix de l'immobilier en Belgique (prévision sur 30 ans).

Pour chaque paramètre, 3 scénarios sont repris⁹ :

- Un scénario de Base ;
- Un scénario Positif ;
- Un scénario Négatif.

8.4.5.1. Estimation du risque de crédit

Afin de déterminer si un actif est soumis à une augmentation significative du risque de crédit, une sélection de paramètres (ceux-ci pouvant varier selon l'actif) indique un risque de crédit accru. La présence d'au moins un de ces paramètres entraîne alors le transfert de stage dans le cadre d'IFRS 9. Il s'agit à la fois de facteurs quantitatifs et qualitatifs qui peuvent changer avec le temps. Un arriéré de 30 jours est utilisé comme point de repère, ce qui implique qu'une augmentation significative du risque de crédit est supposée à ce moment-là.

⁹ Les poids attribués à chacun des scénarios au 31 décembre 2019 sont respectivement - par ordre de mention - de : 70%, 10% et 20%. Le poids supérieur accordé au scénario pessimiste par rapport au scénario optimiste témoigne bien de la politique prudente choisie par le Groupe en matière de risque.

8.4.5.2. Détermination de la perte de valeur

La dépréciation elle-même est déterminée comme la perte future attendue sur les flux de trésorerie des actifs. En pratique, cela est calculé pour les actifs des Stages 1 et 2 en tant que produit du PD ("Probability of Default"), de la LGD ("Loss Given Default") et du EAD ("Exposure At Default") :

PD : la probabilité de défaut dans un certain horizon temporel.

EAD : l'exposition attendue au moment du défaut.

LGD : différence entre les flux de trésorerie attendus sans défaillance et les flux de trésorerie attendus en cas de défaillance.

Pour les actifs du Stage 1, une PD est calculée sur un horizon de 12 mois, pour le Stage 2 sur toute la durée. Pour les actifs du Stage 3, la dépréciation correspond à la différence entre les flux de trésorerie prévus contractuellement et les flux de trésorerie futurs attendus (compte tenu de la valeur temporelle).

Les PD, les LGD et les EAD utilisées pour déterminer la dépréciation sont basées sur les PD, les LGD et les EAD utilisées pour le reporting prudentiel du risque de crédit (Bâle). Des ajustements sont apportés pour mettre ces paramètres en conformité avec la réglementation IFRS. Le principal ajustement concerne le passage d'une moyenne pondérée sur une plus longue période ("Through The Cycle") à une provision à un moment spécifique ("Point In Time"). En outre, les dispositions conservatrices demandées par les régulateurs sont éliminées et des éléments futurs sont ajoutés.

8.4.5.3. Défaut

Un défaut peut être traité en fonction de critères quantitatifs ou qualitatifs. Les mêmes critères que ceux utilisés pour la gestion du modèle de risque de crédit interne sont utilisés. Un arriéré important de plus de 90 jours est utilisé comme point de repère.

8.4.5.4. Dépréciation collective

Une dépréciation "survenue mais non encore déclarée" ("Incurred But Not Reported" - IBNR) des prêts et créances est enregistrée lorsque des éléments objectifs indiquent que des pertes sont survenues sans qu'aucune perte de valeur particulière ne soit constatée pour ces prêts et créances.

La dépréciation IBNR est estimée sur base de divers facteurs : l'historique des pertes en risques de crédit comparables, d'éventuelles difficultés de paiement avec des risques de crédit similaires, la conjoncture économique actuelle et divers paramètres macroéconomiques.

Le Groupe distingue quatre grands portefeuilles : les crédits agricoles, les prêts aux entreprises, les prêts au logement et les crédits à la consommation. Sur la base de l'expérience historique des pertes de crédit, du niveau des arriérés de paiement et du contexte économique dans certains secteurs, le Groupe Crelan détermine si une dépréciation collective est nécessaire.

8.5. Passifs financiers

On entend par passifs financiers les passifs financiers détenus à des fins de transaction, les dettes envers les établissements de crédit, les dettes vis-à-vis de la clientèle, les certificats d'endettement, les dettes subordonnées et autres financements.

L'évaluation et la répartition des résultats dépendent de la catégorie IFRS des passifs financiers, à savoir (1) les passifs financiers détenus à des fins de transaction et (2) les autres passifs financiers.

8.5.1. Passifs financiers détenus à des fins de transaction

Le Groupe considère un passif financier comme étant détenu à des fins de transaction si :

- il a été acquis ou encouru principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme;
- il fait partie des instruments financiers identifiés, gérés conjointement et pour lesquels il existe des preuves d'un schéma récent et réel de prises de bénéfices à court terme;
- il s'agit d'un dérivé pour lequel aucune couverture formelle ne peut être documentée en vertu des règles IFRS.

Les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués à l'origine à leur juste valeur et les fluctuations de juste valeur sont ensuite comptabilisées dans le compte de résultat.

8.5.2. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers comprennent des dettes envers des établissements de crédit, des dettes envers la clientèle, des certificats d'endettement, des dettes subordonnées et des autres passifs financiers.

Cela concerne en particulier les soldes en cours sur les comptes à vue et comptes à terme d'autres établissements de crédit auprès du Groupe Crelan, les dépôts à vue, les dépôts à terme et les comptes d'épargne des clients, ainsi que les certificats de dépôt (subordonnés).

Les passifs financiers sont évalués à l'origine à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. Par la suite, les passifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode des intérêts effectifs. L'amortissement périodique est comptabilisé dans le compte de résultat comme charge d'intérêts.

8.5.3. Juste valeur des actifs et passifs financiers

La juste valeur des actifs et passifs financiers est leur prix coté ou le prix coté d'actifs et passifs similaires sur un marché actif (Niveau 1). Si pour un instrument financier aucun marché actif n'existe, la juste valeur est déterminée sur la base d'un calcul de la valeur au comptant basé sur des données de marché observables (Niveau 2). Si la juste valeur ne peut être déterminée uniquement à l'aide de données de marché observables, la juste valeur est déterminée à l'aide de données non observables (Niveau 3).

8.5.4. Cessions-rétrocessions de titres

Les titres liés à une convention de cession de titres (Repo) restent inscrits à l'actif du bilan. La dette résultant de l'obligation de rachat des actifs est reprise au passif du bilan sous forme de dette envers des établissements de crédits ou en dette auprès d'établissements autres que de crédit, en fonction de la contrepartie.

Les titres liés à une convention de rétrocession de titres (Reverse Repo) ne sont pas inscrits au bilan. Les fonds prêtés sont cependant repris à l'actif du bilan sous forme de créances sur établissements de crédits ou créances sur autres établissements que de crédit, en fonction de la contrepartie.

La différence entre le prix de vente et le prix de rachat des titres est traitée comme un résultat d'intérêt, réparti sur la durée du contrat.

8.5.5. Compensation d'un actif et d'un passif financiers

Un actif financier et un passif financier sont compensés et le solde net est comptabilisé au bilan uniquement si le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention de régler le passif sur une base nette ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

8.6. Dérivés et transactions de couverture

Crelan continue de suivre les règles de la norme IAS 39 en ce qui concerne les transactions de couverture, étant donné que les règles de la norme IFRS 9 ne sont pas encore finalisées.

8.6.1. Comptabilisation et évaluation

Les dérivés sont des instruments financiers dont la valeur varie en raison de variations de la valeur sous-jacente (taux d'intérêt, taux de change, indice, action), qui nécessitent peu ou pas d'investissement initial net et qui sont réglés à une date ultérieure. Les dérivés sont des instruments financiers tels que des swaps, des contrats à terme, des futures et des options (émis et achetés).

La comptabilisation initiale de tous les dérivés a lieu à leur juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les intérêts courus sont traités prorata temporis dans le compte de résultat.

Le Groupe classe les dérivés comme suit :

- Les dérivés qui ne sont pas des dérivés de couverture sont détenus en tant qu'actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction
- Les dérivés de couverture.

8.6.2. Couverture

À la conclusion du dérivé, le contrat est comptabilisé en tant que couverture de juste valeur, couvrant ainsi le risque de variation de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé. Le Groupe peut faire la distinction entre la couverture à la juste valeur d'un actif individuel ou d'un passif individuel ("micro couverture") et la couverture à la juste valeur d'une couverture des risques de taux d'intérêt d'un portefeuille ("macro couverture"). Dans ce dernier cas, le Groupe définit un groupe d'instruments de couverture pour couvrir le risque de taux d'intérêt d'un groupe d'actifs et / ou de passifs financiers.

Documentation

Les dérivés de couverture répondent aux conditions et critères applicables aux instruments de couverture imposés par IAS 39. Les actifs et / ou passifs couverts répondent aux conditions et critères de positions couvertes imposés par IAS 39. Lors de la conclusion de la transaction de couverture, la relation de couverture est officiellement désignée et documentée, ainsi que l'objectif du Groupe en matière de gestion des risques et de stratégie lors de la mise en place de la relation de couverture. La documentation contient une indication de l'(du groupe d') instrument(s) de couverture, de la ou des positions couvertes, de la nature du risque à couvrir et de la manière dont le Groupe déterminera si l'(le groupe d') instrument(s) de couverture permet de compenser efficacement le risque de variation de la juste valeur de l'actif ou des actifs couverts(s).

Tests d'efficacité

Le Groupe ne va conclure que des opérations de couverture qui seront très efficaces au début et également comme prévu dans les périodes ultérieures en termes de compensation des variations de la juste valeur imputables au risque couvert. L'efficacité réelle des opérations de couverture est déterminée sur une base mensuelle. Le résultat du rapport entre la fluctuation de la juste valeur de l'(du groupe des) instrument(s) de couverture et de la ou des positions couvertes doit se situer dans une fourchette de 80 à 125%. Lorsque ceci n'est pas le cas, il est mis fin à la relation de couverture.

Evaluation

Le profit ou la perte résultant des fluctuations de la juste valeur de l'instrument de couverture (du portefeuille des instruments de couverture) est immédiatement comptabilisé (e) dans le compte de résultat. Le profit ou la perte de la ou des positions couvertes attribuable au risque couvert entraîne, d'une part, un ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert et, d'autre part, est comptabilisé dans le compte de résultat. De cette manière, les variations de la juste valeur dans le compte de résultat résultant de l'instrument de couverture (ou du portefeuille d'instruments de couverture), d'une part, et de la ou des positions couvertes, d'autre part, sont intégralement ou partiellement compensées et toute inefficacité de la relation de couverture est comptabilisée en résultat.

Si une relation de couverture ne répond plus aux critères des transactions de couverture tels que définis par IAS 39, la relation de couverture est interrompue de manière prospective. Les dérivés de couverture sont reclassés en "Actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction". La valeur comptable de la ou des positions couvertes est ensuite traitée comme elle serait traitée selon les IFRS sans relation de couverture. Les variations de juste valeur du passé présentées au bilan sont comptabilisées dans le compte de résultat sur la durée restante du ou des éléments couverts.

Les produits et les charges d'intérêt résultant des instruments de couverture d'une part et des positions couvertes d'autre part sont comptabilisés en résultat d'intérêt.

8.7. Immobilisations corporelles

Le Groupe traite les immobilisations corporelles suivant le modèle de coût. Cela signifie que les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan à leur coût (y compris les coûts d'acquisition directement imputables), diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût correspond au montant payé pour acquérir l'actif, majoré de tous les coûts directement imputables engagés pour le transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et/ou à sa mise en état pour permettre son exploitation de la manière prévue.

Le montant amortissable d'un actif correspond à son prix d'achat diminué de sa valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle est généralement insignifiante. Si tel est le cas, le Groupe a décidé de ne pas prendre en compte la valeur résiduelle lors de la détermination du montant à amortir. Les amortissements sont alloués sur la durée d'utilisation prévue de l'actif. La durée d'utilisation estimée d'un actif est révisée à chaque date de clôture. Les terrains et les œuvres d'art ne sont pas amortis mais font l'objet de dépréciations. La dotation aux amortissements de chaque période est comptabilisée dans le compte de résultat.

Le Groupe utilise les durées d'amortissement suivantes :

Bâtiments	
Gros œuvre bâtiments non commerciaux	33 ans
Aménagements bâtiments non commerciaux	10 ans
Gros œuvre bâtiments commerciaux	30 – 40 ans
Aménagements bâtiments commerciaux	9 – 10 ans
Hardware	5 ans
Installations	10 ans
Coffres	10 – 20 ans
Publicité lumineuse	3 – 5 ans
Machines et matériels	3 – 5 ans
Meubles	10 ans
Matériel roulant	4 – 5 ans

Les dépenses d'entretien et de réparation sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ces dépenses ont lieu. Le coût des pièces de rechange est capitalisé puis amorti

si ces dépenses génèrent des avantages économiques futurs pour le Groupe. La valeur comptable éventuelle des pièces remplacées n'est plus incluse dans le bilan.

Le profit ou la perte résultant du retrait d'un actif du bilan en raison d'une désaffectation ou d'une suppression est comptabilisé en résultat. Si un actif est détruit, le montant restant à amortir est immédiatement porté au compte de résultat.

Si une immobilisation corporelle est détenue en vue de la vente, elle est classée comme détenue en vue de la vente, les amortissements sont arrêtés et l'actif est évalué au plus faible de sa valeur comptable et de sa juste valeur diminuée des coûts de la vente.

8.8. Autres immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire identifiable sans forme physique qui n'est comptabilisé au bilan que s'il est probable que les avantages économiques futurs attendus pouvant être attribués à l'actif iront à l'entité et que son coût peut être déterminé de manière fiable.

Les autres immobilisations incorporelles concernent des logiciels achetés ou générés en interne à usage interne et des fichiers clients achetés. Pour les logiciels générés en interne, seuls les coûts de développement directement attribuables aux logiciels terminés et utilisés efficacement dans le but de générer des avantages économiques sont activés.

Une immobilisation incorporelle est évaluée au prix coûtant lors de la comptabilisation initiale. Ensuite, le modèle de coût est appliqué. Le logiciel est repris au bilan au coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur accumulées. Les logiciels et les fichiers clients sont amortis de façon linéaire. Le montant amortissable d'une immobilisation incorporelle correspond à son coût diminué de sa valeur résiduelle. Dans la pratique, la valeur résiduelle est généralement insignifiante. Si tel est le cas, le Groupe a décidé de ne pas prendre en compte la valeur résiduelle lors de la détermination du montant à amortir.

Pour les immobilisations incorporelles les durées d'amortissement suivantes sont appliquées :

Logiciels développés en interne	3-5 ans
Logiciels acquis	5 ans
Fichiers clientèle	10 ans

8.9. Regroupements d'entreprises (IFRS 3)

Les acquisitions d'entreprises sont traitées selon la méthode de l'acquisition. Le Groupe achète les actifs nets et comptabilise les actifs acquis et les passifs repris (y compris les passifs conditionnels). Les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Un passif éventuel acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé lorsqu'il s'agit d'un passif existant résultant d'événements passés et dont la juste valeur peut être déterminée de manière fiable.

Le goodwill payé lors de l'acquisition de sociétés du périmètre de consolidation (une filiale) est comptabilisé au bilan en tant qu'immobilisation incorporelle et est initialement évalué à son coût d'acquisition, soit la différence positive entre le prix de revient du regroupement d'entreprises et la participation du Groupe Crelan dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Le goodwill négatif est immédiatement comptabilisé dans le compte de résultat.

Le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises n'est pas amorti. Le Groupe Crelan soumet l'évaluation de l'écart d'acquisition (goodwill) à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si certains événements indiquent que la valeur comptable pourrait être supérieure à la valeur de réalisation. Les pertes de valeur précédemment enregistrées liées aux écarts d'acquisition ne sont pas reprises.

Le test d'évaluation annuel du goodwill est fondé sur le modèle des flux de trésorerie actualisés (discounted cash flow model). Si la valeur actuelle nette des prévisions de bénéfices, basée sur le plan stratégique de la filiale concernée, est inférieure au goodwill comptabilisé, la différence entre les deux montants est immédiatement comptabilisée dans le compte de résultat. Le taux d'actualisation correspond au taux d'intérêt sans risque majoré d'une prime de risque en fonction du profil de risque de la filiale concernée.

8.10. Dépréciation d'actifs non financiers

Le Groupe évalue à chaque date de clôture s'il existe une indication montrant une possible perte de valeur d'un actif non financier. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur recouvrable de l'actif est inférieure à la valeur comptable. Cette valeur de réalisation est la valeur la plus élevée de la juste valeur diminuée des coûts de vente ou de la valeur intrinsèque.

La valeur comptable des actifs non financiers ayant subi une dépréciation est réduite à leur valeur recouvrable estimée et le montant de la dépréciation est comptabilisé dans le compte de résultat de la période de reporting en cours.

Si le montant de la perte de valeur d'actifs non financiers (à l'exclusion du goodwill) diminue au cours d'une période ultérieure et que la diminution peut être objectivement liée à un événement survenu après la dépréciation, la perte de valeur précédemment comptabilisée est reprise.

8.11. Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont des passifs comportant des incertitudes quant à la taille des dépenses futures et quant au moment où ces dépenses doivent être engagées. Le Groupe comptabilise une provision dans le bilan si - à la date de clôture - il existe un passif résultant d'événements passés, s'il est probable que le passif nécessite un flux de trésorerie sortant et si le passif peut être estimé de manière fiable.

Au sein du Groupe Crelan, les provisions impliquent principalement des affaires juridiques, des sinistres, des passifs fiscaux et des obligations en matière de pension.

- Pour les affaires juridiques et les sinistres, les provisions sont calculées individuellement (par dossier juridique ou par sinistre) sur base des montants redevables aux bénéficiaires. Le montant et la répartition des flux de trésorerie futurs sont incertains et dépendent du moment du règlement des affaires juridiques ou des sinistres.
- Pour les provisions pour engagements de retraite, nous renvoyons au chapitre relatif aux avantages du personnel (cf. notes 8.18. & 4.13.).
- Tous les passifs individualisables comportant des incertitudes quant à l'ampleur des dépenses futures et quant au moment où ces dépenses doivent être effectuées et qui ne peuvent pas être repris dans les catégories ci-dessus, sont enregistrés dans les autres provisions.

Un passif éventuel est indiqué si le Groupe a une obligation potentielle résultant d'événements passés, mais dont il est peu probable qu'une sortie de fonds soit nécessaire ; ou dont le montant du passif ne puisse être évalué de manière fiable.

8.12. Produits et charges d'intérêt

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés au compte de résultat pour tous les instruments portant intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette méthode est utilisée pour calculer l'amortissement d'un actif financier ou d'un passif financier et pour allouer les produits et charges d'intérêts à la période concernée. Le taux d'intérêt effectif est le taux d'intérêt qui actualise exactement le flux attendu des

paiements ou des encaisses de trésorerie futurs pendant la durée de vie attendue de l'instrument financier par rapport à la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier. Lors du calcul du taux d'intérêt effectif, le Groupe procède à une estimation des flux de trésorerie. Ce calcul inclut toutes les commissions et tous les frais payés ou perçus par les contractants qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, de même que les coûts de transaction. Les coûts de transaction désignent les coûts supplémentaires directement imputables à l'acquisition ou à la cession d'un actif ou d'un passif financier. Ceux-ci comprennent les commissions versées aux agents, consultants, courtiers et opérateurs boursiers, ainsi que les prélèvements effectués par des instances de réglementation, les bourses et divers types d'impôts.

Les intérêts courus sur les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés *pro rata temporis* dans le compte de résultat.

8.13. Produits et charges de provisions et de commissions

Le Groupe distingue différentes sortes de commissions :

- Dans le cas de commissions reçues en contrepartie de services spécifiques, la comptabilisation dans le compte de résultat a lieu au moment où les services sont rendus. C'est le cas des commissions reçues pour la gestion de fortune et les activités d'assurance.
- Les commissions de production payées sur la production de crédits et de bons de caisse sont étalées sur la durée des crédits et bons de caisse concernés et comptabilisées dans le compte de résultat sur la base du taux d'intérêt effectif.
- Les autres commissions relatives aux crédits et aux bons de caisse sont réglées annuellement et comptabilisées en résultat.

8.14. Dividendes

Les dividendes reçus sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le droit définitif de les encaisser est établi.

8.15. Gains et pertes réalisés et non réalisés

Les gains et pertes réalisés sur les ventes et les cessions d'instruments financiers classés comme disponibles à la vente représentent la différence entre les produits reçus et la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif vendu, après déduction de toute perte de valeur éventuelle qui aurait pu être comptabilisée dans le compte de résultat et après prise en compte de l'impact de tout ajustement dû à une couverture.

La différence entre la juste valeur d'actifs et de passifs financiers détenus à des fins de transaction à la fin de la période actuelle et à la fin de la période précédente est reprise dans la rubrique "Gains et pertes sur les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction". Pour les dérivés, la fluctuation de la juste valeur durant la période (à l'exclusion des intérêts courus) est également comptabilisée dans cette rubrique. Les intérêts courus étant quant à eux comptabilisés dans les produits et charges d'intérêts.

Les gains ou pertes non réalisés sur les actifs financiers disponibles à la vente qui sont inclus dans les fonds propres, sont comptabilisés dans le compte de résultat lors de la cession des instruments financiers concernés ou lors de la comptabilisation d'une perte de valeur.

8.16. Impôts sur le résultat

Ce poste contient les impôts courants et différés de l'exercice.

Les passifs d'impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles imposables entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale.

Pour les passifs d'impôts de l'exercice, des provisions sont comptabilisées sur la base du montant d'impôt attendu en fonction des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Des actifs d'impôts différés sont reconnus lorsqu'une différence temporelle déductible apparaît entre la valeur comptable et la valeur fiscale d'un actif ou passif. La comptabilisation est uniquement possible dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur soit disponible et pour lequel des différences temporaires peuvent être imputées.

Les impôts différés sont calculés sur base du taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de l'année de la réalisation de l'actif ou du règlement du passif.

8.17. Contrats de location

Le Groupe en tant que bailleur

Le Groupe Crelan exerce une activité de bailleur ("lessor") et accorde uniquement à ses clients des contrats de location-financement, en vertu desquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif (sauf la propriété juridique) sont transférés au preneur ("lessee"). En outre, il est possible que le transfert de propriété puisse intervenir à la fin du contrat.

Les contrats de location-financement sont initialement comptabilisés au bilan comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. L'investissement net dans un contrat de location-financement correspond à l'investissement brut dans ledit contrat, actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location. Le montant de la créance implique également les coûts initiaux directement imputables ainsi que la valeur résiduelle du contrat de location, à savoir la valeur déterminée à laquelle le preneur peut acquérir l'actif loué au terme du contrat.

Le taux d'intérêt effectif est calculé à partir des flux de trésorerie futurs. Sur base de ce taux d'intérêt effectif, les flux de trésorerie futurs seront repris à la date du bilan pour arriver à une valeur actuelle nette, qui correspond à la juste valeur de l'actif loué (les coûts initiaux directement imputables inclus).

Les produits financiers non acquis correspondent à la différence entre l'investissement brut et l'investissement net dans le contrat de location et sont repris dans le compte de résultat sur base du taux d'intérêt effectif dont il est question ci-dessus, réparti sur la durée de la créance.

Les créances leasing sont reprises dans le bilan à leur valeur nette, c'est-à-dire après soustraction des réductions de valeur particulières qui s'y rapportent.

Le Groupe en tant que preneur

Suite aux amendements apportés à la norme IFRS 16 – *Contrats de location*, les entreprises doivent à partir du 1 janvier 2019 présenter les engagements locatifs auxquels elles sont exposées. Ces engagements sont représentés par un droit d'usage ("Right-of-Use") à l'actif et par une obligation locative ("Lease Liabilities") au passif. La méthode d'évaluation choisie par Crelan est la méthode rétrospective modifiée ("Modified Retrospective Method"). Selon cette méthode, le droit d'usage et l'obligation de location sont recalculés à la date d'entrée en vigueur d'IFRS 16 et au taux d'intérêt marginal au 1er janvier 2019.

Les contrats impactés par la nouvelle norme concernent principalement des immeubles loués, des voitures de société et des terminaux de paiement. Les taux d'intérêt implicites n'étant pas disponibles, Crelan actualise les montants périodiques avec le taux alternatif adéquat pour chaque produit¹⁰.

En date du 1^{er} janvier 2019 furent inscrits au bilan un actif et un passif d'un montant de 17,3 millions d'EUR. Sur base de l'analyse effectuée, nous considérons l'impact sur le résultat comme non significatif.

¹⁰ Il s'agit respectivement pour les bâtiments, voitures de société et distributeurs ATM : du taux hypothécaire à 10 ans, du taux d'un prêt auto à 5 ans et du taux s'appliquant aux crédits professionnels à 7 ans.

8.18. Avantages du personnel

Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme comme les rémunérations, les salaires et les cotisations de sécurité sociale, sont imputés à la période durant laquelle les prestations furent rendues. Des provisions non actualisées sont constituées dans le cadre des avantages devant être versés l'année suivant la date de clôture de l'exercice en cours (e.g. pécules de vacances, primes, etc.).

Les indemnités de fin de contrat ne sont toutefois comptabilisées que lorsqu'un lien de causalité peut être démontré.

Engagements de retraite

Le Groupe dispose de divers régimes de retraite à cotisations définies et de divers régimes de retraite à prestations définies. Les engagements de retraite sont tous financés par le versement de cotisations à des compagnies d'assurance.

Concernant les régimes à cotisations définies, l'employeur et l'employé versent périodiquement un montant fixe pour la constitution du capital de pension. Cette cotisation fixe est comptabilisée comme un passif d'une part et comme une charge d'autre part dans la période au cours de laquelle l'employé a fourni les prestations.

Pour les régimes de retraite à prestations définies, les charges périodiques sont déterminées à partir de calculs actuariels effectués au moins une fois par an. La méthode des "Projected Unit Credit" est utilisée d'une part pour le calcul de la valeur actuelle du passif brut à inclure au bilan et, d'autre part, pour le calcul des coûts de pension imputés à l'année de service - étant quant à eux pris en charge au compte de résultat.

Les coûts de pension des services fournis sont immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat, à moins que les indemnités ne soient pas immédiatement et inconditionnellement promises. Dans ce cas, les coûts de pension des services fournis sont comptabilisés en charges de manière linéaire sur la période moyenne écoulée jusqu'à ce que les prestations aient été engagées sans condition.

Jusqu'au 31 décembre 2010 inclus, les gains et pertes actuariels cumulés nets qui dépassaient le corridor (le montant le plus élevé correspondant à 10% de la valeur actualisée du passif brut et à 10% de la juste valeur des actifs du régime) étaient imputés au compte de résultat, étalés sur les années de service restantes des employés participant au régime.

Depuis le 1 janvier 2011, les gains et pertes actuariels sont intégralement inclus dans les résultats non réalisés de la période au cours de laquelle ils surviennent. À cette fin, conformément à la norme IAS 8 concernant les modifications des principes comptables, les états financiers des exercices clos les 31 décembre 2010 et 31 décembre 2009 furent modifiés.

Les placements en fonds du Groupe comprennent des contrats d'assurance éligibles au sens de la norme IAS 19. Les contrats d'assurance sont établis par des assureurs non liés et le produit de ces contrats ne peut être utilisé que pour financer les avantages du personnel au titre de régimes à prestations définies.

Autres avantages à long terme

Pour les autres avantages à long terme versés après l'année suivant la date de clôture de l'exercice en cours (e.g. primes à long terme, les prépensions, l'assurance hospitalisation, etc.), un calcul de la valeur actuelle du passif brut s'applique également. Les écarts actuariels dus à la révision périodique des hypothèses et estimations sont cependant immédiatement comptabilisés dans le compte de résultat.

8.19. Trésorerie, équivalents de trésorerie et flux de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent le cash, les soldes auprès des banques centrales et les autres actifs financiers avec une échéance maximale de trois mois à compter de la date d'acquisition.

Crelan établit ses flux de trésorerie opérationnels suivant la méthode indirecte. Selon cette méthode, le résultat net de la période est ajusté pour tenir compte des opérations non monétaires, des impôts différés, des provisions, des variations de dettes ou créances commerciales ainsi que des produits et charges liés aux flux d'investissement ou de financement.

8.20. Effets des variations de taux de change

Les éléments monétaires et non monétaires en devises étrangères sont convertis en EUR lors de leur comptabilisation initiale en appliquant le cours du jour à la date de la transaction.

Par la suite, un processus d'évaluation monétaire est effectué quotidiennement pour les composants monétaires. Tous les soldes monétaires restant en devises étant convertis au cours de clôture du mois. Tous les écarts positifs et négatifs sont comptabilisés dans le compte de résultat, quelle que soit la catégorie de notation.

Les éléments non monétaires du Groupe Crelan consistent exclusivement en des instruments de capitaux propres libellés en devises. Ceux-ci sont initialement évalués à la juste valeur. Ensuite, la catégorie de valorisation est examinée. Dans le cas de la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de transaction, les résultats de change résultant de la conversion au cours de clôture sont également comptabilisés dans le compte de résultat en tant que variation de la juste valeur de l'instrument sous-jacent. Dans le cas de la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, ce résultat de change est différé en capitaux propres.

Les éléments monétaires et non monétaires en devises étrangères sont convertis en EUR lorsqu'ils sont retirés du bilan au cours du jour à la date de la transaction.

Dans le cas d'éléments non monétaires en devises appartenant à la catégorie disponible à la vente (actifs financiers disponibles à la vente), la totalité de l'écart de change entre la comptabilisation initiale et la sortie du bilan est comptabilisée en tant que plus-value ou moins-value réalisée dans le compte de résultat.

8.21. Fonds propres

Les fonds propres comprennent le capital émis au travers des actions ordinaires et des actions coopératives, la réserve provenant de la réévaluation de la juste valeur des actifs financiers évalués à la juste valeur avec des fluctuations de valeur via OCI ainsi que les réserves provenant de résultats non distribués.

8.22. Provisions techniques

Provision des assurances

Cette provision est calculée selon les principes actuariels en vigueur (technique "Universal Life") et est calculée séparément pour chaque contrat d'assurance.

Chaque accord individuel contient un compte d'assurance. Les dépôts en espèces ("cash-in-flows") et les retraits d'espèces ("cash-out-flows") y sont comptabilisés. Les cash-in-flows sont, par exemple, les versements de primes par le preneur d'assurance. Les cash-out flows sont, par exemple, des calculs de coûts de gestion et les risques assurés.

Les avoirs du compte d'assurance (également appelés réserves du compte d'assurance) sont investis dans un ou plusieurs types de placement, générant ainsi un rendement en faveur du preneur d'assurance.

Les réserves sont calculées de manière générique pour tous les risques souscrits (décès toutes causes, décès accidentel, décès successif, incapacité de travail) de manière à créer structurellement, outre les réserves pouvant être demandées par le preneur d'assurance, des réserves de vieillissement (incapacité de travail) et des réserves de risque.

Provision pour sinistres

Les provisions pour sinistres sont déterminées individuellement par le gestionnaire des sinistres en fonction des caractéristiques du sinistre. Lorsqu'un dédommagement concerne l'allocation d'un paiement périodique, la provision est calculée comme étant la valeur actuelle des allocations futures attendues.

8.23. Contrats d'assurance IFRS 4

Test de suffisance

Le Groupe Crelan détermine à la fin de chaque période de reporting si les passifs d'assurance comptabilisés sont suffisants. Si les passifs d'assurance comptabilisés sont insuffisants, le déficit est intégralement comptabilisé dans le compte de résultat.

Réassurance

Les avoirs des réassureurs sont repris à l'actif du bilan. S'il existe des indications objectives laissant penser que tous les montants provenant du contrat de réassurance ne seront pas perçus, la valeur comptable de l'actif de réassurance sera réduite en conséquence et la dépréciation comptabilisée dans le compte de résultat.

8.24. Principales sources d'incertitude de l'estimation

L'établissement des comptes annuels conformément aux normes IFRS nécessite un certain nombre d'estimations et d'hypothèses. Bien que toutes les informations disponibles soient utilisées pour rendre ces estimations et hypothèses aussi fiables que possible, les résultats réels peuvent différer de celles-ci.

Les estimations et hypothèses sont principalement réalisées dans les domaines suivants :

- estimation de la valeur de réalisation en cas de pertes de valeur ;
- détermination de la juste valeur des instruments financiers non cotés;
- détermination de la durée d'utilisation attendue des immobilisations corporelles et incorporelles;
- estimation des passifs existants résultant d'événements passés dans la comptabilisation de provisions;
- hypothèses actuarielles dans l'évaluation des engagements de retraite;
- hypothèses actuarielles dans l'évaluation des réserves techniques.

Rapport annuel 2019

Groupe Crelan

Les chiffres repris dans ce rapport concernent, conformément à l'article 105 du Code des Sociétés, une version abrégée des comptes annuels officiellement publiés, clôturés au 31 décembre 2019, du Groupe Crelan, relatifs aux comptes annuels consolidés en IFRS. En ce qui concerne ces comptes annuels publiés, une attestation sans réserve a été délivrée par notre commissaire.

Les chiffres mentionnés dans ce rapport annuel peuvent concerner le Groupe Crelan dans son ensemble et les entités individuelles, à savoir la banque Crelan, Crelan Insurance et Europabank.

Les comptes annuels consolidés complets peuvent être obtenus sur demande auprès de la direction Secrétariat Général et Corporate Communication, en envoyant un courriel à l'adresse courriel suivante: general.office@crelan.be.

Qui sommes-nous ?

Une description succincte du Groupe Crelan

Le Groupe Crelan est composé de la banque coopérative Crelan et de ses deux filiales, Crelan Insurance et la banque de niche Europabank. La banque coopérative Crelan constitue avec son actionnaire principal, la SC CrelanCo, une fédération d'établissements de crédit.



Crelan est une banque 100% belge et coopérative dont CrelanCo est le solide actionnaire coopératif. Le total bilantaire du Groupe Crelan (y compris ses filiales, Europabank et Crelan Insurance) s'élève à 21,6 mia EUR, ce qui en fait la septième banque belge.

Crelan offre une large gamme de produits bancaires et d'assurance pour les particuliers, les indépendants et les PME. Avec une gamme de produits spécialisés, la banque est également le partenaire privilégié des agriculteurs, des horticulteurs et des grandes entreprises du secteur agricole et horticole.

Les clients peuvent obtenir des conseils financiers auprès de plus de 530 agences gérées par des agents indépendants établis localement. Sous le slogan 'Ensemble pour une autre banque' Crelan met l'accent sur le contact personnel et la relation de confiance avec ses clients. La banque utilise un modèle durable et témoigne d'un réel engagement social.



Crelan Insurance offre, depuis 2007, de l'assurance-crédit. Il s'agit d'assurances solde restant dû, d'assurances solde de financement et d'assurances temporaires décès à capital constant. La gamme de produits de l'assureur s'harmonise donc parfaitement avec les produits de crédit de Crelan et d'Europabank.



Europabank est une banque de niche typique. Elle a une gamme de produits et services spécifiques. Elle est surtout connue pour sa spécialisation dans le crédit à la consommation. Les commerçants connaissent aussi la banque comme prestataire de transactions avec les cartes de débit et les cartes de crédit Visa et MasterCard. Pour les sociétés, les classes moyennes et les professions libérales, Europabank est également connue comme fournisseur de leasing financier et de renting.

Au sein du Groupe, il existe une collaboration commerciale, technique et financière.

Société	Nombre de collaborateurs	Nombre d'agences	Nombre de clients	Nombre d'actionnaires coopératifs	Active en
Crelan	2.403*	536	756.798	275.054	Belgique
Crelan Insurance	14	-	120.840	-	Belgique
Europabank	355	47	158.694	-	Belgique

*751 salariés et 1.652 collaborateurs dans le réseau d'agences indépendant

Vous trouverez plus d'informations sur l'historique de Crelan et du Groupe Crelan sur www.crelan.be.

Structure et actionariat

La SA Crelan forme avec la société coopérative agréée SC CrelanCo, une fédération d'établissements de crédit*, où la SA Crelan assume le rôle d'établissement central. Il existe une solidarité complète entre les deux entités de la fédération, ce qui explique pourquoi les résultats de la SA Crelan et ceux de la SC CrelanCo sont globalisés.

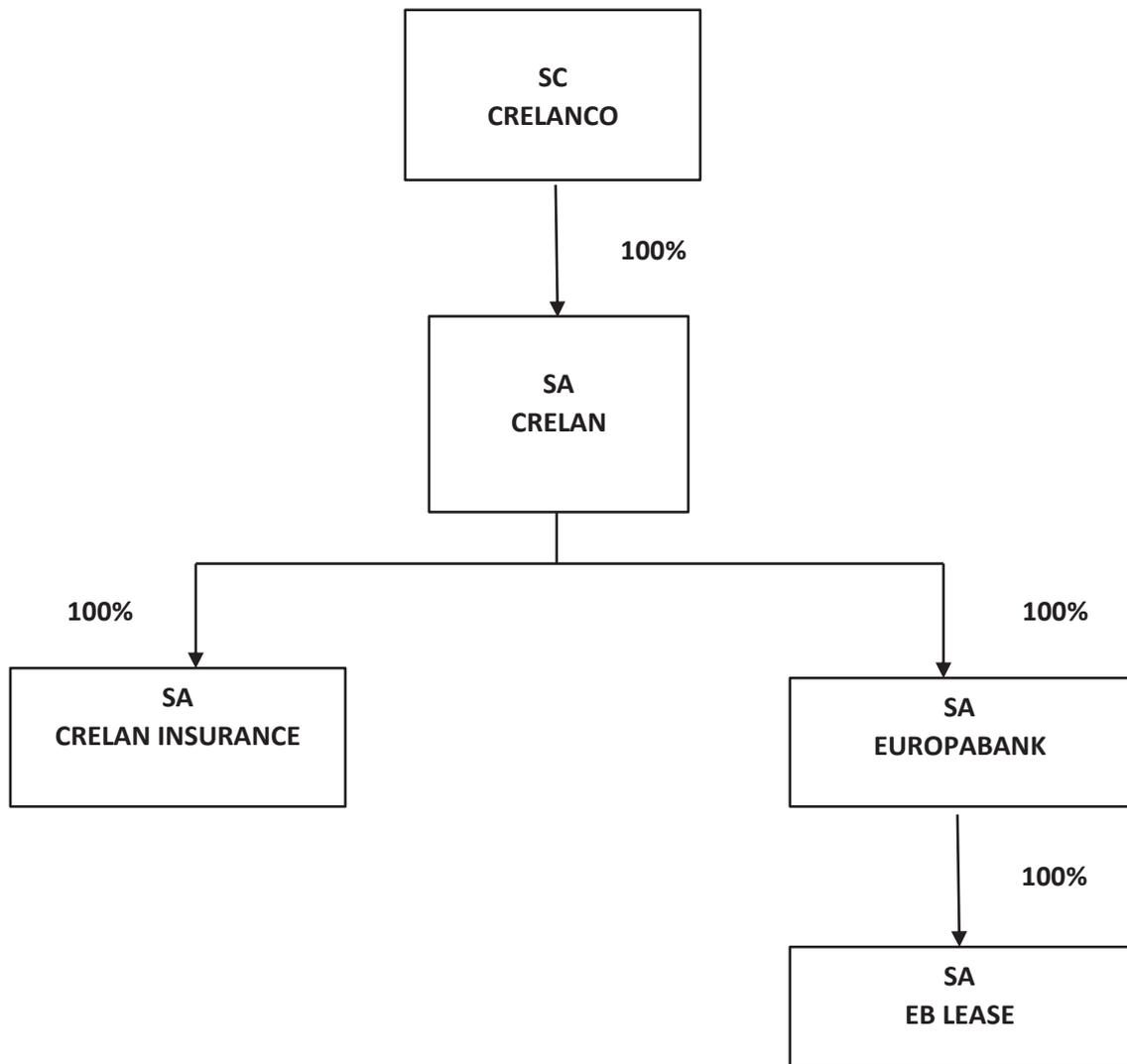
La SC CrelanCo détient 100% des actions et droits de vote de la SA Crelan. Au 31 décembre 2019, le capital coopératif de CrelanCo était détenu par 275.054 actionnaires coopératifs. Crelan est donc une banque 100% belge avec un ancrage 100% coopératif.

La gestion opérationnelle tant de la SA Crelan que de la SC CrelanCo est assurée par le Comité de Direction de la SA Crelan.

L'ensemble formé par la SA Crelan et la SC CrelanCo est dénommé dans le présent rapport "Crelan" ou "la Banque", alors que le vocable plus large "Groupe Crelan" ou "le Groupe" fait référence à toutes les entités ou filiales citées ci-dessous et comprises dans la consolidation par intégration globale.

Les comptes des filiales de la SA Crelan, Europabank depuis 2004, Crelan Insurance depuis 2007 sont compris dans le périmètre de consolidation du Groupe Crelan en vertu de l'arrêté royal du 23 septembre 1992 relatif aux comptes consolidés des établissements de crédit.

Le schéma ci-dessous reprend la structure du Groupe Crelan sous forme simplifiée.



* Conformément à l'article 239 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit CrelanCo SC et Crelan SA forment une Fédération d'établissements de crédit.

2019 en un clin d'œil

Les marchés

Contexte

2019 a été une année boursière très intense. Cependant, les débuts ont été difficiles sur le plan géopolitique. La guerre commerciale qui a commencé en 2018 entre les États-Unis et la Chine s'est intensifiée. Au cours des neuf premiers mois de l'année, les deux pays ont successivement et alternativement augmenté les droits d'importation sur les produits de l'autre.

Cette escalade a affecté la confiance des entreprises et des investisseurs et a contribué de manière significative à un ralentissement mondial de la croissance.

Cependant, le ralentissement ne s'est pas manifesté partout de la même manière. Au cours de sa onzième année de croissance soutenue, l'économie américaine a relativement bien résisté grâce à un secteur des services solide, une consommation privée élevée et le marché du travail le plus solide depuis plus d'un demi-siècle. En Europe, où les industries manufacturières sensibles à l'exportation représentent une part beaucoup plus importante du mix économique, l'incertitude commerciale a frappé plus durement. L'Allemagne, locomotive de l'économie européenne, a frôlé la récession au cours du second semestre, ce qui a également affecté le reste de l'Europe. L'incertitude en Europe a été encore alimentée par le déroulement cahoteux du processus de Brexit.

La reprise des négociations commerciales entre les États-Unis et la Chine au cours du second semestre et l'accord, connu sous le nom de "Phase 1", qu'ils ont conclu à la fin de l'année ont eu un impact positif.

Mais le facteur positif le plus important en 2019 a été le changement de politique des principaux banquiers centraux. Ils ont promis de faire tout leur possible pour soutenir cette croissance en réponse aux signes de fragilité de la croissance économique mondiale.

Par exemple, la Banque centrale chinoise, la PBoC, a pris un certain nombre de mesures pour soutenir l'économie, notamment des réductions des taux d'intérêt. La Fed américaine a procédé à trois baisses de taux d'intérêt en 2019 et a repris le gonflement de son bilan en rachetant des dettes pour fournir des liquidités au marché. La banque centrale européenne, la BCE, a pris un ensemble de mesures préventives, dont le lancement d'un nouveau programme d'achat d'actifs d'une valeur de 20 mia EUR par mois.

En outre, de nombreux gouvernements sont également intervenus et ont adopté une politique budgétaire moins stricte pour soutenir l'activité économique en 2019. En particulier, des pays comme la Chine, les États-Unis, la France et l'Italie ont décidé de mesures de soutien. D'autres pays, tels que l'Allemagne, se sont engagés à fournir des incitations fiscales supplémentaires si nécessaire.

L'impact sur les marchés boursiers

Alors que 2018 avait été caractérisée par des performances négatives et une forte volatilité, nous avons vu le contraire en 2019. L'année s'est terminée sur la plus haute performance de la dernière décennie pour la plupart des classes d'actifs et une faible volatilité des marchés. Les craintes des investisseurs en 2018 ont fait place à un regain de confiance en 2019.

Nous avons donc assisté à un mouvement à la hausse des marchés des actifs plus risqués presque toute l'année, à l'exception des mois de mai et d'août, principalement en raison de pics de tension dans les négociations sino-américaines. Les principaux indices boursiers mondiaux ont ainsi terminé l'année avec un rendement annuel de près de 30%: +31,5% pour le S&P500 aux États-Unis, +28,2% pour l'Euro Stoxx 50, +30,5% pour l'indice français CAC40 et +23,7% pour le MSCI Chine. Les obligations d'État ont bénéficié de la politique monétaire des banques centrales adaptée aux circonstances et ont également enregistré de bonnes performances.

En bref, malgré une situation économique mondiale encore fragile, 2019 s'est achevée dans le vert, les investisseurs étant rassurés par les bonnes nouvelles au niveau géopolitique sur l'amélioration des

relations commerciales entre les États-Unis et la Chine et la victoire électorale des conservateurs britanniques qui devrait conduire à un Brexit ordonné.

Les tendances chez Crelan

Comme les années précédentes, nous constatons une fois de plus que le compte d'épargne continue d'être très demandé, malgré les faibles taux d'intérêt du marché. L'encours de tous les comptes d'épargne réglementés et du Livret Crelan Business a augmenté de 4% pour atteindre 12,9 mia EUR. La disponibilité sans problème du capital épargné et le traitement fiscal favorable des taux d'intérêt continuent de convaincre de nombreux épargnants. En outre, un certain nombre d'investisseurs utilisent également le compte d'épargne comme solution temporaire en prévision de nouvelles opportunités d'investissement.

Les apports en compte à vue ont également connu une nouvelle hausse importante, de 15,51%. En raison des faibles taux d'intérêt du marché, les fonds peuvent rester plus longtemps sur le compte à vue et ne sont pas transférés sur le compte d'épargne.

L'appétit d'investissement a suivi le sentiment du marché. Les incertitudes, dues à la guerre commerciale imminente entre les États-Unis et la Chine, à la situation au Moyen-Orient et au Brexit, ont tempéré les achats au cours du premier semestre. D'autre part, au second semestre et surtout au dernier trimestre de 2019, un certain nombre de développements politiques ont réduit ces préoccupations, ce qui s'est traduit par une augmentation de la production. En conséquence, Crelan a enregistré une croissance de 7,22% des fonds de placements activement commercialisés par elle. Nous constatons une augmentation des actions coopératives de CrelanCo (+6,5%) et de l'épargne-pension (+14%).

Les faibles taux d'intérêt continuent à jouer en faveur des crédits. En 2019, la production totale de crédit chez Crelan, hors refinancement interne, s'élève à plus de 3,1 mia EUR, approchant l'année record 2016, avec une augmentation de 22,75% par rapport à 2018. L'augmentation est visible à la fois dans les crédits aux particuliers, avec une hausse de 30% des crédits logement, et dans les crédits professionnels, avec également une hausse de 15,70% des crédits d'investissement. L'investissement récent de Crelan dans des agences offrant des services spécialisés aux entrepreneurs et aux agriculteurs et horticulteurs se traduit par des résultats de production plus élevés.

Chiffres-clés du Groupe Crelan 2019

Collaborateurs, agences, actionnaires coopérateurs et clients

Collaborateurs	2.772
Agences	583
Actionnaires coopérateurs	275.054
Clients	915.492

Répartition de l'encours crédit

Particuliers	73,63%
Agriculture et horticulture	12,48%
Entreprises	13,89%

Résultat consolidé

(EN MIO EUR)*

	2018	2019	ÉVOLUTION
Dépôts à la clientèle (y compris certificats subordonnés)	18.376,63	19.294,03	+4,99%
Crédits à la clientèle (IFRS)	16.593,86	17.560,86	+5,83%
Prêts et créances	16.680,87	17.674,78	+5,96%
Portefeuille financier	1.666,66	1.210,84	-27,35%
Fonds propres (y compris capital coopératif)	1.167,04	1.263,01	+8,22%
Total de l'actif	20.445,85	21.595,54	+5,62%
Résultat net	65,79	70,30	+6,86%

Ratios

	2019
Cost Income Ratio	73,59%
Loan Loss Ratio	-0,01%
ROE	6,02%
Tier 1	21,03%

Vision de l'avenir

Une dimension permettant de fonctionner de manière plus rentable

Le vendredi 25 octobre 2019, Crelan et le Groupe AXA ont annoncé un partenariat ambitieux. Crelan acquerra AXA Banque, la branche bancaire belge de ce groupe international. Crelan transférera également sa filiale Crelan Insurance à AXA Belgium, la branche assurance belge du Groupe AXA et

leader du marché de l'assurance non-vie. Les deux parties ont également convenu que les agences bancaires de Crelan proposeront à l'avenir des assurances non-vie d'AXA.

Les régulateurs concernés - la Banque Nationale de Belgique, la Banque de France et la Banque Centrale Européenne - et les autorités de la concurrence évaluent actuellement cet accord. Ce n'est qu'après leur approbation que l'accord pourra entrer en vigueur.

À ce moment-là, Crelan et AXA Banque seront engagés dans un avenir commun. Dans un premier temps, les deux marques resteront côte à côte, mais l'intention est de procéder à une fusion juridique et opérationnelle complète dans un délai de deux ans après le closing effectif (entrée en vigueur) de l'accord. Toutes les activités se poursuivront ensuite sous le logo Crelan.

Philippe Voisin, le CEO de Crelan, considère cet accord comme un geste stratégique majeur, mais réaliste face aux défis du secteur bancaire.

“Avec la fusion d'AXA Banque et de Crelan, nous doublerons notre taille. Nous serons la cinquième plus grande banque de Belgique. Ainsi, le Groupe Crelan gèrera plus de 37 mia EUR de dépôts et plus de 38 mia EUR de crédits. Elle offrira alors un service financier à plus de 1,7 million de clients. Ce n'est pas le chiffre cinq qui est important, mais nous allons acquérir une dimension supplémentaire. En raison de la persistance de taux d'intérêt bas, les marges d'intérêt des banques sont sous pression depuis un certain temps déjà. En outre, la numérisation et le renforcement de la réglementation et des exigences en matière de capitaux exigent des investissements supplémentaires de la part des banques. Grâce à la fusion, nous serons en mesure de réaliser ces investissements pour deux fois plus de clients à l'avenir et donc de les rentabiliser plus facilement.”

Une offre complète en matière de banque et d'assurance

En cédant Crelan Insurance à AXA Belgium, Crelan concentrera pleinement son savoir-faire sur les produits bancaires. Cette offre sera complétée par des produits d'assurance et de placement de partenaires renommés tels qu'AXA Belgium pour l'assurance non-vie et les assurances liées au crédit, Allianz pour l'assurance-vie et Econopolis, Amundi et AXA IM pour les placements. Cette offre complète offre aux clients de la banque - ménages, entrepreneurs, PME et agriculteurs et horticulteurs - la possibilité de profiter d'une offre financière complète et donne à Crelan la possibilité de percevoir des commissions.

L'accent sur le client

Le fait que nous devenions une grande banque ne signifie pas que nous allons perdre la solide relation de confiance que nous entretenons avec nos clients. Au contraire, le client reste au centre de nos décisions et de notre modus operandi. Nous voulons adapter encore plus nos conseils aux moments clés de la vie du client, tels que devenir adulte, fonder une famille, acquérir une voiture et une maison, épargner pour plus tard... À cette fin, nous adaptons non seulement notre offre, mais aussi notre structure commerciale entièrement à cette méthode de travail.

L'accent sur la proximité

La qualité et la convivialité des canaux numériques sont importantes pour nous afin que le client puisse effectuer les transactions où et quand il le souhaite. Mais nous sommes également convaincus que les

chatbots ne pourront jamais remplacer les conseils d'une personne physique. Notre future banque continuera donc à avoir de la place pour un large réseau d'agents bancaires indépendants établis localement où les clients pourront obtenir des conseils compétents. Des agences spécialisées seront également chargées de fournir des services sur mesure aux clients professionnels et aux secteurs agricole et horticole.

Une approche omnicanale

Notre réseau d'agences, nos canaux numériques et un centre d'assistance à la clientèle interagiront et échangeront à l'avenir des informations de manière optimale afin de pouvoir offrir à nos clients une expérience maximale.

Jean-Pierre Dubois, le Président du Conseil d'Administration de CrelanCo, est convaincu que l'accord avec le groupe AXA sera bénéfique pour toutes les parties. Jean-Pierre Dubois: "Le partenariat stratégique à long terme avec le groupe AXA et la fusion des deux banques en un seul acteur financier auront un impact positif sur nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires. Non seulement ils pourront bénéficier d'une offre plus large et plus qualitative, mais ils auront également l'assurance que leur banque continuera à soutenir les services numériques avec des conseils véritablement spécialisés par le biais d'une agence et d'un centre de contact à proximité. Nous voulons être une véritable banque de proximité.

Une approche coopérative

La pensée coopérative fait partie de notre ADN, passé, présent et futur. Nous continuerons à la traduire en une approche durable qui tient compte de nos actionnaires coopérateurs et de la société. Nous continuerons à travailler avec nos actionnaires coopérateurs pour créer une véritable communauté grâce à des avantages ludiques, et nous continuerons à soutenir les projets socialement pertinents des actionnaires coopérateurs par l'intermédiaire de la Crelan Foundation. À l'avenir, les clients d'AXA Banque pourront également devenir actionnaires coopérateurs de Crelan, s'ils le souhaitent.

Élargir les synergies au sein du Groupe

À l'avenir, nous pourrions également étendre les synergies existantes avec notre filiale Europabank, telles que leur gamme de solutions de paiement, au réseau d'agences d'AXA Banque.

Grâce à cette stratégie, Crelan vise à répondre aux nombreux défis auxquels le secteur bancaire est confronté. **Luc Versele, Président du Conseil d'Administration de Crelan:** "Alors que les revenus sont sous pression et que les investissements pour la réglementation et la numérisation augmentent, les banques doivent se réinventer et s'armer pour l'avenir. Il y a pour cela un certain nombre de pistes, dans lesquelles nous avons résolument opté pour des économies d'échelle. Le Comité de Direction et le Conseil d'Administration avaient rapidement remarqué l'opportunité d'un rachat de la banque AXA. Le dossier a ensuite été préparé longuement et minutieusement, ce qui a abouti à un bel accord avec le groupe AXA. Au nom du Conseil d'Administration, je voudrais donc féliciter chaleureusement les membres du Comité de Direction et tous les collaborateurs pour la manière dont le projet a été traité."

Rapport de gestion consolidé du Groupe Crelan, exercice 2019

1. Résultats et synergies au sein du Groupe



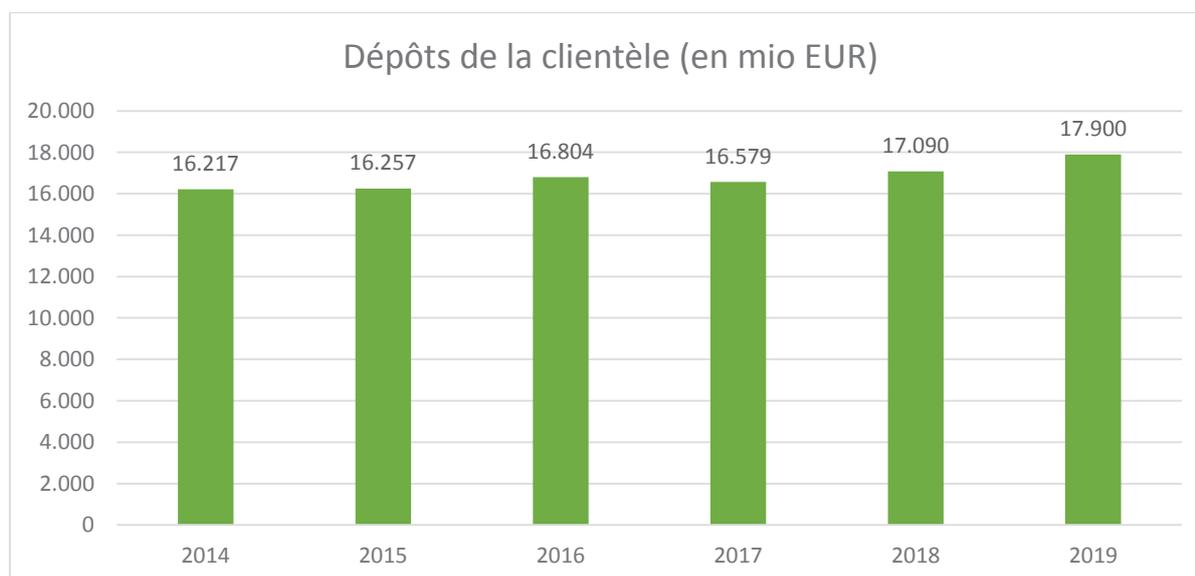
Résultats de Crelan SA

Actionnaires coopérateurs et clients

Au 31 décembre 2019, Crelan pouvait compter sur la confiance de 275.054 actionnaires coopérateurs et 756.798 clients.

Encours des dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élevaient à 17,90 mia EUR à la fin de 2019. Ils ont augmenté de 4,74% par rapport à l'année précédente. Malgré la persistance de taux d'intérêt bas, les dépôts continuent donc d'augmenter.

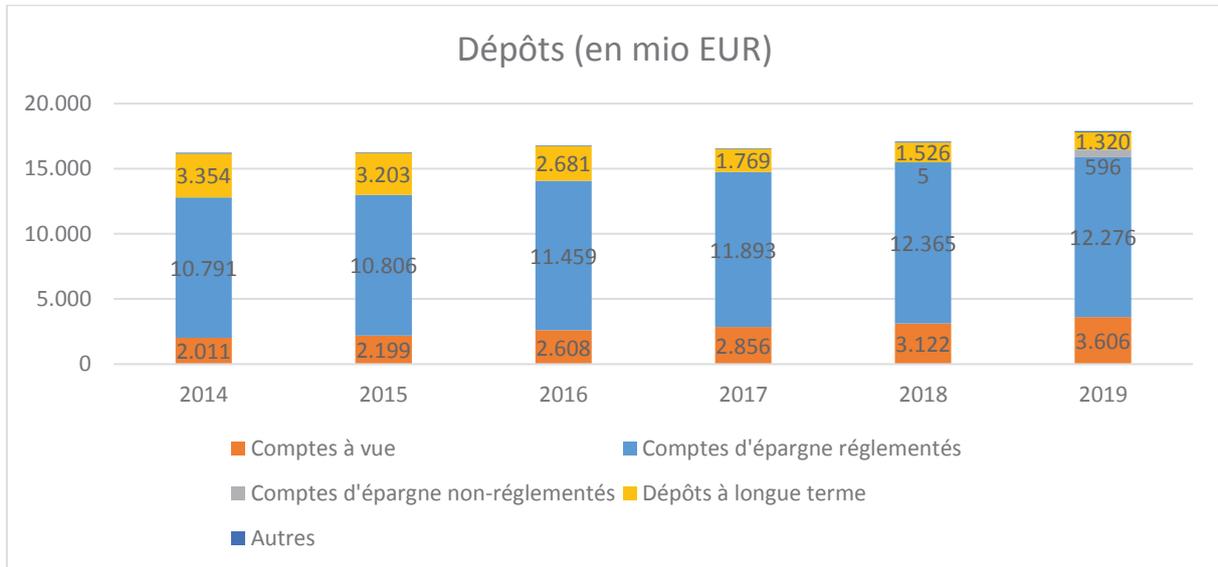


Si nous examinons en détail l'évolution des dépôts de la clientèle, nous constatons une nouvelle augmentation des volumes sur les comptes à vue. Fin 2019, les dépôts s'élevaient à 3,61 mia EUR, soit une augmentation de 15,51% par rapport à 2018.

Les encours des comptes d'épargne réglementés sont en légère baisse par rapport à 2018. De 12,365 mia EUR à la fin de 2018 à 12,276 mia EUR à la fin de 2019. Cependant, cette diminution de 89 mio EUR (0,73%) est exclusivement due à la transformation du statut du compte d'épargne Crelan Business. Ils sont passés des comptes d'épargne réglementés aux comptes d'épargne non réglementés en 2019.

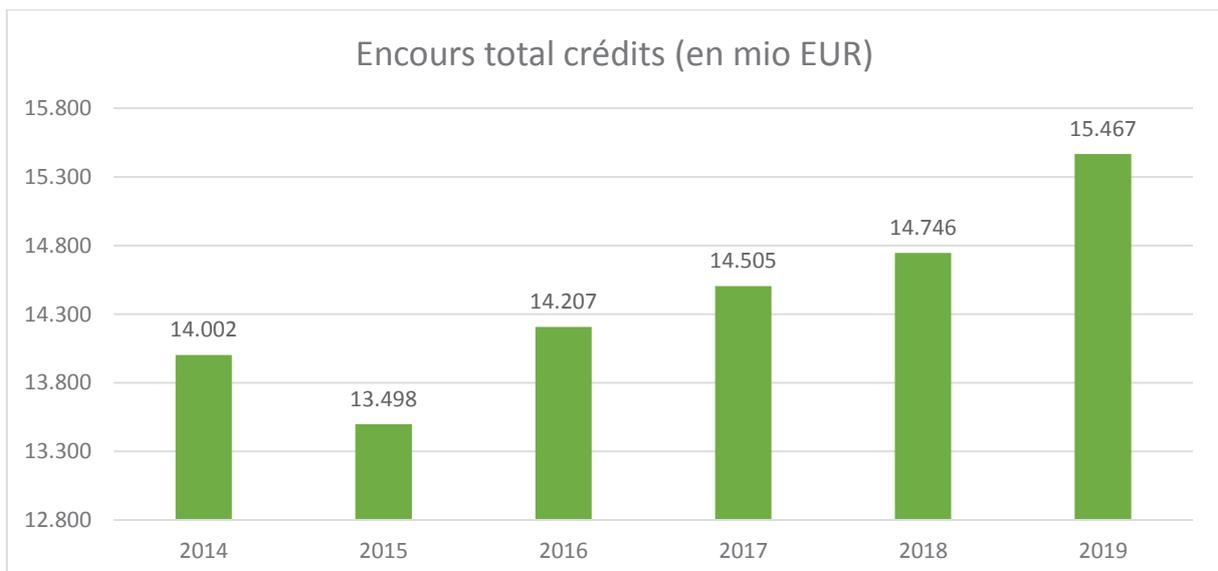
Si l'on ajoute les fonds des comptes Crelan Business aux fonds des comptes d'épargne réglementés, on constate une augmentation de 501 mio EUR (4,05%) pour 2019.

Les dépôts à long terme (bons de caisse, comptes à terme et certificats subordonnés) continuent de diminuer. Fin 2019, l'encours s'élevait à 1,320 mia EUR. Ce chiffre est le résultat d'une diminution de 13,51% par rapport à 2018.



Encours crédits

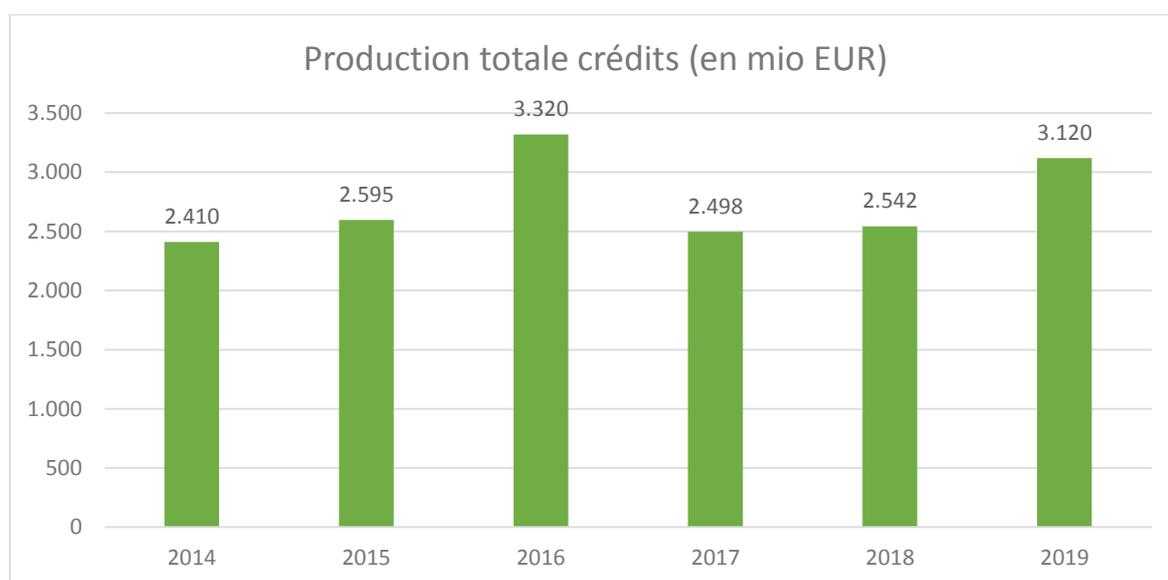
En 2019, l'encours total crédits a augmenté de pas moins de 4,89% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 15,5 mia EUR.



L'encours crédits logement s'est élevé à 11,10 mia EUR, soit une augmentation de 5%. L'encours des crédits aux indépendants et aux petites et moyennes entreprises ont augmenté de 7,5% par rapport à 2018. L'encours des crédits aux agriculteurs a augmenté de 0,2%.

Production de crédit

En 2019, la production totale de crédit, hors refinancements internes, a dépassé 3,1 mia EUR, ce qui nous rapproche de l'année record de 2016 et nous fait progresser de 22,75% par rapport à 2018. C'est un résultat particulièrement bon compte tenu de la pression sur le marché du crédit et de la concurrence féroce entre les banques belges. En outre, la décision du gouvernement flamand de supprimer le bonus logement a provoqué un pic de production en octobre et novembre.

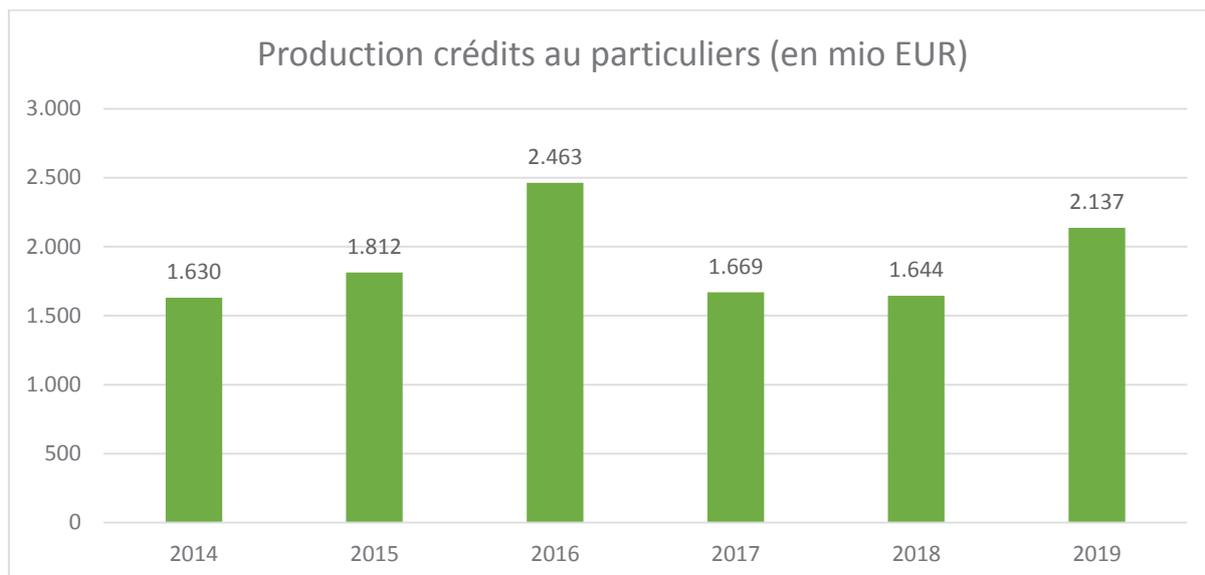


La production élevée de crédits en 2016 peut s'expliquer par les nombreuses opérations de refinancement externe qui ont affecté la production cette année-là.

Crédits aux particuliers

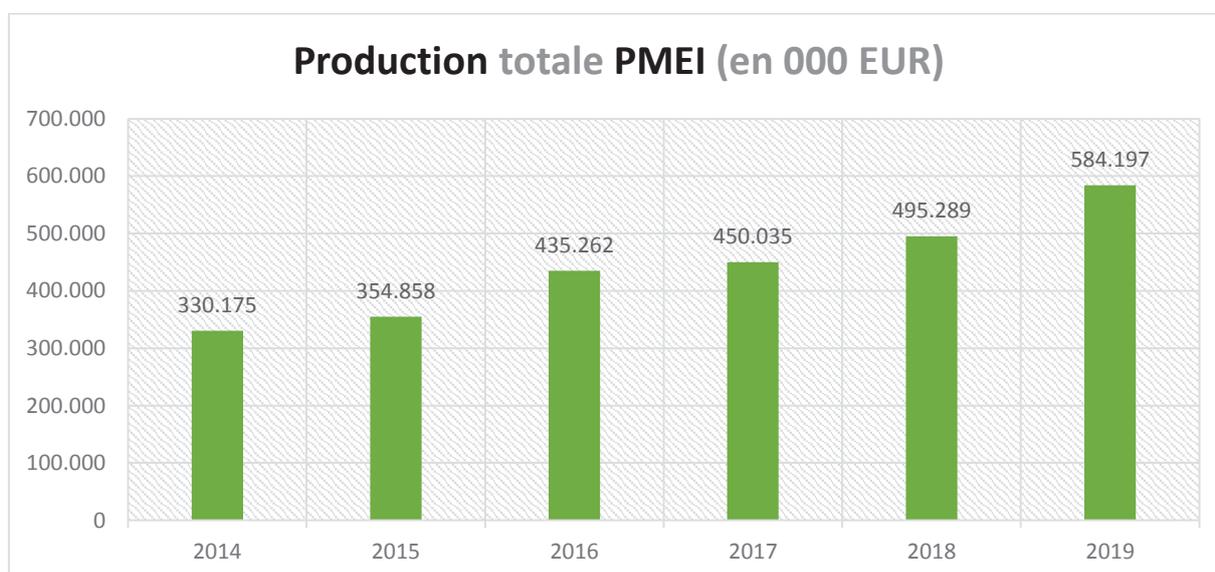
En ce qui concerne les crédits aux particuliers, nous avons atteint en 2019 une production supérieure de 30% à celle de 2018. La raison de cette énorme augmentation est due à la production de crédits logement, où nous avons réalisé pas moins de 32% de plus en 2019 qu'en 2018.

La production de prêts à tempérament (des particuliers) a également augmenté de 26%. C'est nettement mieux qu'en 2018, ce résultat faisant plus que dépasser les chiffres de production de l'année record 2016.



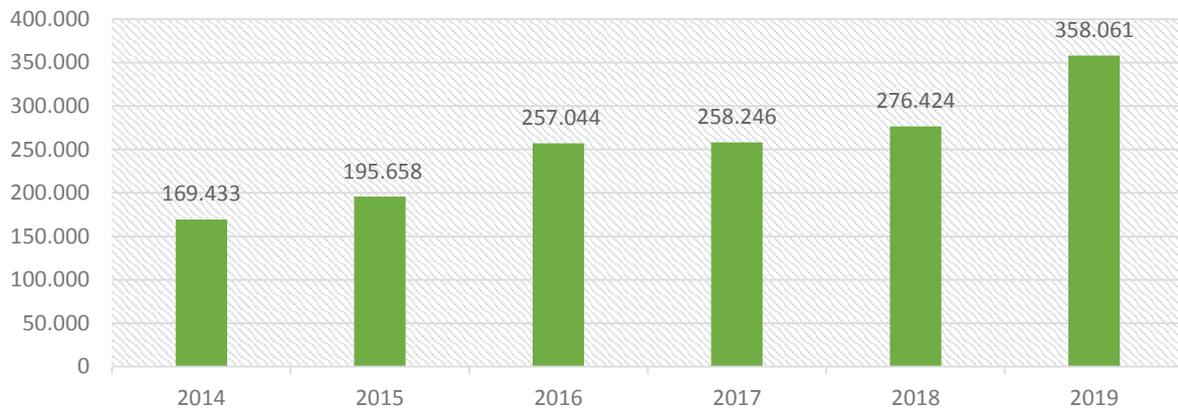
Crédits aux professionnels

Les investissements de Crelan dans les services aux PME et aux indépendants se traduisent par de forts chiffres de croissance. Le marché des entreprises a augmenté de 18% par rapport à 2018. Tant le nombre de demandes que les montants moyens accordés ont considérablement évolué.



La production de crédits d'investissement n'a cessé d'augmenter depuis 2014. L'augmentation en 2019 a été de près de 30%. Les marges se sont améliorées malgré une forte concurrence.

Production totale Crédits d'investissement PMEI (en 000 EUR)

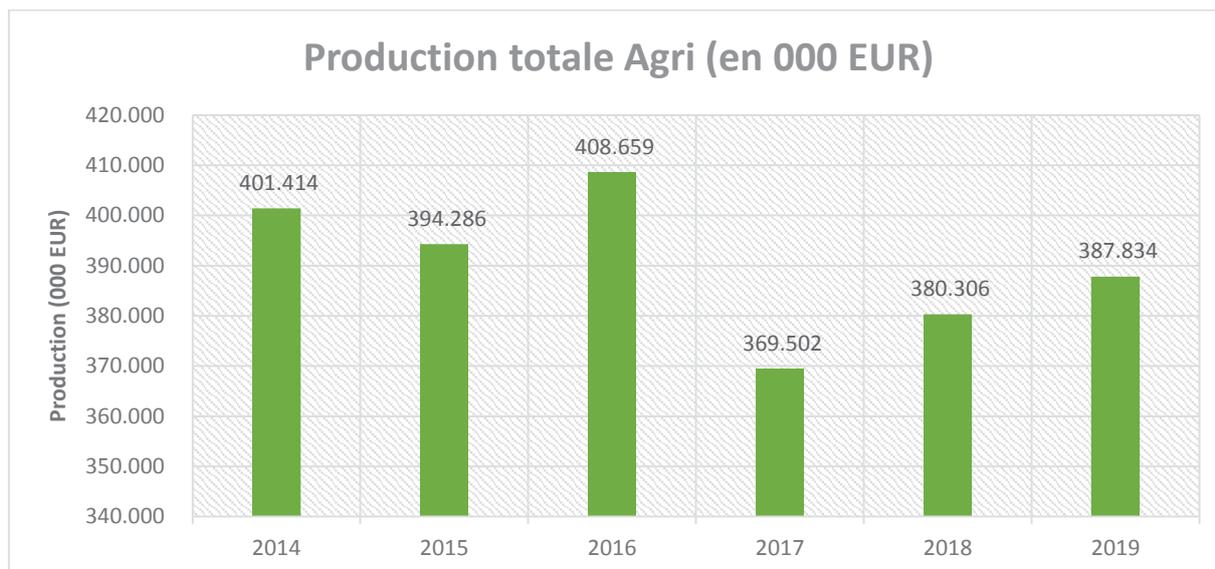


La production de prêts à tempérament pour les professionnels est en constante augmentation depuis 2014, avec une légère amélioration des marges par rapport à 2018.

Production totale PAT PMEI (en 000 EUR)

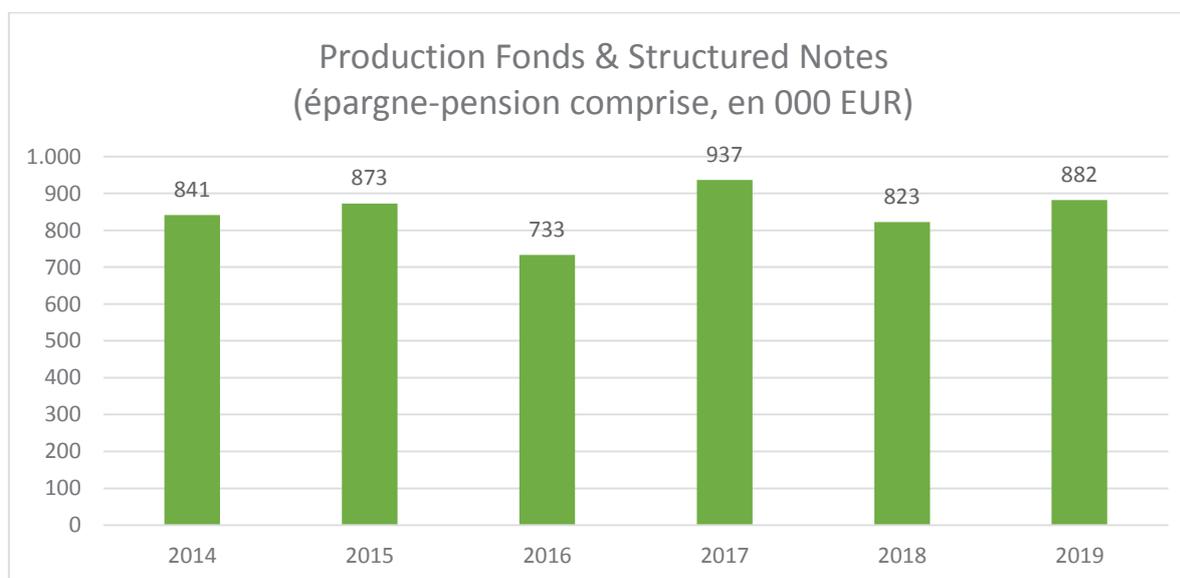


La production totale dans le segment agricole a légèrement augmenté en 2019 et poursuit la tendance positive d'après 2017.



Production de fonds et de Notes

Par rapport à 2018, la production de fonds (hors gestion discrétionnaire) a augmenté de 7,2%. C'est l'un de nos meilleurs résultats depuis 2014.



Résultats financiers

Crelan clôture l'exercice avec un bénéfice net en hausse de 4,5 millions d'euros pour atteindre 70,3 millions d'euros à la fin de 2019. Cette évolution est principalement due à l'augmentation de 8,7 millions d'euros des produits financiers et d'exploitation, à l'augmentation de 17 millions d'euros des frais administratifs, à la reprise nette de 11,4 millions d'euros de provisions et enfin à la diminution de 3,2 millions d'euros des impôts par rapport à 2018.

Le ratio coûts/revenus (CIR) est passé de 71,79 % à 73,59 % en raison de la hausse des coûts liés à l'IT et de la hausse des frais bancaires.

Le rendement des capitaux propres (ROE) a légèrement augmenté pour atteindre 6,02 % à la fin de 2019. Avec ces résultats satisfaisants dans le contexte économique actuel, Crelan envisage avec confiance le projet d'acquisition et de fusion prévu.



Résultats de Crelan Insurance

Crelan Insurance offre des produits d'assurance-vie liés aux crédits du réseau de distribution du Groupe Crelan. Il s'agit d'assurances solde restant dû, d'assurances solde de financement et d'assurances décès temporaires à capital constant.

Résultats de production

En 2019, Crelan Insurance a de nouveau réalisé de forts volumes, liés à la production accrue de crédits logement par les agences Crelan. L'assureur a donc clôturé l'exercice avec un bon résultat.

En 2019, 13.044 assurances de solde restant dû et 6.739 assurances de solde de financement ont été souscrites. Les agences de Crelan ont souscrit 2 148 assurances solde de financement et les agences d'Europabank 4 591.

La collecte de primes est passée de 28,09 mio EUR en 2018 à 31,93 mio EUR à la fin de 2019.

Résultats financiers

Crelan Insurance a clôturé l'année 2019 avec un résultat positif (Be Gaap) de 4,81 mio EUR.

Résultats d'Europabank



En 2019, Europabank a battu des records dans plusieurs domaines.

Résultats de production

La production totale de crédits pour 2019 s'élève à 460,7 mio EUR. Avec ce chiffre, Europabank dépasse son record de production de 2018. De plus, la banque a enregistré un pic de production pendant 9 mois de l'année. La production de crédits assurée par les agences de Crelan a également été couronnée de succès et a augmenté de 5,5%. L'encours total des crédits a augmenté de 10,4%.

Les dépôts de la clientèle ont également fortement augmenté. La croissance s'est élevée à plus de 100 mio EUR, soit une augmentation de 8,4%.

Le chiffre d'affaires des transactions par carte a augmenté de 18,8%, en partie grâce à la collaboration des agences Crelan. La banque a réalisé cette croissance dans un marché où la concurrence des acteurs

étrangers est de plus en plus forte et où les prix sont plus serrés. Pour la première fois, le chiffre d'affaires du secteur des cartes a dépassé les 2,5 mia EUR.

Résultats financiers

Le Cost/Income Ratio pour 2019 s'élève à 52,6%, ce qui montre que la banque dispose d'une structure performante et solide.

En conséquence, Europabank clôture l'année 2019 avec un résultat conséquent de 24,8 mio EUR en IFRS (et 24,4 mio EUR en Be Gaap).

Le rendement des capitaux propres reste à un niveau élevé et s'élève à 16,7% (IAS).

Fonctionnement opérationnel

Europabank compte 47 agences. L'effectif du personnel a augmenté de 5%. Fin 2019, Europabank employait 355 personnes, réparties à parts égales entre les agences et le siège.

Année après année, Europabank continue de mettre l'accent sur l'innovation et les nouvelles technologies.

En 2019, il est devenu possible d'ouvrir des comptes en ligne et les fonctionnalités d'eb-online, la plateforme de banque en ligne, ont été étendues. En conséquence, les clients peuvent désormais ouvrir un compte 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et le service aux clients est amélioré.

Une mise à jour du web scoring a été effectuée, ce qui signifie que les demandes de crédit en ligne sont traitées plus rapidement.

En outre, Europabank a réalisé divers projets tels que RGPD, les paiements instantanés, PSD2 et Itsme. La banque utilise l'application Itsme comme une alternative à part entière au digipass, permettant aux clients de se connecter et de confirmer les transactions via Itsme. Fin 2019, 12,5% des sessions en ligne utilisaient déjà Itsme comme méthode de connexion. Entre-temps, la banque a intégré l'application Itsme dans diverses applications destinées à ses clients, courtiers et négociants, ainsi qu'à ses propres collaborateurs.

La modernisation des agences d'Europabank s'est poursuivie, ce qui a permis d'améliorer encore le service et le contact avec la clientèle. Fin 2019, à peine 4 ans après le début du processus de rénovation, quelque 80% du réseau d'agences ont reçu le nouveau look moderne.

Synergies

Les synergies commerciales, réalisées entre les différentes entités du Groupe Crelan, ont été poursuivies.

Les agents Crelan commercialisent des leasings d'Europabank ou orientent des clients ayant des besoins spécifiques de financement vers Europabank, tandis que des agences d'Europabank vendent des crédits logement de Crelan.

Europabank centralise également les opérations de paiement domestiques pour le Groupe. Crelan a poursuivi la vente de solutions de paiement via des terminaux ou en ligne, proposés par Europabank.

Depuis 2007, Crelan Insurance commercialise ses produits financiers d'assurance (assurance solde restant dû et assurance solde de financement) par l'intermédiaire du réseau d'agents de Crelan. L'assurance solde de financement est également commercialisée par les agences d'Europabank.

Dans le cadre d'une politique financière de groupe, toutes les entités du Groupe Crelan sous-traitent le front-office de la gestion de leur portefeuille financier à Crelan.

2. Bilan et compte de résultat

Données comptables consolidées en IFRS

Règles d'évaluation

IFRS 16

Suite aux amendements apportés à la norme IFRS 16 – Contrats de leasing, les entreprises doivent à partir du 1^{er} janvier 2019 présenter les engagements locatifs auxquels elles sont exposées. Ces engagements sont représentés par un droit d'usage ("Right-of-Use") à l'actif; et par une obligation locative ("Lease Liabilities") au passif. La méthode d'évaluation choisie par Crelan est la méthode rétrospective modifiée ("Modified Retrospective Method"). Selon cette méthode, le droit d'usage et l'obligation locative sont recalculés comme si la règle avait été appliquée depuis le début du contrat et avec le taux d'intérêt marginal à la date du 1^{er} janvier 2019.

Les contrats impactés par la nouvelle norme concernent principalement des immeubles loués, des voitures de société et des terminaux de paiement.

Bilan consolidé

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des principaux éléments des actifs et passifs consolidés et des fonds propres consolidés entre 2018 et 2019.

Actifs

Actifs (en mio EUR)	31/12/2019	31/12/2018	Δ	%
Trésorerie et comptes à vue auprès des banques centrales	1.877	1.465	412	28,1%
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	23	21	2	11,2%
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	7	7	0	5,8%
Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)	9	12	-4	-29,6%
Actifs financiers évalués au coût amorti	18.870	18.329	541	3,0%
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux banques</i>	114	87	27	30,9%
<i>Prêts et créances (y compris les contrats de location financement) aux clients</i>	17.561	16.594	967	5,8%
<i>Titres de créance</i>	1.195	1.648	-453	-27,5%
Dérivés, comptabilité de couverture	29	37	-9	-23,2%
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	599	456	143	31,2%
Immobilisations corporelles	35	20	15	71,9%
Goodwill et immobilisations incorporelles	33	34	-1	-2,8%
Actifs d'impôts	44	52	-8	-15,3%
Autres actifs	13	14	-1	-7,1%
Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	59	0	59	
Total actifs	21.596	20.446	1.150	5,6%

En ce qui concerne la composition du **bilan à l'actif**, les actifs financiers restent évalués au coût amorti. Avec 87,4%, ils demeurent la principale composante de l'actif. La trésorerie et les comptes à vue auprès des banques centrales constituent la deuxième composante la plus importante avec 8,7%.

Le total bilantaire a augmenté, dans le courant de 2019 de 1.150 mio EUR. À l'actif, c'est la rubrique des prêts et créances à la clientèle qui enregistre la plus forte progression, avec 967 mio EUR. Cette augmentation est due à une bonne production de crédits, supérieure aux remboursements de 2019. En 2019, la production de crédits s'est élevée à 3,6 mia EUR, dont la majeure partie dans le segment des particuliers.

Outre les prêts et les créances, il y a eu une augmentation de la trésorerie et des comptes à vue auprès des banques centrales (+412 mio EUR). Cette progression est due au flux de fonds au passif du bilan (voir ci-dessous) et des titres de créance du bilan (voir ci-dessus), qui ne peuvent pas intégralement être convertis en crédits, ou en hors-bilan.

Suite à l'application de l'IFRS 16 en 2019, le poste Immobilisations corporelles a augmenté de 16,1 mio EUR correspondant aux immobilisations détenues via leasing et qui doivent être reprises à l'actif selon la norme IFRS.

En 2019 une nouvelle ligne est apparue à l'actif "Actifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", reprenant l'ensemble des postes d'actif de Crelan Insurance puisque cette entreprise sera vendue en 2020 dans le cadre de l'achat d'Axa Banque.

Passifs

Passifs (en mio EUR)	31/12/2019	31/12/2018	Δ	%
Passifs financiers détenus à des fins de transaction	24	20	4	18,7%
Passifs financiers évalués au coût amorti	19.452	18.525	927	5,0%
<i>Dépôts</i>	<i>18.234</i>	<i>17.210</i>	<i>1.024</i>	<i>5,9%</i>
<i>d'établissements de crédit</i>	<i>25</i>	<i>43</i>	<i>-19</i>	<i>-43,5%</i>
<i>d'établissements autres que de crédit</i>	<i>18.209</i>	<i>17.167</i>	<i>1.043</i>	<i>6,1%</i>
<i>Titres de créance, y compris les obligations</i>	<i>907</i>	<i>968</i>	<i>-61</i>	<i>-6,3%</i>
<i>Passifs subordonnés</i>	<i>178</i>	<i>242</i>	<i>-64</i>	<i>-26,5%</i>
<i>Autres passifs financiers</i>	<i>133</i>	<i>105</i>	<i>28</i>	<i>27,2%</i>
Dérivés, comptabilité de couverture	683	555	127	22,9%
Variation de la juste valeur des éléments couverts dans le cadre d'une couverture du risque de taux d'intérêt d'un portefeuille	9	5	3	61,8%
Provisions	21	82	-61	-74,2%
Passifs d'impôts	7	14	-7	-50,9%
Autres passifs	101	76	25	32,6%
Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées*	35	0	35	
Total passifs	20.333	19.279	1.054	5,5%

Le passif du bilan est constitué à 95,7% de passifs évalués au coût amorti. La majeure partie de ce montant (90,19% du total bilantaire) concerne les dépôts de la clientèle.

Les passifs financiers évalués au coût amorti ont augmenté de 927 mio EUR. D'une part, les dettes représentées par un titre et les engagements subordonnés (c'est-à-dire respectivement les bons de caisse et les obligations subordonnées) ont diminué de 125 mio EUR. Ce portefeuille est en baisse depuis un certain nombre d'années parce que les clients ne choisissent pas ces produits en raison des faibles taux d'intérêt du marché. De plus, Crelan ne dispose actuellement pas d'un programme d'émission d'obligations subordonnées. D'autre part, les dépôts de la clientèle augmentent de 1.024 mio EUR. Le Groupe Crelan a réussi à attirer des fonds supplémentaires du marché.

Le poste provisions a subi une forte diminution expliquée d'une part, par l'utilisation des provisions constituées en 2016 dans le cadre de la restructuration du réseau et siège de Crelan, mais également suite à la reclassification des provisions techniques de la compagnie d'assurances vers la ligne "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées".

Et donc en 2019 tout comme pour l'actif une nouvelle ligne est apparue à l'actif "Passifs détenus en vue de la vente et activités abandonnées", reprenant l'ensemble des postes du passif de Crelan Insurance puisque cette entreprise sera vendue en 2020 dans le cadre de l'achat d'Axa Banque.

Fonds propres

Fonds Propres (en mio EUR)	31/12/2019	31/12/2018	Δ	%
Capital émis	872	819	53	6,5%
<i>Capital libéré</i>	<i>872</i>	<i>819</i>	<i>53</i>	<i>6,5%</i>
<i>Capital appelé non libéré</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0,0%</i>
Agio	0	0	0	0,0%
Autres fonds propres	0	3	-3	-101,7%
<i>Réserve de réévaluation: Variations de la juste valeur des instruments de dette évalués à la juste valeur par le biais de résultats non réalisés</i>	<i>2</i>	<i>4</i>	<i>-1</i>	<i>-41,1%</i>
<i>Réserve de réévaluation: gains et pertes actuariels sur les plans de pensions</i>	<i>-2</i>	<i>-1</i>	<i>-2</i>	<i>311,2%</i>
Réserves (y compris les résultats non distribués)	321	279	42	14,9%
Résultat de l'exercice	70	66	5	6,8%
Intérêts minoritaires	0	0	0	0,0%
Total des capitaux propres	1.263	1.167	96	8,2%
Total des passifs et des fonds propres	21.596	20.446	1.150	5,6%

Les mouvements des **fonds propres** concernent d'une part une augmentation de capital de 53 mio EUR suite à une bonne production des parts sociales en 2019. D'autre part, les réserves ont augmenté

de 42 mio EUR suite à la mise en réserve du résultat de 2018, après l'affectation du dividende de 24,3 mio EUR aux actionnaires coopérateurs.

Le ratio CAD s'élève à 21,85%, fin 2019, contre 19,19%, fin 2018. Le ratio Tier I est de 21,03% contre 17,76%, en 2018. Ces ratios de fonds propres sont parmi les meilleurs du marché belge.

Résultat consolidé

Etat des résultats réalisés et non-réalisés (en mio EUR)	31/12/2019	31/12/2018	Δ	%
Activités ordinaires				
Produits et charges financiers et opérationnels	333,6	324,9	8,7	2,7%
Produits d'intérêt	430,8	446,0	-15,1	-3,4%
Charges d'intérêt	-156,2	-180,5	24,3	-13,5%
Dividendes	1,2	0,4	0,8	173,7%
Produits d'honoraires et de commissions	99,3	101,0	-1,7	-1,7%
Charges d'honoraires et de commissions	-99,9	-93,9	-6,0	6,4%
Gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat (net)	4,8	2,9	1,9	66,2%
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction (net)	-1,5	-0,2	-1,2	491,8%
Gains et pertes sur actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat (nets)	0,5	0,3	0,2	55,7%
Ajustements de la juste valeur lors de la comptabilisation des opérations de couverture	-0,9	0,7	-1,6	-224,0%
Ecarts de change (net)	1,0	0,9	0,1	12,3%
Gains et pertes sur la décomptabilisation d'actifs autres que ceux détenus en vue de leur vente (net)	0,0	0,0	0,0	-50,0%
Autres produits opérationnels	54,5	47,4	7,2	15,2%
Autres produits opérationnels nets	-0,2	0,0	-0,2	0,0%
Charges administratives	-240,1	-223,1	-17,0	7,6%
Dépenses de personnel	-93,3	-90,6	-2,6	2,9%
Dépenses générales et administratives	-146,9	-132,5	-14,3	10,8%
Amortissements	-12,0	-10,1	-1,9	18,9%
Immobilisations corporelles	-8,0	-5,2	-2,9	55,7%
Immobilisations incorporelles (autres que goodwill)	-4,0	-4,9	1,0	-19,7%
Provisions	3,4	-1,1	4,6	-401,2%
Dépréciations	1,2	-5,7	6,9	-121,6%
Dépréciations sur actifs financiers non évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat	1,2	-5,7	6,9	-121,6%
<i>Actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des résultats non réalisés (FVOCI)</i>	0,0	0,0	0,0	
<i>Actifs financiers évalués au coût amorti</i>	1,2	-5,7	6,9	-121,6%
Dépréciations sur immobilisations corporelles	0,0	0,0	0,0	0,0%
Goodwill négatif comptabilisé immédiatement en résultat	0,0	0,0	0,0	0,0%
Profits et pertes sur actifs non courants ou groupes destinés à être cédés, classés comme détenus en vue de la vente	0,0	0,0	0,0	0,0%
TOTAL DES PROFITS ET PERTES D'ACTIVITES ORDINAIRES POURSUIVIES, AVANT IMPÔTS	86,1	84,9	1,3	1,5%
Charges fiscales (impôt sur le résultat) associées au résultat des activités ordinaires	-15,8	-19,1	3,2	-16,9%
<i>Impôts exigibles</i>	-13,7	-14,0	0,2	-1,8%
<i>Impôts différés</i>	-2,1	-5,1	3,0	-58,3%
PROFIT OU PERTE (NET)	70,3	65,8	4,5	6,8%

Les produits d'intérêts ont baissé de 15,1 mio EUR en raison de la baisse continue des revenus du portefeuille de crédit. Les charges d'intérêts ont également diminué (-24,3 mio EUR) en raison de la diminution du portefeuille de bons de caisse et des taux toujours fort bas. La somme des produits et des charges d'intérêts a ainsi augmenté (9,2 mio EUR).

Au sein du résultat d'intérêt, il y a aussi une diminution des charges liées aux opérations de couverture suite d'une part à la baisse des taux et d'autre part à cause du fait que le Groupe ait procédé à moins de soultes de swaps que l'année précédente (en 2018 coût supplémentaire de 8,6 mio EUR, en 2019 coût supplémentaire de 4,5 mio EUR).

La ligne gains et pertes réalisés sur actifs et passifs financiers non évalués à leur juste valeur par le biais du compte de résultat se rapporte principalement à la vente de titres (obligations) arrivant à échéance au cours de l'exercice afin d'obtenir un rendement supplémentaire limité (2,4 mio EUR), mais également des plus-values sur private equity et participations (1,5 mio EUR). Enfin un revenu réalisé sur la vente des dossiers de crédits dénoncés (0,9 mio EUR). Tout ceci se traduit par un produit de 4,8 mio EUR en 2019, contre 2,9 mio EUR, en 2018.

Les produits d'honoraires et de commissions (activité de fee-business) ont connu une diminution de 1,7 mio EUR en 2019. D'une part, une modification des tarifs au niveau des moyens de paiement (réduction pour les actionnaires coopérateurs) et une baisse de production chez les partenaires d'assurance engendraient des revenus inférieurs. D'autre part une forte production a résulté en fees plus élevés dans la section du conseil d'investissement.

Les commissions versées aux agents sont en augmentation par rapport à 2018 (+6,0 mio EUR), principalement suite à la hausse aussi bien des commissions sur les produits hors-bilan et actions coopératives que des commissions plus élevées sur l'encours des dépôts (augmentation de l'encours).

Charges administratives et amortissements

Par rapport à 2018, les charges administratives ont globalement augmenté de 17 mio EUR. Les dépenses de personnel restent relativement stables par rapport à 2018. Les frais généraux et administratifs augmentent fortement en raison de la hausse des taxes bancaires, des coûts liés au projet de fusion (6,7 mio EUR) et des coûts informatiques en augmentation.

Les amortissements ont augmenté suite à l'application de l'IFRS16 (leasing).

Le coefficient d'exploitation ou CIR a augmenté à 73,59%, en 2019, par rapport à 71,79%, fin 2018.

Provisions et réductions de valeur

En ce qui concerne l'évolution des provisions elle est principalement le fruit de l'utilisation comptabilisée en 2019 des provisions pour la restructuration (siège et réseau) constituées en 2016, mais également de la régularisation de ces dernières également comptabilisée en 2019 suite à la nouvelle analyse des besoins de ces provisions (reprise nette de 6 mio EUR).

En 2019, nous constatons que la politique de prêt prudente et le climat économique encore généralement amélioré restent les fondements des corrections de valeur favorables pour les prêts.

Résultat global

Le résultat avant impôt passe ainsi de 84,9 mio EUR à 86,1 mio EUR. Les principaux impacts se situent au niveau de trois éléments: l'augmentation des revenus financiers et d'exploitation pour 8,7 mio EUR, l'augmentation des coûts administratifs pour 17 mio EUR et enfin la reprise nette des provisions et dépréciations pour un montant de 11,4 mio EUR.

Les charges d'impôts ont quant à elles diminuées de 3,2 mio EUR par rapport à 2018. Cette diminution est en majeure partie expliquée par l'ajustement du taux d'imposition des sociétés. Le résultat net augmente ainsi de 65,8 mio EUR à 70,3 mio EUR, fin 2019.

Le rendement sur fonds propres s'élevait à 6,02%, fin 2019, par rapport à 5,59% un an plus tôt.

Affectation du bénéfice des différentes entités du Groupe

Le Conseil d'Administration de la SCRL CrelanCo proposera de verser un dividende de **3%** aux actionnaires coopérateurs pour un montant total de **24,5 mio EUR**. Dans un contexte de taux d'intérêt durablement bas, ce dividende témoigne de la résilience du modèle de Crelan.

En raison de la situation spécifique de Covid-19, le Conseil d'Administration demandera en même temps un mandat à l'Assemblée générale pour déterminer la date et les modalités de paiement du dividende conformément à la communication de la Banque Nationale de Belgique (BNB_2020_011). Concrètement, cela signifie que le dividende sera versé au plus tôt en octobre, sous réserve d'un test de liquidité et d'actif net positif à ce moment-là et de l'autorisation des régulateurs. Cette communication a été publiée par la BNB afin d'obtenir une meilleure image de l'impact économique du Covid-19 sur les entreprises.

Événements importants survenus après la date de clôture du bilan

L'année 2020 sera surtout caractérisée comme l'année du coronavirus. L'épidémie de coronavirus a commencé au début de l'année comme un problème chinois isolé, mais s'est rapidement transformée en une pandémie avec pour conséquence une crise économique mondiale. Cette pandémie a un impact sans précédent sur l'économie et les marchés financiers, mais n'affecte pas les chiffres de l'exercice 2019 publiés dans ce rapport. Aucun autre événement majeur n'a affecté les résultats de 2019.

Toutefois, il est clair que l'épidémie de coronavirus et les mesures prises pour contrôler la propagation du virus auront un impact sur les résultats de 2020. Entre autres, les influences suivantes pourraient se manifester en 2020:

- Une diminution des volumes vendus pour les crédits et les produits hors bilan car seuls les déplacements urgents sont autorisés, ce qui aura un impact sur les produits de commissions.
- Une diminution de l'activité dans le domaine des opérations de paiement et du traitement des cartes de crédit, car les magasins et les restaurants resteront fermés pendant un certain temps, ce qui entraînera une baisse des recettes.
- La fermeture temporaire d'entreprises et l'introduction du chômage technique parmi les salariés pourraient entraîner des problèmes de paiement tant pour les entreprises que pour les clients particuliers, ce qui pourrait se traduire par des pertes plus importantes sur les crédits en cours. Le remboursement tardif ou le non-remboursement (temporaire) des crédits pourrait avoir un effet négatif sur la position de liquidité de la banque.
- Les mesures prises par le secteur bancaire en concertation avec le gouvernement - pour soutenir les entreprises et les particuliers qui ont rencontré des problèmes de paiement à la suite de la crise de la couronne - pèseront également sur la rentabilité et la situation de liquidité de la banque en 2020.

La liste non exhaustive ci-dessus pourrait nécessiter des ajustements de l'évaluation de certains postes du bilan en 2020.

3. Corporate governance

Conseils d'Administration et Comités de Direction



Crelan SA

Conseil d'Administration

La composition du Conseil d'Administration de la SA Crelan a changé comme suit en 2019:

- Filip De Campenaere, qui assumait la fonction de directeur financier au sein du comité exécutif depuis le 1er mars 2017 et qui était également administrateur, a quitté la banque de commun accord le 4 juillet 2019.
- Heidi Cortois, qui occupait le poste de CIO et de COO au sein du Comité de Direction depuis le 1er janvier 2017 et était également administrateur, a quitté la banque le 31 décembre 2019 pour des raisons personnelles.
- En outre, le mandat d'Yvan Hayez en tant que directeur a pris fin le 13 février 2019.

Suite à ces changements, la composition du Conseil est la suivante:

Conseil d'Administration de la SA Crelan (31/12/ 2019)

PRÉSIDENT

Luc Versele ⁽⁴⁾

Nommé/renouvellement mandat: 23 avril 2015

VICE- PRÉSIDENT

Jean-Pierre Dubois ^{(1) (4)}

Nommé/renouvellement mandat: 28 avril 2016

ADMINISTRATEURS

Jan Annaert ^{(2) (3)}, administrateur indépendant

Nommé/renouvellement mandat: 19 janvier 2017

René Bernaerdt

Nommé/renouvellement mandat: 18 juin 2015

Joris Cnockaert

Nommé/renouvellement mandat: 5 juillet 2017

Ann Dieleman

Nommé/renouvellement mandat: 5 juillet 2017

Alain Diéval ^{(2) (3)}, administrateur indépendant

Nommé/renouvellement mandat: 18 juin 2015

Xavier Gellynck ⁽²⁾

Nommé/renouvellement mandat: 18 juin 2015

Jean-Paul Grégoire

Nommé/renouvellement mandat: 1^{er} juillet 2014

Catherine Houssa ⁽¹⁾ , administrateur indépendant	Nommée/renouvellement mandat: 18 juin 2015
Robert Joly ⁽²⁾ ⁽³⁾	Nommé/renouvellement mandat: 23 avril 2015
Marianne Streel ⁽⁴⁾	Nommée/renouvellement mandat: 18 juin 2015
Hendrik Vandamme ⁽⁴⁾	Nommé/renouvellement mandat: 23 avril 2015
Agnes Van den Berge ⁽¹⁾ ⁽⁴⁾ , administrateur indépendant	Nommée/renouvellement mandat: 3 septembre 2017
Philippe Voisin	Nommé/renouvellement mandat: 27 avril 2017
Clair Ysebaert ⁽³⁾	Nommé/renouvellement mandat: 18 juin 2015

⁽¹⁾ Membre du Comité d'Audit

⁽²⁾ Membre du Comité des Risques

⁽³⁾ Membre du Comité des Rémunérations

⁽⁴⁾ Membre du Comité de Nomination (Marianne Streel à partir du 19 décembre 2019)

Composition du Conseil d'Administration de la SC CrelanCo

Le mandat d'Yvan Hayez a pris fin le 13 février 2019.

Suite à ce changement, la composition du Conseil est la suivante:

Conseil d'Administration de la SC CrelanCo (31/12/ 2019)

PRÉSIDENT

Jean-Pierre Dubois Nommé/renouvellement mandat: 5 novembre 2015

VICE- PRÉSIDENT

Luc Versele Nommé/renouvellement mandat: 27 avril 2017

ADMINISTRATEURS

René Bernaerdt	Nommé/renouvellement mandat: 5 novembre 2015
Ann Dieleman	Nommée/renouvellement mandat: 5 novembre 2015
Xavier Gellynck	Nommé/renouvellement mandat: 26 avril 2018
Robert Joly	Nommé/renouvellement mandat: 5 novembre 2015
Marianne Streel	Nommée/renouvellement mandat: 5 novembre 2015
Hendrik Vandamme	Nommé/renouvellement mandat: 28 avril 2016
Clair Ysebaert	Nommé/renouvellement mandat: 23 avril 2014

Le Conseil d'Administration s'est réuni à neuf reprises en 2019.

Conformément à l'article 27 de la Loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit, un Comité des Rémunérations, un Comité des Risques, un Comité d'Audit et un Comité de Nomination assistent le Conseil d'Administration dans ses missions. Par ailleurs, le Bureau prépare l'agenda et les orientations stratégiques du Conseil d'Administration.

La banque veille à assurer une composition équilibrée et une bonne représentation de l'actionnaire coopératif au sein de ses Conseils d'Administration par le biais d'administrateurs ayant des profils d'expertise différents. L'ancrage agricole de la banque s'exprime par une présence importante de représentants de ce secteur dans les Conseils. En outre, quatre administrateurs indépendants - Jan Annaert, Alain Diéval, Catherine Houssa et Agnes Van den Berge - siègent aux Conseils d'Administration

et dans les Comités pour assurer une prise de décision objective. Ils surveillent également, entre autres, le respect des règles en matière de gestion des risques, de compliance, d'éthique et de bonnes pratiques au sein de Crelan.

La composition des comités, au 31 décembre 2019 est la suivante:

Comité des Rémunérations

Alain Diéval	Président – Administrateur indépendant
Jan Annaert	Administrateur indépendant
Robert Joly	Administrateur
Clair Ysebaert	Administrateur

Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois en 2019.

Comité des Risques

Alain Diéval	Président – Administrateur indépendant
Jan Annaert	Administrateur indépendant
Xavier Gellynck	Administrateur
Robert Joly	Administrateur

Le Comité des Risques s'est réuni sept fois en 2019.

Comité d'Audit

Agnes Van den Berge	Président – Administrateur indépendant
Jean-Pierre Dubois	Administrateur
Catherine Houssa	Administrateur indépendant

Le Comité d'Audit s'est réuni à cinq reprises en 2019.

De plus, quatre réunions communes du Comité d'Audit et du Comité des Risques ont eu lieu.

Comité de Nomination

Luc Versele	Président
Jean-Pierre Dubois	Administrateur
Marianne Streel*	Administrateur
Hendrik Vandamme	Administrateur
Agnes Van den Berge	Administrateur indépendant

* À partir du 19 décembre 2019

Le Comité de Nomination s'est réuni deux fois en 2019.

Le Président du Conseil d'Administration et le Président du Comité de Direction peuvent être invités aux réunions des divers comités où ils ne siègent pas.

Conformément à l'article 62 § 2 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et conformément au règlement de la Banque Nationale en la matière, la Banque est tenue de rendre publiques les fonctions externes exercées hors du Groupe Crelan par ses

administrateurs et dirigeants effectifs. La Banque répond à cette exigence par le biais d'une publication sur le site internet de Crelan (www.crelan.be).

Comité de direction

Après le départ de Filip De Campenaere (CFO) et de Heidi Cortois (CIO et COO), leurs pouvoirs et responsabilités ont été redistribués aux autres membres du Comité de Direction, ce qui donne l'organigramme suivant au 1er janvier 2020:

**Philippe
Voisin**
CEO
(CFO a.i.)

**Jean-Paul
Grégoire**
CCO
(COO a.i.)

**Joris
Cnockaert**
CRO & CHRO
(CIO a.i.)

Danny Wailly
Audit &
Inspection

Stephan Leyssen
Direction commerciale
Nord

Philippe Eulaerts
Risk Management &
Contrôle permanent

Ortwin De Vlieghe
Secrétariat-Général &
Corporate Communication

Philippe Sintobin
Direction commerciale
Sud

Eugeen Dieltiens
General Compliance

Philip Tortelboom
Politique
financière

Christian Steeno
Politique commerciale &
Marketing

Isabelle D'haeninck
People & Talent
Management

Wouter VanHoutte
Reporting
& Contrôle de gestion

Anouk Bongaerts
Commercial support &
Front Office
Applications

Luc Van de Voorde
Compensation &
Benefits, Facilities &
Procurement

Jo Baetens
Operations

Kurt Deli
Information
Technology

Patrick Vissers
Crédits

Dirk De Coninck*
Affaires juridiques &
Complaint Management

Kurt Volders
Contact Center

Crelan Insurance

Sander Muylle*
Transformation Office

Laurent Dumont*
Digital Banking

* N-2



Crelan Insurance

Le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises en 2019 et n'a pas subi de changements.

Ceci donne la composition suivante du Conseil d'Administration au 31 décembre 2019:

Président: Philippe Voisin

Administrateurs: Joris Cnockaert
Ortwin De Vliegheer
Jean-Pierre Dubois
Jean-Paul Grégoire
Luc Versele

Les départs de Filip De Campenaere, le 4 juillet 2019, et de Heidi Cortois, le 31 décembre 2019, ont entraîné également une modification au sein du Comité de Direction de Crelan Insurance.

La composition du Comité de Direction, au 31 décembre 2019 est la suivante*:

Président: Jean-Paul Grégoire (CEO)

Membres: Joris Cnockaert (CRO)

* le Comité de Direction du 21 janvier 2020 a décidé de proposer Wouter Van Houtte (Directeur Reporting & Contrôle de Gestion chez Crelan SA) comme nouveau membre du Comité de Direction (CFO), sous réserve de l'approbation de la Banque Nationale de Belgique.

Europabank



Le Conseil d'Administration est composé de onze membres, depuis la cessation du mandat de Filip De Campenaere, le 4 juillet 2019, dont cinq représentent l'actionnaire principal, la SA Crelan, quatre membres du Comité de Direction et deux administrateurs indépendants.

La composition du Conseil d'Administration, au 31 décembre 2019, est la suivante:

Président: Philippe Voisin

Administrateurs: Jan Annaert (administrateur indépendant)
Gérald Bogaert (membre du Comité de Direction)
Marc Claus (membre du Comité de Direction)
Joris Cnockaert
Luc De Wilde (membre du Comité de Direction)
Jean-Pierre Dubois
Hendrik Vandamme

Agnes Van den Berge (administrateur indépendant)
Rudi Vanlangendyck (président du Comité de Direction)
Luc Versele

Le Conseil d'Administration s'est réuni six fois en 2019.

Le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations fonctionnent sous l'autorité du Conseil d'Administration.

Rapport du commissaire

L'Assemblée Générale Statutaire du 27 avril 2017 a décidé de nommer la société EY en tant que commissaire aux comptes pour une période de trois ans. EY est représentée par Jean-François Hubin.

EY contrôle donc les comptes consolidés du Groupe Crelan.

Modifications statutaires

Les statuts de la SA Crelan ont été modifiés pour la dernière fois, le 10 juin 2014, à la suite de la résiliation de la convention d'actionnaires et de la signature de l'accord cadre relatif au transfert d'actions entre les actionnaires belges et français. Les références à la Loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit ont également été ajoutées à cette date.

Bonne gouvernance

Conformément à la Circulaire BNB_2011_09 du 20 décembre 2011 sur l'évaluation et le contrôle interne, les dirigeants effectifs de la Banque ont évalué son système de contrôle interne et la Banque a mis en place un contrôle permanent de deuxième ligne.

Le Rapport des dirigeants effectifs en matière de jugement du contrôle interne et le Rapport des dirigeants effectifs en matière de jugement du contrôle interne sur les services et activités de placement sont basés, à partir de 2016, sur la cartographie détaillée des risques des processus de la Banque.

La Banque a transmis les Rapports susmentionnés, en février 2019, à la Banque Nationale de Belgique.

Selon la Circulaire BNB_2018_28 / Orientations de l'ABE du 26 septembre 2017 sur la gouvernance (EBA/GL/2017), le Mémoire de Bonne Gouvernance doit être évalué annuellement pour sa conformité et doit être adapté en cas de changements significatifs affectant la structure politique et l'organisation de l'institution financière.

Le Conseil d'Administration du 19 décembre 2019 a approuvé la version modifiée du Mémoire de Bonne Gouvernance, qui a ensuite été transmis à la Banque Nationale de Belgique.

Politique de rémunération

Le Conseil d'Administration a constitué en son sein un Comité des Rémunérations chargé de faire des recommandations au Conseil d'Administration. Les propositions du Comité portent sur le statut pécuniaire des dirigeants exécutifs et non exécutifs de la Banque et de ses filiales, ainsi que sur le statut pécuniaire des personnes responsables des fonctions de contrôle indépendantes. Et ce, sans préjudice des prérogatives de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Le Comité des Rémunérations tient compte, dans ses recommandations, des intérêts à long terme des actionnaires, des investisseurs et des autres parties prenantes de la Banque ainsi que de l'intérêt général.

Le Comité des Rémunérations est composé de telle sorte qu'il puisse fournir un jugement approfondi et indépendant sur la politique de rémunération et sur les stimuli qui en découlent pour la gestion des risques, les besoins en fonds propres et la position de liquidité.

La Politique de Rémunération a été approuvée par le Conseil d'Administration, le 19 décembre 2019, sur avis du Comité des Rémunérations.

La rémunération des membres du comité de direction comprend une partie fixe et une composante variable. Pour la partie variable, le Comité de Rémunération propose, chaque année, un montant en fonction du résultat économique de la Banque. Ce montant ne peut, sauf cas exceptionnel et moyennant autorisation explicite du Conseil d'Administration sur proposition du comité de rémunération, représenter plus de 30% de la rémunération de base.

Les indemnités de licenciement sont calculées par rapport à la rémunération de base, hors partie variable, et sont limitées à dix-huit mois de rémunération. En cas de reprise ou de fusion, cette indemnité peut être plus élevée. Si l'indemnité est supérieure à douze mois ou, sur avis motivé du Comité de Rémunération, supérieure à dix-huit mois, celle-ci doit être préalablement autorisée par l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Les administrateurs non-exécutifs ont droit à une rémunération forfaitaire.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu du total des rémunérations versées par la banque en 2019:

Total des rémunérations (mio EUR)	Rémunération fixe	Rémunération variable
Administrateurs de Crelan SA	2,22	0,42
Administrateurs du Groupe Crelan	3,59	0,68

Le Comité des Risques procède, chaque année, à des contrôles indépendants de la politique de rémunération et en rend compte au Conseil d'Administration. En outre, l'Audit Interne et Compliance veillent également annuellement à l'application correcte de cette politique de rémunération.

Évaluation de la gouvernance

Dans le cadre des obligations en matière de gouvernance pour les institutions financières, y compris les exigences 'fit & proper' pour les administrateurs, le Comité de Nomination a, conformément à

l'article 31 §2 de la Loi du 25 avril 2014 relative au statut et à la surveillance des établissements de crédit, évalué la structure, de la taille, de la composition et des prestations du Conseil d'Administration et de ses comités.

Pour cet exercice d'évaluation, la Banque a fait appel à l'expertise indépendante de Deloitte. L'enquête était basée sur des questionnaires écrits et des entretiens individuels et visait à:

- Définir les attentes des administrateurs quant au rôle et au fonctionnement du Conseil d'Administration et des comités
- Inventorier les compétences et l'expertise des profils de gouvernance présents
- Identifier les pratiques de gouvernance au sein du Conseil d'Administration
- Suivre la mise en place des recommandations de l'évaluation précédente

Sur la base des résultats de cet exercice, le Comité de Nomination a pu évaluer si toutes les connaissances, compétences, diversité et expérience sont présentes et équilibrées et a fait des recommandations au Conseil d'Administration concernant d'éventuels changements.

4. Crelan, une banque en évolution

Initiatives envers les clients

'Ensemble pour une autre banque'

Le slogan 'Ensemble pour une autre banque', qui résume avec force l'identité coopérative de la banque occupait, en 2019 également, une place centrale dans nos communications aux clients. Pour présenter ses produits et services, Crelan a utilisé divers canaux.

Ainsi, le site internet a de nouveau été utilisé intensivement pour la communication de notre marque et de nos produits. Cela s'est traduit par un accroissement significatif des investissements dans divers canaux de marketing et de communication numériques. Nous avons ainsi fait la promotion, entre autres, du canal de vente en ligne pour les prêts à tempérament et mis notre offre de placement sous les feux de la rampe grâce à la campagne automnale Wake Up. Un certain nombre d'agents de Crelan ont joué un rôle principal dans cette campagne.

Les messages numériques se sont également concentrés sur la notoriété et l'image. Crelan a souvent utilisé des images et des messages ludiques sur les médias sociaux, donnant le rôle principal à des sportifs de renommée, sponsorisés par la banque.

En 2019, nous avons également lancé notre propre chaîne de télévision Crelan. Grâce à ce canal de publicité numérique, nos agents informent les clients de tout ce qui se passe chez Crelan.

Dans les médias traditionnels, Crelan a communiqué au travers de campagnes radio sur les thèmes du logement et des placements. Les différents spots de ces campagnes ont mis en évidence la valeur ajoutée qu'offre le conseil personnel d'un agent Crelan lors de la prise d'une décision aussi importante par le client. Crelan est également toujours présente dans le paysage audiovisuel public flamand en tant que sponsor de plusieurs programmes à succès.

En Wallonie, la populaire Foire agricole de Libramont est plus que jamais le cadre idéal pour faire découvrir à près de 200.000 visiteurs de cet événement le solide engagement du sponsor Crelan dans l'économie locale.

En plus, Crelan a également soutenu l'action ' Opération Pièces Rouges' de Bel-RTL et du Télévie, dans le but de collecter des fonds pour la lutte contre le cancer. Cette action a été un franc succès. Plus de 26.000 tirelires ont été distribuées via les agences Crelan et 36 tonnes de pièces ont été collectées.

Une offre de produits élargie grâce à des partenariats

Partenariats pour les assurances non-vie et les assurances vie

Crelan a poursuivi les accords de coopération avec Allianz et Fidea. Les deux assureurs étaient les partenaires exclusifs de Crelan dans leur domaine d'assurance: Allianz pour les assurances-placements (branche 21 et 23) et les solutions d'assurance pour la constitution et la protection des pensions (épargne fiscale et non fiscale) et Fidea pour les assurances non-vie et vie.

Le 25 octobre, Crelan et le groupe AXA ont annoncé un accord sur un partenariat élargi. Outre l'acquisition par Crelan d'AXA Banque, la branche bancaire belge de ce groupe international, et le transfert de Crelan Insurance à AXA Belgium, la branche d'assurance belge du groupe AXA, cet accord prévoit également un accord de distribution des polices d'assurance non-vie d'AXA par l'intermédiaire des agences Crelan. Dès que l'accord sera approuvé par les régulateurs, la banque lancera cet accord de distribution. Cela signifie qu'à ce moment, les agents Crelan pourront proposer aux clients la large gamme d'assurances non-vie d'AXA en plus de l'offre vie déjà connue d'Allianz.

Partenariats pour les placements bancaires

Crelan a également poursuivi sa collaboration avec Econopolis Wealth Management, la société de gestion autour de Geert Noels. Cette collaboration comprend à la fois les compartiments de la SICAV Crelan Fund, dont Econopolis Wealth Management gère le portefeuille d'investissement, et les compartiments de la SICAV de droit luxembourgeois EconoPolis Funds.

"Exponential technologies" a été lancé avec succès en 2019 en tant que deuxième compartiment de la SICAV Econopolis Funds, dont Crelan est le distributeur.

Crelan a également poursuivi son étroite collaboration avec Amundi. La banque commercialise une vaste sélection de fonds d'Amundi et de ses filiales. La gamme s'est encore élargie au début de 2019 avec un certain nombre de fonds qui mettent l'accent sur la durabilité.

Au sein de la SICAV Crelan Invest, dont Amundi est responsable de la gestion du portefeuille d'investissement, nos 3 fonds profilés (Conservative, Balanced et Dynamic) ont atteint la barre de 250 mio EUR moins de deux ans après leur lancement. Ce sont des fonds qui investissent dans une vaste gamme d'actifs diversifiés et qui sont gérés selon une approche du risque en ligne avec les différents profils des investisseurs. Ils adhèrent également à une approche durable et éthique.

Dans le domaine des produits structurés, Crelan collabore avec un certain nombre de partenaires privilégiés: BNP Paribas, Crédit Suisse, Société Générale, Natixis, Goldman Sachs et CACIB.

En ce qui concerne l'épargne-pension fiscalisée, Crelan distribue trois fonds d'épargne-pension (Crelan Pension Fund Stability, Balanced et Growth) qui agissent comme feeder des fonds d'épargne-pension de BNP Paribas.

Un partenariat avec Crédit Agricole Luxembourg existe pour l'activité de Private Banking.

De l'attention pour les placements durables

Pour les consommateurs, la durabilité est de plus en plus importante, y compris pour les produits dans lesquels ils investissent. Le terme 'durabilité' pouvant souvent être interprété de différentes manières, la fédération faîtière des banques, Febelfin, a élaboré une norme de qualité pour les produits financiers durables. Les produits qui répondent à cette norme, et qui sont de préférence encore plus ambitieux, reçoivent un label de durabilité. Grâce à ce label, les consommateurs peuvent être sûrs que le produit répond à un certain nombre d'exigences de qualité et que leur argent va à des entreprises qui sont également réellement engagées dans la durabilité.

En tant que banque coopérative belge, Crelan a également le souci de la durabilité et veut répondre à la demande croissante des clients pour des investissements socialement responsables.

Les fonds suivants de la gamme Crelan ont déjà reçu le label de durabilité Febelfin en 2019:

- CRELAN FUND ECONOFUTURE
- CRELAN FUND ECONOSTOCKS
- CRELAN FUND SUSTAINABLE
- KBI INSTITUTIONAL WATER FUND
- CRELAN PENSION FUND STABILITY
- CRELAN PENSION FUND BALANCED
- CRELAN PENSION FUND GROWTH

Crelan veut encore élargir plus cette offre à l'avenir. Dans ce contexte, pour la deuxième phase (février 2020), elle a demandé le label pour Crelan Invest Balanced, entre autres, et un certain nombre de fonds d'Amundi.

En outre, Crelan a également lancé un nombre de Notes avec un indice d'actions « sustainable » durable comme valeur sous-jacente.

536 agences au service du client

Au 31 décembre 2019, Crelan comptait 536 agences réparties sur l'ensemble du territoire belge, soit une diminution de 50 agences par rapport à fin 2018.

Cette baisse est la conséquence de notre processus continu d'optimisation. Les bureaux continuent à fusionner localement pour élargir leurs compétences et poursuivre la spécialisation des agents et des collaborateurs d'agence. Cette évolution s'explique en raison de la forte augmentation de la réglementation et des changements dans les attentes des clients, l'accent étant mis davantage sur le conseil et moins sur la simple exécution de transactions. Cette évolution se poursuivra dans le futur.

Outre, une large gamme de services numériques, Crelan continue de penser qu'il est important d'être proche du client en offrant un réseau d'agences étendu où travaillent des conseillers compétents. Malgré la diminution du nombre d'agences, nous restons solidement ancrés au niveau local, avec un vaste réseau d'agents bancaires et d'assurance indépendants qui servent d'interlocuteurs permanents

pour les clients. Ils sont chargés de fournir des conseils personnalisés aux individus, aux familles et aux entreprises pour les aider à orienter leurs projets et leurs plans de croissance.

À l'exception de l'agence du siège à Bruxelles, tous les points de vente Crelan SA sont gérés par des agents indépendants qui sont proches du client et sont donc en mesure de répondre rapidement à ses besoins.

Environ la moitié des agences sont équipés d'un ou plusieurs terminaux selfbanking, généralement dotés de fonctionnalités étendues.

Des centres de compétences pour le conseil aux entrepreneurs

Rapprocher ses conseillers compétents et ses clients, telle est la mission que Crelan s'est fixée. Cela vaut aussi bien pour sa clientèle professionnelle - les entrepreneurs issus des secteurs de l'agriculture, de l'horticulture et de l'alimentation - que pour les indépendants, les professions libérales et les PME locales. Crelan veut également être une référence dans le domaine du conseil pour ces clients professionnels. Pour ce faire, Crelan travaille avec des centres de compétences spécialisés. Il s'agit d'agents qui, en plus de conseiller les clients particuliers, ont également acquis un grand savoir-faire dans l'assistance aux clients professionnels et sont donc les mieux placés pour les conseiller.

Ces centres de compétences sont visibles pour les clients et les prospects grâce un "label" appliqué en vitrine extérieure.

Les centres de compétences coopèrent également avec les agences de leur voisinage ne disposant pas de ces connaissances. Dans ce cas, par exemple, les clients professionnels peuvent continuer à compter sur leur agence de confiance pour les services de base, tandis qu'ils peuvent se tourner vers le centre de compétences pour des conseils spécialisés. En fonction des besoins du client, l'agence prendra contact avec le centre de compétences le plus proche.

Nous continuons également à investir dans les connaissances et les compétences des collaborateurs par le biais de la formation, avec l'intention d'augmenter encore le nombre de centres de compétences.

Élargissement de l'offre numérique

En 2019, Crelan a continué à investir dans l'expansion de ses services numériques:

- En septembre, l'application Crelan Online a été complètement remplacée par le nouvel outil de banque en ligne myCrelan. Les deux applications ont été disponibles côte à côte pendant un certain temps, afin que tous les clients puissent passer à leur propre rythme. Une bonne préparation et une communication approfondie aux clients ont assuré une transition en douceur.
- Nous avons étendu les fonctionnalités de myCrelan et de l'application Crelan Mobile avec des aperçus des produits de placement et des crédits, la visualisation et la gestion des profils MiFID, l'achat en ligne d'actions coopératives, la gestion et l'investissement supplémentaire dans l'épargne pension et les paiements futurs. Il est désormais également possible de modifier les paramètres de la carte de débit en ligne. En outre, les clients peuvent lire leur

carte d'identité électronique, via myCrelan et nos terminaux de paiement, lorsqu'elle expire ou en cas de changement d'adresse.

- Le processus d'accueil de nouveaux clients en ligne a été développé et automatisé au cours de l'année dernière. Lors de la prochaine phase finale, Crelan mettra en place un système d'onboarding entièrement automatisé.

Une collaboration intelligente

Le 12 novembre, Crelan, AXA Banque, Argenta, bpost et vdk bank ont annoncé la gestion conjointe de leur parc de distributeurs automatiques de billets via la coentreprise Jofico.

Dans l'intervalle, Jofico a conclu un contrat de service avec le fournisseur Diebold Nixdorf, qui louera les distributeurs automatiques aux banques concernées. Diebold Nixdorf sera également responsable de l'entretien, du remplacement et de l'installation des distributeurs. Les banques participantes maintiendront leur propre stratégie commerciale. Les distributeurs de billets ne seront donc pas proposés en marque blanche, mais sous le logo de la banque concernée.

Grâce à cette collaboration intelligente, Crelan, AXA Banque, Argenta, bpost et vdk bank pourront continuer à offrir un service de haute qualité de manière plus efficace et plus économique, malgré la baisse des besoins en liquidités.

Initiatives pour le personnel

Au 31 décembre 2019, le Groupe Crelan compte 1.120 membres du personnel, dont 751 travaillent pour Crelan, 14 pour Crelan Insurance et 355 pour Europabank.

A côté de ce personnel salarié réparti dans les différentes entités du Groupe, 1.652 collaborateurs travaillent dans le réseau d'agents de Crelan SA avec le statut d'agent délégué ou d'employé salarié d'un agent délégué. En conséquence, le nombre total de collaborateurs pour le Groupe Crelan s'élève à 2.772.

Bien que l'effectif ait globalement diminué, principalement en raison du non-remplacement des collaborateurs partis à la pension, Crelan a également embauché 28 nouveaux employés en 2019, dont 22 avec un contrat à durée indéterminée.

Spécialisation dans la structure des RH pour un accompagnement optimal des collègues

En 2019, Crelan a décidé de diviser le domaine des ressources humaines en deux directions, à savoir People & Talent Management et Compensation & Benefits.

Ainsi, Compensation & Benefits peut concentrer toute son attention sur le développement d'une politique de rémunération moderne et sur la fourniture d'un service sans faille pour les activités quotidiennes de Compensation & Benefits.

Les équipes People & Talent Management sont engagées dans le talent acquisition, le career & talent management, le learning & development, le performance management et le bien-être et la prévention.

Cette division permet aux deux directions d'appliquer leur expertise de manière optimale et Crelan s'efforce de trouver un bon équilibre entre toutes les composantes des ressources humaines.

Recrutement

2019 a été une année intensive en termes de recrutement, avec même un pic de 45 postes vacants à un moment donné. Au total, Crelan a pu pourvoir 63 postes vacants, dont plus de 40% grâce à la mobilité interne. Un nouveau système de reporting a été mis en place pour mieux suivre le processus de recrutement et cartographier le flux des candidats.

Les entretiens de carrière pour prendre soin du capital humain

En 2019, une attention particulière a été accordée aux entretiens de carrière. Après tout, sur un marché du travail tendu, il ne s'agit pas seulement d'attirer les talents, mais aussi de les retenir. Les entretiens de carrière pour prendre soin du capital humain est une des façons dont Crelan travaille sur la rétention.

Pour les grands domaines, un talent review a été mis en place. En collaboration avec la direction, un aperçu des compétences disponibles et des projets et évolutions prévus a été établi. Cette vue d'ensemble nous permettra d'anticiper les besoins futurs et de prévoir une affectation continue des fonctions critiques.

Initiatives par et pour les collaborateurs

La cohésion sociale dans l'entreprise garantit une bonne ambiance, du plaisir au travail et de bons résultats. Chez Crelan, il y a donc place pour des initiatives qui soutiennent cette cohésion.

- En 2019, une initiative de jeunes a été lancée dans la banque sous le nom de Young@Crelan. L'objectif est de réunir les collègues de moins de 37 ans afin qu'ils puissent mieux se connaître, construire un réseau interne et encourager une meilleure collaboration entre les différents services. Au cours de sa première année d'activité, le groupe de travail a déjà organisé diverses activités telles qu'une réunion kick-off, une journée familiale à la foire agricole de Libramont, un Crelan Inspirations avec divers intervenants sur les Fin Techs et une Crelan Kicker Cup.
- Les 'œuvres sociales' ont été rebaptisées Together@Crelan et les activités ont été redéfinies. Le groupe de travail, qui peut compter sur de nombreux bénévoles enthousiastes, organise des activités en dehors du contexte professionnel avec une approche sociale, familiale, sportive ou culturelle et propose un certain nombre d'initiatives sociales. Un certain nombre d'attentions pour le personnel et leurs familles sont également prévues, chaque année.

Learning & Development & Performance Management

En plus de 140 participations à des formations externes, la banque a également organisé 305 séances de formations internes. Les formations qui se distinguent le plus sont les suivantes:

Le projet Talent Management

Ce projet a débuté par une réunion d'information au cours de laquelle l'orateur principal, Luk Dewulf, a expliqué comment pouvoir tirer parti de son talent et quels avantages cela offre. Chaque collaborateur de Crelan a ensuite eu accès à l'outil talentbuilder.com, où il a pu découvrir ses talents. Par la suite, lors de sessions individuelles de "Speed Talent Date", les collaborateurs ont été accompagnés à faire le point sur leurs plus grands talents et sur la façon dont ils peuvent les faire ressortir encore mieux.

En automne, Crelan a ensuite lancé son Talent Academy présentant un large éventail de formations sur l'orientation client, l'efficacité, le talent, le bien-être et les compétences numériques.

Apprentissage numérique

Nous focalisons de plus en plus sur l'apprentissage numérique. En 2019, la banque a organisé, entre autres, des formations en ligne sur la sensibilisation à la sécurité et sur des thèmes techniques tels que "Le nouveau Code des sociétés et des associations", qui offre aux employés la possibilité d'approfondir ce nouveau sujet via un module d'introduction en ligne sur la plateforme Febelfin-Academy. Depuis 2018, les collaborateurs peuvent également participer aux webinaires mensuels d'Econopolis et ainsi se tenir au courant de l'actualité macroéconomique.

Un nouveau programme d'apprentissage mixte pour les collaborateurs d'agence, qui débutera en 2020, a été lancé en 2019. La formation est destinée aux conseillers à la clientèle débutants afin de les familiariser et de les guider dans leur nouveau travail.

Leadership

Le manager joue un rôle de plus en plus essentiel dans l'utilisation et le développement des talents. Crelan veut soutenir ses managers dans cette démarche et a lancé un "trajet leadership" en organisant des ateliers "Insights Discovery". Ces ateliers avaient pour but d'en apprendre davantage sur le style personnel des managers et sur la façon de l'aligner sur les autres afin de renforcer les performances, la collaboration et l'atmosphère au sein de l'équipe. Le trajet sera poursuivi en 2020 et se concentrera alors spécifiquement sur la gestion du changement et le leadership axé sur les résultats à partir du rôle de people manager.

Un nouveau modèle de fonction

Crelan a développé un nouveau modèle de fonction dans le but de donner aux employés un meilleur aperçu des possibilités de développer leur carrière chez Crelan et de développer leurs talents dans cette direction. À cette fin, des fonctions ont été cartographiées sur la base de descriptions génériques et des voies de croissance ont été tracés. De cette manière, Crelan veut offrir à ses collaborateurs un soutien maximal dans leur employabilité et les encourager à réaliser leurs ambitions personnelles.

Unification de la structure de rémunération

Le 10 mai 2019, une CCT d'entreprise a été conclue réglementant l'unification de l'évolution des salaires. Désormais, l'évolution des salaires de tous les collaborateurs, quel que soit leur passé historique – ex-Centea ou ex-Crédit Agricole – se fera de la même manière.

Rénovation du restaurant d'entreprise

Pendant les mois d'été, le restaurant d'entreprise a été entièrement relooké. Le nouveau restaurant d'entreprise est désormais un lieu d'ambiance où les employés et les clients peuvent bénéficier chaque jour d'un dîner léger, savoureux et varié. Le nouvel espace de détente, qui est adjacent au restaurant, est également devenu un pôle d'attraction.

Régime de fin de carrière

Quelque 45 salariés ont répondu à une proposition de régime de fin de carrière. Cela leur permet de terminer leur carrière chez Crelan en beauté. Pour Crelan, le programme fait partie du plan "Fit for the Future".

Bien-être et prévention

En 2019, les initiatives de bien-être et de prévention suivantes ont favorisé un environnement de travail sûr et agréable:

- Une procédure d'accueil actualisée pour les nouveaux collaborateurs et les étudiants jobistes
- Une formation 'gestion du stress' comme offre non contraignante pour les collaborateurs intéressés
- Une répétition des ateliers "DEA", au cours desquels les collaborateurs apprennent ce qu'il faut faire quand une personne est inconsciente et comment utiliser un DEA (défibrillateur)
- La nomination et la formation de responsables d'évacuation permanents. Lors de l'exercice d'évacuation à Berchem, cela a déjà permis de s'assurer que l'évacuation s'est déroulée sans problème.
- Des formations spécifiques pour les collaborateurs des Services Facilitaires qui effectuent des travaux au réseau électrique ou utilisent le chariot élévateur ou l'échafaudage suspendu.

Care@crelan

Care@crelan est une nouvelle mesure qui sera déployée en 2020, mais qui a été préparée en 2019 par People & Talent management en concertation avec les représentants du Comité pour la Prévention et la Protection au Travail et du Service de prévention externe Securex.

Avec care@crelan, Crelan veut assurer le suivi des absences de longue durée non planifiées pour cause de maladie, d'accident privé ou d'accident du travail grâce à une politique positive. Ce faisant, Crelan veut limiter autant que possible, voire prévenir, les conséquences néfastes de l'absence pour les collaborateurs, les collègues, le supérieur immédiat et ses clients. L'absence pour cause de maladie n'est bien sûr pas remise en question.

Crelan souhaite exercer un impact positif sur le processus que parcourt chaque employé absent depuis longtemps et qui, après avoir récupéré, envisage de reprendre le travail.

Analyse des pratiques RH: Crelan 'Top Employer 2019'

Le 5 février 2019, Crelan a reçu, grâce à sa bonne gestion du personnel, le certificat Top Employer België/Belgique pour la quatrième année consécutive.

L'enquête internationale annuelle du Top Employers Institute certifie les meilleurs employeurs au niveau mondial sur base de leurs conditions de travail, de leur souci constant de faire toujours mieux et de leur soutien apporté au développement des talents.

Dans le cadre de la procédure Top Employers, les entreprises participantes passent par un processus de recherche complet: l'enquête internationale sur les meilleures pratiques en matière de ressources humaines.

Pour garantir l'authenticité du processus, toutes les réponses sont auditées par une partie indépendante.

Le Top Employers Institute a évalué les conditions de travail chez Crelan sur la base des critères suivants:

- Talent Strategy
- Workforce Planning
- On-boarding
- Learning & Development
- Performance Management
- Leadership Development
- Career & Succession Management
- Compensation & Benefits
- Culture

Développements informatiques et projets en cours de développement

Une nouvelle organisation informatique axée sur le client avec des collaborateurs engagés

Une nouvelle structure avec...

Après une préparation approfondie au cours du second semestre 2018, la nouvelle organisation informatique a été mise en place, début 2019.

La nouvelle structure est axée sur une forte orientation client et sur la fourniture de services et de solutions technologiques fiables, précieux et innovants qui favorisent une expérience client moderne.

Pendant la transition, une grande attention a été accordée à la continuité des services de la banque. Au cours de l'année, la transformation vers la nouvelle méthode de travail a été systématiquement initiée.

Toutes les équipes informatiques exercent désormais la responsabilité de bout à bout – à la fois la construction et l'exploitation – d'une partie du paysage des applications de la banque.

La méthode de travail agile est accélérée grâce au coaching de toutes les équipes et de tous les collaborateurs. Cela porte de plus en plus ses fruits. Au cours de l'année, l'informatique a répondu avec succès à toutes les attentes du business pour lesquelles elle s'était engagée.

Des collaborateurs engagés

Dans la mission de l'informatique, nous avons mis l'accent sur l'engagement de nos collaborateurs. Nous voulons créer des opportunités pour un développement et un épanouissement personnels, et offrir des perspectives de carrière à long terme.

Le département informatique est donc un pionnier dans l'introduction d'un nouveau modèle de fonction pour la banque, à partir de janvier 2020.

Le nouveau modèle de fonction sera un élément central de la politique du personnel, sur laquelle reposeront le talent et performance management, ainsi que le learning & development.

L'avenir

Cloud privé et public

Après avoir transféré la gestion de nos centres de données à notre partenaire Cegeka, en 2018, nous avons maintenant atteint la phase 'steady state' (état stable). Tous les processus de base fonctionnent maintenant à plein régime et les équipes de Crelan et de Cegeka sont bien en phase les unes avec les autres.

En 2019, nous avons donc tourné notre regard vers l'avenir. Nous travaillons actuellement à la réalisation de notre stratégie multi-cloud, grâce à laquelle les charges de travail des applications peuvent passer de notre cloud privé à un cloud public de manière transparente. Cela nous permettra de toujours trouver l'équilibre optimal entre la sécurité, la robustesse, la flexibilité et le coût de nos opérations d'une manière sûre et économique.

Transformation de notre architecture informatique

Avec la nouvelle organisation informatique, le signal de départ a également été donné pour la transformation de notre architecture informatique. Les principes, normes et lignes directrices sont adaptés et créés, le cas échéant. Les choix technologiques sont faits consciemment afin de construire les fondations et les éléments constitutifs de notre future 'maison'.

Ce faisant, nous voulons pouvoir réaliser les transformations de la banque plus rapidement et à moindre coût. Nous voulons ainsi pouvoir continuer à agrandir ou à modifier notre 'maison' sans avoir à en poser les fondations encore et encore. À cette fin, nous allons enrichir notre ensemble de capacités informatiques de nouveaux composants que les futurs projets de transformation pourront utiliser facilement. Cela permettra au service informatique de se concentrer de plus en plus sur les besoins purement fonctionnels, sans avoir à redéfinir les exigences non fonctionnelles récurrentes (telles que la sécurité, la stabilité, la performance la redondance, l'évolutivité...) et également les éléments fonctionnels (tels que la gestion des documents, l'archivage, la signature électronique...).

De plus, ce travail d'architecture est fondamental pour la réalisation de notre stratégie omnicanale, et l'accélénera.

Partenariat avec le Groupe AXA et acquisition d'AXA Banque

Au cours des phases due dilligence-, pre-signing et pre-closing des discussions avec le Groupe AXA, une équipe informatique, assistée par des conseillers externes, a fourni un travail intensif et qualitatif. En attendant l'accord des régulateurs, nous préparons, dans la mesure du possible, la transformation de notre futur paysage d'applications.

Ce projet permettra à l'informatique de réaliser des synergies significatives, d'accroître encore la maturité de nos opérations et d'augmenter notre capacité à relever les défis futurs avec confiance et compétence.

Projets réalisés

Le PSD2 en bonne voie

Le PSD2 (Payments Service Directive) étend le champ d'application des services de paiement à de nouveaux acteurs non bancaires. Ces tiers peuvent accéder au compte de paiement du consommateur par l'intermédiaire des banques, sous réserve du consentement explicite du consommateur et uniquement dans le cadre des services de paiement offerts. Crelan a mis à disposition les fonctionnalités légalement établies en temps utile. Entre-temps, notre toolbox s'est encore élargie d'API pour toutes sortes de paiement. Outre la partie juridique, nous nous préparons également à élargir l'offre commerciale après la création de la fonctionnalité pour l'agrégation des comptes. À ce moment, les clients pourront ajouter leur compte à vue détenu auprès d'une autre institution financière à myCrelan et à l'application Crelan Mobile.

Des processus plus efficaces

Nous avons amélioré l'efficacité grâce à l'introduction de:

- RPA, une application qui permet d'automatiser les processus administratifs
- L'automatisation du calcul des provisions de crédits
- KTA, une simplification du processus de scanning de documents
- SAS, une application qui automatise le fonctionnement de l'équipe ALM et crée des rapports

Projets en développement

Un nouvel outil de placement

En 2019, nous avons conclu un accord avec le fournisseur Comarch pour la mise en service d'une application qui prendra en charge l'ensemble du processus, de l'achat à la vente des placements.

Cet investissement apportera une valeur ajoutée considérable au cours du processus de conseil à nos clients et agents en optimisant:

- Des rapports d'investissement & des aperçus du portefeuille
- Des calculs de rendement
- Un aperçu via myCrelan
- Un accompagnement de l'ensemble du processus de placement en une seule application

Nous prévoyons de lancer la première phase dans nos agences en juin 2020, suivie d'une deuxième phase en novembre au cours de laquelle l'application sera également mise à la disposition des clients en ligne.

La gestion du portefeuille

La politique financière et la politique d'investissement du portefeuille obligataire du Groupe Crelan est basée sur la sécurité et la sûreté.

Pour la politique financière, les risques de taux d'intérêt, d'option et de liquidité sont mesurés dans le cadre de divers scénarios de stress simulés. Le cadre des limites imposées et approuvées garantit qu'en aucun cas la rentabilité et la solvabilité ne puissent être compromises.

La politique d'investissement dans le portefeuille obligataire n'a pas changé en 2019. Le portefeuille fait partie du tampon d'actifs très liquides pour couvrir les périodes futures de stress de liquidité. En effet, les obligations sont facilement mobilisables en les utilisant comme garantie dans les prêts interbancaires.

En raison de taux d'intérêt relativement bas en 2019, la banque a choisi d'utiliser l'excédent de liquidités dans le portefeuille de crédits plutôt que dans le portefeuille obligataire. Les durées moyennes de production des crédits sont considérablement plus longues que les durées des engagements commerciaux, avec le risque d'érosion de la marge d'intérêt en cas d'évolution importante des taux d'intérêt. C'est pourquoi Crelan a régulièrement recours à la couverture par des swaps de taux d'intérêt.

5. Crelan, une banque sûre

Au sein de la banque, différents départements sont responsables de la gestion des risques. Vous trouverez ci-dessous un aperçu des activités les plus importantes pour garantir que Crelan est et reste une banque sûre.

Gestion générale des risques

Le Risk Management se concentre sur différentes spécialisations:

- Identification, mesure, surveillance et contrôle des risques crédit, financiers, opérationnels et de la sécurité IT
- Émission d'avis dans tous les (plus gros) crédits à présenter au Comité de direction
- Développement et validation des modèles internes utilisés dans le cadre de l'IRB (approche Internal Rating Based) et d'IFRS 9
- Préparation, coordination et validation des rapports réglementaires tels que le RACI (Rapport Annuel Contrôles Internes), l'ICAAP (Internal Capital Adequacy Assessment Process), l'ILAAP (Internal Liquidity Adequacy Assessment Process), le Recovery Plan, le rapport du troisième pilier...

La banque a créé différents comités de risques internes pour organiser au mieux la gestion des risques. Ces comités de risque contrôlent les risques crédit, financiers, opérationnels (y compris les contrôles permanents) et informatiques, ainsi que les risques liés aux entités.

La BNB a inspecté les modèles internes de la banque en 2019. Cette inspection a été jugée positive dans l'ensemble. Le dispositif IRB de Crelan a été reconfirmé et un certain nombre de mesures correctives sont actuellement mises en œuvre. Cela a permis une réduction des actifs pondérés en fonction des risques et une augmentation du ratio de solvabilité d'environ 2%.

La banque a également mis en place un Risk Appetite Framework qui prend en compte un certain nombre d'indicateurs clés pour la solvabilité, la liquidité, la rentabilité et d'autres paramètres du portefeuille de crédits. Le respect des limites est contrôlé au moins une fois par trimestre.

Risque de crédit

La maîtrise du risque de crédit reste basée sur la politique en matière de crédit, d'une part, et sur un système de séparation des pouvoirs dans l'activité crédits, d'autre part. Divers comités suivent ainsi «l'appétence pour le risque».

Les compétences en matière d'octroi de crédits sont réparties entre le Comité de Direction et le Comité des Engagements Crédits et ce, selon les différents niveaux d'encours crédit et de rating des clients. Il existe, par ailleurs, une délégation de compétences au sein du département crédits.

Le Comité de Surveillance crédits est compétent pour la gestion de l'encours crédit, notamment pour les crédits sur la 'liste des crédits sous surveillance'.

Le Comité des Provisions Crédits est compétent pour placer des clients sous statut de 'défaut qualitatif', fixer et adapter des réductions de valeur, dénoncer des crédits et amortir des créances.

Les limites en matière de crédit sont actualisées tous les ans dans le cadre du risque de crédit global de la Banque et sont approuvées par le Comité des Risques et le Conseil d'Administration.

Le risque de crédit est géré à l'aide de modèles de rating qui attribuent un score à chaque client ayant un crédit. Le rating du client est crucial pour les décisions en matière d'octroi et de gestion des crédits. La performance de ceux-ci est suivie régulièrement et les résultats sont validés et approuvés par un comité spécifique, à savoir le Comeri.

Pour chaque dossier relevant de la compétence du Comité des Engagements Crédits et/ou du Comité de Direction, un conseil indépendant du Risk Magement est indispensable.

Risque de taux, de liquidité et de marché

Après avoir décidé, en 2012, d'élargir le système financier de suivi des risques au sein du Groupe Crelan à toutes les entités, le suivi systématique centralisé des risques financiers pour toutes les entités bancaires au sein du Groupe a débuté en 2013. La structure du Groupe est de cette façon renforcée par le biais du suivi financier des risques et toutes les filiales sont intégrées opérationnellement dans la politique financière et le suivi des risques du Groupe. Pour Crelan Insurance, seul le risque de contrepartie est intégré dans le suivi au niveau du Groupe.

Les indicateurs de risque les plus importants sont:

- la Value at Risk globale, un modèle développé par le département Risk Management Finance, pour tous les risques financiers aussi bien dans des conditions normales que dans des conditions de stress
- un gap taux fixe reverse cumulatif pour le risque de taux
- les limites LGD (Loss Given Default) pour le risque de contrepartie et le risque-pays
- des ratios pour le risque de liquidité (LCR)

Le département ALM est responsable du suivi du risque de taux, du risque d'option et du risque de liquidité au sein de la Banque. Le développement des modèles servant à l'identification, à l'analyse, à la surveillance et au rapportage de ces risques au sein de la Banque est réalisé par ce département. Le Risk Management joue le rôle de validateur de ces modèles.

Aussi bien le gap de taux fixe interne que le rapportage réglementaire du risque de taux sont contrôlés par le Risk Management.

La responsabilité de la gestion et du rapportage des risques financiers, ainsi que le contrôle des limites applicables se trouvent, en première instance, auprès des différents domaines eux-mêmes. Risk Management La gestion des risques est responsable du contrôle en deuxième ligne de ces limites financières en validant de manière indépendante les données communiquées par l'ALM et la Politique Financière. De cette façon, Crelan veut exclure les erreurs dans les rapports destinés aux autorités de régulation, au Comité financier, au Comité de Direction et au Conseil d'Administration.

Risques opérationnels

Un mécanisme d'avertissement existe pour dépister les incidents opérationnels importants.

L'équipe Operational Risk Management actionne également des indicateurs-clés pour examiner dans quelle mesure les processus sont sensibles au risque et pour surveiller la qualité des rapports d'incidents par les différentes directions.

Au niveau fonctionnel, le Risk Management peut compter sur un réseau d'une trentaine de correspondants-risques, ayant pour tâche de signaler les incidents opérationnels liés à leurs processus et qui y sont sensibilisés.

Les systèmes de contrôle sont basés, entre autres, sur une cartographie détaillée des risques (Entreprise Risk Management) avec pour objectif:

- De décrire les processus sous forme de flowcharts ;
- D'identifier les risques inhérents et les contrôles existants ;
- D'identifier les risques résiduels ;
- D'élaborer des mesures correctives appropriées pour les risques identifiés.

Dix-neuf procédures-clés de la banque ont été réexaminées, parmi lesquelles les crédits, les dépôts, la compliance, la salle des marchés et la trésorerie, les RH, la comptabilité, la facturation, la gestion des comptes internes, l'informatique, la gestion des fraudes, la sécurité de l'information, le business continuity plan et la gestion des risques.

Ces travaux ont été introduits, en 2018, dans un outil spécifique (Hopex) permettant un monitoring et une gestion plus automatisée. Cet instrument continuera d'être développé et étendu à plusieurs départements.

IT-Security risico's

Le secteur financier est actuellement souvent la cible d'attaques contre les barrières de sécurité qu'il a mises en place. En tant qu'entreprise, il est important de surveiller en permanence et d'adapter le fonctionnement et l'organisation de manière adéquate aux risques. En 2019, Crelan a adapté sa structure de contrôle dans ce contexte et l'a encore élargie, notamment par le biais de postes vacants supplémentaires. La banque a divisé ses activités de sécurité en deux niveaux, une première ligne qui se concentre sur le suivi opérationnel et une seconde ligne qui se concentre sur la description des risques, l'élaboration des politiques et la réalisation de contrôles.

Pour faire face à ces risques croissants, la banque a établi une feuille de route visant à renforcer davantage les aspects liés à la sensibilisation interne, aux techniques de piratage et d'hameçonnage, etc.

Dans le cadre d'un programme d'amélioration continue avec des mesures et un suivi accrus, l'infrastructure de la banque a été davantage sécurisée. Divers projets relatifs à cette sécurité interne ont été réalisés. Ce programme est également axé sur les services électroniques à la clientèle et sur la sensibilisation des clients à la sécurité bancaire. En 2019, le service Compliance par exemple a de nouveau consacré beaucoup d'attention à la sensibilisation au phishing, à la fraude et à la protection de la vie privée.

Les accords que nous avons conclus avec les fournisseurs sur la sécurité, entre autres, de la protection des données à caractère personnel et des activités externalisées ont été renforcés et strictement contrôlés.

Ces éléments font bien entendu l'objet d'un contrôle répété des première et deuxième lignes de défense..

Enfin, Crelan a investi dans la préparation de la future infrastructure et organisation de la banque en vue de l'acquisition et de l'intégration d'AXA Banque. Bien entendu, ces projets incluent dès le départ une sécurité tournée vers l'avenir.

Recovery Plan

Crelan a élaboré un premier plan de redressement (recovery plan) selon les recommandations des autorités de contrôle.

Sur base des orientations de l'ABE, la banque a développé plusieurs indicateurs de risque dans les domaines de la solvabilité, de la liquidité et de la rentabilité.

Pour chaque indicateur, des seuils d'alerte et un seuil critique de rétablissement ont été définis, de sorte qu'en cas de dépassement, des options de rétablissement puissent être enclenchées.

La banque a développé pour ce faire cinq scénarios: crise de liquidités, hausse des taux d'intérêt, crise des crédits, crise (systémique) générale suite à un incident opérationnel et un scénario spécifique lié à l'entité Europabank.

Pour chacun de ces cinq scénarios, quatre options de rétablissement possibles ont été identifiées, qui peuvent être mises en œuvre rapidement et, si nécessaire, simultanément.

Dans chacun de ces cas, les options de rétablissement poursuivies permettent au Groupe de sortir de la zone de danger.

IFRS 9

Dans le cadre de l'implémentation de la nouvelle norme comptable IFRS 9, le Risk Management a introduit les nouvelles exigences, en ce qui concerne la modélisation des paramètres de risque.

ICAAP / ILAAP

Ces rapports ont pour but de vérifier si la banque dispose de fonds propres et de liquidités suffisants, ce qui est le cas.

Les fonds propres de la banque lui permettent, en effet, de supporter tous les risques découlant de ses activités, et sa position de liquidité est nettement supérieure aux minima légaux et lui permet de faire face aux scénarios de stress.

Lors de l'évaluation des exigences de fonds propres, la qualité et la pertinence des modèles internes jouent un rôle important. La solvabilité dépend à la fois du montant des fonds propres et de la qualité (plus ou moins risquée) des actifs. Le niveau de risque est donc principalement basé sur la pondération du risque attribuée aux différents actifs. Cette pondération des risques est à son tour principalement le résultat des prédictions de défaut et de pertes potentielles faites par les modèles internes (IRB).

Le dispositif IRB est périodiquement examiné et validé par Crelan et l'organisme de réglementation. La BNB a reconfirmé la pertinence du système IRB de Crelan en 2019.

La qualité de nos modèles et les risques qui en découlent montrent que la banque développe une approche très prudente du risque, grâce à laquelle nous avons un ratio de solvabilité CET1 de +/- 21% fin 2019.

Qualité des données

La banque a lancé un projet d'envergure visant à améliorer significativement la qualité des données utilisées dans ses processus opérationnels ainsi que dans la reporting interne, externe et réglementaire.

Le projet était initialement axé sur les rapports réglementaires: COREP, FINREP et Solvency II (uniquement pour Crelan Insurance). L'analyse du flux de données pour la datawarehouse s'est poursuivie début 2019.

Compliance

Protection des données

La nouvelle législation sur la protection de la vie privée (RGPD), qui est entrée en vigueur en 2018, a continué à faire l'objet d'une grande attention en 2019, tant dans l'opinion publique qu'au sein de la banque. Crelan a sensibilisé ses collaborateurs par deux éditions du bulletin interne mensuel 'Info-Compliance' et par la formation des agents 'Compliance Actua'. Nous avons notamment traité un certain nombre de principes et de conseils sur la manière d'éviter les fuites de données. Les collaborateurs ont été très intéressés par ces initiatives. En outre, la banque a travaillé sur une mise à jour de la politique générale de confidentialité, de la politique en matière de cookies et sur un ajustement de la fenêtre contextuelle des cookies. Certains ajustements informatiques prévus ont également été préparés.

Des conseils d'investissement clairs

Suite à la directive MiFID II, qui est également entrée en vigueur en 2018, Crelan a fourni aux clients investisseurs les premiers rapports annuels au début de 2019.

En collaboration avec la direction commerciale, Compliance a organisé une série d'ateliers et publié un certain nombre de manuels de conseils en placement à l'intention des agents. L'accent a été mis sur le rapport de visite et l'évaluation de l'adéquation. Afin de faciliter les entretiens avec les clients dans le cadre de l'évaluation périodique de l'adéquation, un nouveau manuel contenant des "questions fréquemment posées" a également été mis à la disposition des agents.

Compliance a également vérifié si le nouvel outil de conseil en placement "Comarch", dont la mise en œuvre est prévue pour 2020, est conforme à la réglementation MiFID.

Des services bancaires sûrs

Comme c'est le cas dans l'ensemble du secteur bancaire belge, davantage de clients de Crelan ont également confronté à la fraude par phishing en 2019. Alors que dans le passé, ces courriers électroniques frauduleux étaient parfois reconnaissables à leur langage plutôt pauvre et à la référence à des sites Internet plutôt rudimentaires et bâclés, la communication des fraudeurs devient de plus en plus sophistiquée. Dans un certain nombre de cas, elle fait également référence à des situations très

spécifiques et réalistes. Cela peut expliquer pourquoi les fraudeurs par hameçonnage atteignent encore un certain taux de réussite, malgré toutes les actions de sensibilisation menées par Crelan et les autres banques ainsi que par l'association bancaire Febelfin.

En plus des initiatives existantes, Crelan a consacré beaucoup d'efforts à une communication ciblée en 2019 via l'application bancaire en ligne elle-même, via les médias sociaux, via des courriels aux clients, via les agences et par courrier.

Dans le même temps, un certain nombre de mesures ciblées ont été prises en interne pour un contrôle plus spécifique de certains schémas de transaction et pour un contrôle plus strict des transactions potentiellement frauduleuses. Nous avons constaté que les fraudeurs testaient régulièrement de nouveaux scénarios et modes opératoires.

Nous ne répéterons jamais assez que les clients ne doivent utiliser leur digipass ou CrelanSign que de leur propre initiative et jamais à la demande d'un tiers, qui pourrait se faire passer pour un collaborateur de la banque. En effet, Crelan ne demandera jamais à ses clients par courriel, site internet, téléphone, SMS ou tout autre moyen de calculer un code avec leur digipass et de le transmettre ensuite ou d'autoriser un ordre à l'aide de CrelanSign.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Dans le domaine de la lutte contre le blanchiment d'argent, Crelan a révisé l'analyse générale des risques et l'a étoffée encore davantage. En outre, le profil de risque individuel de chaque client à la lumière des lignes directrices sur la lutte contre le blanchiment d'argent est désormais mis à jour de manière semestrielle. Un certain nombre de procédures d'acceptation, d'identification et de vérification des clients ont également été mises à jour.

Audit interne

La mission générale et les valeurs de l'Audit Interne sont décrites dans la Charte de l'Audit. Les rôles et responsabilités repris dans la Charte de l'Audit et dans la Charte du Comité d'Audit sont en concordance avec la Loi bancaire du 25 avril 2014.

L'Audit Interne fournit, au Conseil d'Administration, via le Comité d'Audit, et au Comité de Direction, d'une façon indépendante, une assurance raisonnable au sujet de la qualité et de l'efficacité des contrôles internes, de la gestion des risques, des systèmes et processus de bonne gouvernance de la banque.

Le rayon d'action de l'Audit Interne comprend l'ensemble du Groupe. Au sein du Groupe, la méthodologie en matière d'audit et le rapportage au Comité d'Audit ont été uniformisés. Pour Europabank, les activités d'audit sont confiées entièrement à un service d'audit spécifique.

Dans le contexte d'une approche 'Risk Based Auditing', l'Audit Interne a aussi mis à jour, en 2019, "l'Univers Audit", suite aux nouvelles réglementations et aux activités nouvelles ou modifiées.

Les missions de l'Audit Interne, en 2019, portaient sur différents domaines parmi lesquels les modèles de crédit IRB, la cyber security, les Crédits, l'IT...

L'Audit Interne assure également le suivi des mesures correctives. L'état d'avancement des recommandations fait l'objet d'un suivi et d'un rapportage trimestriel, tant au Comité de Direction qu'au Conseil d'Administration par l'intermédiaire du Comité d'Audit.

L'Audit Interne rend compte de l'ensemble des activités d'audit au sein du Groupe au Comité d'Audit de la société mère.

Inspection du Réseau

La direction Inspection contrôle le bon fonctionnement de agences indépendantes en collectant des informations à différents niveaux. Cette information lui permet de contrôler si la gestion de l'agence a lieu selon les exigences de la Banque.

D'une part, une équipe d'inspecteurs effectue des contrôles sur place, en agence, où a lieu une inspection globale inopinée de différents thèmes: précision de la trésorerie existante, exhaustivité de l'administration de l'agence, traitement des documents comptables, respect de la législation en matière de compliance et autre, traitement des dossiers crédits...

Les collaborateurs au siège préparent ces inspections et traitent, par la suite, les résultats des contrôles. De plus, les inspecteurs visitent aussi les agences dans le cadre de contrôles de caisses, de contrôles de coffres-forts et du respect des dispositions législatives.

Il existe, d'autre part, au siège, un système de contrôle périodique de base où les opérations de trésorerie des agences sont contrôlées. Ces enquêtes sont menées par les différents départements concernés. L'approche structurée et la surveillance fréquente permettent de percevoir et de traiter rapidement les signaux perçus.

À côté des contrôles de caisse dans les agences, des enquêtes de prévention de la fraude et des contrôles de la santé financière des agents sont effectués. Ces contrôles portent sur des questions très spécifiques comme le screening préalable de candidats agents et des candidats collaborateurs d'agence, le traitement des plaintes dans lesquelles intervient un agent ou un collaborateur d'agence, les confirmations de soldes, les contrôles après hold-up...

En plus, l'Inspection est responsable de la préparation, la mise à jour et la coordination de la Charte de Crelan, décrivant les principaux accords entre la Banque et les agences indépendantes. La Charte sert de référence importante pour arriver à une collaboration correcte entre l'agent et la Banque, de sorte que les dispositions légales et réglementaires soient respectées d'une part, et que, d'autre part, les clients soient servis correctement et efficacement.

La fréquence des contrôles et la nature des enquêtes et inspections sont dirigées à partir du modèle de qualité de l'Inspection. Les résultats des enquêtes fournissent un score de risque – divisé en cinq catégories de low à high risk – qui est attribué à chaque agence sur base de trois éléments: la précision administrative et comptable, la santé financière et les violations de la Charte de Crelan.

En 2019, Crelan a effectué 912 inspections complètes dans les agences, 606 contrôles de caisse et 65 inspections thématiques. Chaque agence a été visitée une ou plusieurs fois en fonction du score de risque. Dans chaque agence, de plus, les dispositions légales ont été contrôlées (contrôle dossier FSMA, présence de tarifs corrects...) et, chaque agence avec des coffres-forts a reçu une inspection des coffres-forts.

Le COK (Comité pour le suivi du modèle de qualité) suit, en première instance, les constatations des différents contrôles et détermine quelles actions correctives sont précisément nécessaires pour les éventuels feux clignotants. Le COK traite en plus les plaintes lorsque l'implication de l'agent est mise en question et discute de toute anomalie identifiée par une autre direction, afin de décider de l'action appropriée à prendre envers l'agent.

En cas de dépassement de pouvoir ou lorsque les constatations concernent plusieurs domaines, le COK renvoie le dossier au BAC (Comité d'intermédiation et conseil), qui dispose d'un plus grand pouvoir de décision. Le BAC est composé de deux membres du Comité de Direction et de représentants de Compliance, de la Direction Commerciale, des Affaires Juridiques et de l'Inspection. Les résultats des discussions au comité BAC sont rapportés au Comité de Direction et au Comité d'Audit.

6. Crelan, une banque socialement engagée et durable

Un fonctionnement durable chez Crelan

La durabilité est devenue un automatisme

La durabilité est dans les gènes de Crelan. En raison de notre stratégie, de notre domaine d'activité et de notre taille limitée, notre fonctionnement est par définition déjà relativement durable.

Crelan est un acteur national qui se concentre sur les tâches essentielles de banquier, à savoir la conversion des fonds qui lui sont confiés par les épargnants et les investisseurs en crédits pour les familles et les entrepreneurs privés belges. En d'autres termes, Crelan ne tire pas de revenus de transactions spéculatives, mais soutient pleinement les initiatives locales de ses clients.

En tant que banque coopérative, Crelan n'est pas cotée en bourse. Comme toute entreprise, nous voulons nous développer et créer de la valeur ajoutée, mais nous pouvons le faire à notre propre rythme. Les décisions sont toujours prises dans une perspective à long terme et à partir d'une attitude prudente afin de préserver les intérêts de la banque, de ses collaborateurs, de ses clients et de ses actionnaires coopérateurs.

La durabilité en pratique

Crelan s'efforce d'adopter une approche pragmatique de l'aspect de la durabilité en accordant une attention continue à la transition vers un mode de vie respectueux du climat.

Crelan traduit ce principe en une attention concrète pour:

- une durabilité continue de sa gamme de produits et de services
- un service et des conseils honnêtes, compétents et personnalisés pour ses clients

- une rémunération correcte pour ses actionnaires coopérateurs
- un environnement de travail agréable et motivant pour ses collaborateurs
- des investissements écologiques dans ses bâtiments et services facilitaires
- le sponsoring de plusieurs champions talentueux et la formation de jeunes athlètes en cyclo-cross, basket-ball et athlétisme
- une contribution à la société dans laquelle elle est active par le biais de la Crelan Foundation
- une participation au capital et un prêt à Incofin, un fonds spécialisé dans la microfinance dans les pays du tiers monde

Pour des informations plus concrètes sur notre fonctionnement durable, nous invitons le lecteur à consulter notre rapport annuel de durabilité. Ces rapports peuvent être consultés sur le [site internet](#) de Crelan.

Sponsoring sportif

Crelan considère le sport comme un élément important d'un mode de vie sain et équilibré et comme un facteur de cohésion sociale rapprochant les gens. Le fair-play et l'esprit d'équipe sont des valeurs admirables que Crelan est heureux de soutenir.

Crelan est depuis longtemps active en tant que sponsor de plusieurs disciplines sportives. La banque choisit consciemment des disciplines où il y a une grande interaction entre les athlètes et les supporters. Les athlètes sponsorisés sont impliqués professionnellement dans leur discipline, visent des résultats et sont en même temps proches de leurs supporters. Ce sont des valeurs auxquelles Crelan s'identifie parfaitement.

Cyclisme

Crelan est active en tant que sponsor dans le cyclisme depuis 2000, initialement sous le nom de Crédit Agricole.

La philosophie a toujours été de donner aux jeunes talents du cyclisme belge la possibilité de se développer et d'être entourés dans leur équipe par quelques valeurs établies.

Avec l'arrivée de Sven Nys, en 2008, la banque s'est également lancée à 100% dans le cyclo-cross.

Crelan sponsorise désormais aussi la multiple championne de Belgique et du monde, Sanne Cant

En septembre 2019, Crelan a annoncé devenir le sponsor principal de l'équipe féminine de cyclo-cross IKO-Crelan, avec la multiple championne du monde, Sanne Cant, comme chef d'équipe. Outre le soutien à l'équipe Dames Elite, la banque s'engage également dans le programme de formation des équipes de jeunes U17 et U19, afin d'offrir aux jeunes talents belges du cyclo-cross toutes les chances pour leur avenir.

Athlétisme

Crelan associe son nom à l'athlétisme belge depuis 2011. Nous sommes en effet le partenaire le premium Partner de la **famille Borlée**, qui, faut-il le rappeler, fait partie du top mondial de sa discipline. **Kevin, Jonathan, Dylan et Olivia** sont toujours restés accessibles et proches de leurs supporters. Des qualités que Crelan trouve importantes également et qu'elle met en pratique dans son offre de service et dans sa relation de confiance avec les clients. De plus Crelan est le partenaire de la **Ligue Belge d'Athlétisme** et la partenaire principal des **Belgian Tornados** (le relais 4x400 m hommes).

Basketball

Crelan sponsorise désormais aussi les Belgian Cats et les Belgian Lions

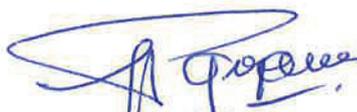
Crelan soutient, avec fierté, nos équipes nationales de basketball depuis mai 2019: les Belgian Cats et les Belgian Lions. En collaboration avec la Fédération Belge de Basketball, Crelan veut continuer à bâtir le succès des Cats & des Lions. Crelan investit également dans l'avenir et est le seul sponsor principal des Young Belgian Cats & Lions (U20). Le soutien professionnel apporté à ces jeunes talents belges est d'une importance cruciale. Dans la première division de basketball masculin, Crelan est également le sponsor principal du club familial par excellence: Okapi Aalstar. Ces initiatives soulignent l'engagement à long terme de Crelan envers le basketball belge.

7. Remerciements

Le Conseil d'Administration tient à remercier tous les collaborateurs pour les résultats obtenus, pour leur dévouement et pour les efforts particuliers qu'ils ont déployés pour développer le Groupe Crelan.

Le Conseil souhaite également exprimer sa gratitude et sa reconnaissance à tous les actionnaires coopératifs et aux clients pour la confiance qu'ils accordent au groupe Crelan.

En 2019, le Conseil a appris la triste nouvelle du décès de son ancien administrateur Yvan Hayez. Le Conseil d'Administration rend hommage à M. Hayez en tant qu'administrateur dévoué et lui est reconnaissant de son engagement et de sa contribution au développement de la Banque et de son action coopérative.



Jean-Paul Grégoire
Administrateur-Directeur



Philippe Voisin
CEO

Le rapport annuel du Groupe Crelan est édité en français et en néerlandais.

Il peut être consulté sur www.crelan.be.

Il est réalisé par la Direction Secrétariat Général et Corporate Communication du Groupe Crelan.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à:

Ortwin De Vlieghe, Secrétaire-Général et directeur Corporate Communication, general.office@crelan.be.

Rapport du commissaire à l'assemblée générale du Groupe Crelan pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire du Groupe Crelan (« la Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »). Ce rapport inclut notre opinion sur l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2019, l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations de capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ainsi que les annexes formant ensemble les « Comptes Consolidés », et inclut également notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires. Ces rapports constituent un ensemble et sont inséparables.

Nous avons été nommés commissaire par l'assemblée générale du 27 avril 2017, conformément à la proposition de l'organe de gestion émise sur recommandation du comité d'audit et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat vient à échéance à la date de l'assemblée générale qui délibérera sur les Comptes Consolidés au 31 décembre 2019. Nous avons exercé le contrôle légal des Comptes Consolidés durant 3 exercices consécutifs.

Rapport sur l'audit des Comptes Consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des Comptes Consolidés du Groupe Crelan, comprenant l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que l'état du résultat global consolidé, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes, dont le total de l'état de la situation financière consolidé s'élève à € 21.595.541.264 et dont l'état du résultat global consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice de € 70.297.576.

A notre avis, les Comptes Consolidés du Groupe donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de l'ensemble consolidé au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Informations Financières telles qu'adoptées par l'Union Européenne (« IFRS ») et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de notre opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (International Standards on Auditing - « ISAs »). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés » du présent rapport.

Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui sont pertinentes pour notre audit des Comptes Consolidés en Belgique, y compris celles relatives à l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit et nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Paragraphe d'observation - Covid-19

Nous attirons votre attention sur la note annexe 2.7.2 aux comptes consolidés concernant les conséquences pour la Société des mesures prises à l'égard du virus Covid-19. La situation change au jour le jour, ce qui accroît l'incertitude. L'impact de ces développements sur le Groupe est décrit dans l'annexe 2.7.2 aux comptes consolidés et dans le rapport de gestion, section « Événements importants survenus après la date de clôture du bilan ». Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours.

Les points clés de l'audit ont été traités dans le contexte de notre audit des Comptes Consolidés pris dans leur ensemble aux fins de l'élaboration de notre opinion sur ceux-ci et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Risque de crédit lié au portefeuille de prêts

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2019, le portefeuille de prêts du Groupe Crelan représente € 17.819.318.516 (valeur brute, mesurée au coût amorti) et les réductions de valeur correspondantes s'élèvent à € 144.537.236.

Les réductions de valeur représentent la meilleure estimation du Groupe des pertes de crédit attendues, à la date de clôture. Elles sont calculées sur la base du risque de défaut sur différents horizons temporels, selon que le risque de crédit de l'emprunteur a augmenté de manière significative ou non depuis l'octroi du crédit:

- ▶ la réduction de valeur pour les expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière significative (expositions dites "de stade 1") est basée sur des pertes de crédit attendues sur une période de 12 mois;

- ▶ la réduction de valeur pour les expositions ayant subi une augmentation significative du risque de crédit (expositions dites "de stade 2" et "stade 3") est basée sur les pertes de crédit attendues sur toute la durée de vie du crédit.

Les calculs de pertes de crédit attendues sont des estimations, pondérées en fonction de la probabilité, de la valeur actuelle des pertes pécuniaires, pour lesquelles il est fait usage de modèles, des scénarios sont appliqués, et il est tenu compte d'une part des pertes historiques, et d'autre part d'informations prospectives. Les inputs pour ces modèles sont notamment basés sur les pourcentages de pertes historiques, sur les conditions des crédits et sur les projections de flux de trésorerie, un jugement étant appliqué afin de déterminer les hypothèses utilisées pour calculer les réductions de valeur.

Les principaux domaines de jugement dans ce processus sont les suivants :

- ▶ les critères utilisés pour identifier les expositions présentant une augmentation significative du risque de crédit (et le «stade» correspondant)
- ▶ les hypothèses utilisées dans le modèle de perte de crédit attendue, telles que la situation financière de l'emprunteur (et sa probabilité de défaut correspondante) et la perte qui serait subie en cas de défaut (qui dépend elle-même de la valeur recouvrable attendue de la garantie, le cas échéant)
- ▶ la prise en compte d'informations prospectives
- ▶ Les ajustements manuels appliqués lorsque des paramètres ou des calculs basés sur ceux-ci ne sont pas considérés par la direction comme étant représentatifs du risque ou des conditions actuelles du portefeuille.

Les crédits et les réductions de valeur correspondantes étant significatifs pour le bilan et le résultat consolidés du Groupe, et étant donné le degré de jugement impliqué et l'incertitude y-relative quant à l'estimation des réductions de valeur, nous considérons qu'il s'agit là d'un point clé de l'audit.

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- ▶ Nous avons évalué et testé la conception et l'efficacité des contrôles au niveau de l'octroi du crédit, du processus de gestion du risque de crédit (y compris l'évaluation périodique des crédits, le suivi de la solvabilité des emprunteurs au moyen d'indicateurs tels que les dépassements d'échéance et les concessions accordées (« forbearance »), et la détermination du rating), du flux d'informations entre les systèmes source et le calculateur des pertes de crédit attendues, ainsi que le développement et le monitoring des modèles (en particulier, le processus de validation indépendante) ;
- ▶ Nous avons comparé l'inventaire des crédits sur lesquels les pertes de crédit attendues ont été calculées avec les emprunts inclus dans les comptes consolidés ;
- ▶ Pour les modèles de pertes de crédit attendues, nous avons fait appel à nos spécialistes pour évaluer le caractère approprié de la méthodologie de modélisation (à la lumière des exigences des normes IFRS).
- ▶ Pour les réductions de valeur sur crédits déterminées sur une base individuelle, nous avons sélectionné un échantillon de crédits et procédé à un examen détaillé des dossiers de crédit. Nous avons évalué si le Groupe
 - ▶ a appliqué sa politique en matière de risque de crédit ;
 - ▶ a correctement estimé la qualité et le « stade » du crédit ; et
 - ▶ a correctement estimé la recouvrabilité du prêt et la réduction de valeur.
- ▶ Pour évaluer le caractère raisonnable des informations prospectives incorporées dans les modèles de pertes de crédit attendues, nous avons passé en revue les prévisions et les probabilités allouées aux différents scénarios envisagés, et nous les avons comparées avec des éléments probants (informations économiques externes...), le cas échéant.

- ▶ Pour évaluer la pertinence des ajustements manuels appliqués par la direction, nous avons considéré la possibilité que les dépréciations soient impactées par des événements ou des tendances qui ne sont pas pris en compte par les modèles du Groupe, ou par des limitations des données.
- ▶ Enfin, nous avons évalué si les informations fournies dans les comptes consolidés (notes 4.4 et 7.2) sont complètes, précises et conformes aux exigences des normes IFRS.

Evaluation des instruments dérivés et comptabilité de couverture

Description du point clé de l'audit

Le Groupe Crelan a conclu des swaps d'intérêt (IRS) et des options sur taux d'intérêt (caps et swaptions) afin de couvrir son risque d'intérêt. Ces dérivés sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le compte de résultats.

Afin d'atténuer l'effet de cette réévaluation sur le compte de résultats, le Groupe Crelan a désigné la grande majorité de ces dérivés dans des relations de couverture du risque de taux d'intérêt de portefeuilles d'actifs ou de passifs financiers (« portfolio fair value hedging »), de telle sorte que les portefeuilles d'actifs financiers ou de passifs financiers couverts font également l'objet d'une réévaluation pour le risque couvert, enregistrée dans des lignes distinctes à l'actif ou au passif du bilan (« variation de la juste valeur des éléments couverts »).

Ces deux réévaluations (i.e. celle des dérivés de couverture, et celle des portefeuilles d'actifs ou passifs financiers couverts) se neutralisent au niveau du compte de résultats, n'y laissant comme effet net que l'éventuelle inefficacité de la relation de couverture.

Au 31 décembre 2019, les dérivés de couverture présentent des justes valeurs positives et négatives de respectivement € 28.577.911 et € -682.810.463. Les réévaluations des portefeuilles d'actifs et de passifs financiers couverts s'élèvent à respectivement € 598.799.289 et € -8.884.629. Une inefficacité de € -859.493 (perte) a été enregistrée en compte de résultats.

Le risque d'audit réside d'une part dans la valorisation de ces dérivés (au moyen de techniques d'évaluation complexes) et, d'autre part, dans l'application de la comptabilité de couverture (qui est très exigeante en terme de documentation, et se base notamment sur certaines hypothèses en matière de remboursements anticipés et de renégociations futures, pour certains types de prêts).

Résumé des procédures d'audit mises en œuvre

- ▶ comparaison des justes valeurs des dérivés avec les valorisations communiquées par les contreparties, dans le cadre des conventions de « collatéralisation ». Avec l'aide de nos propres spécialistes en évaluation, nous avons évalué l'adéquation des modèles d'évaluation des dérivés, comparé les paramètres utilisés (courbe de taux, courbe de volatilité) avec des données de marché, et recalculé les justes valeurs d'un échantillon de dérivés;
- ▶ examen de la documentation de couverture existante afin d'évaluer si celle-ci était conforme aux exigences de la version « carved-out » de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union Européenne, et revue des tests d'efficacité réalisés par le Groupe pour évaluer si les relations de couverture sont toujours efficaces et si la partie inefficace de la couverture a été calculée avec exactitude. Plus particulièrement, nous avons comparé le volume des dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture est appliquée avec le volume des prêts hypothécaires (et autres) couverts projeté sur les exercices à venir, compte tenu d'hypothèses de remboursements anticipés et de renégociations, afin d'identifier toute surcouverture éventuelle susceptible de compromettre en partie l'application de la comptabilité de couverture;
- ▶ examen du modèle de prévision des remboursements anticipés et des renégociations de prêts hypothécaires utilisé

par le Groupe, et évaluation de son bon fonctionnement au cours des périodes récentes;

- ▶ test des feuilles de calcul utilisées par le Groupe pour gérer les modèles de couverture, afin de vérifier le caractère correct des écritures, et le traitement approprié des dérivés dont la valeur était non-nulle au moment de leur désignation comme instruments de couverture. Nous avons vérifié les rapprochements entre ces feuilles de calcul et, d'une part, les systèmes sources sous-jacents et, d'autre part, les Comptes Consolidés.

Enfin, nous avons évalué le caractère approprié des informations sur les instruments dérivés présentées dans les notes annexes aux Comptes Consolidés n° 4.12, 4.13.2, 7.3.1 et 8.6.

Responsabilités de l'organe de gestion dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des Comptes Consolidés donnant une image fidèle conformément aux IFRS et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique ainsi du contrôle interne que l'organe de gestion estime nécessaire à l'établissement de Comptes Consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Dans le cadre de l'établissement des Comptes Consolidés, l'organe de gestion est chargé d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Nos responsabilités pour l'audit des Comptes Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Comptes Consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit effectué selon les normes ISAs permettra de toujours détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles puissent, individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des Comptes Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes ISAs, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique tout au long de l'audit. Nous effectuons également les procédures suivantes:

- ▶ l'identification et l'évaluation des risques que les Comptes Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, la définition et la mise en œuvre de procédures d'audit en réponse à ces risques et le recueil d'éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie provenant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ la prise de connaissance suffisante du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société et du Groupe ;
- ▶ l'appréciation du caractère approprié des règles d'évaluation retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations fournies par l'organe de gestion les concernant;
- ▶ conclure sur le caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société ou du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les Comptes Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Néanmoins, des événements ou des situations futures pourraient conduire la Société ou le Groupe à cesser son exploitation;
- ▶ évaluer la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Comptes Consolidés, et apprécier si ces Comptes Consolidés reflètent les transactions et les événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Assumant l'entière responsabilité de notre opinion, nous sommes également responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des filiales du Groupe. À ce titre, nous avons déterminé la nature et l'étendue des procédures d'audit à appliquer pour ces filiales du Groupe.

Nous fournissons également au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et nous leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, constitué au sein de l'organe de gestion, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des Comptes Consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités de l'organe de gestion

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, et des autres informations contenues dans le rapport annuel.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat de commissaire et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés, la déclaration non financière annexée à celui-ci et les autres informations contenues dans le rapport annuel, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A notre avis, après avoir effectué nos procédures spécifiques sur le rapport de gestion, le rapport de gestion concorde avec les Comptes Consolidés et ce rapport de gestion a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et associations (ancien article 119 du Code des sociétés).

Dans le cadre de notre audit des Comptes Consolidés, nous sommes également responsables d'examiner, sur la base des renseignements obtenus lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les Comptes Consolidés et les autres informations contenues dans le rapport annuel comportent une anomalie significative, à savoir une information

substantiellement fautive ou autrement trompeuse. Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer. En outre, nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur le rapport de gestion et les autres informations reprises dans le rapport annuel.

L'information non financière requise par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et associations est reprise dans un rapport distinct du rapport de gestion sur les Comptes Consolidés. Ce rapport sur les informations non financières contient les informations requises par l'article 3:32, § 2 du Code des sociétés et associations du Code des sociétés et concorde avec les Comptes Consolidés pour le même exercice. Pour l'établissement de cette information non financière, le Groupe ne s'est pas basé sur un cadre de référence européen ou international reconnu. En outre, nous n'exprimons aucune assurance raisonnable sur des éléments individuels repris dans cette information non financière.

Mentions relatives à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés et nous sommes restés indépendants vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Les honoraires pour les missions supplémentaires qui sont compatibles avec le contrôle légal des Comptes Consolidés visés à l'article 3:65 du Code des sociétés et associations ont été correctement déclarés et ventilés dans les annexes aux Comptes Consolidés.

Autres mentions

- Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Bruxelles, le 10 juin 2020

EY Réviseurs d'Entreprises SRL
Commissaire
Représentée par

Jean-François Hubin
(Authentication)

Digitaal ondertekend door Jean-François Hubin (Authentication)
DN: cn=Jean-François Hubin (Authentication), c=BE
Datum: 2020.06.10 16:46:15 +02'00'

Jean-François Hubin *
Associé
* Agissant au nom d'une SRL

20JFH0118